NAZIONALE
B. Prov.
COLL.
II
21
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
NAPOLI

FALCONE

BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine
34325

B. Prov
Coll. 11 (121)
118
3
32

Digitized by Google

Digitized by Google

COLLECTION

DES

CLASSIQUES FRANÇOIS.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

Digitized by Google

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES,

PAR MM. AUGUIS, CLOGENSON, DAUNOU,

LOUIS DU BOIS, ÉTIENNE, CHARLES NODIER, ETC.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

TOME VI.

PARIS

DELANGLE FRERES,

ÉDITEURS-LIBRAIRES,

RUE DU BATTOIR-SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N° 19.

M. DCCC. XXVI.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
PHILOSOPHIQUE.

HISTOIRE.

SECTION PREMIÈRE.

Définition.

L'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable qui est le récit des faits donnés pour faux.

Il y a l'histoire des opinions, qui n'est guère que le recueil des erreurs humaines.

L'histoire des arts peut être la plus utile de toutes, quand elle joint à la connaissance de l'invention et du progrès des arts la description de leur mécanisme.

L'histoire naturelle, improprement dite *histoire*, est une partie essentielle de la physique. On a divisé l'histoire des événements en sacrée et profane; l'histoire sacrée est une suite des opérations divines et miraculeuses, par lesquelles il a plu à Dieu de conduire autrefois la nation juive, et d'exercer aujourd'hui notre foi.

Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire,
Tout cela, c'est la mer à boire.

LA FONTAINE, liv. VIII, fab. 25.

PREMIERS FONDEMENTS DE L'HISTOIRE.

Les premiers fondements de toute histoire sont les récits des pères aux enfants, transmis ensuite d'une génération à une autre; ils ne sont tout au plus que probables dans leur origine, quand ils ne choquent point le sens commun, et ils perdent un degré de probabilité à chaque génération. Avec le temps la fable se grossit, et la vérité se perd: de là vient que toutes les origines des peuples sont absurdes. Ainsi les Égyptiens avaient été gouvernés par les dieux pendant beaucoup de siècles; ils l'avaient été ensuite par des demi-dieux; enfin ils avaient eu des rois pendant onze mille trois cent quarante ans; et le soleil dans cet espace de temps avait changé quatre fois d'orient et d'occident.

Les Phéniciens du temps d'Alexandre prétendaient être établis dans leur pays depuis trente mille ans; et ces trente mille ans étaient remplis d'autant de prodiges que la chronologie égyptienne. J'avoue qu'il est physiquement très possible que la Phénicie ait existé non seulement trente mille ans, mais trente mille milliards de siècles, et qu'elle ait éprouvé, ainsi que le reste du globe, trente millions de révolutions. Mais nous n'en avons pas de connaissance.

On sait quel merveilleux ridicule règne dans l'ancienne histoire des Grecs.

Les Romains, tout sérieux qu'ils étaient, n'ont pas moins enveloppé de fables l'histoire de leurs premiers siècles. Ce peuple, si récent en comparaison des nations asiatiques, a été cinq cents années sans historiens. Ainsi il n'est pas surprenant que Romulus ait été le fils de Mars, qu'une louve ait été sa nourrice, qu'il ait marché avec mille hommes de son village de Rome contre vingt-cinq mille combattants du village des Sabins; qu'ensuite il soit devenu dieu; que Tarquin l'Ancien ait coupé une pierre avec un rasoir, et qu'une vestale ait tiré à terre un vaisseau avec sa ceinture, etc.

Les premières annales de toutes nos nations modernes ne sont pas moins fabuleuses. Les choses prodigieuses et improbables doivent être quelquefois rapportées, mais comme des preuves de la crédulité humaine : elles entrent dans l'histoire des opinions et des sottises; mais le champ est trop immense.

DES MONUMENTS.

Pour connaître avec un peu de certitude quelque chose de l'histoire ancienne, il n'est qu'un seul moyen, c'est de voir s'il reste quelques monuments incontestables. Nous n'en avons que trois par écrit;

le premier est le recueil des observations astronomiques faites pendant dix-neuf cents ans de suite à Babylone, envoyées par Alexandre en Grèce. Cette suite d'observations, qui remonte à deux mille deux cent trente-quatre ans avant notre ère vulgaire, prouve invinciblement que les Babyloniens existaient en corps de peuple plusieurs siècles auparavant; car les arts ne sont que l'ouvrage du temps, et la paresse naturelle aux hommes les laisse des milliers d'années sans autres connaissances et sans autres talents que ceux de se nourrir, de se défendre des injures de l'air, et de s'égorger. Qu'on en juge par les Germains et par les Anglais du temps de César, par les Tartares d'aujourd'hui, par les deux tiers de l'Afrique, et par tous les peuples que nous avons trouvés dans l'Amérique, en exceptant à quelques égards les royaumes du Pérou et du Mexique, et la république de Tlascala. Qu'on se souvienne que dans tout ce nouveau monde personne ne savait ni lire ni écrire.

Le second monument est l'éclipse centrale du soleil, calculée à la Chine deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère vulgaire, et reconnue véritable par tous nos astronomes. Il faut dire des Chinois la même chose que des peuples de Babylone; ils composaient déja sans doute un vaste empire policé. Mais ce qui met les Chinois

au-dessus de tous les peuples de la terre, c'est que ni leurs lois, ni leurs mœurs, ni la langue que parlent chez eux les lettrés, n'ont changé depuis environ quatre mille ans. Cependant cette nation et celle de l'Inde, les plus anciennes de toutes celles qui subsistent aujourd'hui, celles qui possèdent le plus vaste et le plus beau pays, celles qui ont inventé presque tous les arts avant que nous en eussions appris quelques uns, ont toujours été omises jusqu'à nos jours dans nos prétendues histoires universelles. Et quand un Espagnol et un Français fesaient le dénombrement des nations, ni l'un ni l'autre ne manquait d'appeler son pays la première monarchie du monde, et son roi le plus grand roi du monde, se flattant que son roi lui donnerait une pension dès qu'il aurait lu son livre.

Le troisième monument, fort inférieur aux deux autres, subsiste dans les marbres d'Arundel: la chronique d'Athènes y est gravée deux cent soixante-trois ans avant notre ère; mais elle ne remoute que jusqu'à Cécrops, treize cent dix-neuf ans au-delà du temps où elle fut gravée. Voilà dans l'histoire de toute l'antiquité les seules époques incontestables que nous ayons.

Fesons une sérieuse attention à ces marbres rapportés de Grèce par le lord Arundel. Leur chronique commence quinze cent quatre-vingt-

deux ans avant notre ère. C'est aujourd'hui* une antiquité de trois mille trois cent cinquante-trois ans, et vous n'y voyez pas un seul fait qui tienne du miraculeux, du prodigieux. Il en est de même des olympiades; ce n'est pas là qu'on doit dire,

« . . . . . Græcia mendax. »

JUVÉNAL, sat. x, 174.

la menteuse Grèce. Les Grecs savaient très bien distinguer l'histoire de la fable, et les faits réels des contes d'Hérodote : ainsi que dans leurs affaires sérieuses, leurs orateurs n'empruntaient rien des discours des sophistes ni des images des poëtes.

La date de la prise de Troie est spécifiée dans ces marbres; mais il n'y est parlé ni des flèches d'Apollon, ni du sacrifice d'Iphigénie, ni des combats ridicules des dieux. La date des inventions de Triptolème et de Cérès s'y trouve; mais Cérès n'y est pas appelée *déesse*. On y fait mention d'un poëme sur l'enlèvement de Proserpine; il n'y est point dit qu'elle soit fille de Jupiter et d'une déesse, et qu'elle soit femme du dieu des enfers.

Hercule est initié aux mystères d'Éleusine; mais pas un mot sur ses douze travaux, ni sur son passage en Afrique dans sa tasse, ni sur sa divinité,

* 1771.

ni sur le gros poisson par lequel il fut avalé, et qui le garda dans son ventre trois jours et trois nuits, selon Lycophron.

Chez nous, au contraire, un étendard est apporté du ciel par un ange aux moines de Saint-Denis; un pigeon apporte une bouteille d'huile dans une église de Reims; deux armées de serpents se livrent une bataille rangée en Allemagne; un archevêque de Mayence est assiégé et mangé par des rats; et, pour comble, on a grand soin de marquer l'année de ces aventures. Et l'abbé Lenglet compile, compile ces impertinences; et les almanachs les ont cent fois répétées; et c'est ainsi qu'on a instruit la jeunesse; et toutes ces fadaises sont entrées dans l'éducation des princes.

Toute histoire est récente. Il n'est pas étonnant qu'on n'ait point d'histoire ancienne profane au-delà d'environ quatre mille années. Les révolutions de ce globe, la longue et universelle ignorance de cet art qui transmet les faits par l'écriture, en sont cause. Il reste encore plusieurs peuples qui n'en ont aucun usage. Cet art ne fut commun que chez un très petit nombre de nations policées; et même était-il en très peu de mains. Rien de plus rare chez les Français et chez les Germains que de savoir écrire; jusqu'au quatorzième siècle de notre ère vulgaire, presque tous les actes n'étaient

attestés que par témoins. Ce ne fut en France que sous Charles VII, en 1454, que l'on commença à rédiger par écrit quelques coutumes de France. L'art d'écrire était encore plus rare chez les Espagnols, et de là vient que leur histoire est si sèche et si incertaine jusqu'au temps de Ferdinand et d'Isabelle. On voit par-là combien le très petit nombre d'hommes qui savaient écrire pouvaient en imposer, et combien il a été facile de nous faire croire les plus énormes absurdités.

Il y a des nations qui ont subjugué une partie de la terre sans avoir l'usage des caractères. Nous savons que Gengis-Kan conquit une partie de l'Asie au commencement du treizième siècle, mais ce n'est ni par lui ni par les Tartares que nous le savons. Leur histoire écrite par les Chinois et traduite par le père Gaubil dit que ces Tartares n'avaient point alors l'art d'écrire.

Cet art ne dut pas être moins inconnu au Scythe Ogus-Kan, nommé Madiès par les Persans et par les Grecs, qui conquit une partie de l'Europe et de l'Asie si long-temps avant le règne de Cyrus. Il est presque sûr qu'alors sur cent nations il y en avait à peine deux ou trois qui employassent des caractères. Il se peut que dans un ancien monde détruit les hommes aient connu l'écriture et les autres arts; mais dans le nôtre ils sont tous très récents.

Il reste des monuments d'une autre espèce, qui servent à constater seulement l'antiquité reculée de certains peuples, et qui précèdent toutes les époques connues, et tous les livres; ce sont les prodiges d'architecture, comme les pyramides et les palais d'Égypte qui ont résisté au temps. Hérodote, qui vivait il y a deux mille deux cents ans, et qui les avait vus, n'avait pu apprendre des prêtres égyptiens dans quel temps on les avait élevés.

Il est difficile de donner à la plus ancienne des pyramides moins de quatre mille ans d'antiquité; mais il faut considérer que ces efforts de l'ostentation des rois n'ont pu être commencés que longtemps après l'établissement des villes. Mais, pour bâtir des villes dans un pays inondé tous les ans, remarquons toujours qu'il avait fallu d'abord relever le terrain des villes sur des pilotis dans ce terrain de vase, et les rendre inaccessibles à l'inondation; il avait fallu, avant de prendre ce parti nécessaire, et avant d'être en état de tenter ces grands travaux, que les peuples se fussent pratiqué des retraites, pendant la crue du Nil, au milieu des rochers qui forment deux chaînes à droite et à gauche de ce fleuve. Il avait fallu que ces peuples rassemblés eussent les instruments du labourage, ceux de l'architecture, une connaissance de l'arpentage, avec des lois et une police.

Tout cela demande nécessairement un espace de temps prodigieux. Nous voyons, par les longs détails qui regardent tous les jours nos entreprises les plus nécessaires et les plus petites, combien il est difficile de faire de grandes choses, et qu'il faut non seulement une opiniâtreté infatigable, mais plusieurs générations animées de cette opiniâtreté.

Cependant, que ce soit Menès, Thaut ou Chéops, ou Ramessès, qui aient élevé une ou deux de ces prodigieuses masses, nous n'en serons pas plus instruits de l'histoire de l'ancienne Égypte : la langue de ce peuple est perdue. Nous ne savons donc autre chose, sinon qu'avant les plus anciens historiens il y avait de quoi faire une histoire ancienne*.

SECTION II.

Comme nous avons déja vingt mille ouvrages, la plupart en plusieurs volumes, sur la seule histoire de France, et qu'un homme studieux qui vivrait cent ans n'aurait pas le temps de les lire, je crois qu'il est bon de savoir se borner. Nous sommes obligés de joindre à la connaissance de

* Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, on retrouvait ici les chap. V, VI, VII, VIII, IX, X, et XI du *Pyrrhonisme de l'histoire*, et une partie de l'article XIV des *Fragments sur l'histoire*. Il a fallu, de la part des éditeurs de l'édition de Kehl, une bien grande attention pour éviter ces doubles emplois sans faire d'omission.

notre pays celle de l'histoire de nos voisins. Il nous est encore moins permis d'ignorer les grandes actions des Grecs et des Romains, et leurs lois qui sont encore en grande partie les nôtres. Mais, si à cette étude nous voulions ajouter celle d'une antiquité plus reculée, nous ressemblerions alors à un homme qui quitterait Tacite et Tite-Live pour étudier sérieusement les *Mille et une nuits*. Toutes les origines des peuples sont visiblement des fables; la raison en est que les hommes ont dû vivre longtemps en corps de peuples, et apprendre à faire du pain et des habits (ce qui était difficile), avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité (ce qui était plus difficile encore). L'art d'écrire n'a pas certainement plus de six mille ans chez les Chinois; et, quoi qu'en aient dit les Chaldéens et les Égyptiens, il n'y a guère d'apparence qu'ils aient su plus tôt écrire et lire couramment.

L'histoire des temps antérieurs ne put donc être transmise que de mémoire; et on sait assez combien le souvenir des choses passées s'altère de génération en génération. C'est l'imagination seule qui a écrit les premières histoires. Non seulement chaque peuple inventa son origine, mais il inventa aussi l'origine du monde entier.

Si l'on en croit Sanchoniathon, les choses commencèrent d'abord par un air épais que le vent

raréfia; le desir et l'amour en naquirent, et de l'union du desir et de l'amour furent formés les animaux. Les astres ne vinrent qu'ensuite, mais seulement pour orner le ciel, et pour réjouir la vue des animaux qui étaient sur la terre.

Le Knef des Égyptiens, leur Oshireth et leur Isheth, que nous nommons Osiris et Isis, ne sont guère moins ingénieux et moins ridicules. Les Grecs embellirent toutes ces fictions; Ovide les recueillit et les orna des charmes de la plus belle poésie. Ce qu'il dit d'un dieu qui débrouille le chaos, et de la formation de l'homme, est sublime:

« Sanctius his animal, mentisque capacius altæ
« Decrat adhuc, et quod dominari in cætera posset;
« Natus homo est... »

Met., I, 76-78.

« Pronaque cum spectent animalia cætera terram,
« Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
« Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus. »

Met., I, 84-86.

Il s'en faut bien qu'Hésiode et les autres qui écrivirent si long-temps auparavant se soient exprimés avec cette sublimité élégante. Mais, depuis ce beau moment où l'homme fut formé jusqu'au temps des olympiades, tout est plongé dans une obscurité profonde.

Hérodote arrive aux jeux olympiques, et fait

des contes aux Grecs assemblés, comme une vieille à des enfants. Il commence par dire que les Phéniciens naviguèrent de la Mer-Rouge dans la Méditerranée, ce qui suppose que ces Phéniciens avaient doublé notre cap de Bonne-Espérance, et fait le tour de l'Afrique.

Ensuite vient l'enlèvement d'Io, puis la fable de Gygès et de Candaule, puis de belles histoires de voleurs, et celle de la fille du roi d'Égypte Chéops, qui, ayant exigé une pierre de taille de chacun de ses amants, en eut assez pour bâtir une des plus belles pyramides.

Joignez à cela des oracles, des prodiges, des tours de prêtres, et vous avez l'histoire du genre humain.

Les premiers temps de l'histoire romaine semblent écrits par des Hérodotes; nos vainqueurs et nos législateurs ne savaient compter leurs années qu'en fichant des clous dans une muraille par la main de leur grand-pontife.

Le grand Romulus, roi d'un village, est fils du dieu Mars et d'une religieuse qui allait chercher de l'eau dans sa cruche. Il a un dieu pour père, une catin pour mère, et une louve pour nourrice. Un bouclier tombe du ciel exprès pour Numa. On trouve les beaux livres des sibylles. Un augure coupe un gros caillou avec un rasoir par la permission des dieux. Une vestale met à flot un gros

vaisseau engravé, en le tirant avec sa ceinture. Castor et Pollux viennent combattre pour les Romains, et la trace des pieds de leurs chevaux reste imprimée sur la pierre. Les Gaulois ultramontains viennent saccager Rome : les uns disent qu'ils furent chassés par des oies, les autres qu'ils remportèrent beaucoup d'or et d'argent; mais il est probable que dans ces temps-là en Italie il y avait beaucoup moins d'argent que d'oies. Nous avons imité les premiers historiens romains, au moins dans leur goût pour les fables. Nous avons notre oriflamme apportée par un ange, la sainte ampoule par un pigeon; et, quand nous joignons à cela le manteau de saint Martin, nous sommes bien forts.

Quelle serait l'histoire utile? celle qui nous apprendrait nos devoirs et nos droits, sans paraître prétendre à nous les enseigner.

On demande souvent si la fable du sacrifice d'Iphigénie est prise de l'histoire de Jephté; si le déluge de Deucalion est inventé en imitation de celui de Noé; si l'aventure de Philémon et de Baucis est d'après celle de Loth et de sa femme. Les Juifs avouent qu'ils ne communiquaient point avec les étrangers, que leurs livres ne furent connus des Grecs qu'après la traduction faite par ordre d'un Ptolémée; mais les Juifs furent longtemps auparavant courtiers et usuriers chez les

Grecs d'Alexandrie. Jamais les Grecs n'allèrent vendre de vieux habits à Jérusalem. Il paraît qu'aucun peuple n'imita les Juifs, et que ceux-ci prirent beaucoup de choses des Babyloniens, des Égyptiens, et des Grecs.

Toutes les antiquités judaïques sont sacrées pour nous, malgré notre haine et notre mépris pour ce peuple. Nous ne pouvons à la vérité les croire par la raison; mais nous nous soumettons aux Juifs par la foi. Il y a environ quatre-vingts systèmes sur leur chronologie, et beaucoup plus de manières d'expliquer les événements de leur histoire: nous ne savons pas quelle est la véritable; mais nous lui réservons notre foi pour le temps où elle sera découverte.

Nous avons tant de choses à croire de ce savant et magnanime peuple, que toute notre croyance en est épuisée, et qu'il ne nous en reste plus pour les prodiges dont l'histoire des autres nations est pleine. Rollin a beau nous répéter les oracles d'Apollon et les merveilles de Sémiramis; il a beau transcrire tout ce qu'on a dit de la justice de ces anciens Scythes qui pillèrent si souvent l'Asie, et qui mangeaient des hommes dans l'occasion; il trouve un peu d'incrédulité chez les honnêtes gens.

Ce que j'admire le plus dans nos compilateurs modernes, c'est la sagesse et la bonne foi avec

laquelle ils nous prouvent que tout ce qui arriva autrefois dans les plus grands empires du monde n'arriva que pour instruire les habitants de la Palestine. Si les rois de Babylone, dans leurs conquêtes, tombent en passant sur le peuple hébreu, c'est uniquement pour corriger ce peuple de ses péchés. Si le roi qu'on a nommé Cyrus se rend maître de Babylone, c'est pour donner à quelques Juifs la permission d'aller chez eux. Si Alexandre est vainqueur de Darius, c'est pour établir des fripiers juifs dans Alexandrie. Quand les Romains joignent la Syrie à leur vaste domination, et englobent le petit pays de la Judée dans leur empire, c'est encore pour instruire les Juifs; les Arabes et les Turcs ne sont venus que pour corriger ce peuple aimable. Il faut avouer qu'il a eu une excellente éducation; jamais on n'eut tant de précepteurs : et voilà comme l'histoire est utile.

Mais ce que nous avons de plus instructif, c'est la justice exacte que les clercs ont rendue à tous les princes dont ils n'étaient pas contents. Voyez avec quelle candeur impartiale saint Grégoire de Nazianze juge l'empereur Julien le philosophe; il déclare que ce prince, qui ne croyait point au diable, avait un commerce secret avec le diable, et qu'un jour que les démons lui apparurent tout enflammés sous des figures trop hideuses, il les chassa en fesant par inadvertance des signes de croix.

Il l'appelle un *furieux*, un *misérable;* il assure que Julien immolait de jeunes garçons et de jeunes filles toutes les nuits dans des caves. C'est ainsi qu'il parle du plus clément des hommes, qui ne s'était jamais vengé des invectives que ce même Grégoire proféra contre lui pendant son règne.

Une méthode heureuse de justifier les calomnies dont on accable un innocent, c'est de faire l'apologie d'un coupable. Par-là tout est compensé; et c'est la manière qu'emploie le même saint de Nazianze. L'empereur Constance, oncle et prédécesseur de Julien, à son avénement à l'empire avait massacré Julius, frère de sa mère, et ses deux fils, tous trois déclarés augustes; c'était une méthode qu'il tenait de son père le grand Constantin; il fit ensuite assassiner Gallus, frère de Julien. Cette cruauté qu'il exerça contre sa famille, il la signala contre l'empire: mais il était dévot; et même dans la bataille décisive qu'il donna contre Magnence, il pria Dieu dans une église pendant tout le temps que les armées furent aux mains. Voilà l'homme dont Grégoire fait le panégyrique. Si les saints nous font connaître ainsi la vérité, que ne doit-on point attendre des profanes, surtout quand ils sont ignorants, superstitieux et passionnés?

On fait quelquefois aujourd'hui un usage un peu bizarre de l'étude de l'histoire. On déterre des

contre une armée de janissaires et de Tartares, j'aurais suspendu mon jugement : mais ayant parlé à plusieurs témoins oculaires, et n'ayant jamais entendu révoquer cette action en doute, il a bien fallu la croire; parcequ'après tout, si elle n'est ni sage ni ordinaire, elle n'est contraire ni aux lois de la nature ni au caractère du héros.

Ce qui répugne au cours ordinaire de la nature ne doit point être cru, à moins qu'il ne soit attesté par des hommes animés visiblement de l'esprit divin, et qu'il soit impossible de douter de leur inspiration. Voilà pourquoi, à l'article *Certitude* du *Dictionnaire encyclopédique*, c'est un grand paradoxe de dire qu'on devrait croire aussi bien tout Paris qui affirmerait avoir vu ressusciter un mort, qu'on croit tout Paris quand il dit qu'on a gagné la bataille de Fontenoi. Il paraît évident que le témoignage de tout Paris sur une chose improbable, ne saurait être égal au témoignage de tout Paris sur une chose probable. Ce sont là les premières notions de la saine logique. Un tel dictionnaire ne devait être consacré qu'à la vérité [1].

INCERTITUDE DE L'HISTOIRE.

On distingue les temps en fabuleux et histo-

[1] Voyez les articles CERTAIN, CERTITUDE.

riques. Mais les historiques auraient dû être distingués eux-mêmes en vérités et en fables. Je ne parle pas ici de fables reconnues aujourd'hui pour telles; il n'est pas question, par exemple, des prodiges dont Tite-Live a embelli ou gâté son histoire. Mais, dans les faits les plus reçus, que de raisons de douter!

Qu'on fasse attention que la république romaine a été cinq cents ans sans historiens; que Tite-Live lui-même[1] déplore la perte des autres monuments qui périrent presque tous dans l'incendie de Rome, *pleraque interiere;* qu'on songe que dans les trois cents premières années, l'art d'écrire était très rare, *raræ per eadem tempora litteræ;* il sera permis alors de douter de tous les événements qui ne sont pas dans l'ordre ordinaire des choses humaines.

Sera-t-il bien probable que Romulus, le petit-fils du roi des Sabins, aura été forcé d'enlever des Sabines pour avoir des femmes? L'histoire de Lucrèce sera-t-elle bien vraisemblable? Croira-t-on aisément, sur la foi de Tite-Live, que le roi Porsenna s'enfuit plein d'admiration pour les Romains, parcequ'un fanatique avait voulu l'assassiner? Ne sera-t-on pas porté, au contraire, à croire Polybe qui était antérieur à Tite-Live de deux cents années? Polybe dit que Porsenna sub-

[1] Liv. VI, chap. I. (*Nouv. édit.*)

jugua les Romains; cela est bien plus probable que l'aventure de Scévola, qui se brûla entièrement la main parcequ'elle s'était méprise. J'aurais défié Poltrot d'en faire autant.

L'aventure de Régulus, enfermé par les Carthaginois dans un tonneau garni de pointes de fer, mérite-t-elle qu'on la croie? Polybe contemporain n'en aurait-il pas parlé si elle avait été vraie? Il n'en dit pas un mot: n'est-ce pas une grande présomption que ce conte ne fut inventé que long-temps après pour rendre les Carthaginois odieux?

Ouvrez le *Dictionnaire de Moréri*, à l'article *Régulus;* il vous assure que le supplice de ce Romain est rapporté dans Tite-Live: cependant la décade où Tite-Live aurait pu en parler est perdue; on n'a que le supplément de Freinshemius; et il se trouve que ce dictionnaire n'a cité qu'un Allemand du dix-septième siècle, croyant citer un Romain du temps d'Auguste. On ferait des volumes immenses de tous les faits célèbres et reçus dont il faut douter. Mais les bornes de cet article ne permettent pas de s'étendre.

LES TEMPLES, LES FÊTES, LES CÉRÉMONIES ANNUELLES, LES MÉDAILLES MÊME, SONT-ELLES DES PREUVES HISTORIQUES?

On est naturellement porté à croire qu'un monument érigé par une nation pour célébrer un

événement en atteste la certitude : cependant, si ces monuments n'ont pas été élevés par des contemporains, s'ils célèbrent quelques faits peu vraisemblables, prouvent-ils autre chose sinon qu'on a voulu consacrer une opinion populaire?

La colonne rostrale, érigée dans Rome par les contemporains de Duillius, est sans doute une preuve de la victoire navale de Duillius : mais la statue de l'augure Nævius, qui coupait un caillou avec un rasoir, prouvait-elle que Nævius avait opéré ce prodige? Les statues de Cérès et de Triptolème, dans Athènes, étaient-elles des témoignages incontestables que Cérès était descendue de je ne sais quelle planète pour venir enseigner l'agriculture aux Athéniens ?Le fameux Laocoon, qui subsiste aujourd'hui si entier, atteste-t-il bien la vérité de l'histoire du cheval de Troie?

Les cérémonies, les fêtes annuelles établies par toute une nation, ne constatent pas mieux l'origine à laquelle on les attribue. La fête d'Arion, porté sur un dauphin, se célébrait chez les Romains comme chez les Grecs. Celle de Faune rappelait son aventure avec Hercule et Omphale, quand ce dieu, amoureux d'Omphale, prit le lit d'Hercule pour celui de sa maîtresse.

La fameuse fête des lupercales était établie en l'honneur de la louve qui allaita Romulus et Rémus.

Sur quoi était fondée la fête d'Orion, célébrée le cinq des ides de mai? Le voici. Hyrée reçut chez lui Jupiter, Neptune et Mercure; et, quand ses hôtes prirent congé, ce bon homme qui n'avait point de femme, et qui voulait avoir un enfant, témoigna sa douleur aux trois dieux. On n'ose exprimer ce qu'ils firent sur la peau du bœuf qu'Hyrée leur avait servi à manger; ils couvrirent ensuite cette peau d'un peu de terre: de là naquit Orion au bout de neuf mois.

Presque toutes les fêtes romaines, syriennes, grecques, égyptiennes, étaient fondées sur de pareils contes, ainsi que les temples et les statues des anciens héros. C'étaient des monuments que la crédulité consacrait à l'erreur.

Un de nos plus anciens monuments est la statue de saint Denis portant sa tête dans ses bras.

Une médaille, même contemporaine, n'est pas quelquefois une preuve. Combien la flatterie n'a-t-elle pas frappé de médailles sur des batailles très indécises, qualifiées de victoires, et sur des entreprises manquées, qui n'ont été achevées que dans la légende? N'a-t-on pas en dernier lieu, pendant la guerre de 1740 des Anglais contre le roi d'Espagne, frappé une médaille qui attestait la prise de Carthagène par l'amiral Vernon, tandis que cet amiral levait le siège?

Les médailles ne sont des témoignages irrépro-

Digitized by Google

chables que lorsque l'événement est attesté par des auteurs contemporains; alors ces preuves, se soutenant l'une par l'autre, constatent la vérité *.

DOIT-ON DANS L'HISTOIRE INSÉRER DES HARANGUES, ET FAIRE DES PORTRAITS?

Si dans une occasion importante un général d'armée, un homme d'état a parlé d'une manière singulière et forte qui caractérise son génie et celui de son siècle, il faut sans doute rapporter son discours mot pour mot: de telles harangues sont peut-être la partie de l'histoire la plus utile. Mais pourquoi faire dire à un homme ce qu'il n'a pas dit? il vaudrait presque autant lui attribuer ce qu'il n'a pas fait. C'est une fiction imitée d'Homère; mais ce qui est fiction dans un poëme devient à la rigueur mensonge dans un historien. Plusieurs anciens ont eu cette méthode; cela ne prouve autre chose sinon que plusieurs anciens ont voulu faire parade de leur éloquence aux dépens de la vérité.

DES PORTRAITS.

Les portraits montrent encore bien souvent plus d'envie de briller que d'instruire. Des contemporains sont en droit de faire le portrait des

* Ici, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, on trouvait les chap. XII, XIII, XV, et XVII du *Pyrrhonisme de l'histoire*.

hommes d'état avec lesquels ils ont négocié, des généraux sous qui ils ont fait la guerre. Mais qu'il est à craindre que le pinceau ne soit guidé par la passion! Il paraît que les portraits qu'on trouve dans Clarendon sont faits avec plus d'impartialité, de gravité et de sagesse, que ceux qu'on lit avec plaisir dans le cardinal de Retz.

Mais vouloir peindre les anciens, s'efforcer de développer leurs ames, regarder les évènements comme des caractères avec lesquels on peut lire sûrement dans le fond des cœurs; c'est une entreprise bien délicate, c'est dans plusieurs une puérilité.

DE LA MAXIME DE CICÉRON CONCERNANT L'HISTOIRE: QUE L'HISTORIEN N'OSE DIRE UNE FAUSSETÉ, NI CACHER UNE VÉRITÉ [1].

La première partie de ce précepte est incontestable; il faut examiner l'autre. Si une vérité peut être de quelque utilité à l'état, votre silence est condamnable. Mais je suppose que vous écrivicz l'histoire d'un prince qui vous aura confié un secret, devez-vous le révéler? devez-vous dire à la postérité ce que vous seriez coupable de dire en secret à un seul homme? Le devoir d'un historien l'emportera-t-il sur un devoir plus grand?

[1] *Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat.* Cicéron, *de Orat.*, II, 15. (*Nouv. édit.*)

Je suppose encore que vous ayez été témoin d'une faiblesse qui n'a point influé sur les affaires publiques, devez-vous révéler cette faiblesse? En ce cas l'histoire serait une satire.

Il faut avouer que la plupart des écrivains d'anecdotes sont plus indiscrets qu'utiles. Mais que dire de ces compilateurs insolents qui, se fesant un mérite de médire, impriment et vendent des scandales comme la Voisin vendait des poisons?

L'HISTOIRE SATIRIQUE.

Si Plutarque a repris Hérodote de n'avoir pas assez relevé la gloire de quelques villes grecques, et d'avoir omis plusieurs faits connus dignes de mémoire; combien sont plus répréhensibles aujourd'hui ceux qui, sans avoir aucun des mérites d'Hérodote, imputent aux princes, aux nations, des actions odieuses, sans la plus légère apparence de preuve? La guerre de 1741 a été écrite en Angleterre. On trouve dans cette histoire qu'à la bataille de Fontenoi « les Français tirèrent sur « les Anglais avec des balles empoisonnées et des « morceaux de verre venimeux, et que le duc de « Cumberland envoya au roi de France une boîte « pleine de ces prétendus poisons trouvés dans les « corps des Anglais blessés. » Le même auteur ajoute que les Français ayant perdu quarante mille hommes à cette bataille, le parlement de

Paris rendit un arrêt par lequel il était défendu d'en parler sous des peines corporelles.

Les mémoires frauduleux imprimés depuis peu sous le nom de madame de Maintenon, sont remplis de pareilles absurdités. On y trouve qu'au siége de Lille les alliés jetaient des billets dans la ville, conçus en ces termes : « Français, consolez-« vous, la Maintenon ne sera pas votre reine. »

Presque chaque page est souillée d'impostures et de termes offensants contre la famille royale et contre les familles principales du royaume, sans alléguer la plus légère vraisemblance qui puisse donner la moindre couleur à ces mensonges. Ce n'est point écrire l'histoire, c'est écrire au hasard des calomnies qui méritent le carcan.

On a imprimé en Hollande, sous le nom d'*Histoire*, une foule de libelles, dont le style est aussi grossier que les injures, et les faits aussi faux qu'ils sont mal écrits. C'est, dit-on, un mauvais fruit de l'excellent arbre de la liberté. Mais si les malheureux auteurs de ces inepties ont eu la liberté de tromper les lecteurs, il faut user ici de la liberté de les détromper.

L'appât d'un vil gain, joint à l'insolence des mœurs abjectes, furent les seuls motifs qui engagèrent ce réfugié languedocien protestant, nommé Langlévieux, dit La Beaumelle, à tenter la plus infame manœuvre qui ait jamais déshonoré

la littérature. Il vend pour dix-sept louis d'or au libraire Esslinger de Francfort, en 1753, l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, qui ne lui appartient point; et, soit pour s'en faire croire le propriétaire, soit pour gagner son argent, il la charge de notes abominables contre Louis XIV, contre son fils, contre le duc de Bourgogne, son petit-fils, qu'il traite sans façon de perfide et de traître envers son grand-père et la France. Il vomit contre le duc d'Orléans régent les calomnies les plus horribles et les plus absurdes; personne n'est épargné, et cependant il n'a jamais connu personne. Il débite sur les maréchaux de Villars, de Villeroi, sur les ministres, sur les femmes, des historiettes ramassées dans des cabarets; et il parle des plus grands princes comme de ses justiciables. Il s'exprime en juge des rois: « Donnez-moi, « dit-il, un Stuart, et je le fais roi d'Angleterre. »

Cet excès de ridicule dans un inconnu n'a pas été relevé: il eût été sévèrement puni dans un homme dont les paroles auraient eu quelque poids. Mais il faut remarquer que souvent ces ouvrages de ténèbres ont du cours dans l'Europe; ils se vendent aux foires de Francfort et de Leipsick; tout le Nord en est inondé. Les étrangers qui ne sont pas instruits croient puiser dans ces libelles les connaissances de l'histoire moderne. Les auteurs allemands ne sont pas tou-

jours en garde contre ces mémoires, ils s'en servent comme de matériaux; c'est ce qui est arrivé aux Mémoires de Pontis, de Montbrun, de Rochefort, de Vordac; à tous ces prétendus testaments politiques des ministres d'état, composés par des faussaires; à la *Dîme royale* de Bois-Guillebert, impudemment donnée sous le nom du maréchal de Vauban; et à tant de compilations d'ana et d'anecdotes.

L'histoire est quelquefois encore plus maltraitée en Angleterre. Comme il y a toujours deux partis assez violents qui s'acharnent l'un contre l'autre jusqu'à ce que le danger commun les réunisse, les écrivains d'une faction condamnent tout ce que les autres approuvent. Le même homme est représenté comme un Caton et comme un Catilina. Comment démêler le vrai entre l'adulation et la satire? Il n'y a peut-être qu'une règle sûre, c'est de croire le bien qu'un historien de parti ose dire des héros de la faction contraire, et le mal qu'il ose dire des chefs de la sienne, dont il n'aura pas à se plaindre.

A l'égard des mémoires réellement écrits par les personnages intéressés, comme ceux de Clarendon, de Ludlow, de Burnet, en Angleterre; de La Rochefoucauld, de Retz, en France; s'ils s'accordent, ils sont vrais; s'ils se contrarient, doutez.

Digitized by Google

Pour les ana et les anecdotes, il y en a un sur cent qui peut contenir quelque ombre de vérité.

SECTION IV.

De la méthode, de la manière d'écrire l'histoire, et du style.

On en a tant dit sur cette matière, qu'il faut ici en dire très peu. On sait assez que la méthode et le style de Tite-Live, sa gravité, son éloquence sage, conviennent à la majesté de la république romaine; que Tacite est plus fait pour peindre des tyrans, Polybe pour donner des leçons de la guerre, Denys d'Halicarnasse pour développer les antiquités.

Mais en se modelant en général sur ces grands maîtres, on a aujourd'hui un fardeau plus pesant que le leur à soutenir. On exige des historiens modernes plus de détails, des faits plus constatés, des dates précises, des autorités, plus d'attention aux usages, aux lois, aux mœurs, au commerce, à la finance, à l'agriculture, à la population: il en est de l'histoire comme des mathématiques et de la physique; la carrière s'est prodigieusement accrue. Autant il est aisé de faire un recueil de gazettes, autant il est difficile aujourd'hui d'écrire l'histoire.

Daniel se crut un historien parcequ'il transcrivait des dates et des récits de batailles où l'on n'en-

tend rien. Il devait m'apprendre les droits de la nation, les droits des principaux corps de cette nation, ses lois, ses usages, ses mœurs, et comment ils ont changé. Cette nation est en droit de lui dire: Je vous demande mon histoire encore plus que celle de Louis-le-Gros et de Louis-Hutin. Vous me dites, d'après une vieille chronique écrite au hasard, que Louis VIII étant attaqué d'une maladie mortelle, exténué, languissant, n'en pouvant plus, les médecins ordonnèrent à ce corps cadavéreux de coucher avec une jolie fille pour se refaire, et que le saint roi rejeta bien loin cette vilenie. Ah! Daniel, vous ne savez donc pas le proverbe italien, *donna ignuda manda l'uomo sotto la terra.* Vous deviez avoir un peu plus de teinture de l'histoire politique et de l'histoire naturelle.

On exige que l'histoire d'un pays étranger ne soit point jetée dans le même moule que celle de votre patrie.

Si vous faites l'histoire de France, vous n'êtes pas obligé de décrire le cours de la Seine et de la Loire; mais si vous donnez au public les conquêtes des Portugais en Asie, on exige une topographie des pays découverts. On veut que vous meniez votre lecteur par la main le long de l'Afrique et des côtes de la Perse et de l'Inde; on attend de vous des instructions sur les mœurs, les lois, les

Digitized by Google

usages de ces nations nouvelles pour l'Europe.

Nous avons vingt histoires de l'établissement des Portugais dans les Indes; mais aucune ne nous a fait connaître les divers gouvernements de ce pays, ses religions, ses antiquités, les brames, les disciples de saint Jean, les Guébres, les Banians. On nous a conservé, il est vrai, les lettres de Xavier et de ses successeurs. On nous a donné des histoires de l'Inde, faites à Paris d'après ces missionnaires qui ne savaient pas la langue des brames. On nous répète dans cent écrits que les Indiens adorent le diable. Des aumôniers d'une compagnie de marchands partent dans ce préjugé; et dès qu'ils voient sur les côtes de Coromandel des figures symboliques, ils ne manquent pas d'écrire que ce sont des portraits du diable, qu'ils sont dans son empire, qu'ils vont le combattre. Ils ne songent pas que c'est nous qui adorons le diable Mammon, et qui lui allons porter nos vœux à six mille lieues de notre patrie pour en obtenir de l'argent.

Pour ceux qui se mettent dans Paris aux gages d'un libraire de la rue Saint-Jacques, et à qui l'on commande une histoire du Japon, du Canada, des îles Canaries, sur des mémoires de quelques capucins, je n'ai rien à leur dire.

C'est assez qu'on sache que la méthode convenable à l'histoire de son pays n'est point propre à

décrire les découvertes du Nouveau-Monde; qu'il ne faut pas écrire sur une petite ville comme sur un grand empire; qu'on ne doit point faire l'histoire privée d'un prince comme celle de France ou d'Angleterre.

Si vous n'avez autre chose à nous dire, sinon qu'un barbare a succédé à un autre barbare sur les bords de l'Oxus et de l'Iaxarte, en quoi êtes-vous utile au public?

Ces règles sont assez connues; mais l'art de bien écrire l'histoire sera toujours très rare. On sait assez qu'il faut un style grave, pur, varié, agréable. Il en est des lois pour écrire l'histoire comme de celles de tous les arts de l'esprit; beaucoup de préceptes, et peu de grands artistes*.

SECTION V.

Histoire des rois juifs et des Paralipomènes.

Tous les peuples ont écrit leur histoire dès qu'ils ont pu écrire. Les Juifs ont aussi écrit la leur. Avant qu'ils eussent des rois, ils vivaient sous une théocratie; ils étaient censés gouvernés par Dieu même.

Quand les Juifs voulurent avoir un roi comme les autres peuples leurs voisins, le prophète Samuel, très intéressé à n'avoir point de roi, leur

* Ici, dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, on avait mis le chap. III du *Pyrrhonisme de l'histoire*.

déclara de la part de Dieu que c'était Dieu lui-même qu'ils rejetaient; ainsi la théocratie finit chez les Juifs lorsque la monarchie commença.

On pourrait donc dire, sans blasphémer, que l'histoire des rois juifs a été écrite comme celle des autres peuples, et que Dieu n'a pas pris la peine de dicter lui-même l'histoire d'un peuple qu'il ne gouvernait plus.

On n'avance cette opinion qu'avec la plus extrême défiance. Ce qui pourrait la confirmer c'est que les *Paralipomènes* contredisent très souvent le livre des *Rois* dans la chronologie et dans les faits, comme nos historiens profanes se contredisent quelquefois. De plus, si Dieu a toujours écrit l'histoire des Juifs, il faut donc croire qu'il l'écrit encore; car les Juifs sont toujours son peuple chéri. Ils doivent se convertir un jour, et il paraît qu'alors ils seront aussi en droit de regarder l'histoire de leur dispersion comme sacrée, qu'ils sont en droit de dire que Dieu écrivit l'histoire de leurs rois.

On peut encore faire une réflexion; c'est que Dieu, ayant été leur seul roi très long-temps, et ensuite ayant été leur historien, nous devons avoir pour tous les Juifs le respect le plus profond. Il n'y a point de fripier juif qui ne soit infiniment au-dessus de César et d'Alexandre. Comment ne se pas prosterner devant un fripier qui

vous prouve que son histoire a été écrite par la divinité même, tandis que les histoires grecques et romaines ne nous ont été transmises que par des profanes?

Si le style de l'histoire des *Rois* et des *Paralipomènes* est divin, il se peut encore que les actions racontées dans ces histoires ne soient pas divines. David assassine Urie. Isboseth et Miphiboseth sont assassinés. Absalon assassine Ammon; Joab assassine Absalon; Salomon assassine Adonias son frère; Baasa assassine Nadab; Zambri assassine Éla; Amri assassine Zambri; Achab assassine Naboth; Jéhu assassine Achab et Joram; les habitants de Jérusalem assassinent Amasias fils de Joas; Sellum fils de Jabès assassine Zacharias fils de Jéroboam; Manahem assassine Sellum fils de Jabès; Phacée fils de Roméli assassine Phaccia fils de Manahem; Osée fils d'Éla assassine Phacée fils de Roméli. On passe sous silence beaucoup d'autres menus assassinats. Il faut avouer que si le Saint-Esprit a écrit cette histoire, il n'a pas choisi un sujet fort édifiant.

SECTION VI.

Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire.

Il n'est que trop ordinaire aux historiens de louer de très méchants hommes qui ont rendu

service à la secte dominante ou à la patrie. Ces éloges sont peut-être d'un citoyen zélé, mais ce zèle outrage le genre humain. Romulus assassine son frère, et on en fait un dieu. Constantin égorge son fils, étouffe sa femme, assassine presque toute sa famille; on l'a loué dans des conciles; mais l'histoire doit détester ses barbaries. Il est heureux pour nous sans doute que Clovis ait été catholique; il est heureux pour l'Église anglicane que Henri VIII ait aboli les moines; mais il faut avouer que Clovis et Henri VIII étaient des monstres de cruauté.

Lorsque le jésuite Berruyer, qui, quoique jésuite, était un sot, s'avisa de paraphraser l'*Ancien* et le *Nouveau Testament* en style de ruelle, sans autre intention que de les faire lire, il jeta des fleurs de rhétorique sur le couteau à deux tranchants que le juif Aod enfonça avec le manche dans le ventre du roi Églon, sur le sabre dont Judith coupa la tête d'Holoferne après s'être prostituée à lui, et sur plusieurs autres actions de ce genre. Le parlement, en respectant la Bible qui rapporte ces histoires, condamna le jésuite qui les louait, et fit brûler l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, j'entends celui du jésuite.

Mais, comme les jugements des hommes sont toujours différents dans les cas pareils, la même chose arriva à Bayle dans un cas tout contraire;

il fut condamné pour n'avoir pas loué toutes les actions de David, roi de la province de Judée. Un nommé Jurieu, prédicant réfugié en Hollande, avec d'autres prédicants réfugiés, voulurent l'obliger à se rétracter. Mais comment se rétracter sur des faits consignés dans l'Écriture? Bayle n'avait-il pas quelque raison de penser que tous les faits rapportés dans les livres juifs ne sont pas des actions saintes; que David a fait comme un autre des actions très criminelles, et que s'il est appelé l'homme selon le cœur de Dieu, c'est en vertu de sa pénitence, et non pas à cause de ses forfaits?

Écartons les noms, et ne songeons qu'aux choses. Supposons que pendant le règne de Henri IV, un curé ligueur a répandu secrètement une bouteille d'huile sur la tête d'un berger de Bric, que ce berger vient à la cour, que le curé le présente à Henri IV comme un bon joueur de violon qui pourra dissiper sa mélancolie, que le roi le fait son écuyer et lui donne une de ses filles en mariage; qu'ensuite le roi s'étant brouillé avec le berger, celui-ci se réfugie chez un prince d'Allemagne ennemi de son beau-père, qu'il arme six cents brigands perdus de dettes et de débauches, qu'il court la campagne avec cette canaille, qu'il égorge amis et ennemis, qu'il extermine jusqu'aux femmes et aux enfants à la mamelle, afin qu'il n'y

ait personne qui puisse porter la nouvelle de cette boucherie : je suppose encore que ce même berger de Brie devient roi de France après la mort de Henri IV, et qu'il fait assassiner son petit-fils après l'avoir fait manger à sa table, et livre à la mort sept autres petits-enfants de son roi ; quel est l'homme qui n'avouera pas que ce berger de Brie est un peu dur?

Les commentateurs conviennent que l'adultère de David et l'assassinat d'Urie sont des fautes que Dieu a pardonnées. On peut donc convenir que les massacres ci-dessus sont des fautes que Dieu a pardonnées aussi.

Cependant on ne fit aucun quartier à Bayle. Mais en dernier lieu quelques prédicateurs de Londres ayant comparé George II à David, un des serviteurs de ce monarque a fait publiquement imprimer un petit livre dans lequel il se plaint de la comparaison*. Il examine toute la conduite de David, il va infiniment plus loin que Bayle, il traite David avec plus de sévérité que Tacite ne traite Domitien. Ce livre n'a pas excité en Angleterre le moindre murmure ; tous les lecteurs ont senti que les mauvaises actions sont toujours mauvaises, que Dieu peut les pardonner quand la pénitence est proportionnée au crime, mais qu'aucun homme ne doit les approuver.

* M. Hut, en 1761. Voyez l'article David.

Il y a donc plus de raison en Angleterre qu'il n'y en avait en Hollande du temps de Bayle. On sent aujourd'hui qu'il ne faut pas donner pour modèle de sainteté ce qui est digne du dernier supplice ; et on sait que si on ne doit pas consacrer le crime on ne doit pas croire l'absurdité.

HISTORIOGRAPHE.

Titre fort différent de celui d'historien. On appelle communément en France historiographe, l'homme de lettres pensionné, et, comme on disait autrefois, appointé pour écrire l'histoire. Alain Chartier fut historiographe de Charles VII. Il dit qu'il interrogea les domestiques de ce prince, et leur fit prêter serment, selon le devoir de sa charge, pour savoir d'eux si Charles avait eu en effet Agnès Sorel pour maîtresse. Il conclut qu'il ne se passa jamais rien de libre entre ces amants, et que tout se réduisit à quelques caresses honnêtes dont ces domestiques avaient été les témoins innocents. Cependant il est constant, non par les historiographes, mais par les historiens appuyés sur les titres de famille, que Charles VII eut d'Agnès Sorel trois filles, dont l'aînée, mariée à un Brezé, fut poignardée par son mari. Depuis ce temps il y eut souvent des historiographes de France en titre, et l'usage fut de leur donner des brevets de conseillers d'état avec les provisions de

leur charge. Ils étaient commensaux de la maison du roi. Matthieu eut ces privilèges sous Henri IV, et n'en écrivit pas mieux l'histoire.

A Venise, c'est toujours un noble du sénat qui a ce titre et cette fonction; et le célèbre Nani les a remplis avec une approbation générale. Il est bien difficile que l'historiographe d'un prince ne soit pas un menteur; celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités. A la Chine, les historiographes sont chargés de recueillir tous les événements et tous les titres originaux sous une dynastie. Ils jettent les feuilles numérotées dans une vaste salle, par un orifice semblable à la gueule du lion dans laquelle on jette à Venise les avis secrets qu'on veut donner; lorsque la dynastie est éteinte, on ouvre la salle, et on rédige les matériaux, dont on compose une histoire authentique. Le journal général de l'empire sert aussi à former le corps d'histoire; ce journal est supérieur à nos gazettes, en ce qu'il est fait sous les yeux des mandarins de chaque province, revu par un tribunal suprême, et que chaque pièce porte avec elle une authenticité qui fait foi dans les matières contentieuses.

Chaque souverain choisit son historiographe. Vittorio Siri le fut. Pellisson fut choisi d'abord par Louis XIV pour écrire les événements de son règne, et il s'acquitta de cet emploi avec éloquence

dans l'*Histoire de la Franche-Comté*. Racine, le plus élégant des poëtes, et Boileau le plus correct, furent ensuite substitués à Pellisson. Quelques curieux ont recueilli quelques mémoires du passage du Rhin écrits par Racine. On ne peut juger par ces mémoires si Louis XIV passa le Rhin ou non avec les troupes qui traversèrent ce fleuve à la nage. Cet exemple démontre assez combien il est rare qu'un historiographe ose dire la vérité. Aussi plusieurs qui ont eu ce titre se sont bien donné de garde d'écrire l'histoire; ils ont fait comme Amiot, qui disait qu'il était trop attaché à ses maîtres pour écrire leur vie. Le père Daniel eut la patente d'historiographe après avoir donné son histoire de France; il n'eut qu'une pension de 600 livres, regardée seulement comme un honoraire convenable à un religieux.

Il est très difficile d'assigner aux sciences et aux arts, aux travaux littéraires, leurs véritables bornes. Peut-être le propre d'un historiographe est de rassembler les matériaux, et on est historien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amasser, le second choisir et arranger. L'historiographe tient plus de l'annaliste simple, et l'historien semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence.

Ce n'est pas la peine de dire ici que l'un et l'autre doivent également dire la vérité; mais on

peut examiner cette grande loi de Cicéron: *Ne quid veri tacere non audeat*, qu'il faut oser ne taire aucune vérité. Cette règle est au nombre des lois qui ont besoin d'être commentées. Je suppose un prince qui confie à son historiographe un secret important auquel l'honneur de ce prince est attaché, ou que même le bien de l'état exige que ce secret ne soit jamais révélé; l'historiographe ou l'historien doit-il manquer de foi à son prince? doit-il trahir sa patrie pour obéir à Cicéron? La curiosité du public semble l'exiger; l'honneur, le devoir, le défendent. Peut-être en ce cas faut-il renoncer à écrire l'histoire.

Une vérité déshonore une famille, l'historiographe ou l'historien doit-il l'apprendre au public? non, sans doute; il n'est point chargé de révéler la honte des particuliers, et l'histoire n'est point une satire.

Mais si cette vérité scandaleuse tient aux événements publics, si elle entre dans les intérêts de l'état, si elle a produit des maux dont il importe de savoir la cause, c'est alors que la maxime de Cicéron doit être observée; car cette loi est comme toutes les autres lois qui doivent être ou exécutées, ou tempérées, ou négligées, selon les convenances.

Gardons-nous de ce respect humain, quand il s'agit des fautes publiques reconnues, des prévarications, des injustices que le malheur des temps

a arrachées à des corps respectables; on ne saurait trop les mettre au jour; ce sont des phares qui avertissent ces corps toujours subsistants de ne plus se briser aux mêmes écueils. Si un parlement d'Angleterre a condamné un homme de bien au supplice, si une assemblée de théologiens a demandé le sang d'un infortuné qui ne pensait pas comme eux, il est du devoir d'un historien d'inspirer de l'horreur à tous les siécles pour ces assassinats juridiques. On a dû toujours faire rougir les Athéniens de la mort de Socrate.

Heureusement même un peuple entier trouve toujours bon qu'on lui remette devant les yeux les crimes de ses pères; on aime à les condamner, on croit valoir mieux qu'eux. L'historiographe ou l'historien les encourage dans ces sentiments; et, en retraçant les guerres de la Fronde et celles de la religion, ils empêchent qu'il n'y en ait encore.

HOMME.

Pour connaître le physique de l'espèce humaine, il faut lire les ouvrages d'anatomie, les articles du *Dictionnaire encyclopédique* par M. Venel, ou plutôt faire un cours d'anatomie.

Pour connaître l'homme qu'on appelle *moral*, il faut sur-tout avoir vécu et réfléchi.

Tous les livres de morale ne sont-ils pas ren-

fermés dans ces paroles de Job* : « Homo natus de « muliere; brevi vivens tempore, repletur multis « miseriis, qui quasi flos egreditur et conteritur, « et fugit velut umbra. » « L'homme né de la femme vit peu; il est rempli de misères; il est comme une fleur qui s'épanouit, se flétrit, et qu'on écrase; il passe comme une ombre. »

Nous avons déja vu que la race humaine n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre**, en comptant ceux qui meurent sur le sein de leurs nourrices, et ceux qui traînent jusqu'à cent ans les restes d'une vie imbécile et misérable.

C'est un bel apologue que cette ancienne fable du premier homme, qui était destiné d'abord à vivre vingt ans tout au plus : ce qui se réduisait à cinq ans, en évaluant une vie avec une autre. L'homme était désespéré; il avait auprès de lui une chenille, un papillon, un paon, un cheval, un renard et un singe.

Prolonge ma vie, dit-il à Jupiter; je vaux mieux que tous ces animaux-là : il est juste que moi et mes enfants nous vivions très long-temps, pour commander à toutes les bêtes. Volontiers, dit Jupiter : mais je n'ai qu'un certain nombre de jours à partager entre tous les êtres à qui j'ai accordé la vie. Je ne puis te donner qu'en retranchant aux

* Chap. XIV, v, 1 et 2. — ** Voyez l'article AGE.

autres. Car ne t'imagine pas, parceque je suis Jupiter, que je sois infini et tout-puissant: j'ai ma nature et ma mesure. Çà, je veux bien t'accorder quelques années de plus, en les ôtant à ces six animaux dont tu es jaloux, à condition que tu auras successivement leurs manières d'être. L'homme sera d'abord chenille, en se traînant comme elle dans sa première enfance. Il aura jusqu'à quinze ans la légèreté d'un papillon; dans sa jeunesse la vanité d'un paon. Il faudra, dans l'âge viril, qu'il subisse autant de travaux que le cheval. Vers les cinquante ans, il aura les ruses du renard; et dans sa vieillesse, il sera laid et ridicule comme un singe. C'est assez là en général le destin de l'homme.

Remarquez encore que, malgré les bontés de Jupiter, cet animal, toute compensation faite, n'ayant que vingt-deux à vingt-trois ans à vivre tout au plus, en prenant le genre humain en général, il en faut ôter le tiers pour le temps du sommeil, pendant lequel on est mort; reste à quinze ou environ: de ces quinze retranchons au moins huit pour la première enfance, qui est, comme on l'a dit, le vestibule de la vie. Le produit net sera sept ans; de ces sept ans, la moitié, au moins, se consume dans les douleurs de toute espèce; pose trois ans et demi pour travailler, s'ennuyer et pour avoir un peu de satisfaction : et que de gens n'en

Digitized by Google

ont point du tout! Hé bien! pauvre animal, feras-tu encore le fier*?

Malheureusement, dans cette fable, Dieu oublia d'habiller cet animal comme il avait vêtu le singe, le renard, le cheval, le paon, et jusqu'à la la chenille. L'espèce humaine n'eut que sa peau rase, qui, continuellement exposée au soleil, à la pluie, à la grêle, devint gercée, tannée, truitée. Le mâle, dans notre continent, fut défiguré par des poils épars sur son corps, qui le rendirent hideux sans le couvrir. Son visage fut caché sous ses cheveux. Son menton devint un sol raboteux, qui porta une forêt de tiges menues, dont les racines étaient en haut, et les branches en bas. Ce fut dans cet état, et d'après cette image, que cet animal osa peindre Dieu, quand, dans la suite des temps, il apprit à peindre.

La femelle étant plus faible devint encore plus dégoûtante et plus affreuse dans sa vieillesse: l'objet de la terre le plus hideux est une décrépite. Enfin, sans les tailleurs et les couturières, l'espèce humaine n'aurait jamais osé se montrer devant les autres. Mais, avant d'avoir des habits, avant même de savoir parler, il dut s'écouler bien des siècles. Cela est prouvé; mais il faut le redire souvent.

Cet animal non civilisé, abandonné à lui-même,

* Voyez *Romans*, tome I, *l'Homme aux quarante écus.*

Digitized by Google

dut être le plus sale et le plus pauvre de tous les animaux.

Mon cher Adam, mon gourmand, mon bon père,
Que fesais-tu dans les jardins d'Éden?
Travaillais-tu pour ce sot genre humain?
Caressais-tu madame Ève ma mère?
Avouez-moi que vous aviez tous deux
Les ongles longs, un peu noirs et crasseux,
La chevelure assez mal ordonnée,
Le teint bruni, la peau rude et tannée.
Sans propreté, l'amour le plus heureux
N'est plus amour, c'est un besoin honteux.
Bientôt lassés de leur belle aventure,
Dessous un chêne ils soupent galamment
Avec de l'eau, du millet, et du gland;
Le repas fait, ils dorment sur la dure.
Voilà l'état de la pure nature.

Le Mondain.

Il est un peu extraordinaire qu'on ait harcelé, honni, levraudé un philosophe de nos jours très estimable, l'innocent, le bon Helvétius, pour avoir dit que si les hommes n'avaient pas des mains ils n'auraient pû bâtir des maisons et travailler en tapisserie de haute-lice. Apparemment que ceux qui ont condamné cette proposition ont un secret pour couper les pierres et les bois, et pour travailler à l'aiguille avec les pieds.

J'aimais l'auteur du livre *de l'Esprit*. Cet homme valait mieux que tous ses ennemis ensemble; mais je n'ai jamais approuvé ni les erreurs de son livre,

ni les vérités triviales qu'il débite avec emphase. J'ai pris son parti hautement, quand des hommes absurdes l'ont condamné pour ces vérités mêmes.

Je n'ai point de termes pour exprimer l'excès de mon mépris pour ceux qui, par exemple, ont voulu proscrire magistralement cette proposition : « Les Turcs peuvent être considérés comme « des déistes*. » Hé! cuistres, comment voulez-vous donc qu'on les regarde? comme des athées, parcequ'ils n'adorent qu'un seul Dieu?

Vous condamnez cette autre proposition-ci : « L'homme d'esprit sait que les hommes sont ce « qu'ils doivent être, que toute haine contre eux « est injuste, qu'un sot porte des sottises comme « un sauvageon porte des fruits amers**. »

Ah! sauvageons de l'école, vous persécutez un homme parcequ'il ne vous hait pas.

Laissons là l'école et poursuivons.

De la raison, des mains industrieuses, une tête capable de généraliser des idées, une langue assez souple pour les exprimer; ce sont là les grands bienfaits accordés par l'Être suprême à l'homme, à l'exclusion des autres animaux.

Le mâle en général vit un peu moins long-temps que la femelle.

* *De l'Esprit*, disc. II, ch. XXIV. Cette proposition figure en effet dans la censure que fit la faculté de théologie. — ** *Ibid.*, ch. X.

Il est toujours plus grand, proportion gardée. L'homme de la plus haute taille a d'ordinaire deux ou trois pouces par-dessus la plus grande femme.

Sa force est presque toujours supérieure; il est plus agile; et, ayant tous les organes plus forts, il est plus capable d'une attention suivie. Tous les arts ont été inventés par lui et non par la femme. On doit remarquer que ce n'est pas le feu de l'imagination, mais la méditation persévérante et la combinaison des idées qui ont fait inventer les arts, comme les mécaniques, la poudre à canon, l'imprimerie, l'horlogerie, etc.

L'espèce humaine est la seule qui sache qu'elle doit mourir, et elle ne le sait que par l'expérience. Un enfant élevé seul, et transporté dans une île déserte, ne s'en douterait pas plus qu'une plante et un chat.

Un homme à singularités [1] a imprimé que le corps humain est un fruit qui est vert jusqu'à la vieillesse, et que le moment de la mort est la maturité. Étrange maturité que la pourriture et la cendre! la tête de ce philosophe n'était pas mûre. Combien la rage de dire des choses nouvelles a-t-elle fait dire de choses extravagantes!

Les principales occupations de notre espèce sont le logement, la nourriture, et le vêtement; tout le reste est accessoire: et c'est ce pauvre ac-

[1] Maupertuis.

cessoire qui a produit tant de meurtres et de ravages.

DIFFÉRENTES RACES D'HOMMES.

Nous avons vu ailleurs combien ce globe porte de races d'hommes différentes*, et à quel point le premier nègre et le premier blanc qui se rencontrèrent durent être étonnés l'un de l'autre.

Il est même assez vraisemblable que plusieurs espèces d'hommes et d'animaux trop faibles ont péri. C'est ainsi qu'on ne retrouve plus de murex, dont l'espèce a été dévorée probablement par d'autres animaux, qui vinrent après plusieurs siècles sur les rivages habités par ce petit coquillage.

Saint Jérôme, dans son *Histoire des pères du désert*, parle d'un centaure qui eut une conversation avec saint Antoine l'ermite. Il rend compte ensuite d'un entretien beaucoup plus long que le même Antoine eut avec un satyre.

Saint Augustin, dans son trente-troisième sermon, intitulé *A ses frères dans le désert*, dit des choses aussi extraordinaires que Jérôme : « J'étais déja « évêque d'Hippone, quand j'allai en Éthiopie avec « quelques serviteurs du Christ pour y prêcher « l'Évangile. Nous vîmes dans ce pays beaucoup « d'hommes et de femmes sans tête, qui avaient « deux gros yeux sur la poitrine ; nous vîmes dans

* *Essai sur les mœurs*, introduction.

« des contrées encore plus méridionales, un peu-« ple qui n'avait qu'un œil au front, etc. »

Apparemment qu'Augustin et Jérôme parlaient alors par économie; ils augmentaient les œuvres de la création pour manifester davantage les œuvres de Dieu. Ils voulaient étonner les hommes par des fables, afin de les rendre plus soumis au joug de la foi [1].

Nous pouvons être de très bons chrétiens sans croire aux centaures, aux hommes sans tête, à ceux qui n'avaient qu'un œil, ou qu'une jambe, etc. Mais nous ne pouvons douter que la structure intérieure d'un nègre ne soit différente de celle d'un blanc, puisque le réseau muqueux ou graisseux est blanc chez les uns et noir chez les autres. Je vous l'ai déja dit [*]; mais vous êtes sourds.

Les Albinos et les Dariens, les premiers originaires de l'Afrique, et les seconds du milieu de l'Amérique, sont aussi différents de nous que les nègres. Il y a des races jaunes, rouges, grises. Nous avons déja vu [**] que tous les Américains sont sans barbe et sans aucun poil sur le corps, excepté les sourcils et les cheveux. Tous sont également hommes, mais comme un sapin, un chêne,

[1] Voyez l'article ÉCONOMIE.

[*] Voyez *Essai sur les mœurs*, introduction et chap. CXLI.

[**] Voyez le ch. XXXVI *des Singularités de la nature*, dans le second volume de *Physique*, et l'article BARBE, ci-dessus.

et un poirier sont également arbres; le poirier ne vient point du sapin, et le sapin ne vient point du chêne.

Mais d'où vient qu'au milieu de la Mer-Pacifique, dans une île nommée Taïti, les hommes sont barbus? C'est demander pourquoi nous le sommes, tandis que les Péruviens, les Mexicains, et les Canadiens ne le sont pas. C'est demander pourquoi les singes ont des queues, et pourquoi la nature nous a refusé cet ornement, qui du moins est parmi nous d'une rareté extrême.

Les inclinations, les caractères des hommes diffèrent autant que leurs climats et leurs gouvernements. Il n'a jamais été possible de composer un régiment de Lapons et de Samoïèdes, tandis que les Sibériens leurs voisins deviennent des soldats intrépides.

Vous ne parviendrez pas davantage à faire de bons grenadiers d'un pauvre Darien ou d'un Albino. Ce n'est pas parcequ'ils ont des yeux de perdrix; ce n'est pas parceque leurs cheveux et leurs sourcils sont de la soie la plus fine et la plus blanche: mais c'est parceque leur corps, et par conséquent leur courage, est de la plus extrême faiblesse. Il n'y a qu'un aveugle, et même un aveugle obstiné, qui puisse nier l'existence de toutes ces différentes espèces. Elle est aussi grande et aussi remarquable que celle des singes.

QUE TOUTES LES RACES D'HOMMES ONT TOUJOURS VÉCU EN SOCIÉTÉ.

Tous les hommes qu'on a découverts dans les pays les plus incultes et les plus affreux vivent en société comme les castors, les fourmis, les abeilles, et plusieurs autres espèces d'animaux.

On n'a jamais vu de pays où ils vécussent séparés, où le mâle ne se joignît à la femelle que par hasard, et l'abandonnât le moment d'après par dégoût; où la mère méconnût ses enfants après les avoir élevés, où l'on vécût sans famille et sans aucune société. Quelques mauvais plaisants ont abusé de leur esprit jusqu'au point de hasarder le paradoxe étonnant que l'homme est originairement fait pour vivre seul comme un loup cervier, et que c'est la société qui a dépravé la nature. Autant vaudrait-il dire que dans la mer les harengs sont originairement faits pour nager isolés, et que c'est par un excès de corruption qu'ils passent en troupe de la mer Glaciale sur nos côtes; qu'anciennement les grues volaient en l'air chacune à part, et que par une violation du droit naturel elles ont pris le parti de voyager en compagnie.

Chaque animal a son instinct; et l'instinct de l'homme, fortifié par la raison, le porte à la société comme au manger et au boire. Loin que le besoin de la société ait dégradé l'homme, c'est

l'éloignement de la société qui le dégrade. Quiconque vivrait absolument seul, perdrait bientôt la faculté de penser et de s'exprimer; il serait à charge à lui-même; il ne parviendrait qu'à se métamorphoser en bête. L'excès d'un orgueil impuissant, qui s'élève contre l'orgueil des autres, peut porter une ame mélancolique à fuir les hommes. C'est alors qu'elle s'est dépravée. Elle s'en punit elle-même. Son orgueil fait son supplice: elle se ronge dans la solitude du dépit secret d'être méprisée et oubliée; elle s'est mise dans le plus horrible esclavage pour être libre.

On a franchi les bornes de la folie ordinaire jusqu'à dire « qu'il n'est pas naturel qu'un homme « s'attache à une femme pendant les neuf mois « de sa grossesse; l'appétit satisfait, dit l'auteur de « ces paradoxes, l'homme n'a plus besoin de telle « femme, ni la femme de tel homme; celui-ci n'a « pas le moindre souci, ni peut-être la moindre « idée des suites de son action. L'un s'en va d'un « côté, l'autre d'un autre; et il n'y a pas d'appa- « rence qu'au bout de neuf mois ils aient la mé- « moire de s'être connus... Pourquoi la secourra- « t-il après l'accouchement? pourquoi lui aidera- « t-il à élever un enfant qu'il ne sait pas seulement « lui appartenir*? »

* J. J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.*

Tout cela est exécrable; mais heureusement rien n'est plus faux. Si cette indifférence barbare était le véritable instinct de la nature, l'espèce humaine en aurait presque toujours usé ainsi. L'instinct est immuable; ses inconstances sont très rares. Le père aurait toujours abandonné la mère; la mère aurait abandonné son enfant, et il y aurait bien moins d'hommes sur la terre qu'il n'y a d'animaux carnassiers: car les bêtes farouches mieux pourvues, mieux armées, ont un instinct plus prompt, des moyens plus sûrs, et une nourriture plus assurée que l'espèce humaine.

Notre nature est bien différente de l'affreux roman que cet énergumène a fait d'elle. Excepté quelques ames barbares entièrement abruties, ou peut-être un philosophe plus abruti encore, les hommes les plus durs aiment par un instinct dominant l'enfant qui n'est pas encore né, le ventre qui le porte, et la mère qui redouble d'amour pour celui dont elle a reçu dans son sein le germe d'un être semblable à elle.

L'instinct des charbonniers de la Forêt-Noire leur parle aussi haut, les anime aussi fortement en faveur de leurs enfants, que l'instinct des pigeons et des rossignols les force à nourrir leurs petits. On a donc bien perdu son temps à écrire ces fadaises abominables.

Le grand défaut de tous ces livres à paradoxes,

n'est-il pas de supposer toujours la nature autrement qu'elle n'est? Si les satires de l'homme et de la femme, écrites par Boileau, n'étaient pas des plaisanteries, elles pécheraient par cette faute essentielle de supposer tous les hommes fous et toutes les femmes impertinentes.

Le même auteur ennemi de la société, semblable au renard sans queue, qui voulait que tous ses confrères se coupassent la queue, s'exprime ainsi d'un style magistral :

« Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'a-« visa de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens « assez simples pour le croire, fut le vrai fonda-« teur de la société civile. Que de crimes, de « guerres, de meurtres, que de misères et d'hor-« reurs n'eût point épargnées au genre humain « celui qui, arrachant les pieux ou comblant le « fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous « d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si « vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la « terre n'est à personne*! »

Ainsi, selon ce beau philosophe, un voleur, un destructeur aurait été le bienfaiteur du genre humain; et il aurait fallu punir un honnête homme qui aurait dit à ses enfants : Imitons notre voisin, il a enclos son champ, les bêtes ne viendront plus

* J. J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, seconde partie.

le ravager; son terrain deviendra plus fertile; travaillons le nôtre comme il a travaillé le sien; il nous aidera et nous l'aiderons : chaque famille cultivant son enclos, nous serons mieux nourris, plus sains, plus paisibles, moins malheureux: nous tâcherons d'établir une justice distributive qui consolera notre pauvre espèce, et nous vaudrons mieux que les renards et les fouines à qui cet extravagant veut nous faire ressembler.

Ce discours ne serait-il pas plus sensé et plus honnête que celui du fou sauvage qui voulait détruire le verger du bon homme?

Quelle est donc l'espèce de philosophie qui fait dire des choses que le sens commun réprouve du fond de la Chine jusqu'au Canada? N'est-ce pas celle d'un gueux qui voudrait que tous les riches fussent volés par les pauvres, afin de mieux établir l'union fraternelle entre les hommes?

Il est vrai que si toutes les haies, toutes les forêts, toutes les plaines, étaient couvertes de fruits nourrissants et délicieux, il serait impossible, injuste, et ridicule de les garder.

S'il y a quelques îles où la nature prodigue les aliments et tout le nécessaire sans peine, allons-y vivre loin du fatras de nos lois: mais dès que nous les aurons peuplées il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer.

L'HOMME EST-IL NÉ MÉCHANT?

Ne paraît-il pas démontré que l'homme n'est point né pervers et enfant du diable? Si telle était sa nature, il commettrait des noirceurs, des barbaries, sitôt qu'il pourrait marcher; il se servirait du premier couteau qu'il trouverait pour blesser quiconque lui déplairait. Il ressemblerait nécessairement aux petits louveteaux, aux petits renards, qui mordent dès qu'ils le peuvent.

Au contraire, il est par toute la terre du naturel des agneaux tant qu'il est enfant. Pourquoi donc, et comment devient-il si souvent loup et renard? N'est-ce pas que n'étant né ni bon ni méchant, l'éducation, l'exemple, le gouvernement dans lequel il se trouve jeté, l'occasion enfin, le déterminent à la vertu ou au crime?

Peut-être la nature humaine ne pouvait-elle être autrement. L'homme ne pouvait avoir toujours des pensées fausses, ni toujours des pensées vraies, des affections toujours douces, ni toujours cruelles.

Il paraît démontré que la femme vaut mieux que l'homme; vous voyez cent *frères ennemis* contre une *Clytemnestre*.

Il y a des professions qui rendent nécessairement l'ame impitoyable; celle de soldat, celle de

boucher, d'archer, de geôlier, et tous les métiers qui sont fondés sur le malheur d'autrui.

L'archer, le satellite, le geôlier, par exemple, ne sont heureux qu'autant qu'ils font de misérables. Ils sont, il est vrai, nécessaires contre les malfaiteurs, et par là utiles à la société : mais sur mille mâles de cette espèce il n'y en a pas un qui agisse par le motif du bien public, et qui même connaisse qu'il est un bien public.

C'est sur-tout une chose curieuse de les entendre parler de leurs prouesses, comme ils comptent le nombre de leurs victimes, leurs ruses pour les attraper, les maux qu'ils leur ont fait souffrir, et l'argent qui leur en est revenu.

Quiconque a pu descendre dans le détail subalterne du barreau; quiconque a entendu seulement des procureurs raisonner familièrement entre eux, et s'applaudir des misères de leurs clients, peut avoir une très mauvaise opinion de la nature.

Il est des professions plus affreuses, et qui sont briguées pourtant comme un canonicat.

Il en est qui changent un honnête homme en fripon, et qui l'accoutument malgré lui à mentir, à tromper, sans qu'à peine il s'en aperçoive; à se mettre un bandeau devant les yeux, à s'abuser par l'intérêt et par la vanité de son état, à plonger sans remords l'espèce humaine dans un aveuglement stupide.

Digitized by Google

Les femmes, sans cesse occupées de l'éducation de leurs enfants, et renfermées dans leurs soins domestiques, sont exclues de toutes ces professions qui pervertissent la nature humaine, et qui la rendent atroce. Elles sont par-tout moins barbares que les hommes.

Le physique se joint au moral pour les éloigner des grands crimes; leur sang est plus doux; elles aiment moins les liqueurs fortes qui inspirent la férocité. Une preuve évidente, c'est que sur mille victimes de la justice, sur mille assassins exécutés, vous comptez à peine quatre femmes, ainsi que nous l'avons prouvé ailleurs*. Je ne crois pas même qu'en Asie il y ait deux exemples de femmes condamnées à un supplice public.

Il paraît donc que nos coutumes, nos usages, ont rendu l'espèce mâle très méchante.

Si cette vérité était générale et sans exception, cette espèce serait plus horrible que ne l'est à nos yeux celle des araignées, des loups, et des fouines.* Mais heureusement les professions qui endurcissent le cœur et le remplissent de passions odieuses sont très rares. Observez que dans une nation d'environ vingt millions de têtes, il y a tout au plus deux cent mille soldats. Ce n'est qu'un soldat par deux cents individus. Ces deux cent mille sol-

* Voyez l'article Femme, où cependant l'auteur établit la proportion de 1 à 50.

dats sont tenus dans la discipline la plus sévère. Il y a parmi eux de très honnêtes gens qui reviennent dans leur village achever leur vieillesse en bons pères et en bons maris.

Les autres métiers dangereux aux mœurs sont en petit nombre.

Les laboureurs, les artisans, les artistes, sont trop occupés pour se livrer souvent au crime.

La terre portera toujours des méchants détestables. Les livres en exagèreront toujours le nombre, qui, bien que trop grand, est moindre qu'on ne le dit.

Si le genre humain avait été sous l'empire du diable, il n'y aurait plus personne sur la terre.

Consolons-nous : on a vu, on verra toujours de belles ames depuis Pékin jusqu'à La Rochelle; et quoi qu'en disent des licenciés et des bacheliers, les Titus, les Trajan, les Antonin, et Pierre Bayle, ont été de fort honnêtes gens.

DE L'HOMME DANS L'ÉTAT DE PURE NATURE.

Que serait l'homme dans l'état qu'on nomme de *pure nature?* Un animal fort au-dessous des premiers Iroquois qu'on trouva dans le nord de l'Amérique.

Il serait très inférieur à ces Iroquois, puisque ceux-ci savaient allumer du feu et se faire des

flèches. Il fallut des siècles pour parvenir à ces deux arts.

L'homme abandonné à la pure nature n'aurait pour tout langage que quelques sons mal articulés; l'espèce serait réduite à un très petit nombre, par la difficulté de la nourriture et par le défaut des secours, du moins dans nos tristes climats. Il n'aurait pas plus de connaissance de Dieu et de l'ame que des mathématiques; ses idées seraient renfermées dans le soin de se nourrir. L'espèce des castors serait très préférable.

C'est alors que l'homme ne serait précisément qu'un enfant robuste; et on a vu beaucoup d'hommes qui ne sont pas fort au-dessus de cet état.

Les Lapons, les Samoïèdes, les habitants du Kamtschatka, les Cafres, les Hottentots, sont à l'égard de l'homme en état de pure nature, ce qu'étaient autrefois les cours de Cyrus et de Sémiramis, en comparaison des habitants des Cévennes. Et cependant ces habitants du Kamtschatka et ces Hottentots de nos jours, si supérieurs à l'homme entièrement sauvage, sont des animaux qui vivent six mois de l'année dans des cavernes, où ils mangent à pleines mains la vermine dont ils sont mangés.

En général l'espèce humaine n'est pas de deux ou trois degrés plus civilisée que les gens du Kamtschatka. La multitude des bêtes brutes appe-

lées *hommes*, comparée avec le petit nombre de ceux qui pensent, est au moins dans la proportion de cent à un chez beaucoup de nations.

Il est plaisant de considérer d'un côté le père Malebranche qui s'entretient familièrement avec le Verbe, et de l'autre ces millions d'animaux semblables à lui qui n'ont jamais entendu parler de Verbe, et qui n'ont pas une idée métaphysique.

Entre les hommes à pur instinct et les hommes de génie, flotte ce nombre immense occupé uniquement de subsister.

Cette subsistance coûte des peines si prodigieuses, qu'il faut souvent dans le nord de l'Amérique qu'une image de Dieu coure cinq ou six lieues pour avoir à dîner, et que chez nous l'image de Dieu arrose la terre de ses sueurs toute l'année pour avoir du pain.

Ajoutez à ce pain ou à l'équivalent une hutte et un méchant habit; voilà l'homme tel qu'il est en général d'un bout de l'univers à l'autre. Et ce n'est que dans une multitude de siècles qu'il a pu arriver à ce haut degré.

Enfin, après d'autres siècles les choses viennent au point où nous les voyons. Ici on représente une tragédie en musique; là on se tue sur la mer dans un autre hémisphère avec mille pièces de bronze; l'opéra et un vaisseau de guerre du pre-

mier rang étonnent toujours mon imagination. Je doute qu'on puisse aller plus loin dans aucun des globes dont l'étendue est semée. Cependant, plus de la moitié de la terre habitable est encore peuplée d'animaux à deux pieds qui vivent dans cet horrible état qui approche de la pure nature, ayant à peine le vivre et le vêtir, jouissant à peine du don de la parole, s'apercevant à peine qu'ils sont malheureux, vivant et mourant sans presque le savoir.

EXAMEN D'UNE PENSÉE DE PASCAL SUR L'HOMME.

« Je puis concevoir un homme sans mains, sans « pieds, et je le concevrais même sans tête, si l'ex- « périence ne m'apprenait que c'est par là qu'il « pense. C'est donc la pensée qui fait l'être de « l'homme, et sans quoi on ne peut le concevoir.
(*Pensées* de Pascal.)

Comment concevoir un homme sans pieds, sans mains, et sans tête? ce serait un être aussi différent d'un homme que d'une citrouille.

Si tous les hommes étaient sans tête, comment la vôtre concevrait-elle que ce sont des animaux comme vous, puisqu'ils n'auraient rien de ce qui constitue principalement votre être? Une tête est quelque chose, les cinq sens s'y trouvent; la pensée aussi. Un animal qui ressemblerait de la nuque du cou en bas à un homme, ou à un de ces

singes qu'on nomme *orang-outang*, ou l'homme des bois, ne serait pas plus un homme qu'un singe ou qu'un ours, à qui on aurait coupé la tête et la queue.

« C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, « etc. » En ce cas la pensée serait son essence, comme l'étendue et la solidité sont l'essence de la matière; l'homme penserait essentiellement et toujours, comme la matière est toujours étendue et solide; il penserait dans un profond sommeil sans rêves, dans un évanouissement, dans une léthargie, dans le ventre de sa mère. Je sais bien que jamais je n'ai pensé dans aucun de ces états; je l'avoue souvent, et je me doute que les autres sont comme moi.

Si la pensée était essentielle à l'homme, comme l'étendue à la matière, il s'ensuivrait que Dieu n'a pu priver cet animal d'entendement, puisqu'il ne peut priver la matière d'étendue; car alors elle ne serait plus matière. Or, si l'entendement est essentiel à l'homme, il est donc pensant par sa nature, comme Dieu est Dieu par sa nature.

Si je voulais essayer de définir Dieu, autant qu'un être aussi chétif que nous peut le définir, je dirais que la pensée est son être, son essence; mais l'homme!

Nous avons la faculté de penser, de marcher, de parler, de manger, de dormir: mais nous n'u-

sons pas toujours de ces facultés, cela n'est pas dans notre nature.

La pensée chez nous n'est-elle pas un attribut? et si bien un attribut, qu'elle est tantôt faible, tantôt forte, tantôt raisonnable, tantôt extravagante? elle se cache, elle se montre; elle fuit, elle revient; elle est nulle, elle est reproduite. L'essence est tout autre chose: elle ne varie jamais; elle ne connaît pas le plus ou le moins.

Que serait donc l'animal sans tête supposé par Pascal? un être de raison. Il aurait pu supposer tout aussi bien un arbre à qui Dieu aurait donné la pensée, comme on a dit que les dieux avaient accordé la voix aux arbres de Dodone*.

RÉFLEXION GÉNÉRALE SUR L'HOMME.

Il faut vingt ans pour mener l'homme de l'état de plante où il est dans le ventre de sa mère, et de l'état de pur animal, qui est le partage de sa première enfance, jusqu'à celui où la maturité de la raison commence à poindre. Il a fallu trente siècles pour connaître un peu sa structure. Il faudrait l'éternité pour connaître quelque chose de son ame. Il ne faut qu'un instant pour le tuer.

* Ici, sous le titre de: *Action de Dieu sur l'homme*, on avait reproduit la section v de l'ouvrage intitulé, *de l'Ame*. Voyez *Philosophie*, tome IV, p. 396.

HONNEUR.

L'auteur des synonymes de la langue française dit « qu'il est d'usage dans le discours de mettre « la gloire en antithèse avec l'intérêt, et le goût « avec l'honneur. »

Mais on croit que cette définition ne se trouve que dans les dernières éditions, lorsqu'il eut gâté son livre.

On lit ces vers-ci dans la satire de Boileau sur l'honneur :

> Entendons discourir sur les bancs des galères
> Ce forçat abhorré même de ses confrères ;
> Il plaint, par un arrêt injustement donné,
> L'honneur en sa personne à ramer condamné.

Nous ignorons s'il y a beaucoup de galériens qui se plaignent du peu d'égards qu'on a eu pour leur honneur.

Ce terme nous a paru susceptible de plusieurs acceptions différentes, ainsi que tous les mots qui expriment des idées métaphysiques et morales.

> Mais je sais ce qu'on doit de bontés et d'honneur
> A son sexe, à son âge, et sur-tout au malheur.

Honneur signifie là *égard, attention.*

> L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir
>
> *Le Cid*, acte III, scène VI.

signifie dans cet endroit, *c'est un devoir de venger son père.*

Il a été reçu avec beaucoup d'honneur; cela veut dire avec des marques de respect.

Soutenir l'honneur du corps; c'est soutenir les prééminences, les priviléges de son corps, de sa compagnie, et quelquefois ses chimères.

Se conduire en homme d'honneur; c'est agir avec justice, franchise, et générosité.

Avoir des honneurs, être comblé d'honneurs; c'est avoir des distinctions, des marques de supériorité.

> Mais l'honneur en effet qu'il faut que l'on admire,
> Quel est-il, Valincour? pourras-tu me le dire?
> L'ambitieux le met souvent à tout brûler...
> Un vrai fourbe, à jamais ne garder sa parole.
>
> *Satire* XI.

Comment Boileau a-t-il pu dire qu'un fourbe fait consister l'honneur à tromper? il nous semble qu'il met son intérêt à manquer de foi, et son honneur à cacher ses fourberies.

L'auteur de l'*Esprit des lois* a fondé son système sur cette idée, que la vertu est le principe du gouvernement républicain, et l'honneur le principe des gouvernements monarchiques. Y a-t-il donc de la vertu sans honneur? et comment une république est-elle établie sur la vertu?

Mettons sous les yeux du lecteur ce qui a été

dit sur ce sujet dans un petit livre. Les brochures se perdent en peu de temps; la vérité ne doit point se perdre; il faut la consigner dans des ouvrages de longue haleine.

« On n'a jamais assurément formé des républi-
« ques par vertu. L'intérêt public s'est opposé à
« la domination d'un seul : l'esprit de propriété,
« l'ambition de chaque particulier, ont été un
« frein à l'ambition et à l'esprit de rapine. L'or-
« gueil de chaque citoyen a veillé sur l'orgueil de
« son voisin. Personne n'a voulu être l'esclave de
« la fantaisie d'un autre. Voilà ce qui établit une
« république, et ce qui la conserve. Il est ridicule
« d'imaginer qu'il faille plus de vertu à un Grison
« qu'à un Espagnol.

« Que l'honneur soit le principe des seules mo-
« narchies, ce n'est pas une idée moins chiméri-
« que; et il le fait bien voir lui-même sans y pen-
« ser. *La nature de l'honneur,* dit-il au chap. VII du
« liv. III, *est de demander des préférences, des distinc-*
« *tions. Il est donc par la chose même placé dans le*
« *gouvernement monarchique.*

« Certainement, par la chose même, on deman-
« dait dans la république romaine la préture, le
« consulat, l'ovation, le triomphe : ce sont là des
« préférences, des distinctions qui valent bien les
« titres qu'on achète souvent dans les monarchies,
« et dont le tarif est fixé. »

Cette remarque prouve à notre avis que le livre de l'*Esprit des lois*, quoique étincelant d'esprit, quoique recommandable par l'amour des lois, par la haine de la superstition et de la rapine, porte entièrement à faux[1].

Ajoutons que c'est précisément dans les cours qu'il y a toujours le moins d'honneur.

« L'ingannare, il mentir, la frode, il furto,
« E la rapina di pietà vestita,
« Crescer col danno e precipizio altrui,
« E far a se de l'altrui biasmo onore,
« Son le virtù di quella gente infida. »

Pastor fido, V, 1.

Ceux qui n'entendent pas l'italien peuvent jeter les yeux sur ces quatre vers français, qui sont un précis de tous les lieux communs qu'on a débités sur les cours depuis trois mille ans :

Ramper avec bassesse en affectant l'audace,
S'engraisser de rapine en attestant les lois,
Étouffer en secret son ami qu'on embrasse,
Voilà l'honneur qui règne à la suite des rois.

C'est en effet dans les cours que des hommes sans honneur parviennent souvent aux plus hautes dignités; et c'est dans les républiques qu'un citoyen déshonoré n'est jamais nommé par le peuple aux charges publiques.

Le mot célèbre du duc d'Orléans, régent, suffit

[1] Voyez l'article Lois (Esprit des).

pour détruire le fondement de l'*Esprit des lois*. « C'est un parfait courtisan; il n'a ni humeur, ni « honneur. »

Honorable, *honnêteté*, *honnête*, signifient souvent la même chose qu'honneur. *Une compagnie honorable* de gens d'honneur. *On lui fit beaucoup d'honnêtetés, on lui dit des choses honnêtes;* c'est-à-dire on le traita de façon à le faire penser honorablement de lui-même.

D'honneur on a fait *honoraire*. Pour honorer une profession au-dessus des arts mécaniques, on donne à un homme de cette profession un honoraire, au lieu de salaire et de gages qui offenseraient son amour-propre. Ainsi *honneur*, *faire honneur*, *honorer*, signifient faire accroire à un homme qu'il est quelque chose, qu'on le distingue.

> Il me vola, pour prix de mon labeur,
> Mon honoraire en me parlant d'honneur.
>
> *Pauvre diable.*

HORLOGE.

Horloge d'Achaz.

Il est assez connu que tout est prodige dans l'histoire des Juifs. Le miracle fait en faveur du roi Ézéchias sur son horloge, appelée l'*horloge d'Achaz*, est un des plus grands qui se soient jamais opérés. Il dut être aperçu de toute la terre, avoir

dérangé à jamais tout le cours des astres, et particulièrement les moments des éclipses du soleil et de la lune; il dut brouiller toutes les éphémérides. C'est pour la seconde fois que ce prodige arriva. Josué avait arrêté à midi le soleil sur Gabaon, et la lune sur Aïalon, pour avoir le temps de tuer une troupe d'Amorrhéens déja écrasée par une pluie de pierres tombées du ciel.

Le soleil, au lieu de s'arrêter pour le roi Ézéchias, retourna en arrière, ce qui est à-peu-près la même aventure, mais différemment combinée.

D'abord Isaïe dit à Ézéchias qui était malade[1]: « Voici ce que dit le Seigneur Dieu: Mettez ordre « à vos affaires, car vous mourrez, et alors vous « ne vivrez plus. »

Ézéchias pleura, Dieu en fut attendri. Il lui fit dire par Isaïe qu'il vivrait encore quinze ans, et que dans trois jours il irait au temple. « Alors « Isaïe se fit apporter un cataplasme de figues; on « l'appliqua sur les ulcères du roi, et il fut guéri; « *et curatus est.* »

Ézéchias demanda un signe comme quoi il serait guéri. Isaïe lui dit: « Voulez-vous que l'ombre « du soleil s'avance de dix degrés, ou qu'elle recule « de dix degrés? Ézéchias dit: Il est aisé que « l'ombre avance de dix degrés, je veux qu'elle « recule. Le prophète Isaïe invoqua le Seigneur,

[1] *Rois*, liv. IV, ch. xx.

« et il ramena l'ombre en arrière dans l'horloge « d'Achaz, par les dix degrés par lesquels elle était « déja descendue. »

On demande ce que pouvait être cette *horloge d'Achaz*, si elle était de la façon d'un horloger nommé Achaz, ou si c'était un présent fait autrefois au roi du même nom. Ce n'est là qu'un objet de curiosité. On a disputé beaucoup sur cette horloge : les savants ont prouvé que les Juifs n'avaient jamais connu ni horloge ni gnomon avant leur captivité à Babylone, seul temps où ils apprirent quelque chose des Chaldéens, et où même le gros de la nation commença, dit-on, à lire et à écrire. On sait même que dans leur langue ils n'avaient aucun terme pour exprimer horloge, cadran, géométrie, astronomie ; et, dans le texte du livre des Rois, l'*horloge d'Achaz* est appelée *l'heure de la pierre*.

Mais la grande question est de savoir comment le roi Ézéchias, possesseur de ce gnomon ou de ce cadran au soleil, de cette *heure de la pierre*, pouvait dire qu'il était aisé de faire avancer le soleil de dix degrés. Il est certainement aussi difficile de le faire avancer contre l'ordre du mouvement ordinaire, que de le faire reculer.

La proposition du prophète paraît aussi étrange que le propos du roi. Voulez-vous que l'ombre avance en ce moment ou recule de dix heures?

Cela eût été bon à dire dans quelque ville de la Laponie, où le plus long jour de l'année eût été de vingt heures; mais à Jérusalem, où le plus long jour de l'année est d'environ quatorze heures et demie, cela est absurde. Le roi et le prophète se trompaient tous deux grossièrement. Nous ne nions pas le miracle, nous le croyons très vrai; nous remarquons seulement qu'Ézéchias et Isaïe ne disaient pas ce qu'ils devaient dire. Quelque heure qu'il fût alors, c'était une chose impossible qu'il fût égal de faire reculer ou avancer l'ombre du cadran de dix heures. S'il était deux heures après midi, le prophète pouvait très bien, sans doute, faire reculer l'ombre à quatre heures du matin. Mais en ce cas il ne pouvait pas la faire avancer de dix heures, puisqu'alors il eût été minuit, et qu'à minuit il est rare d'avoir l'ombre du soleil.

Il est difficile de deviner le temps où cette histoire fut écrite, mais ce ne peut être que vers le temps où les Juifs apprirent confusément qu'il y avait des gnomons et des cadrans au soleil. Or il est de fait qu'ils n'eurent une connaissance très imparfaite de ces sciences qu'à Babylone.

Il y a encore une plus grande difficulté, c'est que les Juifs ne comptaient pas par heures comme nous; c'est à quoi les commentateurs n'ont pas pensé.

Le même miracle était arrivé en Grèce le jour qu'Atrée fit servir les enfants de Thyeste pour le souper de leur père.

Le même miracle s'était fait encore plus sensiblement lorsque Jupiter coucha avec Alcméne. Il fallait une nuit double de la nuit naturelle pour former Hercule. Ces aventures sont communes dans l'antiquité, mais fort rares de nos jours, où tout dégénère.

HUMILITÉ.

Des philosophes ont agité si l'humilité est une vertu; mais, vertu ou non, tout le monde convient que rien n'est plus rare. Cela s'appelait chez les Grecs Ταπείνωσις ou Ταπείνωμα. Elle est fort recommandée dans le quatrième livre des Lois de Platon; il ne veut point d'orgueilleux; il veut des humbles.

Épictète en vingt endroits prêche l'humilité.— Si tu passes pour un personnage dans l'esprit de quelques uns, défie-toi de toi-même. — Point de sourcil superbe. — Ne sois rien à tes yeux. — Si tu cherches à plaire, te voilà déchu. — Cède à tous les hommes; préfère-les tous à toi; supporte-les tous.

Vous voyez par ces maximes que jamais capucin n'alla si loin qu'Épictète.

Quelques théologiens qui avaient le malheur

d'être orgueilleux ont prétendu que l'humilité ne coûtait rien à Épictète qui était esclave; et qu'il était humble par état, comme un docteur ou un jésuite peut être orgueilleux par état.

Mais que diront-ils de Marc-Antonin, qui, sur le trône, recommande l'humilité? Il met sur la même ligne Alexandre et son muletier.

Il dit que la vanité des pompes n'est qu'un os jeté au milieu des chiens; — Que faire du bien et s'entendre calomnier est une vertu de roi.

Ainsi le maître de la terre connue veut qu'un roi soit humble. Proposez seulement l'humilité à un musicien, vous verrez comme il se moquera de Marc-Aurèle.

Descartes, dans son *Traité des passions de l'ame*, met dans leur rang l'humilité. Elle ne s'attendait pas à être regardée comme une passion.

Il distingue entre l'humilité vertueuse et la vicieuse. Voici comme Descartes raisonnait en métaphysique et en morale:

« Il n'y a rien en la générosité qui ne soit com-
« patible avec l'humilité vertueuse[1], ni rien ail-
« leurs qui puisse changer; ce qui fait que leurs
« mouvements sont fermes, constants, et toujours
« fort semblables à eux-mêmes. Mais ils ne vien-
« nent pas tant de surprise, pour ce que ceux qui
« se connaissent en cette façon connaissent assez

[1] Descartes, *Traité des passions.*

« quelles sont les causes qui font qu'ils s'estiment. « Toutefois on peut dire que ces causes sont si « merveilleuses (à savoir la puissance d'user de « son libre arbitre, qui fait qu'on se prise soi-« même, et les infirmités du sujet en qui est cette « puissance, qui font qu'on ne s'estime pas trop), « qu'à toutes les fois qu'on se les représente de « nouveau, elles donnent toujours une nouvelle « admiration. »

Voici maintenant comme il parle de l'humilité vicieuse :

« Elle consiste principalement en ce qu'on se « sent faible et peu résolu, et comme si on n'avait « pas l'usage entier de son libre arbitre. On ne se « peut empêcher de faire des choses dont on sait « qu'on se repentira par après. Puis aussi en ce « qu'on croit ne pouvoir subsister par soi-même, « ni se passer de plusieurs choses dont l'acquisi-« tion dépend d'autrui; ainsi elle est directement « opposée à la générosité, etc. »

C'est puissamment raisonner.

Nous laissons aux philosophes plus savants que nous le soin d'éclaircir cette doctrine. Nous nous bornerons à dire que l'humilité est la modestie de l'ame.

C'est le contre-poison de l'orgueil. L'humilité ne pouvait pas empêcher Rameau de croire qu'il savait plus de musique que ceux auxquels il l'en-

seignait; mais elle pouvait l'engager à convenir qu'il n'était pas supérieur à Lulli dans le récitatif*.

Le révérend père Viret, cordelier, théologien, et prédicateur, tout humble qu'il est, croira toujours fermement qu'il en sait plus que ceux qui apprennent à lire et à écrire; mais son humilité chrétienne, sa modestie de l'ame, l'obligera d'avouer dans le fond de son cœur qu'il n'a écrit que des sottises. O frères Nonnotte, Guyon, Patouillet, écrivains des halles, soyez bien humbles; ayez toujours la modestie de l'ame en recommandation!

HYPATIE.

Je suppose que madame Dacier eût été la plus belle femme de Paris, et que, dans la querelle des anciens et des modernes, les carmes eussent prétendu que le poëme de la *Magdeleine***, composé

* Il ne pouvait qu'imiter ce récitatif, créé par Lulli, et qui lui semblait parfaitement adapté à notre prosodie française. « Toujours « occupé, dit-il, de la belle déclamation et du beau tour de chant « qui règnent dans le récitatif du grand Lulli, je tâche de l'imiter, « non en copiste servile, mais en prenant, comme lui, la belle et « simple nature pour modèle. » (Préface de l'opéra des *Indes galantes*.)

** *La Magdeleine au désert de la Sainte-Baume en Provence*, poëme spirituel et chrétien, par le P. Pierre de Saint-Louis, religieux carme de la province de Provence, 1668, in-12; réimprimé dans le *Recueil de pièces choisies* (par Lamonnoye), 1714, 2 volumes in-12.

par un carme, était infiniment supérieur à Homère, et que c'était une impiété atroce de préférer l'*Iliade* à des vers d'un moine; je suppose que l'archevêque de Paris eût pris le parti des carmes contre le gouverneur de la ville, partisan de la belle madame Dacier, et qu'il eût excité les carmes à massacrer cette belle dame dans l'église de Notre-Dame, et à la traîner toute nue et toute sanglante dans la place Maubert; il n'y a personne qui n'eût dit que l'archevêque de Paris aurait fait une fort mauvaise action dont il aurait dû faire pénitence.

Voilà précisément l'histoire d'Hypatie. Elle enseignait Homère et Platon dans Alexandrie, du temps de Théodose II. Saint Cyrille déchaîna contre elle la populace chrétienne: c'est ainsi que nous le racontent Damascius et Suidas; c'est ce que prouvent évidemment les plus savants hommes du siècle, tels que Bruker, La Croze, Basnage, etc.; c'est ce qui est exposé très judicieusement dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, à l'article ÉCLECTISME.

Un homme dont les intentions sont sans doute très bonnes a fait imprimer deux volumes contre cet article de l'*Encyclopédie**.

Encore une fois, mes amis, deux tomes contre

* Guillaume Maleville est l'auteur de l'*Histoire critique de l'Éclectisme ou des nouveaux Platoniciens*, 1766, 2 vol. in-12.

deux pages, c'est trop. Je vous l'ai dit cent fois : vous multipliez trop les êtres sans nécessité. Deux lignes contre deux tomes, voilà ce qu'il faut. N'écrivez pas même ces deux lignes.

Je me contente de remarquer que saint Cyrille était homme, et homme de parti; qu'il a pu se laisser trop emporter à son zèle; que quand on met les belles dames toutes nues, ce n'est pas pour les massacrer; que saint Cyrille a sans doute demandé pardon à Dieu de cette action abominable, et que je prie le père des miséricordes d'avoir pitié de son ame. Celui qui a écrit les deux tomes contre l'*Éclectisme* me fait aussi beaucoup de pitié.

I.

IDÉE.

SECTION PREMIÈRE.

Qu'est-ce qu'une idée?

C'est une image qui se peint dans mon cerveau.

Toutes vos pensées sont donc des images?

Assurément; car les idées les plus abstraites ne sont que les suites de tous les objets que j'ai aperçus. Je ne prononce le mot d'*être* en général que parceque j'ai connu des êtres particuliers. Je ne prononce le nom d'*infini* que parceque j'ai vu des bornes, et que je recule ces bornes dans mon en-

tendement autant que je le puis; je n'ai des idées que parceque j'ai des images dans la tête.

Et quel est le peintre qui fait ce tableau?

Ce n'est pas moi, je ne suis pas assez bon dessinateur; c'est celui qui m'a fait, qui fait mes idées.

Et d'où savez-vous que ce n'est pas vous qui faites des idées?

De ce qu'elles me viennent très souvent malgré moi quand je veille, et toujours malgré moi quand je rêve en dormant.

Vous êtes donc persuadé que vos idées ne vous appartiennent que comme vos cheveux qui croissent, qui blanchissent, et qui tombent sans que vous vous en mêliez?

Rien n'est plus évident; tout ce que je puis faire c'est de les friser, de les couper, de les poudrer; mais il ne m'appartient pas de les produire.

Vous seriez donc de l'avis de Malebranche, qui disait que nous voyons tout en Dieu?

Je suis bien sûr au moins que, si nous ne voyons pas les choses dans le grand Être, nous les voyons par son action puissante et présente.

Et comment cette action se fait-elle?

Je vous ai dit cent fois dans nos entretiens que je n'en savais pas un mot, et que Dieu n'a dit son secret à personne. J'ignore ce qui fait battre mon cœur, courir mon sang dans mes veines; j'ignore

le principe de tous mes mouvements; et vous voulez que je vous dise comment je sens et comment je pense! cela n'est pas juste.

Mais vous savez au moins si votre faculté d'avoir des idées est jointe à l'étendue?

Pas un mot. Il est bien vrai que Tatien, dans son discours aux Grecs, dit que l'ame est composée manifestement d'un corps. Irénée, dans son chapitre XXVI du second livre, dit que le Seigneur a enseigné que nos ames gardent la figure de notre corps pour en conserver la mémoire. Tertullien assure, dans son second livre de l'*Ame*, qu'elle est un corps. Arnobe, Lactance, Hilaire, Grégoire de Nysse, Ambroise, n'ont point une autre opinion. On prétend que d'autres pères de l'Église assurent que l'ame est sans aucune étendue, et qu'en cela ils sont de l'avis de Platon; ce qui est très douteux. Pour moi, je n'ose être d'aucun avis; je ne vois qu'incompréhensibilité dans l'un et dans l'autre système; et, après y avoir rêvé toute ma vie, je suis aussi avancé que le premier jour.

Ce n'était donc pas la peine d'y penser.

Il est vrai; celui qui jouit en sait plus que celui qui réfléchit, ou du moins il sait mieux, il est plus heureux; mais que voulez-vous? Il n'a pas dépendu de moi ni de recevoir ni de rejeter dans ma cervelle toutes les idées qui sont venues y combattre les unes contre les autres, et qui ont

pris mes cellules médullaires pour leur champ de bataille. Quand elles se sont bien battues, je n'ai recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude.

Il est bien triste d'avoir tant d'idées et de ne savoir pas au juste la nature des idées.

Je l'avoue; mais il est bien plus triste et beaucoup plus sot de croire savoir ce qu'on ne sait pas.

Mais, si vous ne savez pas positivement ce que c'est qu'une idée, si vous ignorez d'où elles vous viennent, vous savez du moins par où elles vous viennent?

Oui, comme les anciens Égyptiens, qui, ne connaissant pas la source du Nil, savaient très bien que les eaux du Nil leur arrivaient par le lit de ce fleuve. Nous savons très bien que les idées nous viennent par les sens; mais nous ignorons toujours d'où elles partent. La source de ce Nil ne sera jamais découverte.

S'il est certain que toutes les idées vous sont données par les sens, pourquoi donc la Sorbonne, qui a si long-temps embrassé cette doctrine d'Aristote, l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans Helvétius?

C'est que la Sorbonne est composée de théologiens.

SECTION II.

Tout en Dieu [1].

« In Deo vivimus, movemur, et sumus. » (SAINT-PAUL, *Actes*, ch. XVII, v. 28.)

Tout se meut, tout respire, et tout existe en Dieu.

Aratus, cité et approuvé par saint Paul, fit donc cette confession de foi chez les Grecs.

Le vertueux Caton dit la même chose.

« Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris. »
LUCAIN, *Phars.*, IX, 580.

Malebranche est le commentateur d'Aratus, de saint Paul, et de Caton. Il réussit d'abord en montrant les erreurs des sens et de l'imagination; mais quand il voulut développer ce grand système que tout est en Dieu, tous les lecteurs dirent que le commentaire est plus obscur que le texte. Enfin, en creusant cet abyme, la tête lui tourna; il eut des conversations avec le Verbe, il sut ce que le Verbe a fait dans les autres planètes: il devint tout-à-fait fou. Cela doit nous donner de terribles alarmes, à nous autres chétifs qui fesons les entendus.

Pour bien entrer au moins dans la pensée de Malebranche, dans le temps qu'il était sage, il

[1] Cette section est un extrait (fait par l'auteur) du *Commentaire sur Malebranche*, imprimé dans le tome IV de la *Philosophie*.

faut d'abord n'admettre que ce que nous concevons clairement, et rejeter ce que nous n'entendons pas. N'est-ce pas être imbécile que d'expliquer une obscurité par des obscurités?

Je sens invinciblement que mes premières idées et mes sensations me sont venues malgré moi. Je conçois très clairement que je ne puis me donner aucune idée. Je ne puis me rien donner; j'ai tout reçu. Les objets qui m'entourent ne peuvent me donner ni idée ni sensation par eux-mêmes; car comment se pourrait-il qu'un morceau de matière eût en soi la vertu de produire dans moi une pensée?

Donc je suis mené malgré moi à penser que l'Être éternel, qui donne tout, me donne mes idées, de quelque manière que ce puisse être.

Mais qu'est-ce qu'une idée? qu'est-ce qu'une sensation, une volonté, etc.? c'est moi apercevant, moi sentant, moi voulant.

On sait enfin qu'il n'y a pas plus d'être réel appelé *idée* que d'être réel nommé *mouvement;* mais il y a des corps mus.

De même, il n'y a point d'être particulier nommé *mémoire, imagination, jugement;* mais nous nous souvenons, nous imaginons, nous jugeons.

Tout cela est d'une vérité triviale; mais il est nécessaire de rebattre souvent cette vérité; car les erreurs contraires sont plus triviales encore.

LOIS DE LA NATURE.

Maintenant, comment l'Être éternel et formateur produirait-il tous ces modes dans des corps organisés?

A-t-il mis deux êtres dans un grain de froment dont l'un fera germer l'autre? a-t-il mis deux êtres dans un cerf, dont l'un fera courir l'autre? non, sans doute. Tout ce qu'on en sait, est que le grain est doué de la faculté de végéter, et le cerf de celle de courir.

C'est évidemment une mathématique générale qui dirige toute la nature, et qui opère toutes les productions. Le vol des oiseaux, le nagement des poissons, la course des quadrupèdes, sont des effets démontrés des règles du mouvement connues.

« Mens agitat molem. . . . . »
VIRGILE, *Énéide*, VI, 727.

Les sensations, les idées de ces animaux peuvent-elles être autre chose que des effets plus admirables de lois mathématiques plus cachées?

MÉCANIQUE DES SENS ET DES IDÉES.

C'est par ces lois que tout animal se meut pour chercher sa nourriture. Vous devez donc conjecturer qu'il y a une loi par laquelle il a l'idée de sa nourriture, sans quoi il n'irait pas la chercher.

L'intelligence éternelle a fait dépendre d'un principe toutes les actions de l'animal; donc l'intelligence éternelle a fait dépendre du même principe les sensations qui causent ces actions.

L'Auteur de la nature aura-t-il disposé avec un art si divin les instruments merveilleux des sens; aura-t-il mis des rapports si étonnants entre les yeux et la lumière, entre l'atmosphère et les oreilles, pour qu'il ait encore besoin d'accomplir son ouvrage par un autre secours? La nature agit toujours par les voies les plus courtes. La longueur du procédé est impuissance; la multiplicité des secours est faiblesse; donc il est à croire que tout marche par le même ressort.

LE GRAND ÊTRE FAIT TOUT.

Non seulement nous ne pouvons nous donner aucune sensation, nous ne pouvons même en imaginer au-delà de celles que nous avons éprouvées. Que toutes les académies de l'Europe proposent un prix pour celui qui imaginera un nouveau sens; jamais on ne gagnera ce prix. Nous ne pouvons donc rien purement par nous-mêmes, soit qu'il y ait un être invisible et intangible dans notre cervelet, ou répandu dans notre corps, soit qu'il n'y en ait pas; et il faut convenir que, dans tous les systèmes, l'Auteur de la nature nous a

Digitized by Google

donné tout ce que nous avons, organes, sensations, idées, qui en sont la suite.

Puisque nous naissons ainsi sous sa main, Malebranche, malgré toutes ses erreurs, aurait donc raison de dire philosophiquement que nous sommes dans Dieu, et que nous voyons tout dans Dieu; comme saint Paul le dit dans le langage de la théologie, Aratus et Caton dans celui de la morale.

Que pouvons-nous donc entendre par ces mots, *voir tout en Dieu?*

Ou ce sont des paroles vides de sens, ou elles signifient que Dieu nous donne toutes nos idées.

Que veut dire recevoir une idée? ce n'est pas nous qui la créons quand nous la recevons; donc il n'est pas si anti-philosophique qu'on l'a cru de dire: C'est Dieu qui fait des idées dans ma tête, de même qu'il fait le mouvement dans tout mon corps. Tout est donc une action de Dieu sur les créatures.

COMMENT TOUT EST-IL ACTION DE DIEU ?

Il n'y a dans la nature qu'un principe universel, éternel, et agissant; il ne peut en exister deux; car ils seraient semblables ou différents. S'ils sont différents, ils se détruisent l'un l'autre; s'ils sont semblables, c'est comme s'il n'y en avait qu'un. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe; ce principe doit

agir sur tout être, ou il n'est plus principe universel.

S'il agit sur tout être, il agit sur tous les modes de tout être. Il n'y a donc pas un seul mouvement, un seul mode, une seule idée qui ne soit l'effet immédiat d'une cause universelle toujours présente.

La matière de l'univers appartient donc à Dieu tout autant que les idées, et les idées tout autant que la matière.

Dire que quelque chose est hors de lui, ce serait dire qu'il y a quelque chose hors du grand tout. Dieu étant le principe universel de toutes les choses, toutes existent donc en lui et par lui.

Ce système renferme celui de la *prémotion physique*, mais comme une roue immense renferme une petite roue qui cherche à s'en écarter. Le principe que nous venons d'exposer est trop vaste pour admettre aucune vue particulière.

La prémotion physique occupe l'Être universel des changements qui se passent dans la tête d'un janséniste et d'un moliniste; mais, pour nous autres, nous n'occupons l'Être des êtres que des lois de l'univers. La prémotion physique fait une affaire importante à Dieu de cinq propositions dont une sœur converse aura entendu parler; et nous fesons à Dieu l'affaire la plus simple de l'arrangement de tous les mondes.

La prémotion physique est fondée sur ce prin-

Digitized by Google

cipe à la grecque, que « si un être pensant se donnait une idée, il augmenterait son être. » Or nous ne savons ce que c'est qu'augmenter son être; nous n'entendons rien à cela. Nous disons qu'un être pensant se donnerait de nouveaux modes, et non pas une addition d'existence. De même que quand vous dansez, vos coulés, vos entrechats et vos attitudes ne vous donnent pas une existence nouvelle; ce qui nous semblerait absurde. Nous ne sommes d'accord avec la prémotion physique qu'en étant convaincus que nous ne nous donnons rien.

On crie contre le système de la prémotion, et contre le nôtre, que nous ôtons aux hommes la liberté: Dieu nous en garde! Il n'y a qu'à s'entendre sur ce mot *liberté*: nous en parlerons en son lieu; et en attendant, le monde ira comme il est allé toujours, sans que les thomistes ni leurs adversaires, ni tous les disputeurs du monde, y puissent rien changer: et nous aurons toujours des idées, sans savoir précisément ce que c'est qu'une idée.

IDENTITÉ.

Ce terme scientifique ne signifie que *même chose;* il pourrait être rendu en français par *mêmeté*. Ce sujet est bien plus intéressant qu'on ne pense. On convient qu'on ne doit jamais punir que la per-

sonne coupable, le même individu, et point un autre. Mais un homme de cinquante ans n'est réellement point le même individu que l'homme de vingt; il n'a plus aucune des parties qui formaient son corps; et s'il a perdu la mémoire du passé, il est certain que rien ne lie son existence actuelle à une existence qui est perdue pour lui.

Vous n'êtes le même que par le sentiment continu de ce que vous avez été et de ce que vous êtes; vous n'avez le sentiment de votre être passé que par la mémoire: ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de votre personne.

Nous sommes réellement physiquement comme un fleuve dont toutes les eaux coulent dans un flux perpétuel. C'est le même fleuve par son lit, ses rives, sa source, son embouchure, par tout ce qui n'est pas lui; mais changeant à tout moment son eau qui constitue son être, il n'y a nulle identité, nulle mêmeté pour ce fleuve.

S'il y avait un Xerxès tel que celui qui foucttait l'Hellespont pour lui avoir désobéi, et qui lui envoyait une paire de menottes; si le fils de ce Xerxès s'était noyé dans l'Euphrate, et que Xerxès voulût punir ce fleuve de la mort de son fils, l'Euphrate aurait raison de lui répondre: Prenez-vous-en aux flots qui roulaient dans le temps que votre fils se baignait: ces flots ne m'appartiennent point du tout; ils sont allés dans le golfe Persique;

une partie s'y est salée, une autre s'est convertie en vapeurs, et s'en est allée dans les Gaules par un vent de sud-est: elle est entrée dans les chicorées et dans les laitues que les Gaulois ont mangées: prenez le coupable où vous le trouverez.

Il en est ainsi d'un arbre dont une branche cassée par le vent aurait fendu la tête de votre grand-père. Ce n'est plus le même arbre, toutes ses parties ont fait place à d'autres. La branche qui a tué votre grand-père n'est point à cet arbre; elle n'existe plus.

On a donc demandé comment un homme qui aurait absolument perdu la mémoire avant sa mort, et dont les membres seraient changés en d'autres substances, pourrait être puni de ses fautes, ou récompensé de ses vertus quand il ne serait plus lui-même? J'ai lu dans un livre connu cette demande et cette réponse:

Demande. Comment pourrai-je être récompensé ou puni quand je ne serai plus, quand il ne restera rien de ce qui aura constitué ma personne? ce n'est que par ma mémoire que je suis toujours moi. Je perds ma mémoire dans ma dernière maladie; il faudra donc après ma mort un miracle pour me la rendre, pour me faire rentrer dans mon existence perdue.

Réponse. C'est-à-dire que si un prince avait égorgé sa famille pour régner, s'il avait tyrannisé ses su-

jets, il en serait quitte pour dire à Dieu : Ce n'est pas moi, j'ai perdu la mémoire ; vous vous méprenez, je ne suis plus la même personne. Pensez-vous que Dieu fût bien content de ce sophisme?

Cette réponse est très louable, mais elle ne résout pas entièrement la question.

Il s'agit d'abord de savoir si l'entendement et la sensation sont une faculté donnée de Dieu à l'homme, ou une substance créée ; ce qui ne peut guère se décider par la philosophie, qui est si faible et si incertaine.

Ensuite il faut savoir si l'ame étant une substance, et ayant perdu toute connaissance du mal qu'elle a pu faire, étant aussi étrangère à tout ce qu'elle a fait avec son corps qu'à tous les autres corps de notre univers, peut et doit, selon notre manière de raisonner, répondre dans un autre univers des actions dont elle n'a aucune connaissance; s'il ne faudrait pas en effet un miracle pour donner à cette ame le souvenir qu'elle n'a plus, pour la rendre présente aux délits anéantis dans son entendement, pour la faire la même personne qu'elle était sur terre ; ou bien si Dieu la jugerait à-peu-près comme nous condamnons sur la terre un coupable, quoiqu'il ait absolument oublié ses crimes manifestes. Il ne s'en souvient plus ; mais nous nous en souvenons pour lui ; nous le punissons pour l'exemple. Mais Dieu ne peut punir un

mort pour qu'il serve d'exemple aux vivants. Personne ne sait si ce mort est condamné ou absous. Dieu ne peut donc le punir que parcequ'il sentit et qu'il exécuta autrefois le desir de malfaire. Mais si, quand il se présente mort au tribunal de Dieu, il n'a plus rien de ce desir, s'il l'a entièrement oublié depuis vingt ans, s'il n'est plus du tout la même personne, qui Dieu punira-t-il en lui?

Ces questions ne paraissent guère du ressort de l'esprit humain: il paraît qu'il faut dans tous ces labyrinthes recourir à la foi seule; c'est toujours notre dernier asile.

Lucrèce avait en partie senti ces difficultés quand il peint, dans son troisième livre, un homme qui craint ce qui lui arrivera lorsqu'il ne sera plus le même homme:

« Nec radicitus è vitâ se tollit eicicit;
« Sed facit esse sui quiddam super inscius ipse. »

De rerum naturâ, III, 890.

Sa raison parle en vain; sa crainte le dévore,
Comme si n'étant plus il pouvait être encore.

Mais ce n'est pas à Lucrèce qu'il faut s'adresser pour connaître l'avenir.

Le célèbre Toland, qui fit sa propre épitaphe, la finit par ces mots: *Idem futurus Tolandus nunquam;* il ne sera jamais le même Toland. Cepen-

dant il est à croire que Dieu l'aurait bien su retrouver s'il avait voulu; mais il est à croire aussi que l'être qui existe nécessairement est nécessairement bon.

IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE.

Idole, du grec εἶδος, figure; εἴδωλον, représentation d'une figure; λατρεύειν, servir, révérer, adorer. Ce mot adorer a, comme on sait, beaucoup d'acceptions différentes: il signifie porter la main à la bouche en parlant avec respect, se courber, se mettre à genoux, saluer, et enfin communément, rendre un culte suprême. Toujours des équivoques.

Il est utile de remarquer ici que le *Dictionnaire de Trévoux* commence cet article par dire que tous les païens étaient idolâtres, et que les Indiens sont encore des peuples idolâtres. Premièrement, on n'appela personne païen avant Théodose le jeune. Ce nom fut donné alors aux habitants des bourgs d'Italie, *pagorum incolæ, pagani*, qui conservèrent leur ancienne religion. Secondement, l'Indoustan est mahométan; et les mahométans sont les implacables ennemis des images et de l'idolâtrie. Troisièmement, on ne doit point appeler idolâtres beaucoup de peuples de l'Inde qui sont de l'ancienne religion des Parsis, ni certaines castes qui qui n'ont point d'idole.

SECTION PREMIÈRE.

Y a-t-il jamais eu un gouvernement idolâtre?

Il paraît que jamais il n'y a eu aucun peuple sur la terre qui ait pris ce nom d'idolâtre. Ce mot est une injure, un terme outrageant, tel que celui de *gabacho* que les Espagnols donnaient autrefois aux Français, et celui de *maranes* que les Français donnaient aux Espagnols. Si on avait demandé au sénat de Rome, à l'aréopage d'Athènes, à la cour des rois de Perse: « Êtes-vous idolâtres? » ils auraient à peine entendu cette question. Nul n'aurait répondu : Nous adorons des images, des idoles. On ne trouve ce mot *idolâtre, idolâtrie,* ni dans Homère, ni dans Hésiode, ni dans Hérodote, ni dans aucun auteur de la religion des Gentils. Il n'y a jamais eu aucun édit, aucune loi qui ordonnât qu'on adorât des idoles, qu'on les servît en dieux, qu'on les regardât comme des dieux.

Quand les capitaines romains et carthaginois fesaient un traité, ils attestaient tous leurs Dieux. C'est en leur présence, disaient-ils, que nous jurons la paix. Or les statues de tous ces dieux, dont le dénombrement était très long, n'étaient pas dans la tente des généraux. Ils regardaient ou feignaient les dieux comme présents aux actions des hommes, comme témoins, comme juges. Et ce

n'est pas assurément le simulacre qui constituait la Divinité.

De quel œil voyaient-ils donc les statues de leurs fausses divinités dans les temples? du même œil, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que les catholiques voient les images, objets de leur vénération. L'erreur n'était pas d'adorer un morceau de bois ou de marbre, mais d'adorer une fausse divinité représentée par ce bois et ce marbre. La différence entre eux et les catholiques n'est pas qu'ils eussent des images et que les catholiques n'en aient point; la différence est que leurs images figuraient des êtres fantastiques dans une religion fausse, et que les images chrétiennes figurent des êtres réels dans une religion véritable. Les Grecs avaient la statue d'Hercule, et nous celle de saint Christophe; ils avaient Esculape et sa chèvre, et nous saint Roch et son chien; ils avaient Mars et sa lance, et nous saint Antoine de Padoue et saint Jacques de Compostelle.

Quand le consul Pline adresse les prières *aux dieux immortels*, dans l'exorde du panégyrique de Trajan, ce n'est pas à des images qu'il les adresse. Ces images n'étaient pas immortelles.

Ni les derniers temps du paganisme, ni les plus reculés, n'offrent un seul fait qui puisse faire conclure qu'on adorât une idole. Homère ne parle que des dieux qui habitent le haut Olympe. Le

palladium, quoique tombé du ciel, n'était qu'un gage sacré de la protection de Pallas; c'était elle qu'on vénérait dans le *palladium* : c'était notre sainte ampoule.

Mais les Romains et les Grecs se mettaient à genoux devant des statues, leur donnaient des couronnes, de l'encens, des fleurs, les promenaient en triomphe dans les places publiques. Les catholiques ont sanctifié ces coutumes, et ne se disent point idolâtres.

Les femmes, en temps de sécheresse, portaient les statues des dieux après avoir jeûné. Elles marchaient pieds nus, les cheveux épars; et aussitôt il pleuvait à seaux, comme dit Pétrone: *Et statim urceatim pluebat*[1]. N'a-t-on pas consacré cet usage, illégitime chez les Gentils, et légitime parmi les catholiques? Dans combien de villes ne porte-t-on pas nu-pieds des charognes pour obtenir les bénédictions du ciel par leur intercession? Si un Turc, un lettré chinois était témoin de ces cérémonies, il pourrait, par ignorance, accuser les Italiens de mettre leur confiance dans les simulacres qu'ils promènent ainsi en procession.

[1] *Anteà stolatæ ibant nudis pedibus in clivum, passis capillis, mentibus puris, et Jovem aquam exorabant : itaque statim urceatim pluebat.* Pétrone, *Satyric.*, c. 44. (*Nouv. édit.*)

SECTION II.

Examen de l'idolâtrie ancienne.

Du temps de Charles Ier on déclara la religion catholique idolâtre en Angleterre. Tous les presbytériens sont persuadés que les catholiques adorent un pain qu'ils mangent, et des figures qui sont l'ouvrage de leurs sculpteurs et de leurs peintres. Ce qu'une partie de l'Europe reproche aux catholiques, ceux-ci le reprochent eux-mêmes aux Gentils.

On est surpris du nombre prodigieux de déclamations débitées dans tous les temps contre l'idolâtrie des Romains et des Grecs; et ensuite on est plus surpris encore quand on voit qu'ils n'étaient pas idolâtres.

Il y avait des temples plus privilégiés que les autres. La grande Diane d'Éphèse avait plus de réputation qu'une Diane de village. Il se fesait plus de miracles dans le temple d'Esculape à Épidaure que dans un autre de ses temples. La statue de Jupiter Olympien attirait plus d'offrandes que celle de Jupiter Paphlagonien. Mais puisqu'il faut toujours opposer ici les coutumes d'une religion vraie à celles d'une religion fausse, n'avons-nous pas eu depuis plusieurs siècles plus de dévotion à certains autels qu'à d'autres?

Notre-Dame de Lorète n'a-t-elle pas été préférée à Notre-Dame des Neiges, à celle des Ardens, à celle de Hall, etc.? Ce n'est pas à dire qu'il y ait plus de vertu dans une statue à Lorète que dans une statue du village de Hall; mais nous avons eu plus de dévotion à l'une qu'à l'autre; nous avons cru que celle qu'on invoquait aux pieds de ses statues daignait du haut du ciel répandre plus de faveurs, opérer plus de miracles dans Lorète que dans Hall. Cette multiplicité d'images de la même personne prouve même que ce ne sont point ces images qu'on vénère, et que le culte se rapporte à la personne qui est représentée; car il n'est pas possible que chaque image soit la chose même: il y a mille images de saint François, qui même ne lui ressemblent point, et qui ne se ressemblent point entre elles; et toutes indiquent un seul saint François, invoqué le jour de sa fête par ceux qui ont dévotion à ce saint.

Il en était absolument de même chez les païens: on n'avait imaginé qu'une seule divinité, un seul Apollon, et non pas autant d'Apollons et de Dianes qu'ils avaient de temples et de statues. Il est donc prouvé, autant qu'un point d'histoire peut l'être, que les anciens ne croyaient pas qu'une statue fût une divinité, que le culte ne pouvait être rapporté à cette statue, à cette idole; et par conséquent les anciens n'étaient point idolâtres. C'est à nous à voir

si on doit saisir ce prétexte pour nous accuser d'idolâtrie.

Une populace grossière et superstitieuse qui ne raisonnait point, qui ne savait ni douter, ni nier, ni croire, qui courait au temple par oisiveté, et parceque les petits y sont égaux aux grands, qui portait son offrande par coutume, qui parlait continuellement de miracles sans en avoir examiné aucun, et qui n'était guère au-dessus des victimes qu'elle amenait; cette populace, dis-je, pouvait bien, à la vue de la grande Diane et de Jupiter tonnant, être frappée d'une horreur religieuse, et adorer, sans le savoir, la statue même. C'est ce qui est arrivé quelquefois dans nos temples à nos paysans grossiers; et on n'a pas manqué de les instruire que c'est aux bienheureux, aux mortels reçus dans le ciel qu'ils doivent demander leur intercession, et non à des figures de bois et de pierre.

Les Grecs et les Romains augmentèrent le nombre de leurs dieux par leurs apothéoses. Les Grecs divinisaient les conquérants, comme Bacchus, Hercule, Persée. Rome dressa des autels à ses empereurs. Nos apothéoses sont d'un genre différent; nous avons infiniment plus de saints qu'ils n'avaient de ces dieux secondaires, mais nous n'avons égard ni au rang ni aux conquêtes. Nous avons élevé des temples à des hommes sim-

Digitized by Google

plement vertueux, qui seraient ignorés sur la terre s'ils n'étaient placés dans le ciel. Les apothéoses des anciens sont faites par la flatterie, les nôtres par le respect pour la vertu.

Cicéron, dans ses ouvrages philosophiques, ne laisse pas soupçonner seulement qu'on puisse se méprendre aux statues des dieux, et les confondre avec les dieux mêmes. Ses interlocuteurs foudroient la religion établie; mais aucun d'eux n'imagine d'accuser les Romains de prendre du marbre et de l'airain pour des divinités. Lucrèce ne reproche cette sottise à personne, lui qui reproche tout aux superstitieux. Donc, encore une fois, cette opinion n'existait pas, on n'en avait aucune idée; il n'y avait point d'idolâtres.

Horace fait parler une statue de Priape, il lui fait dire: « J'étais autrefois un tronc de figuier; un « charpentier, ne sachant s'il ferait de moi un dieu « ou un banc, se détermina enfin à me faire dieu *.» Que conclure de cette plaisanterie? Priape était de ces divinités subalternes abandonnées aux railleurs; et cette plaisanterie même est la preuve la plus forte que cette figure de Priape, qu'on mettait dans les potagers pour effrayer les oiseaux, n'était pas fort révérée.

Dacier, en se livrant à l'esprit commentateur, n'a pas manqué d'observer que Baruch avait pré-

* Satire VIII du livre I.

dit cette aventure, en disant : « Ils ne seront que « ce que voudront les ouvriers ; » mais il pouvait observer aussi qu'on en peut dire autant de toutes les statues. Baruch aurait-il eu une vision sur les satires d'Horace?

On peut d'un bloc de marbre tirer tout aussi bien une cuvette qu'une figure d'Alexandre, ou de Jupiter, ou de quelque autre chose plus respectable. La matière dont étaient formés les chérubins du Saint des saints aurait pu servir également aux fonctions les plus viles. Un trône, un autel, en sont-ils moins révérés parceque l'ouvrier en pouvait faire une table de cuisine?

Dacier, au lieu de conclure que les Romains adoraient la statue de Priape, et que Baruch l'avait prédit, devait donc conclure que les Romains s'en moquaient. Consultez tous les auteurs qui parlent des statues de leurs dieux, vous n'en trouverez aucun qui parle d'idolâtrie; ils disent expressément le contraire. Vous voyez dans Martial : (L. VIII, ep. 24.)

« Qui fingit sacros auro vel marmore vultus,
« Non facit ille deos ; qui rogat, ille facit. »

L'artisan ne fait point les dieux,
C'est celui qui les prie.

Dans Ovide : (*de Ponto* II, ep. 8.)

« Colitur pro Jove forma Jovis. »

Dans l'image de Dieu c'est Dieu seul qu'on adore.

Dans Stace : (*Theb.* l. XII, v. 503.)

« Nulla autem effigies, nulli commissa metallo
« Forma Dei; mentes habitare et pectora gaudet. »

Les dieux ne sont jamais dans une arche enfermés;
Ils habitent nos cœurs.

Dans Lucain : (L. XI, v. 578.)

« Estne Dei sedes, nisi terra et pontus et aër? »

L'univers est de Dieu la demeure et l'empire.

On ferait un volume de tous les passages qui déposent que des images n'étaient que des images.

Il n'y a que le cas où les statues rendaient des oracles qui ait pu faire penser que ces statues avaient en elles quelque chose de divin. Mais certainement l'opinion régnante était que les dieux avaient choisi certains autels, certains simulacres pour y venir résider quelquefois, pour y donner audience aux hommes, pour leur répondre. On ne voit dans Homère et dans les chœurs des tragédies grecques que des prières à Apollon qui rend ses oracles sur les montagnes, en tel temple, en telle ville; il n'y a pas dans toute l'antiquité la moindre trace d'une prière adressée à une statue; si on croyait que l'esprit divin préférait quelques temples, quelques images, comme on croyait aussi qu'il préférait quelques hommes, la chose était certainement possible; ce n'était

qu'une erreur de fait. Combien avons-nous d'images miraculeuses! Les anciens se vantaient d'avoir ce que nous possédons en effet; et si nous ne sommes point idolâtres, de quel droit dirons-nous qu'ils l'ont été?

Ceux qui professaient la magie, qui la croyaient une science, ou qui feignaient de le croire, prétendaient avoir le secret de faire descendre les dieux dans les statues, non pas les grands dieux, mais les dieux secondaires, les génies. C'est ce que Mercure Trismégiste appelait *faire des dieux;* et c'est ce que saint Augustin réfute dans sa *Cité de Dieu.* Mais cela même montre évidemment que les simulacres n'avaient rien en eux de divin, puisqu'il fallait qu'un magicien les animât; et il me semble qu'il arrivait bien rarement qu'un magicien fût assez habile pour donner une ame à une statue, pour la faire parler.

En un mot, les images des dieux n'étaient point des dieux. Jupiter, et non pas son image, lançait le tonnerre; ce n'était pas la statue de Neptune qui soulevait les mers, ni celle d'Apollon qui donnait la lumière. Les Grecs et les Romains étaient des Gentils, des polythéistes, et n'étaient point des idolâtres.

Nous leur prodiguâmes cette injure quand nous n'avions ni statues ni temples, et nous avons continué dans notre injustice depuis que nous avons

fait servir la peinture et la sculpture à honorer nos vérités, comme ils s'en servaient pour honorer leurs erreurs.

SECTION III.

Si les Perses, les Sabéens, les Égyptiens, les Tartares, les Turcs, ont été idolâtres; et de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles. Histoire de leur culte.

C'est une grande erreur d'appeler idolâtres les peuples qui rendirent un culte au soleil et aux étoiles. Ces nations n'eurent long-temps ni simulacres ni temples. Si elles se trompèrent, c'est en rendant aux astres ce qu'elles devaient au créateur des astres. Encore le dogme de Zoroastre ou Zerdust, recueilli dans le Sadder, enseigne-t-il un Être suprême, vengeur et rémunérateur; et cela est bien loin de l'idolâtrie. Le gouvernement de la Chine n'a jamais eu aucune idole; il a toujours conservé le culte simple du maître du ciel King-Tien.

Gengis-kan chez les Tartares n'était point idolâtre, et n'avait aucun simulacre. Les musulmans, qui remplissent la Grèce, l'Asie-Mineure, la Syrie, la Perse, l'Inde et l'Afrique, appellent les chrétiens idolâtres, *giaours*, parcequ'ils croient que les chrétiens rendent un culte aux images. Ils brisèrent plusieurs statues qu'ils trouvèrent à Constantinople, dans Sainte-Sophie et dans l'église des Saints-Apôtres et dans d'autres, qu'ils con-

vertirent en mosquées. L'apparence les trompa comme elle trompe toujours les hommes, et leur fit croire que des temples dédiés à des saints qui avaient été hommes autrefois, des images de ces saints révérées à genoux, des miracles opérés dans ces temples, étaient des preuves invincibles de l'idolâtrie la plus complète; cependant il n'en est rien. Les chrétiens n'adorent en effet qu'un seul Dieu, et ne révèrent dans les bienheureux que la vertu même de Dieu qui gît dans ses saints. Les iconoclastes et les protestants ont fait le même reproche d'idolâtrie à l'Église, et on leur a fait la même réponse.

Comme les hommes ont eu très rarement des idées précises, et ont encore moins exprimé leurs idées par des mots précis et sans équivoque, nous appelâmes du nom d'idolâtres les Gentils, et surtout les polythéistes. On a écrit des volumes immenses, on a débité des sentiments divers sur l'origine de ce culte rendu à Dieu ou à plusieurs dieux sous des figures sensibles: cette multitude de livres et d'opinions ne prouve que l'ignorance.

On ne sait pas qui inventa les habits et les chaussures, et on veut savoir qui le premier inventa les idoles! Qu'importe un passage de Sanchoniathon, qui vivait avant la guerre de Troie? que nous apprend-il, quand il dit que le chaos, l'esprit, c'est-à-dire *le souffle*, amoureux de ses

principes, en tira le limon, qu'il rendit l'air lumineux, que le vent Colp et sa femme Baü engendrèrent Éon, qu'Éon engendra Genos, que Cronos, leur descendant, avait deux yeux par-derrière comme par-devant, qu'il devint dieu, et qu'il donna l'Égypte à son fils Thaut? voilà un des plus respectables monuments de l'antiquité.

Orphée ne nous en apprendra pas davantage dans sa *Théogonie*, que Damascius nous a conservée. Il représente le principe du monde sous la figure d'un dragon à deux têtes, l'une de taureau, l'autre de lion, un visage au milieu, qu'il appelle *visage-dieu*, et des ailes dorées aux épaules.

Mais vous pouvez de ces idées bizarres tirer deux grandes vérités : l'une, que les images sensibles et les hiéroglyphes sont de l'antiquité la plus haute; l'autre, que tous les anciens philosophes ont reconnu un premier principe.

Quant au polythéisme, le bon sens vous dira que dès qu'il y a eu des hommes, c'est-à-dire des animaux faibles, capables de raison et de folie, sujets à tous les accidents, à la maladie et à la mort, ces hommes ont senti leur faiblesse et leur dépendance; ils ont reconnu aisément qu'il est quelque chose de plus puissant qu'eux; ils ont senti une force dans la terre, qui fournit leurs aliments; une dans l'air, qui souvent les détruit; une dans le feu, qui consume; et dans l'eau, qui

submerge. Quoi de plus naturel dans des hommes ignorants que d'imaginer des êtres qui présidaient à ces éléments? quoi de plus naturel que de révérer la force invisible qui fesait luire aux yeux le soleil et les étoiles? et dès qu'on voulut se former une idée de ces puissances supérieures à l'homme, quoi de plus naturel encore que de les figurer d'une manière sensible? Pouvait-on s'y prendre autrement? La religion juive, qui précéda la nôtre, et qui fut donnée par Dieu même, était toute remplie de ces images sous lesquelles Dieu est représenté. Il daigne parler dans un buisson le langage humain; il paraît sur une montagne; les esprits célestes qu'il envoie viennent tous avec une forme humaine; enfin le sanctuaire est couvert de chérubins, qui sont des corps d'hommes avec des ailes et des têtes d'animaux. C'est ce qui a donné lieu à l'erreur de Plutarque, de Tacite, d'Appien et de tant d'autres, de reprocher aux Juifs d'adorer une tête d'âne. Dieu, malgré sa défense de peindre et de sculpter aucune figure, a donc daigné se proportionner à la faiblesse humaine, qui demandait qu'on parlât aux sens par des images.

Isaïe, dans le chap. VI, voit le seigneur assis sur un trône, et le bas de sa robe qui remplit le temple. Le Seigneur étend sa main, et touche la bouche de Jérémie, au chap. 1er de ce prophète. Ézé-

chiel, au chap. 1er, voit un trône de saphir, et Dieu lui paraît comme un homme assis sur ce trône. Ces images n'altèrent point la pureté de la religion juive, qui jamais n'employa les tableaux, les statues, les idoles pour représenter Dieu aux yeux du peuple.

Les lettrés chinois, les Parsis, les anciens Égyptiens n'eurent point d'idoles; mais bientôt Isis et Osiris furent figurés; bientôt Bel, à Babylone, fut un gros colosse; Brama fut un monstre bizarre dans la presqu'île de l'Inde. Les Grecs sur-tout multiplièrent les noms des dieux, les statues et les temples, mais en attribuant toujours la suprême puissance à leur Zeus, nommé par les Latins Jupiter, maître des dieux et des hommes. Les Romains imitèrent les Grecs. Ces peuples placèrent toujours tous les dieux dans le ciel, sans savoir ce qu'ils entendaient par le ciel [1].

Les Romains eurent leurs douze grands dieux, six mâles et six femelles, qu'ils nommèrent *Dii majorum gentium :* Jupiter, Neptune, Apollon, Vulcain, Mars, Mercure, Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Vénus, Diane. Pluton fut alors oublié; Vesta prit sa place.

Ensuite venaient les dieux *minorum gentium*, les dieux indigètes, les héros, comme Bacchus, Hercule, Esculape; les dieux infernaux, Pluton, Pro-

[1] Voyez ci-dessus l'article CIEL DES ANCIENS.

serpine; ceux de la mer, comme Téthys, Amphitrite, les Nérèides, Glaucus; puis les Dryades, les Naïades, les dieux des jardins, ceux des bergers: il y en avait pour chaque profession, pour chaque action de la vie, pour les enfants, pour les filles nubiles, pour les mariées, pour les accouchées; on eut le dieu Pet. On divinisa enfin les empereurs. Ni ces empereurs, ni le dieu Pet, ni la déesse Pertunda, ni Priape, ni Rumilia, la déesse des tétons, ni Stercutius, le dieu de la garde-robe, ne furent à la vérité regardés comme les maîtres du ciel et de la terre. Les empereurs eurent quelquefois des temples, les petits dieux pénates n'en eurent point; mais tous eurent leur figure, leur idole.

C'étaient de petits magots dont on ornait son cabinet; c'étaient les amusements des vieilles femmes et des enfants, qui n'étaient autorisés par aucun culte public. On laissait agir à son gré la superstition de chaque particulier. On trouve encore ces petites idoles dans les ruines des anciennes villes.

Si personne ne sait quand les hommes commencèrent à se faire des idoles, on sait qu'elles sont de l'antiquité la plus haute. Tharé, père d'Abraham, en fesait à Ur en Chaldée. Rachel déroba et emporta les idoles de son beau-père Laban. On ne peut remonter plus haut.

Mais quelle notion précise avaient les anciennes nations de tous ces simulacres? quelle vertu, quelle puissance leur attribuait-on? croyait-on que les dieux descendaient du ciel pour venir se cacher dans ces statues, ou qu'ils leur communiquaient une partie de l'esprit divin, ou qu'ils ne leur communiquaient rien du tout? C'est encore sur quoi on a très inutilement écrit; il est clair que chaque homme en jugeait selon le degré de sa raison, ou de sa crédulité, ou de son fanatisme. Il est évident que les prêtres attachaient le plus de divinité qu'ils pouvaient à leurs statues, pour s'attirer plus d'offrandes. On sait que les philosophes réprouvaient ces superstitions, que les guerriers s'en moquaient, que les magistrats les toléraient, et que le peuple, toujours absurde, ne savait ce qu'il fesait. C'est, en peu de mots, l'histoire de toutes les nations à qui Dieu ne s'est pas fait connaître.

On peut se faire la même idée du culte que toute l'Égypte rendit à un bœuf, et que plusieurs villes rendirent à un chien, à un singe, à un chat, à des ognons. Il y a grande apparence que ce furent d'abord des emblèmes. Ensuite un certain bœuf Apis, un certain chien nommé Anubis, furent adorés; on mangea toujours du bœuf et et des ognons : mais il est difficile de savoir ce

que pensaient les vieilles femmes d'Égypte des ognons sacrés et des bœufs.

Les idoles parlaient assez souvent. On fesait commémoration à Rome, le jour de la fête de Cybèle, des belles paroles que la statue avoit prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais du roi Attale.

« Ipsa peti volui; ne sit mora, mitte volentem:
« Dignus Roma locus quo deus omnis eat. »
OVID., *Fast.*, IV.

« J'ai voulu qu'on m'enlevât; emmenez-moi « vite :. Rome est digne que tout dieu s'y éta- « blisse. »

La statue de la Fortune avait parlé: les Scipion, les Cicéron, les César, à la vérité, n'en croyaient rien; mais la vieille à qui Encolpe donna un écu pour acheter des oies et des dieux* pouvait fort bien le croire.

Les idoles rendaient aussi des oracles, et les prêtres, cachés dans le creux des statues, parlaient au nom de la divinité.

Comment, au milieu de tant de dieux et de tant de théogonies différentes, et de cultes particuliers, n'y eut-il jamais de guerre de religion chez les peuples nommés *idolâtres?* Cette paix fut

* Petron., cap. CXXXVII.

un bien qui naquit d'un mal, de l'erreur même; car chaque nation, reconnaissant plusieurs dieux inférieurs, trouva bon que ses voisins eussent aussi les leurs. Si vous exceptez Cambyse, à qui on reprocha d'avoir tué le bœuf Apis, on ne voit dans l'histoire profane aucun conquérant qui ait maltraité les dieux d'un peuple vaincu. Les Gentils n'avaient aucune religion exclusive, et les prêtres ne songèrent qu'à multiplier les offrandes et les sacrifices.

Les premières offrandes furent des fruits. Bientôt après il fallut des animaux pour la table des prêtres; ils les égorgeaient eux-mêmes; ils devinrent bouchers et cruels: enfin ils introduisirent l'usage horrible de sacrifier des victimes humaines, et sur-tout des enfants et des jeunes filles. Jamais les Chinois, ni les Parsis, ni les Indiens, ne furent coupables de ces abominations; mais à Hiéropolis en Égypte, au rapport de Porphyre, on immola des hommes.

Dans la Tauride on sacrifiait des étrangers; heureusement les prêtres de la Tauride ne devaient pas avoir beaucoup de pratiques. Les premiers Grecs, les Cypriots, les Phéniciens, les Tyriens, les Carthaginois, eurent cette superstition abominable. Les Romains eux-mêmes tombèrent dans ce crime de religion; et Plutarque rapporte qu'ils immolèrent deux Grecs et deux

Gaulois pour expier les galanteries de trois vestales. Procope, contemporain du roi des Francs Théodebert, dit que les Francs immolèrent des hommes quand ils entrèrent en Italie avec ce prince. Les Gaulois, les Germains, fesaient communément de ces affreux sacrifices. On ne peut guère lire l'histoire sans concevoir de l'horreur pour le genre humain.

Il est vrai que, chez les Juifs, Jephté sacrifia sa fille, et que Saül fut près d'immoler son fils; il est vrai que ceux qui étaient voués au Seigneur par anathème ne pouvaient être rachetés ainsi qu'on rachetait les bêtes, et qu'il fallait qu'ils périssent.

Nous parlons ailleurs des victimes humaines sacrifiées dans toutes les religions *.

Pour consoler le genre humain de cet horrible tableau, de ces pieux sacrilèges, il est important de savoir que, chez presque toutes les nations nommées idolâtres, il y avait la théologie sacrée et l'erreur populaire, le culte secret et les cérémonies publiques, la religion des sages et celle du vulgaire. On n'enseignait qu'un seul Dieu aux initiés dans les mystères; il n'y a qu'à jeter les yeux sur l'hymne attribué à l'ancien Orphée, qu'on chantait dans les mystères de Cérès Eleusine, si célèbre en Europe et en Asie: « Contemple « la nature divine, illumine ton esprit, gouverne

* Voyez tome XIX, introduction à l'*Essai sur les mœurs*.

« ton cœur, marche dans la voie de la justice, que « le Dieu du ciel et de la terre soit toujours pré- « sent à tes yeux; il est unique, il existe seul par « lui-même, tous les êtres tiennent de lui leur « existence; il les soutient tous; il n'a jamais été « vu des mortels, et il voit toutes choses. »

Qu'on lise encore ce passage du philosophe Maxime de Madaure, que nous avons déja cité: « Quel homme est assez grossier, assez stupide « pour douter qu'il soit un Dieu suprême, éternel, « infini, qui n'a rien engendré de semblable à « lui-même, et qui est le père commun de toutes « choses? »

Il y a mille témoignages que les sages abhorraient non seulement l'idolâtrie, mais encore le polythéisme.

Épictète, ce modèle de résignation et de patience, cet homme si grand dans une condition si basse, ne parle jamais que d'un seul Dieu. Relisez encore cette maxime: « Dieu m'a créé, Dieu « est au-dedans de moi; je le porte par-tout. « Pourrais-je le souiller par des pensées obscènes, « par des actions injustes, par d'infames desirs? « Mon devoir est de remercier Dieu de tout, de « le louer de tout, et de ne cesser de le bénir « qu'en cessant de vivre. » Toutes les idées d'Épictète roulent sur ce principe. Est-ce là un idolâtre?

Marc-Aurèle, aussi grand peut-être sur le trône de l'empire romain qu'Épictète dans l'esclavage, parle souvent, à la vérité, des dieux, soit pour se conformer au langage reçu, soit pour exprimer des êtres mitoyens entre l'Être suprême et les hommes; mais en combien d'endroits ne fait-il pas voir qu'il ne reconnaît qu'un Dieu éternel, infini! « Notre ame, dit-il, est une émanation de « la Divinité. Mes enfants, mon corps, mes es- « prits, me viennent de Dieu. »

Les stoïciens, les platoniciens, admettaient une nature divine et universelle; les épicuriens la niaient. Les pontifes ne parlaient que d'un seul Dieu dans les mystères. Où étaient donc les idolâtres? Tous nos déclamateurs crient à l'idolâtrie comme de petits chiens qui jappent quand ils entendent un gros chien aboyer.

Au reste, c'est une des plus grandes erreurs du *Dictionnaire de Moréri*, de dire que du temps de Théodose le jeune il ne resta plus d'idolâtres que dans les pays reculés de l'Asie et de l'Afrique. Il y avait dans l'Italie beaucoup de peuples encore gentils, même au septième siècle. Le nord de l'Allemagne, depuis le Véser, n'était pas chrétien du temps de Charlemagne. La Pologne et tout le Septentrion restèrent long-temps après lui dans ce qu'on appelle *idolâtrie*; la moitié de l'Afrique, tous les royaumes au-delà du Gange,

le Japon, la populace de la Chine, cent hordes de Tartares, ont conservé leur ancien culte. Il n'y a plus en Europe que quelques Lapons, quelques Samoïèdes, quelques Tartares, qui aient persévéré dans la religion de leurs ancêtres.

Finissons par remarquer que, dans les temps qu'on appelle parmi nous le *moyen âge*, nous appelions le pays des mahométans *la Paganie*; nous traitions d'*idolâtres*, d'*adorateurs d'images*, un peuple qui a les images en horreur. Avouons encore une fois que les Turcs sont plus excusables de nous croire idolâtres, quand ils voient nos autels chargés d'images et de statues.

Un gentilhomme du prince Ragotski m'a assuré sur son honneur qu'étant entré dans un café à Constantinople, la maîtresse ordonna qu'on ne le servît point, parcequ'il était idolâtre. Il était protestant; il lui jura qu'il n'adorait ni hostie ni images. Ah! si cela est, lui dit cette femme, venez chez moi tous les jours, vous serez servi pour rien.

IGNACE DE LOYOLA.

Voulez-vous acquérir un grand nom, être fondateur, soyez complètement fou, mais d'une folie qui convienne à votre siècle. Ayez dans votre folie un fonds de raison qui puisse servir à diriger vos extravagances, et soyez excessivement opiniâtre.

Il pourra arriver que vous soyez pendu; mais si vous ne l'êtes pas, vous pourrez avoir des autels.

En conscience, y a-t-il jamais eu un homme plus digne des Petites-Maisons que saint Ignace ou saint Inigo-le-Biscaïen, car c'est son véritable nom? La tête lui tourne à la lecture de la *Légende dorée*, comme elle tourna depuis à don Quichotte de la Manche pour avoir lu des romans de chevalerie. Voilà mon Biscaïen qui se fait d'abord chevalier de la Vierge, et qui fait la veille des armes à l'honneur de sa dame. La sainte Vierge lui apparaît, et accepte ses services; elle revient plusieurs fois; elle lui amène son fils. Le diable, qui est aux aguets, et qui prévoit tout le mal que les jésuites lui feront un jour, vient faire un vacarme de lutin dans la maison, casse toutes les vitres: le Biscaïen le chasse avec un signe de croix; le diable s'enfuit à travers la muraille, et y laisse une grande ouverture, que l'on montrait encore aux curieux cinquante ans après ce bel événement.

Sa famille, voyant le dérangement de son esprit, veut le faire enfermer, et le mettre au régime: il se débarrasse de sa famille ainsi que du diable, et s'enfuit sans savoir où il va. Il rencontre un Maure, et dispute avec lui sur l'immaculée conception. Le Maure, qui le prend pour ce qu'il est, le quitte au plus vite. Le Biscaïen ne sait s'il tuera le Maure, ou s'il prêtera Dieu pour lui; il en laissa

la décision à son cheval, qui, plus sage que lui, reprit la route de son écurie.

Mon homme, après cette aventure, prend le parti d'aller en pélerinage à Bethléem, en mendiant son pain : sa folie augmente en chemin; les dominicains prennent pitié de lui à Manrèse; ils le gardent chez eux pendant quelques jours, et le renvoient sans l'avoir pu guérir.

Il s'embarque à Barcelone, arrive à Venise; on le chasse de Venise; il revient à Barcelone, toujours mendiant son pain, toujours ayant des extases, et voyant fréquemment la sainte Vierge et Jésus-Christ.

Enfin on lui fait entendre que pour aller dans la Terre-Sainte convertir les Turcs, les chrétiens de l'Église grecque, les Arméniens et les Juifs, il fallait commencer par étudier un peu de théologie. Mon Biscaïen ne demande pas mieux; mais pour être théologien il faut savoir un peu de grammaire et un peu de latin : cela ne l'embarrasse point; il va au collége à l'âge de trente-trois ans : on se moque de lui, et il n'apprend rien.

Il était désespéré de ne pouvoir aller convertir des infidèles : le diable eut pitié de lui cette fois-là; il lui apparut, et lui jura foi de chrétien que s'il voulait se donner à lui, il le rendrait le plus savant homme de l'Église de Dieu. Ignace n'eut garde de se mettre sous la discipline d'un tel maître : il re-

tourna en classe; on lui donna le fouet quelquefois, et il n'en fut pas plus savant.

Chassé du collége de Barcelone, persécuté par le diable, qui le punissait de ses refus, abandonné par la vierge Marie, qui ne se mettait point du tout en peine de secourir son chevalier, il ne se rebute pas; il se met à courir le pays avec des pélerins de Saint-Jacques; il prêche dans les rues de ville en ville. On l'enferme dans les prisons de l'inquisition. Délivré de l'inquisition, on le met en prison dans Alcala; il s'enfuit après à Salamanque, et on l'y enferme encore. Enfin, voyant qu'il n'était pas prophète dans son pays, Ignace prend la résolution d'aller étudier à Paris; il fait le voyage à pied, précédé d'un âne qui portait son bagage, ses livres, et ses écrits. Don Quichotte du moins eut un cheval et un écuyer; mais Ignace n'avait ni l'un ni l'autre.

Il essuie à Paris les mêmes avanies qu'en Espagne; on lui fait mettre culotte bas au collége de Sainte-Barbe, et on veut le fouetter en cérémonie. Sa vocation l'appelle enfin à Rome.

Comment s'est-il pu faire qu'un pareil extravagant ait joui enfin à Rome de quelque considération, se soit fait des disciples, et ait été le fondateur d'un ordre puissant, dans lequel il y a eu des hommes très estimables? c'est qu'il était opiniâtre et enthousiaste. Il trouva des enthousiastes comme

lui, auxquels il s'associa. Ceux-là, ayant plus de raison que lui, rétablirent un peu la sienne : il devint plus avisé sur la fin de sa vie, et il mit même quelque habileté dans sa conduite.

Peut-être Mahomet commença-t-il à être aussi fou qu'Ignace dans les premières conversations qu'il eut avec l'ange Gabriel, et peut-être Ignace, à la place de Mahomet, aurait fait d'aussi grandes choses que le prophète ; car il était aussi ignorant, tout aussi visionnaire, et aussi courageux.

On dit d'ordinaire que ces choses-là n'arrivent qu'une fois : cependant il n'y a pas long-temps qu'un rustre anglais, plus ignorant que l'espagnol Ignace, a établi la société de ceux qu'on nomme *quakers*, société fort au-dessus de celle d'Ignace. Le comte de Sinzendorf a de nos jours fondé la secte des moravés ; et les convulsionnaires de Paris ont été sur le point de faire une révolution. Ils ont été bien fous, mais ils n'ont pas été assez opiniâtres.

IGNORANCE.

SECTION PREMIÈRE.

Il y a bien des espèces d'ignorances ; la pire de toutes est celle des critiques. Ils sont obligés, comme on sait, d'avoir doublement raison, comme gens qui affirment, et comme gens qui

condamnent. Ils sont donc doublement coupables quand ils se trompent.

PREMIÈRE IGNORANCE.

Par exemple, un homme fait deux* gros volumes sur quelques pages d'un livre utile qu'il n'a pas entendu[1]. Il examine d'abord ces paroles :

« La mer a couvert des terrains immenses.

« Les lits profonds de coquillages qu'on trouve en « Touraine et ailleurs ne peuvent y avoir été dé- « posés que par la mer. »

Oui, si ces lits de coquillages existent en effet ; mais le critique devait savoir que l'auteur lui-même a découvert, ou cru découvrir que ces lits réguliers de coquillages n'existent point, qu'il n'y en a nulle part dans le milieu des terres ; mais, soit que le critique le sût, soit qu'il ne le sût pas, il ne devait pas imputer, généralement parlant, des couches de coquilles supposées régulièrement placées les unes sur les autres, à un déluge universel qui aurait détruit toute régularité : c'est ignorer absolument la physique.

Il ne devait pas dire : « Le déluge universel est

* Ce livre est en quatre volumes.

[1] L'abbé François, auteur d'un livre absolument ignoré contre ceux que, dans les sacristies, on appelle athées, déistes, matérialistes, etc., etc., etc.

Ce livre est intitulé, *Preuves de la religion de Notre Seigneur Jésus-Christ.*

« raconté par Moïse avec le consentement de « toutes les nations; » 1° parceque le *Pentateuque* fut long-temps ignoré, non seulement des nations, mais des Juifs eux-mêmes;

2° Parcequ'on ne trouva qu'un exemplaire de la loi au fond d'un vieux coffre, du temps du roi Josias;

3° Parceque ce livre fut perdu pendant la captivité;

4° Parcequ'il fut restauré par Esdras;

5° Parcequ'il fut toujours inconnu à toute autre nation jusqu'au temps de la traduction des Septante;

6° Parceque, même depuis la traduction attribuée aux Septante, nous n'avons pas un seul auteur parmi les Gentils qui cite un seul endroit de ce livre, jusqu'à Longin, qui vivait sous l'empereur Aurélien;

7° Parceque nulle autre nation n'a jamais admis un déluge universel jusqu'aux *Métamorphoses* d'Ovide, et qu'encore dans Ovide il ne s'étend qu'à la Méditerranée;

8° Parceque saint Augustin avoue expressément que le déluge universel fut ignoré de toute l'antiquité;

9° Parceque le premier déluge dont il est question chez les Gentils est celui dont parle Bérose, et qu'il fixe à quatre mille quatre cents ans envi-

Digitized by Google

ron avant notre ère vulgaire; ce déluge ne s'étendit que vers le Pont-Euxin;

10° Parcequ'enfin il ne nous est resté aucun monument d'un déluge universel chez aucune nation du monde.

Il faut ajouter à toutes ces raisons que le critique n'a pas seulement compris l'état de la question. Il s'agit uniquement de savoir si nous avons des preuves physiques que la mer ait abandonné successivement plusieurs terrains; et sur cela M. l'abbé François dit des injures à des hommes qu'il ne peut ni connaître ni entendre. Il eût mieux valu se taire et ne pas grossir la foule des mauvais livres.

SECONDE IGNORANCE.

Le même critique, pour appuyer de vieilles idées assez universellement méprisées, mais qui n'ont pas le plus léger rapport à Moïse, s'avise de dire que « Bérose est parfaitement d'accord avec Moïse « dans le nombre des générations avant le dé- « luge. »

Remarquez, mon cher lecteur, que ce Bérose est celui-là même qui nous apprend que le poisson Oannès sortait tous les jours de l'Euphrate pour venir prêcher les Chaldéens, et que le même poisson écrivit avec une de ses arêtes un beau

[1] Page 6.

livre sur l'origine des choses. Voilà l'écrivain que M. l'abbé François prend pour le garant de Moïse.

TROISIÈME IGNORANCE.

« [1] N'est-il pas constant qu'un grand nombre « de familles européennes, transplantées dans les « côtes d'Afrique, y sont devenues, sans aucun « mélange, aussi noires que les naturelles du « pays? »

Monsieur l'abbé, c'est le contraire qui est constant. Vous ignorez que les nègres ont le *reticulum mucosum* noir, quoique je l'aie dit vingt fois. Sachez que vous auriez beau faire des enfants en Guinée, vous ne feriez jamais que des Welches qui n'auraient ni cette belle peau noire huileuse, ni ces lèvres noires et lippues, ni ces yeux ronds, ni cette laine frisée sur la tête, qui font la différence spécifique des nègres. Sachez que votre famille welche, établie en Amérique, aura toujours de la barbe, tandis qu'aucun Américain n'en aura. Après cela, tirez-vous d'affaire comme vous pourrez avec Adam et Ève.

QUATRIÈME IGNORANCE.

« [2] Le plus idiot ne dit point, moi pied, moi « tête, moi main; il sent donc qu'il y a en lui « quelque chose qui s'approprie son corps. »

[1] Page 5. — [2] Page 10.

Hélas! mon cher abbé, cet idiot ne dit pas non plus, moi ame.

Que pouvez-vous conclure, vous et lui? qu'il dit, mon pied, parcequ'on peut l'en priver; car alors il ne marchera plus; qu'il dit, ma tête; on peut la lui couper; alors il ne pensera plus. Eh bien! que s'ensuit-il? ce n'est pas ici une ignorance des faits.

CINQUIÈME IGNORANCE.

« [1] Qu'est-ce que ce Melchom qui s'était emparé « du pays de Gad? plaisant dieu que le Dieu de Jé- « rémie devait faire enlever pour être traîné en « captivité. »

Ah! ah! monsieur l'abbé, vous faites le plaisant! Vous demandez quel est ce Melchom: je vais vous le dire. Melk ou Melkom signifiait le seigneur, ainsi qu'Adoni ou Adonaï, Baal ou Bel, Adad, Shadaï, Éloï ou Éloa. Presque tous les peuples de Syrie donnaient de tels noms à leurs dieux. Chacun avait son seigneur, son protecteur, son dieu. Le nom même de Jéhova était un nom phénicien et particulier; témoin Sanchoniathon, antérieur certainement à Moïse; témoin Diodore.

Nous savons bien que Dieu est également le dieu, le maître absolu des Égyptiens et des Juifs, et de tous les hommes, et de tous les mondes;

[1] Page 20.

mais ce n'est pas ainsi qu'il est représenté quand Moïse paraît devant Pharaon. Il ne lui parle jamais qu'au nom du dieu des Hébreux, comme un ambassadeur apporte les ordres du roi son maître. Il parle si peu au nom du maître de toute la nature, que Pharaon lui répond : « Je ne le connais « pas. » Moïse fait des prodiges au nom de ce Dieu, mais les sorciers de Pharaon font précisément les mêmes prodiges au nom des leurs. Jusque-là tout est égal : on combat seulement à qui sera le plus puissant, mais non pas à qui sera le seul puissant. Enfin, le dieu des Hébreux l'emporte de beaucoup ; il manifeste une puissance beaucoup plus grande, mais non pas une puissance unique. Ainsi, humainement parlant, l'incrédulité de Pharaon semble très excusable. C'est la même incrédulité que celle de Montézuma devant Cortez, et d'Atabaliba devant les Pizaro.

Quand Josué assemble les Juifs : « Choisissez, « leur dit-il[1], ce qu'il vous plaira, ou les dieux « auxquels ont servi vos pères dans la Mésopota- « mie, ou les dieux des Amorrhéens aux pays des- « quels vous habitez : mais pour ce qui est de moi « et de ma maison, nous servirons Adonaï. »

Le peuple s'était donc déja donné à d'autres dieux, et pouvait servir qui il voulait.

Quand la famille de Michas, dans Éphraïm,

[1] Josué, ch. XXIV, v. 15.

prend un prêtre lévite pour servir un dieu étranger[1]; quand toute la tribu de Dan sert le même dieu que la famille de Michas; lorsqu'un petit-fils même de Moïse se fait prêtre de ce dieu étranger pour de l'argent, personne n'en murmure: chacun a son dieu paisiblement; et le petit-fils de Moïse est idolâtre sans que personne y trouve à redire; donc alors chacun choisissait son dieu local, son protecteur.

Les mêmes Juifs, après la mort de Gédéon, adorent Baal-Bérith, qui signifie précisément la même chose qu'Adonaï, le *seigneur*, le *protecteur*: ils changent de protecteur.

Adonaï, du temps de Josué, se rend maître des montagnes[2]; mais il ne peut vaincre les habitants des vallées, parcequ'ils avaient des chariots armés de faux.

Y a-t-il rien qui ressemble plus à un dieu local, qui est puissant en un lieu, et qui ne l'est point en un autre?

Jephté, fils de Galaad et d'une concubine, dit aux Moabites: [3] « Ce que votre dieu Chamos possède ne vous est-il pas dû de droit? Et ce que le « nôtre s'est acquis par ses victoires ne doit-il pas « être à nous? »

Il est donc prouvé invinciblement que les Juifs

[1] Juges, ch. XVII et XVIII. — [2] Josué, ch. XVII, v. 16. — [3] Juges, ch. XI.

grossiers, quoique choisis par le Dieu de l'univers, le regardèrent pourtant comme un dieu local, un dieu particulier, tel que le dieu des Ammonites, celui des Moabites, celui des montagnes, celui des vallées.

Il est clair qu'il était malheureusement indifférent au petit-fils de Moïse de servir le dieu de Michas ou celui de son grand-père. Il est clair, et il faut en convenir, que la religion juive n'était point formée; qu'elle ne fut uniforme qu'après Esdras; il faut encore en excepter les Samaritains.

Vous pouvez savoir maintenant ce que c'est que le seigneur Melchom. Je ne prends point son parti, Dieu m'en garde; mais quand vous dites que c'était « un plaisant dieu que Jérémie menaçait de mettre en esclavage, » je vous répondrai, monsieur l'abbé: De votre maison de verre, vous ne devriez pas jeter des pierres à celle de votre voisin.

C'étaient les Juifs qu'on menait alors en esclavage à Babylone; c'était le bon Jérémie lui-même qu'on accusait d'avoir été corrompu par la cour de Babylone, et d'avoir prophétisé pour elle; c'était lui qui était l'objet du mépris public, et qui finit, à ce qu'on croit, par être lapidé par les Juifs mêmes. Croyez-moi, ce Jérémie n'a jamais passé pour un rieur.

Le Dieu des Juifs, encore une fois, est le Dieu

de toute la nature. Je vous le redis afin que vous n'en prétendiez cause d'ignorance, et que vous ne me défériez pas à votre official. Mais je vous soutiens que les Juifs grossiers ne connurent très souvent qu'un dieu local.

SIXIÈME IGNORANCE.

« [1] Il n'est pas naturel d'attribuer les marées aux « phases de la lune. Ce ne sont pas les grandes ma- « rées en pleine lune qu'on attribue aux phases de « cette planète. »

Voici des ignorances d'une autre espèce.

Il arrive quelquefois à certaines gens d'être si honteux du rôle qu'ils jouent dans le monde, que tantôt ils veulent se déguiser en beaux esprits, et tantôt en philosophes.

Il faut d'abord apprendre à monsieur l'abbé que rien n'est plus naturel que d'attribuer un effet à ce qui est toujours suivi de cet effet. Si un tel vent est toujours suivi de la pluie, il est naturel d'attribuer la pluie à ce vent. Or sur toutes les côtes de l'Océan les marées sont toujours plus fortes dans les sigigées de la lune que dans ses quadratures. (Savez-vous ce que c'est que sigigées, ou syzygies?) La lune retarde tous les jours son lever; la marée retarde aussi tous les jours. Plus la lune approche de notre zénith, plus la marée est grande; plus la lune

[1] Page 20.

approche de son périgée, plus la marée s'élève encore. Ces expériences et beaucoup d'autres, ces rapports continuels avec les phases de la lune, ont donc fondé l'opinion ancienne et vraie que cet astre est une principale cause du flux et du reflux.

Après tant de siècles, le grand Newton est venu. Connaissez-vous Newton? avez-vous jamais ouï dire qu'ayant calculé le carré de la vitesse de la lune autour de son orbite dans l'espace d'une minute, et ayant divisé ce carré par le diamètre de l'orbite lunaire, il trouva que le quotient était quinze pieds; que de là il démontra que la lune gravite vers la terre, trois mille six cents fois moins que si elle était près de la terre; qu'ensuite il démontra que sa force attractive est la cause des trois quarts de l'élévation de la mer au temps du reflux, et que la force du soleil fait l'élévation de l'autre quart? Vous voilà tout étonné; vous n'avez jamais rien lu de pareil dans le *Pédagogue chrétien*. Tâchez dorénavant, vous et les loueurs de chaises de votre paroisse, de ne jamais parler des choses dont vous n'avez pas la plus légère idée.

Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, et encore plus par vos raisonnements. On devrait vous défendre d'écrire, à vous et à vos pareils, pour conserver le peu de foi qui reste dans ce monde.

Je vous ferais ouvrir de plus grands yeux, si je

vous disais que ce Newton était persuadé et a écrit que Samuel est l'auteur du *Pentateuque*. Je ne dis pas qu'il l'ait démontré comme il a calculé la gravitation. Mais apprenez à douter, et soyez modeste. Je crois au *Pentateuque*, entendez-vous; mais je crois que vous avez imprimé des sottises énormes.

Je pourrais transcrire ici un gros volume de vos ignorances, et plusieurs de celles de vos confrères; je ne m'en donnerai pas la peine. Poursuivons nos questions *.

SECTION II.

Les ignorances.

J'ignore comment j'ai été formé, et comment je suis né. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti, et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets.

Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conçu que quelque chose existe de toute éternité; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles.

Mais quand j'ai voulu marcher dans cette car-

* Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, l'article IGNORANCE ne se composait que de cette première section.

rière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet; et du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité, je suis retombé dans l'abyme de mon ignorance.

J'ai vu ce qu'on appelle *de la matière* depuis l'étoile Sirius, et depuis celles de la *voie lactée*, aussi éloignées de Sirius que cet astre l'est de nous, jusqu'au dernier atome qu'on peut apercevoir avec le microscope, et j'ignore ce que c'est que la matière.

La lumière qui m'a fait voir tous ces êtres m'est inconnue; je peux, avec le secours du prisme, anatomiser cette lumière, et la diviser en sept faisceaux de rayons; mais je ne peux diviser ces faisceaux; j'ignore de quoi ils sont composés. La lumière tient de la matière, puisqu'elle a un mouvement et qu'elle frappe les objets; mais elle ne tend point vers un centre comme tous les autres corps: au contraire, elle s'échappe invinciblement du centre, tandis que toute matière pèse vers son centre. La lumière paraît pénétrable, et la matière est impénétrable. Cette lumière est-elle matière? ne l'est-elle pas? qu'est-elle? de quelles innombrables propriétés peut-elle être revêtue? je l'ignore.

Cette substance si brillante, si rapide et si inconnue, et ces autres substances qui nagent dans l'immensité de l'espace, sont-elles éternelles

comme elles semblent infinies? je n'en sais rien. Un être nécessaire, souverainement intelligent, les a-t-il créées de rien, ou les a-t-il arrangées? a-t-il produit cet ordre dans le temps ou avant le temps? Hélas! qu'est-ce que ce temps même dont je parle? je ne puis le définir. O Dieu! il faut que tu m'instruises, car je ne suis éclairé ni par les ténèbres des autres hommes, ni par les miennes.

Qui es-tu, toi, animal à deux pieds, sans plumes, comme moi-même, que je vois ramper comme moi sur ce petit globe? Tu arraches comme moi quelques fruits à la boue, qui est notre nourrice commune. Tu vas à la selle, et tu penses! Tu es sujet à toutes les maladies les plus dégoûtantes, et tu as des idées métaphysiques! J'aperçois que la nature t'a donné deux espèces de fesses par-devant, et qu'elle me les a refusées : elle t'a percé au bas de ton abdomen un si vilain trou, que tu es porté naturellement à le cacher. Tantôt ton urine, tantôt des animaux pensants sortent par ce trou; ils nagent neuf mois dans une liqueur abominable entre cet égout et un autre cloaque, dont les immondices accumulées seraient capables d'empester la terre entière; et cependant ce sont ces deux trous qui ont produit les plus grands évènements. Troie périt pour l'un; Alexandre et Adrien ont érigé des temples à l'autre. L'ame immortelle a donc son berceau entre ces deux cloaques! Vous

me dites, madame, que cette description n'est ni dans le goût de Tibulle, ni dans celui de Quinault: d'accord, ma bonne; mais je ne suis pas en humeur de te dire des galanteries.

Les souris, les taupes, ont aussi leurs deux trous, pour lesquels elles n'ont jamais fait de pareilles extravagances. Qu'importe à l'Être des êtres qu'il y ait des animaux comme nous et comme les souris, sur ce globe qui roule dans l'espace avec tant d'innombrables globes?

Pourquoi sommes-nous? pourquoi y a-t-il des êtres?

Qu'est-ce que le sentiment? comment l'ai-je reçu? quel rapport y a-t-il entre l'air qui frappe mon oreille et le sentiment du son? entre ce corps et le sentiment des couleurs? Je l'ignore profondément, et je l'ignorerai toujours.

Qu'est-ce que la pensée? où réside-t-elle? comment se forme-t-elle? qui me donne des pensées pendant mon sommeil? est-ce en vertu de ma volonté que je pense? Mais toujours pendant le sommeil, et souvent pendant la veille, j'ai des idées malgré moi. Ces idées long-temps oubliées, long-temps reléguées dans l'arrière-magasin de mon cerveau, en sortent sans que je m'en mêle, et se présentent d'elles-mêmes à ma mémoire, qui fesait de vains efforts pour les rappeler.

Les objets extérieurs n'ont pas la puissance de

former en moi des idées, car on ne donne point ce qu'on n'a pas; je sens trop que ce n'est pas moi qui me les donne, car elles naissent sans mes ordres. Qui les produit en moi? d'où viennent-elles? où vont-elles? Fantômes fugitifs, quelle main invisible vous produit et vous fait disparaître?

Pourquoi, seul de tous les animaux, l'homme a-t-il la rage de dominer sur ses semblables?

Pourquoi et comment s'est-il pu faire que, sur cent milliards d'hommes, il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage?

Comment la raison est-elle un don si précieux que nous ne voudrions le perdre pour rien au monde? et comment cette raison n'a-t-elle servi qu'à nous rendre presque toujours les plus malheureux de tous les êtres?

D'où vient qu'aimant passionnément la vérité nous nous sommes toujours livrés aux plus grossières impostures?

Pourquoi cette foule d'Indiens trompée et asservie par des bonzes, écrasée par le descendant d'un Tartare, surchargée de travaux, gémissante dans la misère, assaillie par les maladies, en butte à tous les fléaux, aime-t-elle encore la vie?

D'où vient le mal, et pourquoi le mal existe-t-il?

O atomes d'un jour! ô mes compagnons dans l'infinie petitesse, nés comme moi pour tout souffrir et pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous

d'assez fous pour croire savoir tout cela? Non, il n'y en a point; non, dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien. Mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systèmes; ne pouvant être les tyrans de nos corps, vous prétendez être les tyrans de nos ames.

IMAGINATION.

SECTION PREMIÈRE*.

C'est le pouvoir que chaque être sensible sent en soi de se représenter dans son cerveau les choses sensibles. Cette faculté est dépendante de la mémoire. On voit des hommes, des animaux, des jardins : ces perceptions entrent par les sens; la mémoire les retient; l'imagination les compose. Voilà pourquoi les anciens *Grecs* appelèrent les muses *filles de mémoire*.

Il est très essentiel de remarquer que ces facultés de recevoir des idées, de les retenir, de les composer, sont au rang des choses dont nous ne pouvons rendre aucune raison. Ces ressorts invisibles de notre être sont de la main de la nature, et non de la nôtre.

Peut-être ce don de Dieu, l'imagination, est-il

* Cette première section n'existe pas dans la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie*.

le seul instrument avec lequel nous composons des idées, et même les plus métaphysiques.

Vous prononcez le mot de *triangle;* mais vous ne prononcez qu'un son, si vous ne vous représentez pas l'image d'un triangle quelconque. Vous n'avez certainement en l'idée d'un triangle que parceque vous en avez vu, si vous avez des yeux, ou touché, si vous êtes aveugle. Vous ne pouvez penser au triangle en général, si votre imagination ne se figure, au moins confusément, quelque triangle particulier. Vous calculez, mais il faut que vous vous représentiez des unités redoublées; sans quoi il n'y a que votre main qui opère.

Vous prononcez les termes abstraits, *grandeur, vérité, justice, fini, infini;* mais ce mot *grandeur* est-il autre chose qu'un mouvement de votre langue qui frappe l'air, si vous n'avez pas l'image de quelque grandeur? Que veulent dire ces mots *vérité, mensonge,* si vous n'avez pas aperçu par vos sens que telle chose qu'on vous avait dit être existait en effet, et que telle autre n'existait pas? Et de cette expérience ne composez-vous pas l'idée générale de vérité et de mensonge? Et quand on vous demande ce que vous entendez par ces mots, pouvez-vous vous empêcher de vous figurer quelque image sensible, qui vous fait souvenir qu'on vous a dit quelquefois ce qui était, et fort souvent ce qui n'était point?

Avez-vous la notion de *juste* et *d'injuste* autrement que par des actions qui vous ont paru telles? Vous avez commencé dans votre enfance par apprendre à lire sous un maître: vous aviez envie de bien épeler, et vous avez mal épelé: votre maître vous a battu; cela vous a paru très injuste. Vous avez vu le salaire refusé à un ouvrier, et cent autres choses pareilles. L'idée abstraite du juste et de l'injuste est-elle autre chose que ces faits confusément mêlés dans votre imagination?

Le *fini* est-il dans votre esprit autre chose que l'image de quelque mesure bornée? L'*infini* est-il autre chose que l'image de cette même mesure que vous prolongez sans trouver fin? Toutes ces opérations ne sont-elles pas dans vous à-peu-près de la même manière que vous lisez un livre? Vous y lisez les choses, et vous ne vous occupez pas des caractères de l'alphabet, sans lesquels pourtant vous n'auriez aucune notion de ces choses: faites-y un moment d'attention, et alors vous apercevrez ces caractères sur lesquels glissait votre vue. Ainsi tous vos raisonnements, toutes vos connaissances sont fondées sur des images tracées dans votre cerveau. Vous ne vous en apercevez pas; mais arrêtez-vous un moment pour y songer, et alors vous voyez que ces images sont la base de toutes vos notions. C'est au lecteur à peser cette idée, à l'étendre, à la rectifier.

Le célèbre Addison, dans ses *onze essais sur l'imagination*, dont il a enrichi les feuilles du *Spectateur*, dit d'abord que « le sens de la vue est celui qui four-« nit seul les idées à l'imagination. » Cependant il faut avouer que les autres sens y contribuent aussi. Un aveugle-né entend dans son imagination l'harmonie qui ne frappe plus son oreille; il est à table en songe; les objets qui ont résisté ou cédé à ses mains font encore le même effet dans sa tête. Il est vrai que le sens de la vue fournit seul les images; et, comme c'est une espèce de *toucher* qui s'étend jusqu'aux étoiles, son immense étendue enrichit plus l'imagination que tous les autres sens ensemble.

Il y a deux sortes d'imagination : l'une qui consiste à retenir une simple impression des objets; l'autre qui arrange ces images reçues, et les combine en mille manières. La première a été appelée *imagination passive;* la seconde, *active.* La passive ne va pas beaucoup au-delà de la mémoire; elle est commune aux hommes et aux animaux. De là vient que le chasseur et son chien poursuivent également des bêtes dans leurs rêves, qu'ils entendent également le bruit des cors, que l'un crie, et l'autre jappe en dormant. Les hommes et les bêtes font alors plus que se ressouvenir, car les songes ne sont jamais des images fidèles. Cette espèce d'imagination compose les objets; mais ce n'est

point en elle l'entendement qui agit, c'est la mémoire qui se méprend.

Cette imagination passive n'a certainement besoin du secours de notre volonté, ni dans le sommeil, ni dans la veille; elle se peint malgré nous ce que nos yeux ont vu, elle entend ce que nous avons entendu, et touche ce que nous avons touché; elle y ajoute, elle en diminue. C'est un sens intérieur qui agit nécessairement : aussi rien n'est-il plus commun que d'entendre dire, « On « n'est pas le maître de son imagination. »

C'est ici qu'on doit s'étonner et se convaincre de son peu de pouvoir. D'où vient qu'on fait quelquefois en songe des discours suivis et éloquents, des vers meilleurs qu'on n'en ferait sur le même sujet étant éveillé, que l'on résout même des problèmes de mathématiques? Voilà certainement des idées très combinées qui ne dépendent de nous en aucune manière. Or, s'il est incontestable que des idées suivies se forment dans nous, malgré nous, pendant notre sommeil, qui nous assurera qu'elles ne sont pas produites de même dans la veille? Est-il un homme qui prévoie l'idée qu'il aura dans une minute? Ne paraît-il pas qu'elles nous sont données comme les mouvements de nos fibres? et, si le père Malebranche s'en était tenu à dire que toutes les idées sont données de Dieu, aurait-on pu le combattre?

Cette faculté passive, indépendante de la réflexion, est la source de nos passions et de nos erreurs; loin de dépendre de la volonté, elle la détermine, elle nous pousse vers les objets qu'elle peint, ou nous en détourne, selon la manière dont elle les représente. L'image d'un danger inspire la crainte; celle d'un bien donne des desirs violents; elle seule produit l'enthousiasme de gloire, de parti, de fanatisme; c'est elle qui répandit tant de maladies de l'esprit, en fesant imaginer à des cervelles faibles, fortement frappées, que leurs corps étaient changés en d'autres corps; c'est elle qui persuada à tant d'hommes qu'ils étaient obsédés ou ensorcelés, et qu'ils allaient effectivement au sabbat, parcequ'on leur disait qu'ils y allaient. Cette espèce d'imagination servile, partage ordinaire du peuple ignorant, a été l'instrument dont l'imagination forte de certains hommes s'est servie pour dominer. C'est encore cette imagination passive des cerveaux aisés à ébranler qui fait quelquefois passer dans les enfants les marques évidentes de l'impression qu'une mère a reçue : les exemples en sont innombrables; et celui qui écrit cet article en a vu de si frappants, qu'il démentirait ses yeux s'il en doutait. Cet effet de l'imagination n'est guère explicable; mais aucune autre opération de la nature ne l'est davantage; on ne conçoit pas mieux com-

Digitized by Google

ment nous avons des perceptions, comment nous les retenons, comment nous les arrangeons : il y a l'infini entre nous et les ressorts de notre être.

L'imagination active est celle qui joint la réflexion, la combinaison à la mémoire. Elle rapproche plusieurs objets distants; elle sépare ceux qui se mêlent, les compose et les change; elle semble créer quand elle ne fait qu'arranger; car il n'est pas donné à l'homme de se faire des idées; il ne peut que les modifier.

Cette imagination active est donc au fond une faculté aussi indépendante de nous que l'imagination passive; et une preuve qu'elle ne dépend pas de nous, c'est que, si vous proposez à cent personnes également ignorantes d'imaginer telle machine nouvelle, il y en aura quatre-vingt-dix-neuf qui n'imagineront rien, malgré leurs efforts. Si le centième imagine quelque chose, n'est-il pas évident que c'est un don particulier qu'il a reçu? C'est ce don que l'on appelle *génie;* c'est là qu'on a reconnu quelque chose d'inspiré et de divin.

Ce don de la nature est imagination d'invention dans les arts, dans l'ordonnance d'un tableau, dans celle d'un poëme. Elle ne peut exister sans la mémoire; mais elle s'en sert comme d'un instrument avec lequel elle fait tous ses ouvrages.

Après avoir vu qu'on soulevait avec un bâton une grosse pierre que la main ne pouvait remuer,

l'imagination active inventa les leviers, et ensuite les forces mouvantes composées, qui ne sont que des leviers déguisés; il faut se peindre d'abord dans l'esprit les machines et leurs effets pour les exécuter.

Ce n'est pas cette sorte d'imagination que le vulgaire appelle, ainsi que la mémoire, l'ennemie du jugement. Au contraire, elle ne peut agir qu'avec un jugement profond; elle combine sans cesse ses tableaux, elle corrige ses erreurs, elle élève tous ses édifices avec ordre. Il y a une imagination étonnante dans la mathématique-pratique; et Archimède avait au moins autant d'imagination qu'Homère. C'est par elle qu'un poëte crée ses personnages, leur donne des caractères, des passions, invente sa fable, en présente l'exposition, en redouble le nœud, en prépare le dénouement; travail qui demande encore le jugement le plus profond et en même temps le plus fin.

Il faut un très grand art dans toutes ces imaginations d'invention, et même dans les romans. Ceux qui en manquent sont méprisés des esprits bien faits. Un jugement toujours sain règne dans les fables d'Ésope; elles seront toujours les délices des nations. Il y a plus d'imagination dans les contes des fées; mais ces imaginations fantastiques, dépourvues d'ordre et de bon sens, ne peuvent

être estimées; on les lit par faiblesse, et on les condamne par raison.

La seconde partie de l'imagination active est celle de détail; et c'est elle qu'on appelle communément imagination dans le monde. C'est elle qui fait le charme de la conversation; car elle présente sans cesse à l'esprit ce que les hommes aiment le mieux, des objets nouveaux. Elle peint vivement ce que les esprits froids dessinent à peine; elle emploie les circonstances les plus frappantes; elle allègue des exemples: et quand ce talent se montre avec la sobriété qui convient à tous les talents, il se concilie l'empire de la société. L'homme est tellement machine, que le vin donne quelquefois cette imagination que l'ivresse anéantit; il y a là de quoi s'humilier, mais de quoi admirer. Comment se peut-il faire qu'un peu d'une certaine liqueur, qui empêchera de faire un calcul, donnera des idées brillantes?

C'est sur-tout dans la poésie que cette imagination de détail et d'expression doit régner. Elle est ailleurs agréable, mais là elle est nécessaire. Presque tout est image dans Homère, dans Virgile, dans Horace, sans même qu'on s'en aperçoive. La tragédie demande moins d'images, moins d'expressions pittoresques, de grandes métaphores, d'allégories, que le poëme épique ou l'ode: mais la plupart de ces beautés, bien ménagées, font

dans la tragédie un effet admirable. Un homme qui, sans être poëte, ose donner une tragédie, fait dire à Hippolyte :

> Depuis que je vous vois j'abandonne la chasse.
>
> PRADON, *Phèdre et Hippolyte*, acte I, scène II.

Mais Hippolyte, que le vrai poëte fait parler, dit :

> Mon arc, mes javelots, mon char, tout m'importune.
>
> RACINE, *Phèdre*, acte II, scène II.

Ces imaginations ne doivent jamais être forcées, ampoulées, gigantesques. Ptolémée parlant dans un conseil d'une bataille qu'il n'a pas vue, et qui s'est donnée loin de chez lui, ne doit point peindre

> Ces montagnes de morts privés d'honneurs suprêmes,
> Que la nature force à se venger eux-mêmes,
> Et dont les troncs pourris exhalent dans les vents
> De quoi faire la guerre au reste des vivants.
>
> CORNEILLE, *Mort de Pompée*, acte I, scène I.

Une princesse ne doit point dire à un empereur :

> La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
> Que Dieu tient déja prête à te réduire en poudre.
>
> *Héraclius*, acte I, scène III.

On sent assez que la vraie douleur ne s'amuse point à une métaphore si recherchée.

L'imagination active qui fait les poëtes leur

donne l'enthousiasme, c'est-à-dire, selon le mot grec, cette émotion interne qui agite en effet l'esprit, et qui transforme l'auteur dans le personnage qu'il fait parler; car c'est là l'enthousiasme; il consiste dans l'émotion et dans les images : alors l'auteur dit précisément les mêmes choses que dirait la personne qu'il introduit :

> Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue;
> Un trouble s'éleva dans mon ame éperdue.
> Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler.
>
> RACINE, *Phèdre*, acte I, scène III.

L'imagination alors ardente et sage n'entasse point de figures incohérentes; elle ne dit point, par exemple, pour exprimer un homme épais de corps et d'esprit qu'il est

> Flanqué de chair, gabionné de lard;

et que la nature et l'art,

> En maçonnant les remparts de son ame,
> Songèrent plus au fourreau qu'à la lame *.

Il y a de l'imagination dans ces vers; mais elle est grossière, elle est déréglée, elle est fausse : l'image de rempart ne peut s'allier avec celle de fourreau; c'est comme si on disait qu'un vaisseau est entré dans le port à bride abattue.

On permet moins l'imagination dans l'éloquence que dans la poésie. La raison en est sensi-

* J. B. Rousseau, allégorie intitulée *Midas*.

ble. Le discours ordinaire doit moins s'écarter des idées communes. L'orateur parle la langue de tout le monde; le poëte a pour base de son ouvrage la fiction : aussi l'imagination est l'essence de son art; elle n'est que l'accessoire dans l'orateur.

Certains traits d'imagination ont ajouté, dit-on, de grandes beautés à la peinture. On cite sur-tout cet artifice avec lequel un peintre mit un voile sur la tête d'Agamemnon, dans le sacrifice d'Iphigénie; artifice cependant bien moins beau que si le peintre avait eu le secret de faire voir sur le visage d'Agamemnon le combat de la douleur d'un père, de l'autorité d'un monarque, et du respect pour ses dieux; comme Rubens a eu l'art de peindre dans les regards et dans l'attitude de Marie de Médicis, la douleur de l'enfantement, la joie d'avoir un fils, et la complaisance dont elle envisage cet enfant.

En général les imaginations des peintres, quand elles ne sont qu'ingénieuses, font plus d'honneur à l'esprit de l'artiste qu'elles ne contribuent aux beautés de l'art. Toutes les compositions allégoriques ne valent pas la belle exécution de la main qui fait le prix des tableaux.

Dans tous les arts la belle imagination est toujours naturelle : la fausse est celle qui assemble des objets incompatibles : la bizarre peint des objets qui n'ont ni analogie, ni allégorie, ni vrai-

semblance, comme des esprits qui se jettent à la tête dans leurs combats des montagnes chargées d'arbres, qui tirent du canon dans le ciel, qui font une chaussée dans le chaos; Lucifer qui se transforme en crapaud; un ange coupé en deux par un coup de canon, et dont les deux parties se rejoignent incontinent, etc..... L'imagination forte approfondit les objets; la faible les effleure; la douce se repose dans les peintures agréables; l'ardente entasse images sur images; la sage est celle qui emploie avec choix tous ces différents caractères, mais qui admet très rarement le bizarre, et rejette toujours le faux.

Si la mémoire nourrie et exercée est la source de toute imagination, cette même mémoire surchargée la fait périr. Ainsi, celui qui s'est rempli la tête de noms et de dates n'a pas le magasin qu'il faut pour composer des images. Les hommes occupés de calculs ou d'affaires épineuses ont d'ordinaire l'imagination stérile.

Quand elle est trop ardente, trop tumultueuse, elle peut dégénérer en démence; mais on a remarqué que cette maladie des organes du cerveau est bien plus souvent le partage de ces imaginations passives; bornées à recevoir la profonde empreinte des objets, que de ces imaginations actives et laborieuses qui assemblent et combinent des idées; car cette imagination active a toujours

besoin du jugement, l'autre en est indépendante.

Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à cet essai que par ces mots, *perception*, *mémoire*, *imagination*, *jugement*, on n'entend point des organes distincts, dont l'un a le don de sentir, l'autre se ressouvient, un troisième imagine, un quatrième juge. Les hommes sont plus portés qu'on ne pense à croire que ce sont des facultés différentes et séparées. C'est cependant le même être qui fait toutes ces opérations, que nous ne connaissons que par leurs effets, sans pouvoir rien connaître de cet être.

SECTION II.

Les bêtes en ont comme vous, témoin votre chien qui chasse dans ses rêves.

« Les choses se peignent en la fantaisie, » dit Descartes, comme les autres. Oui; mais qu'est-ce que c'est que la fantaisie? et comment les choses s'y peignent-elles? est-ce avec de la matière subtile? Que sais-je! est la réponse à toutes les questions touchant les premiers ressorts.

Rien ne vient dans l'entendement sans une image. Il faut, pour que vous acquériez cette idée si confuse d'un espace infini, que vous ayez eu l'image d'un espace de quelques pieds. Il faut, pour que vous ayez l'idée de Dieu, que l'image de

quelque chose de plus puissant que vous ait long-temps remué votre cerveau.

Vous ne créez aucune idée, aucune image, je vous en défie. L'Arioste n'a fait voyager Astolfe dans la lune que long-temps après avoir entendu parler de la lune, de saint Jean, et des paladins.

On ne fait aucune image, on les assemble, on les combine. Les extravagances des *Mille et une Nuits* et des *Contes des fées*, etc., etc., ne sont que des combinaisons.

Celui qui prend le plus d'images dans le magasin de la mémoire est celui qui a le plus d'imagination.

La difficulté n'est pas d'assembler ces images avec prodigalité et sans choix. Vous pourriez passer un jour entier à représenter sans effort et sans presque aucune attention un beau vieillard avec une grande barbe blanche, vêtu d'une ample draperie, porté au milieu d'un nuage sur des enfants joufflus qui ont de belles paires d'ailes, ou sur un aigle d'une grandeur énorme; tous les dieux et tous les animaux autour de lui; des trépieds d'or qui courent pour arriver à son conseil; des roues qui tournent d'elles-mêmes, qui marchent en tournant, qui ont quatre faces, qui sont couvertes d'yeux, d'oreilles, de langues et de nez; entre ces trépieds et ces roues une foule de morts qui ressuscitent au bruit du tonnerre; les sphères

célestes qui dansent et qui font entendre un concert harmonieux, etc., etc.; les hôpitaux des fous sont remplis de pareilles imaginations.

On distingue l'imagination qui dispose les événements d'un poëme, d'un roman, d'une tragédie, d'une comédie, qui donne aux personnages des caractères, des passions; c'est ce qui demande le plus profond jugement et la connaissance la plus fine du cœur humain; talents nécessaires avec lesquels pourtant on n'a encore rien fait: ce n'est que le plan de l'édifice.

L'imagination qui donne à tous ces personnages l'éloquence propre de leur état, et convenable à leur situation; c'est là le grand art, et ce n'est pas encore assez.

L'imagination dans l'expression, par laquelle chaque mot peint une image à l'esprit sans l'étonner, comme dans Virgile:

« Remigium alarum. . . . . »
Æn., VI, 19.

« Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum. »
Georg., III, 517.

« . . . . . Velorum pandimus alas. »
Æn., III, 520.

« . . . . . Pendent circum oscula nati. »
Georg., II, 523.

« Immortale jecur tondens, fecundaque pœnis
« Viscera. . . . . »
Æn., VI, 598.

« Et caligantem nigrâ formidine lucum. »

Georg., IV, 468.

« Fata vocant, conditque natantia lumina somnus. »

Georg., IV, 496.

Virgile est plein de ces expressions pittoresques dont il enrichit la belle langue latine, et qu'il est si difficile de bien rendre dans nos jargons d'Europe, enfants bossus et boiteux d'un grand homme de belle taille, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite, et d'avoir fait de très bonnes choses dans leur genre.

Il y a une imagination étonnante dans les mathématiques. Il faut commencer par se peindre nettement dans l'esprit la figure, la machine qu'on invente, ses propriétés ou ses effets. Il y avait beaucoup plus d'imagination dans la tête d'Archimède que dans celle d'Homère.

De même que l'imagination d'un grand mathématicien doit être d'une exactitude extrême, celle d'un grand poëte doit être très châtiée. Il ne doit jamais présenter d'images incompatibles, incohérentes, trop exagérées, trop peu convenables au sujet.

Pulchérie, dans la tragédie d'*Héraclius*, dit à Phocas :

La vapeur de mon sang ira grossir la foudre
Que Dieu tient déja prête à te réduire en poudre.

Acte I, scène III.

Digitized by Google

Cette exagération forcée ne paraît pas convenable à une jeune princesse qui, supposé qu'elle ait ouï dire que le tonnerre se forme des exhalaisons de la terre, ne doit pas présumer que la vapeur d'un peu de sang répandu dans une maison ira former la foudre. C'est le poëte qui parle, et non la jeune princesse. Racine n'a point de ces imaginations déplacées; cependant, comme il faut mettre chaque chose à sa place, on ne doit pas regarder cette image exagérée comme un défaut insupportable; ce n'est que la fréquence de ces figures qui peut gâter entièrement un ouvrage.

Il serait difficile de ne pas rire de ces vers :

Quelques noires vapeurs que puissent concevoir
Et la mère et la fille ensemble au désespoir,
Tout ce qu'elles pourront enfanter de tempêtes,
Sans venir jusqu'à nous, crèvera sur nos têtes;
Et nous érigerons, dans cet heureux séjour,
De leur haine impuissante un trophée à l'Amour.

CORNEILLE, *Théodore*, acte I, scène I.

« Ces vapeurs de la mère et de la fille qui enfan-
« tent des tempêtes, ces tempêtes qui ne viennent
« point jusqu'à Placide, et qui crèvent sur les
« têtes pour ériger un trophée d'une haine, » sont assurément des imaginations aussi incohérentes, aussi étranges que mal exprimées. Racine, Boileau, Molière, les bons auteurs du siècle de

Louis XIV, ne tombent jamais dans ce défaut puéril.

Le grand défaut de quelques auteurs qui sont venus après le siècle de Louis XIV, c'est de vouloir toujours avoir de l'imagination, et de fatiguer le lecteur par cette vicieuse abondance d'images recherchées, autant que par des rimes redoublées, dont la moitié au moins est inutile. C'est ce qui a fait tomber enfin tant de petits poëmes, comme *Ver-Vert*, la *Chartreuse*, les *Ombres*, qui eurent la vogue pendant quelque temps.

« Omne supervacuum pleno de pectore manat. »

HOR., *de Art. poet.*

On a distingué, dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*, l'imagination active et la passive. L'active est celle dont nous avons traité; c'est ce talent de former des peintures neuves de toutes celles qui sont dans notre mémoire.

La passive n'est presque autre chose que la mémoire, même dans un cerveau vivement ému. Un homme d'une imagination active et dominante, un prédicateur de la Ligue en France, ou des puritains en Angleterre, harangue la populace d'une voix tonnante, d'un œil enflammé et d'un geste d'énergumène, représente Jésus-Christ demandant justice au Père éternel des nouvelles plaies qu'il a reçues des royalistes, des clous que

Digitized by Google

ces impies viennent de lui enfoncer une seconde fois dans les pieds et dans les mains. Vengez Dieu le père, vengez le sang de Dieu le fils, marchez sous les drapeaux du Saint-Esprit; c'était autrefois une colombe; c'est aujourd'hui un aigle qui porte la foudre. Les imaginations passives, ébranlées par ces images, par la voix, par l'action de ces charlatans sanguinaires, courent du prône et du prêche tuer des royalistes et se faire pendre.

Les imaginations passives vont s'émouvoir tantôt aux sermons, tantôt aux spectacles, tantôt à la Grève, tantôt au sabbat.

IMPIE.

Quel est l'impie? c'est celui qui donne une barbe blanche, des pieds et des mains à l'Être des êtres, au grand Demiourgos, à l'intelligence éternelle par laquelle la nature est gouvernée. Mais ce n'est qu'un impie excusable, un pauvre impie contre lequel on ne doit pas se fâcher.

Si même il peint le grand Être incompréhensible porté sur un nuage qui ne peut rien porter; s'il est assez bête pour mettre Dieu dans un brouillard, dans la pluie, ou sur une montagne, et pour l'entourer de petites faces rondes, joufflues, enluminées, accompagnées de deux ailes; je ris, et je lui pardonne de tout mon cœur.

L'impie qui attribue à l'Être des êtres des prédictions déraisonnables et des injustices me fâcherait, si ce grand Être ne m'avait fait présent d'une raison qui réprime ma colère. Ce sot fanatique me répète, après d'autres, que ce n'est pas à nous à juger de ce qui est raisonnable et juste dans le grand Être, que sa raison n'est pas comme notre raison, que sa justice n'est pas comme notre justice. Eh! comment veux-tu, mon fou d'énergumène, que je juge autrement de la justice et de la raison que par les notions que j'en ai? veux-tu que je marche autrement qu'avec mes pieds, et que je te parle autrement qu'avec ma bouche?

L'impie qui suppose le grand Être jaloux, orgueilleux, malin, vindicatif, est plus dangereux. Je ne voudrais pas coucher sous même toit avec cet homme.

Mais comment traiterez-vous l'impie qui vous dit : Ne vois que par mes yeux, ne pense point; je t'annonce un Dieu tyran qui m'a fait pour être ton tyran; je suis son bien-aimé; il tourmentera pendant toute l'éternité des millions de ses créatures qu'il déteste pour me réjouir; je serai ton maître dans ce monde, et je rirai de tes supplices dans l'autre?

Ne vous sentez-vous pas une démangeaison de rosser ce cruel impie? et si vous êtes né doux, ne courrez-vous pas de toutes vos forces à l'occident

Digitized by Google

quand ce barbare débite ses rêveries atroces à l'orient?

A l'égard des impies qui manquent à se laver le coude vers Alep et vers Érivan, ou qui ne se mettent pas à genoux devant une procession de capucins à Perpignan, ils sont coupables sans doute, mais je ne crois pas qu'on doive les empaler.

IMPOT*.

SECTION PREMIÈRE.

On a fait tant d'ouvrages philosophiques sur la nature de l'impôt, qu'il faut bien en dire ici un petit mot. Il est vrai que rien n'est moins philosophique que cette matière; mais elle peut rentrer dans la philosophie morale, en représentant à un surintendant des finances, ou à un tefterdar turc, qu'il n'est pas selon la morale universelle de prendre l'argent de son prochain, et que tous les receveurs, douaniers, commis des aides et gabelles, sont maudits dans l'Évangile.

Tout maudits qu'ils sont, il faut pourtant convenir qu'il est impossible qu'une société subsiste sans que chaque membre paie quelque chose pour les frais de cette société; et puisque tout le monde doit payer, il est nécessaire qu'il y ait un receveur.

* Dans la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie*, cet article n'avait que trois sections, qui sont aujourd'hui les seconde, troisième, et quatrième.

On ne voit pas pourquoi ce receveur est maudit, et regardé comme un idolâtre. Il n'y a certainement nulle idolâtrie à recevoir l'argent des convives pour payer leur souper.

Dans les républiques, et dans les états qui, avec le nom de *royaume*, sont des républiques en effet, chaque particulier est taxé suivant ses forces et suivant les besoins de la société.

Dans les royaumes despotiques, ou, pour parler plus poliment, dans les états monarchiques, il n'en est pas tout-à-fait de même. On taxe la nation sans la consulter. Un agriculteur qui a douze cents livres de revenu, est tout étonné qu'on lui en demande quatre cents. Il en est même plusieurs qui sont obligés de payer plus de la moitié de ce qu'ils recueillent [1].

A quoi est employé tout cet argent? l'usage le plus honnête qu'on puisse en faire est de le donner à d'autres citoyens.

Le cultivateur demande pourquoi on lui ôte la moitié de son bien pour payer des soldats, tandis que la centième partie suffirait: on lui répond qu'outre les soldats il faut payer les arts et le luxe,

[1] Avouons que s'il y a quelques républiques où l'on fasse semblant de consulter la nation, il n'y en a peut-être pas une seule où elle soit réellement consultée.

Avouons encore qu'en Angleterre, à l'exemption près de tout impôt personnel, il y a dans les taxes autant de disproportion, de gêne, de faux frais, de poursuites violentes que dans aucune mo-

que rien n'est perdu, que chez les Perses on assignait à la reine des villes et des villages pour payer sa ceinture, ses pantoufles, et ses épingles.

Il réplique qu'il ne sait point l'histoire de Perse, et qu'il est très fâché qu'on lui prenne la moitié de son bien pour une ceinture, des épingles, et des souliers; qu'il les fournirait à bien meilleur marché, et que c'est une véritable écorcherie.

On lui fait entendre raison en le mettant dans un cachot, et en fesant vendre ses meubles. S'il résiste aux exacteurs que le *Nouveau Testament* a damnés, on le fait pendre, et cela rend tous ses voisins infiniment accommodants.

Si tout cet argent n'était employé par le souverain qu'à faire venir des épiceries de l'Inde, du café de Moka, des chevaux anglais et arabes, des soies du Levant, des colifichets de la Chine, il est clair qu'en peu d'années il ne resterait pas un sou dans le royaume. Il faut donc que l'impôt serve à entretenir les manufactures, et que ce qui a été versé dans les coffres du prince retourne aux cultivateurs. Ils souffrent, ils se plaignent; les autres parties de l'état souffrent et se plaignent aussi :

narchie. Avouons enfin qu'il est très possible que, dans une république, le corps législatif soit intéressé à maintenir une mauvaise administration d'impôts, tandis qu'un monarque ne peut y avoir aucun intérêt. Ainsi le peuple d'une république peut avoir à craindre et l'erreur et la corruption de ses chefs, au lieu que les sujets d'un monarque n'ont que ses erreurs à redouter.

mais au bout de l'année il se trouve que tout le monde a travaillé et a vécu bien ou mal.

Si par hasard l'homme agreste va dans la capitale, il voit avec des yeux étonnés une belle dame vêtue d'une robe de soie brochée d'or, traînée dans un carrosse magnifique par deux chevaux de prix, suivie de quatre laquais habillés d'un drap à vingt francs l'aune; il s'adresse à un des laquais de cette belle dame, et lui dit: Monseigneur, où cette dame prend-elle tant d'argent pour faire une si grande dépense? Mon ami, lui dit le laquais, le roi lui fait une pension de quarante mille livres. Hélas! dit le rustre, c'est mon village qui paie cette pension. Oui, répond le laquais; mais la soie que tu as recueillie, et que tu as vendue, a servi à l'étoffe dont elle est habillée; mon drap est en partie de la laine de tes moutons; mon boulanger a fait mon pain de ton blé; tu as vendu au marché les poulardes que nous mangeons: ainsi la pension de madame est revenue à toi et à tes camarades.

Le paysan ne convient pas tout-à-fait des axiomes de ce laquais philosophe: cependant une preuve qu'il y a quelque chose de vrai dans sa réponse, c'est que le village subsiste, et qu'on y fait des enfants, qui tout en se plaignant feront aussi des enfants qui se plaindront encore.

SECTION II.

Si on était obligé d'avoir tous les édits des impôts, et tous les livres faits contre eux, ce serait l'impôt le plus rude de tous.

On sait bien que les taxes sont nécessaires, et que la malédiction prononcée dans l'Évangile contre les publicains ne doit regarder que ceux qui abusent de leur emploi pour vexer le peuple. Peut-être le copiste oublia-t-il un mot, comme l'épithète de *pravus*. On aurait pu dire *pravus publicanus;* ce mot était d'autant plus nécessaire, que cette malédiction générale est une contradiction formelle avec les paroles qu'on met dans la bouche de Jésus-Christ : *Rendez à César ce qui est à César.* Certainement celui qui recueille les droits de César ne doit pas être en horreur; c'eût été insulter l'ordre des chevaliers romains, et l'empereur lui-même: rien n'aurait été plus malavisé.

Dans tous les pays policés les impôts sont très forts, parceque les charges de l'état sont très pesantes. En Espagne, les objets de commerce qu'on envoie à Cadix et de là en Amérique, paient plus de trente pour cent avant qu'on ait fait votre compte.

En Angleterre tout impôt sur l'importation est très considérable: cependant on le paie sans murmure; on se fait même une gloire de le payer. Un

négociant se vante de faire entrer quatre à cinq mille guinées par an dans le trésor public.

Plus un pays est riche, plus les impôts y sont lourds. Des spéculateurs voudraient que l'impôt ne tombât que sur les productions de la campagne. Mais quoi! j'aurai semé un champ de lin qui m'aura rapporté deux cents écus, et un gros manufacturier aura gagné deux cent mille écus en fesant convertir mon lin en dentelles; ce manufacturier ne paiera rien, et ma terre paiera tout, parceque tout vient de la terre! La femme de ce manufacturier fournira la reine et les princesses de beau point d'Alençon; elle aura de la protection; son fils deviendra intendant de justice, police et finance, et augmentera ma taille dans ma misérable vieillesse! Ah! messieurs les spéculateurs, vous calculez mal; vous êtes injustes [1].

Le point capital serait qu'un peuple entier ne fût point dépouillé par une armée d'alguazils, pour qu'une vingtaine de sangsues de la cour ou de la ville s'abreuvât de son sang.

Le duc de Sulli raconte, dans ses *Économies politiques*, qu'en 1585 il y avait juste vingt seigneurs intéressés au bail des fermes, à qui les adjudicataires donnaient trois millions deux cent quarante-huit mille écus.

[1] Voyez les notes de *l'Homme aux quarante écus*, *Romans*, tome I.

C'était encore pis sous Charles IX et sous François Ier; ce fut encore pis sous Louis XIII; il n'y eut pas moins de déprédation dans la minorité de Louis XIV. La France, malgré tant de blessures, est en vie. Oui; mais si elle ne les avait pas reçues, elle serait en meilleure santé. Il en est ainsi de plusieurs autres états.

SECTION III.

Il est juste que ceux qui jouissent des avantages de l'état en supportent les charges. Les ecclésiastiques et les moines, qui possèdent de grands biens, devraient par cette raison contribuer aux impôts en tout pays comme les autres citoyens.

Dans des temps que nous appelons *barbares*, les grands bénéfices et les abbayes ont été taxés en France au tiers de leurs revenus [1].

Par une ordonnance de l'an 1188, Philippe-Auguste imposa le dixième des revenus de tous les bénéfices.

Philippe-le-Bel fit payer le cinquième, ensuite le cinquantième, et enfin le vingtième de tous les biens du clergé.

Le roi Jean, par une ordonnance du 12 mars 1355, taxa au dixième des revenus de leurs bénéfices et de leurs patrimoines les évêques, les abbés,

[1] Aimoin, liv. V, ch. LIV. Lebret, plaid. II.

les chapitres, et généralement tous les ecclésiastiques[1].

Le même prince confirma cette taxe par deux autres ordonnances, l'une du 3 mars, l'autre du 28 décembre 1358[2].

Dans les lettres-patentes de Charles V, du 22 juin 1372, il est statué que les gens d'Église paieront les tailles, et les autres impositions réelles et personnelles[3].

Ces lettres-patentes furent renouvelées par Charles VI en 1390.

Comment ces lois ont-elles été abolies, tandis que l'on a conservé tant de coutumes monstrueuses et d'ordonnances sanguinaires?

Le clergé paie à la vérité une taxe sous le nom de *don gratuit;* et, comme l'on sait, c'est principalement la partie la plus utile et la plus pauvre de l'Église, les curés qui paient cette taxe. Mais pourquoi cette différence et cette inégalité de contributions entre les citoyens d'un même état? Pourquoi ceux qui jouissent des plus grandes prérogatives, et qui sont quelquefois inutiles au bien public, paient-ils moins que le laboureur qui est si nécessaire?

La république de Venise vient de donner des réglements sur cette matière, qui paraissent faits

[1] *Ord. du Louvre*, tome IV. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid.*, tome V.

pour servir d'exemple aux autres états de l'Europe.

SECTION IV.

Non seulement les gens d'Église se prétendent exempts d'impôts; ils ont encore trouvé le moyen, dans plusieurs provinces, de mettre des taxes sur le peuple, et de se les faire payer comme un droit légitime.

Dans quelques pays, les moines s'y étant emparés des dîmes, au préjudice des curés, les paysans ont été obligés de se taxer eux-mêmes pour fournir à la subsistance de leurs pasteurs; et ainsi, dans plusieurs villages, sur-tout en Franche-Comté, outre la dîme que les paroissiens paient à des moines ou à des chapitres, ils paient encore par feu trois ou quatre mesures de blé à leurs curés.

On appelle cette taxe *droit de moisson* dans quelques provinces, et *boisselage* dans d'autres.

Il est juste sans doute que les curés soient bien payés; mais il vaudrait beaucoup mieux leur rendre une partie de la dîme que les moines leur ont enlevée, que de surcharger de pauvres paysans.

Depuis que le roi de France a fixé les portions congrues par son édit du mois de mai 1768, et qu'il a chargé les décimateurs de les payer, il semble que les paysans ne devraient plus être tenus de payer une seconde dîme à leurs curés; taxe à

laquelle ils ne s'étaient obligés que volontairement, et dans le temps où le crédit et la violence des moines avaient ôté aux pasteurs tous les moyens de subsister.

Le roi a aboli cette seconde dîme dans le Poitou par des lettres-patentes du mois de juillet 1769, enregistrées au parlement de Paris le 11 du même mois.

Il serait bien digne de la justice et de la bienfesance de sa majesté de faire une loi semblable pour les autres provinces qui se trouvent dans le même cas que celle du Poitou, comme la Franche-Comté, etc.

Par M. CHRISTIN, *avocat de Besançon.*

IMPUISSANCE.

Je commence par cette question en faveur des pauvres impuissants, *frigidi et maleficiati*, comme disent les *Décrétales*: Y a-t-il un médecin, une matrone experte qui puisse assurer qu'un jeune homme bien conformé, qui ne fait point d'enfants à sa femme, ne lui en pourra pas faire un jour? la nature le sait, mais certainement les hommes n'en savent rien. Si donc il est impossible de décider que le mariage ne sera pas consommé, pourquoi le dissoudre?

On attendait deux ans chez les Romains. Justi-

nien, dans ses *Novelles*[1], veut qu'on attende trois ans. Mais si on accorde trois ans à la nature pour se guérir, pourquoi pas quatre, pourquoi pas dix, ou même vingt?

On a connu des femmes qui ont reçu dix années entières les embrassements de leurs maris sans aucune sensibilité, et qui ensuite ont éprouvé les stimulations les plus violentes. Il peut se trouver des mâles dans ce cas; il y en a eu quelques exemples.

La nature n'est en aucune de ses opérations si bizarre que dans la copulation de l'espèce humaine; elle est beaucoup plus uniforme dans celle des autres animaux.

C'est chez l'homme seul que le physique est dirigé et corrompu par le moral; la variété et la singularité de ses appétits et de ses dégoûts est prodigieuse. On a vu un homme qui tombait en défaillance à la vue de ce qui donne des desirs aux autres. Il est encore dans Paris quelques personnes témoins de ce phénomène.

Un prince, héritier d'une grande monarchie, n'aimait que les pieds. On a dit qu'en Espagne ce goût avait été assez commun. Les femmes, par le soin de les cacher, avaient tourné vers eux l'imagination de plusieurs hommes.

Cette imagination passive a produit des singu-

[1] *Collat.* IV, tit. 1, novel. XXII, ch. VI.

larités dont le détail est à peine compréhensible. Souvent une femme, par son incomplaisance, repousse le goût de son mari et déroute la nature. Tel homme qui serait un Hercule avec des facilités, devient un eunuque par des rebus. C'est à la femme seule qu'il faut alors s'en prendre. Elle n'est pas en droit d'accuser son mari d'une impuissance dont elle est cause. Son mari peut lui dire : Si vous m'aimez, vous devez me faire les caresses dont j'ai besoin pour perpétuer ma race; si vous ne m'aimez pas, pourquoi m'avez-vous épousé?

Ceux qu'on appelait les *maléficiés* étaient souvent réputés ensorcelés. Ces charmes étaient fort anciens. Il y en avait pour ôter aux hommes leur virilité; il en était de contraires pour la leur rendre. Dans Pétrone, Chrysis croit que Polycnos, qui n'a pu jouir de Circé, a succombé sous les enchantements des magiciennes appelées *Manicæ;* et une vieille veut le guérir par d'autres sortiléges.

Cette illusion se perpétua long-temps parmi nous; on exorcisa au lieu de désenchanter; et quand l'exorcisme ne réussissait pas, on démariait.

Il s'éleva une grande question dans le droit canon sur les maléficiés. Un homme que les sortiléges empêchaient de consommer le mariage avec sa femme en épousait une autre et devenait père. Pouvait-il, s'il perdait cette seconde femme, ré-

pouser la première? la négative l'emporta suivant tous les grands canonistes, Alexandre de Nevo, André Albéric, Turrecremata, Soto, Ricard, Henriquez, Rozella, et cinquante autres.

On admire avec quelle sagacité les canonistes, et sur-tout des religieux de mœurs irréprochables, ont fouillé dans les mystères de la jouissance. Il n'y a point de singularité qu'ils n'aient devinée. Ils ont discuté tous les cas où un homme pouvait être impuissant dans une situation, et opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favoriser la nature; et, dans l'intention d'éclaircir ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, ils ont révélé de bonne foi tout ce qui devait être caché dans le secret des nuits. On a pu dire d'eux : *Nox nocti indicat scientiam.*

Sanchez sur-tout a recueilli et mis au grand jour tous ces cas de conscience, que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougissant à la matrone la plus discrète. Il recherche attentivement :

« Utrùm liceat extra vas naturale semen emit-
« tere. — De alterâ fœminâ cogitare in coitu cum
« suâ uxore. — Seminare consultò separatim. —
« Congredi cum uxore sine spe seminandi. — Im-
« potentiæ tactibus et illecebris opitulari. — Se
« retrahere quandò mulier seminavit. — Virgam
« alibi intromittere dùm in vase debito semen ef-
« fundat, etc. »

Chacune de ces questions en amène d'autres; et enfin, Sanchez va jusqu'à discuter: « Utrùm « Virgo Maria semen emiserit in copulatione cum « Spiritu Sancto. »

Ces étonnantes recherches n'ont jamais été faites dans aucun lieu du monde que par nos théologiens; et les causes d'impuissance n'ont commencé que du temps de Théodose. Ce n'est que dans la religion chrétienne que les tribunaux ont retenti de ces querelles entre les femmes hardies et les maris honteux.

Il n'est parlé de divorce dans l'Évangile que pour cause d'adultère. La loi juive permettait au mari de renvoyer celle de ses femmes qui lui déplaisait, sans spécifier la cause[1]. « Si elle ne trouve « pas grace devant ses yeux, cela suffit. » C'est la loi du plus fort; c'est le genre humain dans sa pure et barbare nature. Mais d'impuissance, il n'en est jamais question dans les lois juives. Il semble, dit un casuiste, que Dieu ne pouvait permettre qu'il y eût des impuissants chez un peuple sacré qui devait se multiplier comme les sables de la mer, à qui Dieu avait promis par serment de lui donner le pays immense qui est entre le Nil et l'Euphrate, et à qui ses prophètes fesaient espérer qu'il dominerait un jour sur toute la terre. Il était nécessaire, pour remplir ces promesses divines,

[1] *Deuter.*, c. XXIV, v. 1.

que tout digne Juif fût occupé sans relâche au grand œuvre de la propagation. Il y a certainement de la malédiction dans l'impuissance; le temps n'était pas encore venu de se faire eunuque pour le royaume des cieux.

Le mariage ayant été dans la suite des temps élevé à la dignité de sacrement, de mystère, les ecclésiastiques devinrent insensiblement les juges de tout ce qui se passait entre mari et femme, et même de tout ce qui ne s'y passait pas.

Les femmes eurent la liberté de présenter requête pour être *embesognées;* c'était le mot dont elles se servaient dans notre gaulois; car d'ailleurs on instruisait les causes en latin. Des clercs plaidaient; des prêtres jugeaient. Mais de quoi jugeaient-ils? des objets qu'ils devaient ignorer; et les femmes portaient des plaintes qu'elles ne devaient pas proférer.

Ces procès roulaient toujours sur ces deux objets: sorciers qui empêchaient un homme de consommer son mariage; femmes qui voulaient se remarier.

Ce qui semble très extraordinaire, c'est que tous les canonistes conviennent qu'un mari, à qui on a jeté un sort pour le rendre impuissant[1], ne peut en conscience détruire ce sort, ni même prier le magicien de le détruire. Il fallait absolu-

[1] Voyez Pontas, *Empêchement de l'impuissance.*

Digitized by Google

ment, du temps des sorciers, exorciser. Ce sont des chirurgiens qui, ayant été reçus à Saint-Côme, ont le privilège exclusif de vous mettre un emplâtre, et vous déclarent que vous mourrez si vous êtes guéri par la main qui vous a blessé. Il eût mieux valu d'abord se bien assurer si un sorcier peut ôter et rendre la virilité à un homme. On pouvait encore faire une autre observation. Il s'est trouvé beaucoup d'imaginations faibles qui redoutaient plus un sorcier qu'ils n'espéraient en un exorciste. Le sorcier leur avait noué l'aiguillette, et l'eau bénite ne la dénouait pas. Le diable en imposait plus que l'exorcisme ne rassurait.

Dans les cas d'impuissance dont le diable ne se mêlait pas, les juges ecclésiastiques n'étaient pas moins embarrassés. Nous avons dans les *Décrétales* le titre fameux *de frigidis et maleficiatis*, qui est fort curieux, mais qui n'éclaircit pas tout.

Le premier cas discuté par Brocardié ne laisse aucune difficulté; les deux parties conviennent qu'il y en a une impuissante: le divorce est prononcé.

Le pape Alexandre III décide une question plus délicate[1]. Une femme mariée tombe malade. « Instrumentum ejus impeditum est. » Sa maladie est naturelle, les médecins ne peuvent la soulager; « Nous donnons à son mari la liberté d'en

[1] *Décrétales*, liv. IV, tit. xv.

« prendre une autre. » Cette décrétale paraît d'un juge plus occupé de la nécessité de la population que de l'indissolubilité du sacrement. Comment cette loi papale est-elle si peu connue? comment tous les maris ne la savent-ils point par cœur?

La décrétale d'Innocent III n'ordonne des visites de matrone qu'à l'égard de la femme que son mari a déclaré en justice être trop étroite pour le recevoir. C'est peut-être pour cette raison que la loi n'est pas en vigueur.

Honorius III ordonne qu'une femme qui se plaindra de l'impuissance du mari demeurera huit ans avec lui jusqu'à divorce.

On n'y fit pas tant de façon pour déclarer le roi de Castille Henri IV impuissant, dans le temps qu'il était entouré de maîtresses, et qu'il avait de sa femme une fille héritière de son royaume. Mais ce fut l'archevêque de Tolède qui prononça cet arrêt: le pape ne s'en mêla pas.

On ne traita pas moins mal Alfonse, roi de Portugal, au milieu du dix-septième siècle. Ce prince n'était connu que par sa férocité, ses débauches, et sa force de corps prodigieuse. L'excès de ses fureurs révolta la nation. La reine sa femme, princesse de Nemours, qui voulait le détrôner et épouser l'infant don Pédro son frère, sentit combien il serait difficile d'épouser les deux frères l'un après l'autre, après avoir couché publiquement

avec l'aîné. L'exemple de Henri VIII d'Angleterre l'intimidait; elle prit le parti de faire déclarer son mari impuissant par le chapitre de la cathédrale de Lisbonne, en 1667; après quoi elle épousa au plus vite son beau-frère, avant même d'obtenir une dispense du pape.

La plus grande épreuve à laquelle on ait mis les gens accusés d'impuissance a été le congrès. Le président Bouhier prétend que ce combat en champ-clos fut imaginé, en France, au quatorzième siècle. Il est sûr qu'il n'a jamais été connu qu'en France.

Cette épreuve, dont on a fait tant de bruit, n'était point ce qu'on imagine. On se persuade que les deux époux procédaient, s'ils pouvaient, au devoir matrimonial sous les yeux des médecins, chirurgiens, et sages-femmes; mais non, ils étaient dans leur lit à l'ordinaire, les rideaux fermés; les inspecteurs, retirés dans un cabinet voisin, n'étaient appelés qu'après la victoire ou la défaite du mari. Ainsi ce n'était au fond qu'une visite de la femme dans le moment le plus propre à juger l'état de la question. Il est vrai qu'un mari vigoureux pouvait combattre et vaincre en présence de témoins; mais peu avaient ce courage.

Si le mari en sortait à son honneur, il est clair que sa virilité était démontrée: s'il ne réussissait pas, il est évident que rien n'était décidé, puis-

qu'il pouvait gagner un second combat, que s'il le perdait il pouvait en gagner un troisième, et enfin un centième.

On connaît le fameux procès du marquis de Langeais, jugé en 1659 (par appel à la chambre de l'édit, parceque lui et sa femme, Marie de Saint-Simon, étaient de la religion protestante); il demanda le congrès. Les impertinences rebutantes de sa femme le firent succomber. Il présenta un second cartel. Les juges, fatigués des cris des superstitieux, des plaintes des prudes, et des railleries des plaisants, refusèrent la seconde tentative, qui pourtant était de droit naturel. Puisqu'on avait ordonné un conflit, on ne pouvait légitimement, ce semble, en refuser un autre.

La chambre déclara le marquis impuissant et son mariage nul, lui défendit de se marier jamais, et permit à sa femme de prendre un autre époux.

La chambre pouvait-elle empêcher un homme qui n'avait pu être excité à la jouissance par une femme d'y être excité par une autre? Il vaudrait autant défendre à un convive qui n'aurait pu manger d'une perdrix grise d'essayer d'une perdrix rouge. Il se maria malgré cet arrêt, avec Diane de Navailles, et lui fit sept enfants.

Sa première femme étant morte, le marquis se pourvut en requête civile à la grand'chambre contre l'arrêt qui l'avait déclaré impuissant, et qui l'a-

vait condamné aux dépens. La grand'chambre, sentant le ridicule de tout ce procès et celui de son arrêt de 1659, confirma le nouveau mariage qu'il avait contracté avec Diane de Navailles malgré la cour, le déclara très puissant, refusa les dépens, mais abolit le congrès.

Il ne resta donc, pour juger de l'impuissance des maris, que l'ancienne cérémonie de la visite des experts, épreuve fautive à tous égards; car une femme peut avoir été déflorée sans qu'il y paraisse; et elle peut avoir sa virginité avec les prétendues marques de la défloration. Les jurisconsultes ont jugé pendant quatorze cents ans des pucelages; comme ils ont jugé des sortiléges et de tant d'autres cas, sans y rien connaître.

Le président Bouhier publia l'apologie du congrès quand il fut hors d'usage; il soutint que les juges n'avaient eu le tort de l'abolir que parcequ'ils avaient eu le tort de le refuser pour la seconde fois au marquis de Langeais.

Mais si ce congrès peut manquer son effet, si l'inspection des parties génitales de l'homme et de la femme peut ne rien prouver du tout, à quel témoignage s'en rapporter dans la plupart des procès d'impuissance? Ne pourrait-on pas répondre: A aucun? ne pourrait-on pas, comme dans Athènes, remettre la cause à cent ans? Ces procès ne sont que honteux pour les femmes, ridicules

pour les maris, et indignes des juges. Le mieux serait de ne les pas souffrir. Mais voilà un mariage qui ne donnera pas de lignée. Le grand malheur! tandis que vous avez dans l'Europe trois cent mille moines et quatre-vingt mille nonnes qui étouffent leur postérité.

INALIÉNATION, INALIÉNABLE.

Le domaine des empereurs romains étant autrefois inaliénable, c'était le sacré domaine; les Barbares vinrent, et il fut très aliéné. Il est arrivé même aventure au domaine impérial grec.

Après le rétablissement de l'empire romain en Allemagne, le sacré domaine fut déclaré inaliénable par les juristes, de façon qu'il ne reste pas aujourd'hui un écu de domaine aux empereurs.

Tous les rois de l'Europe, qui imitèrent autant qu'ils purent les empereurs, eurent leur domaine inaliénable. François Ier, ayant racheté sa liberté par la concession de la Bourgogne, ne trouve point d'autre expédient que de faire déclarer cette Bourgogne incapable d'être aliénée, et il fut assez heureux pour violer son traité et sa parole d'honneur impunément. Suivant cette jurisprudence, chaque prince pouvant acquérir le domaine d'autrui, et ne pouvant jamais rien perdre du sien, tous auraient à la fin le bien des autres : la chose est absurde; donc la loi non restreinte est absurde.

aussi. Les rois de France et d'Angleterre n'ont presque plus de domaine particulier; les contributions sont leur vrai domaine; mais avec des formes très différentes *.

INCESTE.

« Les Tartares, dit l'*Esprit des lois*, qui peuvent « épouser leurs filles, n'épousent jamais leurs « mères. »

On ne sait de quels Tartares l'auteur veut parler. Il cite trop souvent au hasard. Nous ne connaissons aujourd'hui aucun peuple, depuis la Crimée jusqu'aux frontières de la Chine, où l'on soit dans l'usage d'épouser sa fille. Et s'il était permis à la fille d'épouser son père, on ne voit pas pourquoi il serait défendu au fils d'épouser sa mère.

Montesquieu cite un auteur nommé Priscus. Il s'appelait Priscus Panetès. C'était un sophiste qui vivait du temps d'Attila, et qui dit qu'Attila se maria avec sa fille Esca, selon l'usage des Scythes. Ce Priscus n'a jamais été imprimé; il pourrit en manuscrit dans la bibliothèque du Vatican; et il

* Le principe de l'inaliénabilité des domaines n'a jamais empêché en France, ni de les donner aux courtisans, ni de les engager à vil prix dans les besoins de l'état; il sert seulement à priver la nation obérée de la ressource immense que lui offrirait la vente de ces domaines, qui, par le désordre d'une administration nécessairement très mauvaise, ne rapportent qu'un faible revenu.

n'y a que Jornandès qui en fasse mention. Il ne convient pas d'établir la législation des peuples sur de telles autorités. Jamais on n'a connu cette Esca; jamais on n'entendit parler de son mariage avec son père Attila.

J'avoue que la loi qui prohibe de tels mariages est une loi de bienséance; et voilà pourquoi je n'ai jamais cru que les Perses aient épousé leurs filles. Du temps des Césars, quelques Romains les en accusaient pour les rendre odieux. Il se peut que quelque prince de Perse eût commis un inceste, et qu'on imputât à la nation entière la turpitude d'un seul. C'est peut-être le cas de dire :

« Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. »
HOR., *l.* I, *ep.* II.

Je veux croire qu'il était permis aux anciens Perses de se marier avec leurs sœurs, ainsi qu'aux Athéniens, aux Égyptiens, aux Syriens, et même aux Juifs. De là on aura conclu qu'il était commun d'épouser son père et sa mère : mais le fait est que le mariage entre cousins est défendu chez les Guébres aujourd'hui; et ils passent pour avoir conservé la doctrine de leurs pères aussi scrupuleusement que les Juifs. Voyez Tavernier, si pourtant vous vous en rapportez à Tavernier.

Vous me direz que tout est contradiction dans ce monde, qu'il était défendu par la loi juive de se-

marier aux deux sœurs, que cela était fort indécent, et que cependant Jacob épousa Rachel du vivant de sa sœur aînée, et que cette Rachel est évidemment le type de l'Église catholique, apostolique et romaine. Vous avez raison; mais cela n'empêche pas que si un particulier couchait en Europe avec les deux sœurs, il ne fût grièvement censuré. Pour les hommes puissants constitués en dignité, ils peuvent prendre pour le bien de leurs états toutes les sœurs de leurs femmes, et même leurs propres sœurs de père et de mère, selon leur bon plaisir.

C'est bien pis quand vous aurez affaire avec votre commère ou avec votre marraine; c'était un crime irrémissible par les *Capitulaires* de Charlemagne. Cela s'appelle un inceste spirituel.

Une Andouère, qu'on appelle reine de France, parcequ'elle était femme d'un Chilpéric, régule de Soissons, fut vilipendée par la justice ecclésiastique, censurée, dégradée, divorcée, pour avoir tenu son propre enfant sur les fonts baptismaux, et s'être faite ainsi la commère de son propre mari. Ce fut un péché mortel, un sacrilége, un inceste spirituel: elle en perdit son lit et sa couronne. Cela contredit un peu ce que je disais tout-à-l'heure, que tout est permis aux grands en fait d'amour; mais je parlais de notre temps présent, et non pas du temps d'Andouère.

Quant à l'inceste charnel, lisez l'avocat Vouglans*, partie VIII, titre III, chapitre IX; il veut absolument qu'on brûle le cousin et la cousine qui auront eu un moment de faiblesse. L'avocat Vouglans est rigoureux. Quel terrible Welche!

INCUBES.

Y a-t-il eu des incubes et des succubes? tous nos savants jurisconsultes démonographes admettaient également les uns et les autres.

Ils prétendaient que le diable, toujours alerte, inspirait des songes lascifs aux jeunes messieurs et aux jeunes demoiselles; qu'il ne manquait pas de recueillir le résultat des songes masculins, et qu'il le portait proprement et tout chaud dans le réservoir féminin qui lui est naturellement destiné. C'est ce qui produisit tant de héros et de demi-dieux dans l'antiquité.

Le diable prenait là une peine fort superflue; il n'avait qu'à laisser faire les garçons et les filles; ils auraient bien sans lui fourni le monde de héros.

On conçoit les incubes par cette explication du grand Delrio, de Boguet, et des autres savants en sorcellerie; mais elle ne rend point raison des succubes. Une fille peut faire accroire qu'elle a couché avec un génie, avec un dieu, et que ce

* Pierre-François Muyart de Vouglans, mort le 15 mars 1791.

dieu lui a fait un enfant. L'explication de Delrio lui est très favorable. Le diable a déposé chez elle la matière d'un enfant prise du rêve d'un jeune garçon; elle est grosse, elle accouche sans qu'on ait rien à lui reprocher; le diable a été son incube. Mais si le diable se fait succube, c'est tout autre chose: il faut qu'il soit diablesse, il faut que la semence de l'homme entre dans elle; c'est alors cette diablesse qui est ensorcelée par un homme, c'est elle à qui nous fesons un enfant.

Que les dieux et les déesses de l'antiquité s'y prenaient d'une manière bien plus nette et plus noble! Jupiter en personne avait été l'incube d'Alcméne et de Sémélé. Thétis en personne avait été la succube de Pélée, et Vénus la succube d'Anchise, sans avoir recours à tous les subterfuges de notre diablerie.

Remarquons seulement que les dieux se déguisaient fort souvent pour venir à bout de nos filles, tantôt en aigle, tantôt en pigeon ou en cygne, en cheval, en pluie d'or: mais les déesses ne se déguisaient jamais; elles n'avaient qu'à se montrer pour plaire. Or je soutiens que si les dieux se métamorphosèrent pour entrer sans scandale dans les maisons de leurs maîtresses, ils reprirent leur forme naturelle dès qu'ils y furent admis. Jupiter ne put jouir de Danaé quand il n'était que de l'or; il aurait été bien embarrassé avec Léda,

et elle aussi, s'il n'avait été que cygne; mais il redevint dieu, c'est-à-dire un beau jeune homme, et il jouit.

Quant à la manière nouvelle d'engrosser les filles par le ministère du diable, nous ne pouvons en douter; car la Sorbonne décida la chose dès l'an 1318.

« Per tales artes et ritus impios et invocationes « dæmonum, nullus unquam sequatur effectus « ministerio dæmonum, error[1]. »

« C'est une erreur de croire que ces arts magi- « ques et ces invocations des diables soient sans « effet. »

Elle n'a jamais révoqué cet arrêt; ainsi nous devons croire aux incubes et aux succubes, puisque nos maîtres y ont toujours cru.

Il y a bien d'autres maîtres; Bodin, dans son livre des sorciers, dédié à Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris, rapporte que Jeanne Hervilier, native de Verberie, fut condamnée par ce parlement à être brûlée vive pour avoir prostitué sa fille au diable, qui était un grand homme noir, dont la semence était à la glace. Cela paraît contraire à la nature du diable: mais enfin notre jurisprudence a toujours admis que le sperme du diable est froid; et le nombre prodigieux des sorcières qu'il a fait brû-

[1] Page 104, édition in-4°.

ler si long-temps est toujours convenu de cette vérité.

Le célèbre Pic de la Mirandole (un prince ne ment point) dit[1] qu'il a connu un vieillard de quatre-vingts ans qui avait couché la moitié de sa vie avec une diablesse, et un autre de soixante et dix qui avait eu le même avantage. Tous deux furent brûlés à Rome. Il ne nous apprend pas ce que devinrent leurs enfants.

Voilà les incubes et les succubes démontrés.

Il est impossible du moins de prouver qu'il n'y en a point; car s'il est de foi qu'il y a des diables qui entrent dans nos corps, qui les empêchera de nous servir de femmes, et d'entrer dans nos filles? S'il est des diables, il est probablement des diablesses. Ainsi, pour être conséquent, on doit croire que les diables masculins font des enfants à nos filles, et que nous en fesons aux diables féminins.

Il n'y a jamais eu d'empire plus universel que celui du diable. Qui l'a détrôné? la raison*.

INFINI.

SECTION PREMIÈRE.

Qui me donnera une idée nette de l'infini? je n'en ai jamais eu qu'une idée très confuse. N'est-ce pas parceque je suis excessivement fini?

[1] In libro *de Promotione*. — * Voyez l'article BERKER.

Qu'est-ce que marcher toujours, sans avancer jamais? compter toujours, sans faire son compte? diviser toujours, pour ne jamais trouver la dernière partie?

Il semble que la notion de l'infini soit dans le fond du tonneau des Danaïdes.

Cependant il est impossible qu'il n'y ait pas un infini. Il est démontré qu'une durée infinie est écoulée.

Commencement de l'être est absurde; car le rien ne peut commencer une chose. Dès qu'un atome existe, il faut conclure qu'il y a quelque être de toute éternité. Voilà donc un infini en durée rigoureusement démontré. Mais qu'est-ce qu'un infini qui est passé, un infini que j'arrête dans mon esprit au moment que je veux? Je dis, voilà une éternité écoulée; allons à une autre. Je distingue deux éternités, l'une ci-devant, et l'autre ci-après.

Quand j'y réfléchis, cela me paraît ridicule. Je m'aperçois que j'ai dit une sottise en prononçant ces mots: « Une éternité est passée, j'entre dans « une éternité nouvelle. »

Car au moment que je parlais ainsi, l'éternité durait, la fluence du temps courait. Je ne pouvais la croire arrêtée. La durée ne peut se séparer. Puisque quelque chose a été toujours, quelque chose est et sera toujours.

L'infini en durée est donc lié d'une chaîne non interrompue. Cet infini se perpétue dans l'instant même où je dis qu'il est passé. Le temps a commencé et finira pour moi; mais la durée est infinie.

Voilà déja un infini de trouvé, sans pouvoir pourtant nous en former une notion claire.

On nous présente un infini en espace. Qu'entendez-vous par espace? est-ce un être? est-ce rien?

Si c'est un être, de quelle espèce est-il? vous ne pouvez me le dire. Si c'est rien, ce rien n'a aucune propriété: et vous dites qu'il est pénétrable, immense! Je suis si embarrassé que je ne puis ni l'appeler néant, ni l'appeler quelque chose.

Je ne sais cependant aucune chose qui ait plus de propriétés que le rien, le néant. Car en partant des bornes du monde, s'il y en a, vous pouvez vous promener dans le rien, y penser, y bâtir si vous avez des matériaux; et ce rien, ce néant ne pourra s'opposer à rien de ce que vous voudrez faire; car n'ayant aucune propriété, il ne peut vous apporter aucun empêchement. Mais aussi, puisqu'il ne peut vous nuire en rien, il ne peut vous servir.

On prétend que c'est ainsi que Dieu créa le monde, dans le rien et de rien: cela est abstrus; il vaut mieux sans doute penser à sa santé qu'à l'espace infini.

Mais nous sommes curieux, et il y a un espace. Notre esprit ne peut trouver ni la nature de cet espace ni sa fin. Nous l'appelons *immense*, parce que nous ne pouvons le mesurer. Que résulte-t-il de tout cela? que nous avons prononcé des mots.

Étranges questions, qui confondent souvent
Le profond s'Gravesande et le subtil Mairan.

DE L'INFINI EN NOMBRE.

Nous avons beau désigner l'infini arithmétique par un lacs d'amour en cette façon ∞, nous n'aurons pas une idée plus claire de cet infini numéraire. Cet infini n'est, comme les autres, que l'impuissance de trouver le bout. Nous appelons *l'infini en grand* un nombre quelconque qui surpassera quelque nombre que nous puissions supposer.

Quand nous cherchons l'infiniment petit, nous divisons; et nous appelons infini une quantité moindre qu'aucune quantité assignable. C'est encore un autre nom donné à notre impuissance.

LA MATIÈRE EST-ELLE DIVISIBLE A L'INFINI?

Cette question revient précisément à notre incapacité de trouver le dernier nombre. Nous pourrons toujours diviser par la pensée un grain de sable, mais par la pensée seulement; et l'in-

capacité de diviser toujours ce grain est appelée infini.

On ne peut nier que la matière ne soit toujours divisible par le mouvement qui peut la broyer toujours. Mais s'il divisait le dernier atome, ce ne serait plus le dernier, puisqu'on le diviserait en deux. Et s'il était le dernier, il ne serait plus divisible. Et s'il était divisible, où seraient les germes, où seraient les éléments des choses? cela est encore fort abstrus.

DE L'UNIVERS INFINI.

L'univers est-il borné? son étendue est-elle immense? les soleils et les planètes sont-ils sans nombre? quel privilége aurait l'espace qui contient une quantité de soleils et de globes, sur une autre partie de l'espace qui n'en contiendrait pas? Que l'espace soit un être ou qu'il soit rien, quelle dignité a eue l'espace où nous sommes pour être préféré à d'autres?

Si notre univers matériel n'est pas infini, il n'est qu'un point dans l'étendue. S'il est infini, qu'est-ce qu'un infini actuel auquel je puis toujours ajouter par la pensée?

DE L'INFINI EN GÉOMÉTRIE.

On admet en géométrie, comme nous l'avons indiqué, non seulement des grandeurs infinies,

c'est-à-dire plus grandes qu'aucune assignable; mais encore des infinis infiniment plus grands les uns que les autres. Cela étonne d'abord notre cerveau qui n'a qu'environ six pouces de long sur cinq de large, et trois de hauteur dans les plus grosses têtes. Mais cela ne veut dire autre chose, sinon qu'un carré plus grand qu'aucun carré assignable l'emporte sur une ligne conçue plus longue qu'aucune ligne assignable, et n'a point de proportion avec elle.

C'est une manière d'opérer, c'est la manipulation de la géométrie, et le mot d'infini est l'enseigne.

DE L'INFINI EN PUISSANCE, EN ACTION, EN SAGESSE, EN BONTÉ, etc.

De même que nous ne pouvons nous former aucune idée positive d'un infini en durée, en nombre, en étendue, nous ne pouvons nous en former une en puissance physique ni même en morale.

Nous concevons aisément qu'un être puissant arrangea la matière, fit circuler des mondes dans l'espace, forma les animaux, les végétaux, les métaux. Nous sommes menés à cette conclusion par l'impuissance où nous voyons tous ces êtres de s'être arrangés eux-mêmes. Nous sommes forcés de convenir que ce grand Être existe éternellement par lui-même, puisqu'il ne peut être sorti

du néant : mais nous ne découvrons pas si bien son infini en étendue, en pouvoir, en attributs moraux.

Comment concevoir une étendue infinie dans un être qu'on dit simple? et s'il est simple, quelle notion pouvons-nous avoir d'une nature simple? Nous connaissons Dieu par ses effets, nous ne pouvons le connaître par sa nature.

S'il est évident que nous ne pouvons avoir d'idée de sa nature, n'est-il pas évident que nous ne pouvons connaître ses attributs?

Quand nous disons qu'il est infini en puissance, avons-nous d'autre idée sinon que sa puissance est très grande? Mais de ce qu'il y a des pyramides de six cents pieds de haut, s'ensuit-il qu'on ait pu en construire de la hauteur de six cents milliards de pieds?

Rien ne peut borner la puissance de l'Être éternel existant nécessairement par lui-même; d'accord, il ne peut avoir d'antagoniste qui l'arrête : mais comment me prouverez-vous qu'il n'est pas circonscrit par sa propre nature?

Tout ce qu'on a dit sur ce grand objet est-il bien prouvé?

Nous parlons de ses attributs moraux, mais nous ne les avons jamais imaginés que sur le modèle des nôtres, et il nous est impossible de faire autrement. Nous ne lui avons attribué la justice,

la bonté, etc., que d'après les idées du peu de justice et de bonté que nous apercevons autour de nous.

Mais au fond, quel rapport de quelques unes de nos qualités si incertaines et si variables, avec les qualités de l'Être suprême éternel?

Notre idée de justice n'est autre chose que l'intérêt d'autrui respecté par notre intérêt. Le pain qu'une femme a pétri de la farine dont son mari a semé le froment lui appartient. Un sauvage affamé lui prend son pain et l'emporte; la femme crie que c'est une injustice énorme: le sauvage dit tranquillement qu'il n'est rien de plus juste, et qu'il n'a pas dû se laisser mourir de faim, lui et sa famille, pour l'amour d'une vieille.

Au moins il semble que nous ne pouvons guère attribuer à Dieu une justice infinie, semblable à la justice contradictoire de cette femme et de ce sauvage. Et cependant quand nous disons, Dieu est juste, nous ne pouvons prononcer ces mots que d'après nos idées de justice.

Nous ne connaissons point de vertu plus agréable que la franchise, la cordialité. Mais si nous allions admettre dans Dieu une franchise, une cordialité infinie, nous risquerions de dire une grande sottise.

Nous avons des notions si confuses des attributs de l'Être suprême, que des écoles admettent

en lui une prescience, une prévision infinie, qui exclut tout événement contingent; et d'autres écoles admettent une prévision qui n'exclut pas la contingence.

Enfin, depuis que la Sorbonne a déclaré que Dieu peut faire qu'un bâton n'ait pas deux bouts, qu'une chose peut être à-la-fois et n'être pas, on ne sait plus que dire. On craint toujours d'avancer une hérésie[1].

Ce qu'on peut affirmer sans crainte, c'est que Dieu est infini, et que l'esprit de l'homme est bien borné.

L'esprit de l'homme est si peu de chose, que Pascal a dit : « Croyez-vous qu'il soit impossible « que Dieu soit infini et sans parties? Je veux vous « faire voir une chose infinie et indivisible; c'est « un point mathématique se mouvant par-tout « d'une vitesse infinie, car il est en tous lieux et « tout entier dans chaque endroit. »

On n'a jamais rien avancé de plus complétement absurde; et cependant c'est l'auteur des *Lettres provinciales* qui a dit cette énorme sottise. Cela doit faire trembler tout homme de bon sens.

[1] *Histoire de l'Université*, par Duboullay.

SECTION II.

Histoire de l'infini*.

Les premiers géomètres se sont aperçus, sans doute, dès l'onzième ou douzième proposition, que s'ils marchaient sans s'égarer, ils étaient sur le bord d'un abyme, et que les petites vérités incontestables qu'ils trouvaient étaient entourées de l'infini. On l'entrevoyait, dès qu'on songeait qu'un côté d'un carré ne peut jamais mesurer la diagonale, ou que des circonférences de cercles différents passeront toujours entre un cercle et sa tangente, etc. Quiconque cherchait seulement la racine du nombre six, voyait bien que c'était un nombre entre deux et trois; mais quelque division qu'il pût faire, cette racine dont il approchait toujours ne se trouvait jamais. Si l'on considérait une ligne droite coupant une autre ligne droite perpendiculairement, on les voyait se couper en un point indivisible; mais si elles se coupaient obliquement, on était forcé, ou d'admettre un point plus grand qu'un autre, ou de ne rien comprendre dans la nature des points et dans le commencement de toute grandeur.

La seule inspection d'un cône droit étonnait l'esprit; car sa base, qui est un cercle, contient un

* Cet article, qui manque à l'édition de Kehl, est extrait des Mélanges de littérature, 1738-39, où il formait le chap. XIX.

nombre infini de lignes. Son sommet est quelque chose qui diffère infiniment de la ligne. Si on coupait ce cône parallèlement à son axe, on trouvait une figure qui s'approchait toujours de plus en plus des côtés du triangle formé par le cône sans jamais le rencontrer. L'infini était par-tout : comment connaître l'aire d'un cercle? comment celle d'une courbe quelconque?

Avant Apollonius, le cercle n'avait été étudié que comme mesure des angles, et comme pouvant donner certaines moyennes proportionnelles; ce qui prouve en passant que les Égyptiens, qui avaient enseigné la géométrie aux Grecs, avaient été de très médiocres géomètres, quoique assez bons astronomes. Apollonius entra dans le détail des sections coniques. Archimède considéra le cercle comme une figure d'une infinité de côtés, et donna le rapport du diamètre à la circonférence tel que l'esprit humain peut le donner. Il carra la parabole; Hippocrate de Chio carra les lunules du cercle.

La duplication du cube, la trisection de l'angle, inabordables à la géométrie ordinaire, et la quadrature du cercle impossible à toute géométrie, furent l'inutile objet des recherches des anciens. Ils trouvèrent quelques secrets sur leur route, comme les chercheurs de la pierre philosophale. On connaît la cissoïde de Dioclès, qui approche

de sa directrice sans jamais l'atteindre; la concoïde de Nicoméde, qui est dans le même cas; la spirale d'Archiméde. Tout cela fut trouvé sans algèbre, sans ce calcul qui aide si fort l'esprit humain, et qui semble le conduire sans l'éclairer. Je dis sans l'éclairer; car que deux arithméticiens, par exemple, aient un compte à faire; que le premier le fasse de tête, voyant toujours ses nombres présents à son esprit, et que l'autre opère sur le papier par une régle de routine, mais sûre, dans laquelle il ne voit jamais la vérité qu'il cherche qu'après le résultat, et comme un homme qui y est arrivé les yeux fermés; voilà à-peu-près la différence qui est entre un géomètre sans calcul, qui considère des figures et voit leurs rapports, et un algébriste qui cherche ces rapports par des opérations qui ne parlent point à l'esprit. Mais on ne peut aller loin avec la première méthode: elle est peut-être réservée pour des êtres supérieurs à nous. Il nous faut des secours qui aident et qui prouvent notre faiblesse. A mesure que la géométrie s'est étendue, il a fallu plus de ces secours.

Harriot, anglais, Viette, poitevin, et sur-tout le fameux Descartes, employèrent les signes, les lettres. Descartes soumit les courbes à l'algèbre, et réduisit tout en équations algébriques.

Du temps de Descartes, Cavallero, religieux d'un ordre des Jésuates qui ne subsiste plus, donna

au public, en 1635, la *Géométrie des indivisibles:* géométrie toute nouvelle, dans laquelle les plans sont composés d'une infinité de lignes, et les solides d'une infinité de plans. Il est vrai qu'il n'osait pas plus prononcer le mot d'infini en mathématiques, que Descartes en physique; ils se servaient l'un et l'autre du terme adouci d'*indéfini*. Cependant Roberval, en France, avait les mêmes idées, et il y avait alors à Bruges un jésuite qui marchait à pas de géant dans cette carrière par un chemin différent. C'était Grégoire de Saint-Vincent, qui, en prenant pour but une erreur, et croyant avoir trouvé la quadrature du cercle, trouva en effet des choses admirables. Il réduisit l'infini même à des rapports finis; il connut l'infini en petit et en grand. Mais ces recherches étaient noyées dans trois in-folio: elles manquaient de méthode; et, qui pis est, une erreur palpable qui terminait le livre nuisit à toutes les vérités qu'il contenait.

On cherchait toujours à carrer des courbes. Descartes se servait des tangentes; Fermat, conseiller de Toulouse, employait sa règle *de maximis et minimis*, règle qui méritait plus de justice que Descartes ne lui en rendit. Wallis, anglais, en 1655, donna hardiment *l'Arithmétique des infinis, et des suites infinies en nombre.*

Milord Brounker se servit de cette suite pour carrer une hyperbole. Mercator de Holstein eut

grande part à cette invention ; mais il s'agissait de faire sur toutes les courbes ce que le lord Brounker avait si heureusement tenté. On cherchait une méthode générale d'assujettir l'infini à l'algèbre, comme Descartes y avait assujetti le fini : c'est cette méthode que trouva Newton à l'âge de vingt-trois ans, aussi admirable en cela que notre jeune M. Clairault, qui, à l'âge de treize ans, vient de faire imprimer un *Traité de la mesure des courbes à double courbure*. La méthode de Newton a deux parties, le calcul différentiel, et le calcul intégral.

Le différentiel consiste à trouver une quantité plus petite qu'aucune assignable, laquelle, prise une infinité de fois, égale la quantité donnée ; et c'est ce qu'en Angleterre on appelle la méthode des fluentes ou des fluxions.

L'intégral consiste à prendre la somme totale des quantités différentielles.

Le célèbre philosophe Leibnitz et le profond mathématicien Bernouilli ont tous deux revendiqué, l'un le calcul différentiel, l'autre le calcul intégral ; il faut être capable d'inventer des choses si sublimes pour oser s'en attribuer l'honneur. Pourquoi trois grands mathématiciens, cherchant tous la vérité, ne l'auraient-ils pas trouvée ? Torricelli, La Loubère, Descartes, Roberval, Pascal, n'ont-ils pas tous démontré, chacun de leur côté, les propriétés de la cycloïde, nommée alors la

roulette? N'a-t-on pas vu souvent des orateurs, traitant le même sujet, employer les mêmes pensées sous des termes différents? Les signes dont Newton et Leibnitz se servaient étaient différents, et les pensées étaient les mêmes.

Quoi qu'il en soit, l'infini commença alors à être traité par le calcul. On s'accoutuma insensiblement à recevoir des infinis plus grands les uns que les autres. Cet édifice si hardi effraya un des architectes. Leibnitz n'osa appeler ces infinis que des incomparables; mais M. de Fontenelle vient enfin d'établir ces différents ordres d'infinis sans aucun ménagement, et il faut qu'il ait été bien sûr de *son fait* pour l'avoir osé*.

INFLUENCE.

Tout ce qui vous entoure influe sur vous en physique, en morale: vous le savez assez.

Peut-on influer sur un être sans toucher, sans remuer cet être?

On a démontré enfin cette étonnante propriété

* Voici comment finit ce morceau dans l'édition de Dresde, 1748 : « ... *que des incomparables*. Ceux qui ne savent pas de quoi il « est question pensent qu'on connaît l'infini comme on connaît que « dix et dix font vingt; mais cet infini n'est au fond que l'impuis- « sance de compter jusqu'au bout, et la hardiesse de mettre en ligne « de compte ce qu'on ne saurait comprendre. »

de la matière, de graviter sans contact, d'agir à des distances immenses.

Une idée influe sur une idée; chose non moins compréhensible.

Je n'ai point au mont Krapack le livre de l'*Empire du soleil et de la lune*, composé par le célèbre médecin Mead, qu'on prononce Mid; mais je sais bien que ces deux astres sont la cause des marées: et ce n'est point en touchant les flots de l'Océan qu'ils opèrent ce flux et ce reflux; il est démontré que c'est par les lois de la gravitation.

Mais quand vous avez la fièvre, le soleil et la lune influent-ils sur vos jours critiques? votre femme n'a-t-elle ses règles qu'au premier quartier de la lune? les arbres que vous coupez dans la pleine lune pourrissent-ils plus tôt que s'ils avaient été coupés dans le décours? non pas que je sache; mais des bois coupés quand la sève circulait encore ont éprouvé la putréfaction plus tôt que les autres; et si par hasard c'était en pleine lune qu'on les coupa, on aurait dit: C'est cette pleine lune qui a fait tout le mal.

Votre femme aura eu ses menstrues dans le croissant; mais votre voisine a les siennes dans le dernier quartier.

Les jours critiques de la fièvre que vous avez pour avoir trop mangé arrivent vers le premier quartier: votre voisin a les siens vers le décours.

Il faut bien que tout ce qui agit sur les animaux et sur les végétaux agisse pendant que la lune marche.

Si une femme de Lyon a remarqué qu'elle a eu trois ou quatre fois ses règles les jours que la diligence arrivait de Paris, son apothicaire, homme à système, sera-t-il en droit de conclure que la diligence de Paris a une influence admirable sur les canaux excrétoires de cette dame?

Il a été un temps où tous les habitants des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, et que la mort attendait toujours le reflux.

Plusieurs médecins ne manquaient pas de fortes raisons pour expliquer ce phénomène constant. La mer, en montant, communique aux corps la force qui l'élève. Elle apporte des particules vivifiantes qui raniment tous les malades. Elle est salée, et le sel préserve de la pourriture attachée à la mort. Mais quand la mer s'affaisse et s'en retourne, tout s'affaisse comme elle; la nature languit, le malade n'est plus vivifié, il part avec la marée. Tout cela est bien expliqué, comme on voit, et n'en est pas plus vrai.

Les éléments, la nourriture, la veille, le sommeil, les passions, ont sur vous de continuelles influences. Tandis que ces influences exercent leur empire sur votre corps, les planètes marchent

et les étoiles brillent. Direz-vous que leur marche et leur lumière sont la cause de votre rhume, de votre indigestion, de votre insomnie, de la colère ridicule où vous venez de vous mettre contre un mauvais raisonneur, de la passion que vous sentez pour cette femme?

Mais la gravitation du soleil et de la lune a rendu la terre un peu plate au pole, et élève deux fois l'Océan entre les tropiques en vingt-quatre heures; donc elle peut régler votre accès de fièvre, et gouverner toute votre machine. Attendez au moins que cela soit prouvé pour le dire*.

Le soleil agit beaucoup sur nous par ses rayons qui nous touchent et qui entrent dans nos pores: c'est là une très sûre et très bénigne influence. Il me semble que nous ne devons admettre en physique aucune action sans contact, jusqu'à ce que nous ayons trouvé quelque puissance bien reconnue qui agisse en distance, comme celle de la gravitation, et comme celle de vos pensées sur les miennes quand vous me fournissez des idées. Hors

* Cette seule ligne contient tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur ces influences, et en général sur tous les faits qui paraissent s'éloigner de l'ordre commun des phénomènes. Si l'existence de cet ordre est certaine pour nous, c'est que l'expérience nous la fait observer constamment. Attendons qu'une constance égale ait pu s'observer dans ces influences prétendues; alors nous y croirons de même, et avec autant de raison.

Digitized by Google

de là, je ne vois jusqu'à présent que des influences de la matière qui touche à la matière.

Le poisson de mon étang et moi nous existons chacun dans notre séjour. L'eau qui le touche de la tête à la queue agit continuellement sur lui. L'atmosphère qui m'environne et qui me presse agit sur moi. Je ne dois attribuer à la lune, qui est à quatre-vingt-dix mille lieues de moi, rien de ce que je dois naturellement attribuer à ce qui touche sans cesse ma peau. C'est pis que si je voulais rendre la cour de la Chine responsable d'un procès que j'aurais en France. N'allons jamais au loin quand ce que nous cherchons est tout auprès.

Je vois que le savant M. Menuret est d'un avis contraire dans l'*Encyclopédie* à l'article INFLUENCE. C'est ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer. L'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais prétendre avoir raison, mais dire: « Je suis de cette opinion quant à présent. »

INFLUENCE DES PASSIONS DES MÈRES SUR LEUR FOETUS.

Je crois, quant à présent, que les affections violentes des femmes enceintes font quelquefois un prodigieux effet sur l'embryon qu'elles portent dans leur matrice, et je crois que je le croirai toujours; ma raison est que je l'ai vu. Si je n'avais pour garant de mon opinion que le témoignage

des historiens qui rapportent l'exemple de Marie Stuart et de son fils Jacques Ier, je suspendrais mon jugement, parcequ'il y a deux cents ans entre cette aventure et moi, ce qui affaiblit ma croyance; parceque je puis attribuer l'impression faite sur le cerveau de Jacques à d'autres causes qu'à l'imagination de Marie. Des assassins royaux, à la tête desquels est son mari, entrent l'épée à la main dans le cabinet où elle soupe avec son amant, et le tuent à ses yeux : la révolution subite qui s'opère dans ses entrailles passe jusqu'à son fruit; et Jacques Ier, avec beaucoup de courage, sentit toute sa vie un frémissement involontaire quand on tirait une épée du fourreau. Il se pourrait, après tout, que ce petit mouvement dans ses organes eût une autre cause.

Mais on amène en ma présence, dans la cour d'une femme grosse, un bateleur qui fait danser un petit chien coiffé d'une espèce de toque rouge; la femme s'écrie qu'on fasse retirer cette figure; elle nous dit que son enfant en sera marqué; elle pleure, rien ne la rassure. C'est la seconde fois, dit-elle, que ce malheur m'arrive. Mon premier enfant porte l'empreinte d'une terreur pareille que j'ai éprouvée; je suis faible, je sens qu'il m'arrivera un malheur. Elle n'eut que trop raison. Elle accoucha d'un enfant qui ressemblait à cette figure dont elle avait été tant épouvantée. La toque

sur-tout était très aisée à reconnaître ; ce petit animal vécut deux jours.

Du temps de Malebranche, personne ne doutait de l'aventure qu'il rapporte de cette femme qui, ayant vu rouer un malfaiteur, mit au jour un fils dont les membres étaient brisés aux mêmes endroits où le patient avait été frappé. Tous les physiciens convenaient alors que l'imagination de cette mère avait eu sur son fœtus une influence funeste.

On a cru depuis être plus raffiné ; on a nié cette influence. On a dit : Comment voulez-vous que les affections d'une mère aillent déranger les membres du fœtus? Je n'en sais rien ; mais je l'ai vu. Philosophes nouveaux, vous cherchez en vain comment un enfant se forme, et vous voulez que je sache comment il se déforme*.

INITIATION.

Anciens mystères.

L'origine des anciens mystères ne serait-elle pas dans cette même faiblesse qui fait parmi nous les confréries, et qui établissait des congrégations sous la direction des jésuites? N'est-ce pas ce be-

* Il faut appliquer ici la règle que M. de Voltaire a donnée dans l'article précédent. Mais il tombe ici dans une faute très commune aux meilleurs esprits, c'est d'être plus frappé du fait positif qu'on a vu ou qu'on a cru voir que de mille faits négatifs.

soin d'association qui forma tant d'assemblées secrètes d'artisans, dont il ne nous reste presque plus que celle des francs-maçons? Il n'y avait pas jusqu'aux gueux qui n'eussent leurs confréries, leurs mystères, leur jargon particulier, dont j'ai vu un petit dictionnaire imprimé au seizième siècle.

Cette inclination naturelle de s'associer, de se cantonner, de se distinguer des autres, de se rassurer contre eux, produisit probablement toutes ces bandes particulières, toutes ces initiations mystérieuses qui firent ensuite tant de bruit, et qui tombèrent enfin dans l'oubli, où tout tombe avec le temps.

Que les dieux Cabires, les hiérophantes de Samothrace, Isis, Orphée, Cérès-Éleusine, me le pardonnent; je soupçonne que leurs secrets sacrés ne méritaient pas, au fond, plus de curiosité que l'intérieur des couvents de carmes et de capucins.

Ces mystères étant sacrés, les participants le furent bientôt; et tant que le nombre fut petit, il fut respecté, jusqu'à ce qu'enfin s'étant trop accru, il n'eut pas plus de considération que les barons allemands quand le monde s'est vu rempli de barons.

On payait son initiation comme tout récipiendaire paie sa bien-venue; mais il n'était pas permis

de parler pour son argent. Dans tous les temps, ce fut un grand crime de révéler le secret de ces simagrées religieuses. Ce secret sans doute ne méritait pas d'être connu, puisque l'assemblée n'était pas une société de philosophes, mais d'ignorants, dirigés par un hiérophante. On fesait serment de se taire; et tout serment fut toujours un lien sacré. Aujourd'hui même encore nos pauvres francs-maçons jurent de ne point parler de leurs mystères. Ces mystères sont bien plats, mais on ne se parjure presque jamais.

Diagoras fut proscrit par les Athéniens pour avoir fait de l'hymne secrète d'Orphée un sujet de conversation [1]. Aristote nous apprend qu'Eschyle risqua d'être déchiré par le peuple, ou du moins bien battu, pour avoir donné dans une de ses pièces quelque idée de ces mêmes mystères auxquels alors presque tout le monde était initié.

Il paraît qu'Alexandre ne fesait pas grand cas de ces facéties révérées; elles sont fort sujettes à être méprisées par les héros. Il révéla le secret à sa mère Olympias, mais il lui recommanda de n'en rien dire: tant la superstition enchaîne jusqu'aux héros mêmes!

« On frappe dans la ville de Busiris, dit Hérodote [2], les hommes et les femmes après le sacri-

[1] *Suidas, Athenagoras, J. Meursii Eleusinia.*
[2] Hérodote, liv. II, ch. 61.

Digitized by Google

« fice; mais de dire où on les frappe, c'est ce qui « ne m'est pas permis. » Il le fait pourtant assez entendre.

Je crois voir une description des mystères de Cérès-Éleusine dans le poëme de Claudien, *du Rapt de Proserpine*, beaucoup plus que dans le sixième livre de l'*Énéide*. Virgile vivait sous un prince qui joignait à toutes ses méchancetés celle de vouloir passer pour dévot, qui était probablement initié lui-même, pour en imposer au peuple, et qui n'aurait pas toléré cette prétendue profanation. Vous voyez qu'Horace, son favori, regarde cette révélation comme un sacrilége:

« . . . . Vetabo qui Cereris sacrum
« Vulgârit arcanæ, sub isdem
« Sit trabibus, fragilemve mecum
« Solvat phaselum. . . . . »

Liv. III, *od.* II.

Je me garderai bien de loger sous mes toits
Celui qui de Cérès a trahi les mystères.

D'ailleurs la sibylle de Cumes, et cette descente aux enfers, imitée d'Homère beaucoup moins qu'embellie, et la belle prédiction des destins des Césars et de l'empire romain, n'ont aucun rapport aux fables de Cérès, de Proserpine, et de Triptolème. Ainsi il est fort vraisemblable que le sixième livre de l'*Énéide* n'est point une description des

mystères. Si je l'ai dit*, je me dédis; mais je tiens que Claudien les a révélés tout au long. Il florissait dans un temps où il était permis de divulguer les mystères d'Éleusis et tous les mystères du monde. Il vivait sous Honorius, dans la décadence totale de l'ancienne religion grecque et romaine, à laquelle Théodose Ier avait déja porté des coups mortels.

Horace n'aurait pas craint alors d'habiter sous le même toit avec un révélateur des mystères. Claudien, en qualité de poète, était de cette ancienne religion, plus faite pour la poésie que la nouvelle. Il peint les facéties des mystères de Cérès telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à Théodose II. C'était une espèce d'opéra en pantomimes, tel que nous en avons vu de très amusants, où l'on représentait toutes les diableries du docteur Faustus, la naissance du monde et celle d'Arlequin, qui sortaient tous deux d'un gros œuf aux rayons du soleil. C'est ainsi que toute l'histoire de Cérès et de Proserpine était représentée par tous les mystagogues. Le spectacle était beau; il devait coûter beaucoup; et il ne faut pas s'étonner que les initiés payassent les comédiens. Tout le monde vit de son métier.

Voici les vers ampoulés de Claudien (*De Raptu Proserpinæ, I.*):

* Tome XIX, introduction à l'*Essai sur les mœurs*.

« Inferni raptoris equos, afflataque curru
« Sidera tænario, caligantesque profundæ
« Junonis thalamos, audaci prodere cantu
« Mens congesta jubet. Gressus removete, profani!
« Jam furor humanos de nostro pectore sensus
« Expulit, et totum spirant præcordia Phœbum.
« Jam mihi cernuntur trepidis delubra moveri
« Sedibus, et claram dispergere culmina lucem,
« Adventum testata dei: jam magnus ab imis
« Auditur fremitus terris, templumque remugit
« Cecropium, sanctasque faces attollit Eleusis:
« Angues Triptolemi strident, et squammea curvis
« Colla levant attrita jugis, lapsuque sereno
« Erecti roseas tendunt ad carmina cristas.
« Ecce procul ternas Hecate variata figuras
« Exoritur, lenisque simul procedit Iacchus,
« Crinali florens hederâ, quem Parthica velat
« Tigris, et auratos in nodum colligit ungues. »

Je vois les noirs coursiers du fier dieu des enfers;
Ils ont percé la terre, ils font mugir les airs.
Voici ton lit fatal, ô triste Proserpine!
Tous mes sens ont frémi d'une fureur divine:
Le temple est ébranlé jusqu'en ses fondements;
L'enfer a répondu par ses mugissements;
Cérès a secoué ses torches menaçantes;
D'un nouveau jour qui luit les clartés renaissantes
Annoncent Proserpine à nos regards contents.
Triptolème la suit. Dragons obéissants,
Traînez sur l'horizon son char utile au monde;
Hécate, des enfers fuyez la nuit profonde;
Brillez, reine des temps; et toi, divin Bacchus,
Bienfaiteur adoré de cent peuples vaincus,
Que ton superbe thyrse amène l'alégresse.

Chaque mystère avait ses cérémonies particu-

lières; mais tous admettaient les veilles, les vigiles, où les garçons et les filles ne perdirent pas leur temps; et ce fut en partie ce qui décrédita à la fin ces cérémonies nocturnes, instituées pour la sanctification. On abrogea ces cérémonies de rendez-vous en Grèce dans le temps de la guerre du Péloponèse : on les abolit à Rome dans la jeunesse de Cicéron, dix-huit ans avant son consulat. Elles étaient si dangereuses, que, dans l'*Aulularia* de Plaute, Lyconides dit à Euclion : « Je vous avoue « que, dans une vigile de Cérès, je fis un enfant à « votre fille. »

Notre religion, qui purifia beaucoup d'instituts païens en les adoptant, sanctifia le nom d'initiés, les fêtes nocturnes, les vigiles, qui furent long-temps en usage, mais qu'on fut enfin obligé de défendre quand la police fut introduite dans le gouvernement de l'Église, long-temps abandonné à la piété et au zèle qui tenait lieu de police.

La formule principale de tous les mystères était par-tout : *Sortez, profanes.* Les chrétiens prirent aussi dans les premiers siècles cette formule. Le diacre disait : « Sortez, catéchumènes, possédés, « et tous les non initiés. »

C'est en parlant du baptême des morts que saint Chrysostome dit : « Je voudrais m'expliquer clai- « rement; mais je ne le puis qu'aux initiés. On « nous met dans un grand embarras. Il faut ou

« être inintelligibles, ou publier les secrets qu'on « doit cacher. »

On ne peut désigner plus clairement la loi du secret et l'initiation. Tout est tellement changé, que si vous parliez aujourd'hui d'initiation à la plupart de vos prêtres, à vos habitués de paroisse, il n'y en aurait pas un qui vous entendît, excepté ceux qui par hasard auraient lu ce chapitre.

Vous verrez dans Minucius Felix les imputations abominables dont les païens chargeaient les mystères chrétiens. On reprochait aux initiés de ne se traiter de frères et de sœurs que pour profaner ce nom sacré[1] : ils baisaient, disait-on, les parties génitales de leurs prêtres, comme on en use encore avec les santons d'Afrique; ils se souillaient de toutes les turpitudes dont on a depuis flétri les Templiers. Les uns et les autres étaient accusés d'adorer une espèce de tête d'âne.

Nous avons vu que les premières sociétés chrétiennes se reprochaient tour-à-tour les plus inconcevables infamies. Le prétexte de ces calomnies mutuelles était ce secret inviolable que chaque société fesait de ses mystères. C'est pourquoi, dans Minucius Felix, Cœcilius, l'accusateur des chrétiens, s'écrie : Pourquoi cachent-ils avec tant de soin ce qu'ils font et ce qu'ils adorent? l'honnêteté veut le grand jour, le crime seul cherche les

[1] Minucius Felix, page 22, édition in-4°.

ténèbres : « Cur occultare et abscondere quid-« quid colunt magnoperè nituntur? quùm ho-« nesta semper publico gaudeant, scelera secreta « sint. »

Il n'est pas douteux que ces accusations universellement répandues n'aient attiré aux chrétiens plus d'une persécution. Dès qu'une société d'hommes, quelle qu'elle soit, est accusée par la voix publique, en vain l'imposture est avérée; on se fait un mérite de persécuter les accusés.

Comment n'aurait-on pas eu les premiers chrétiens en horreur, quand saint Épiphane lui-même les charge des plus exécrables imputations? Il assure que les chrétiens phibionites offraient à trois cent soixante et cinq anges la semence qu'ils répandaient sur les filles et sur les garçons[1], et qu'après être parvenus sept cent trente fois à cette turpitude, ils s'écriaient: Je suis le Christ.

Selon lui, ces mêmes phibionites, les gnostiques, et les stratiotistes, hommes et femmes, répandant leur semence dans les mains les uns des autres, l'offraient à Dieu dans leurs mystères, en lui disant: Nous vous offrons le corps de Jésus-Christ[2]. Ils l'avalaient ensuite, et disaient: C'est le corps du Christ, c'est la pâque. Les femmes qui avaient leurs ordinaires en remplissaient aussi leurs mains, et disaient: C'est le sang du Christ.

[1] Épiphane, édition de Paris, 1574, page 40. — [2] Page 38.

Les carpocratiens, selon le même père de l'Église[1], commettaient le péché de sodomie dans leurs assemblées, et abusaient de toutes les parties du corps des femmes; après quoi, ils fesaient des opérations magiques.

Les cérinthiens ne se livraient pas à ces abominations[2]; mais ils étaient persuadés que Jésus-Christ était fils de Joseph.

Les ébionites, dans leur Évangile, prétendaient que saint Paul ayant voulu épouser la fille de Gamaliel, et n'ayant pu y parvenir, s'était fait chrétien dans sa colère, et avait établi le christianisme pour se venger[3].

Toutes ces accusations ne parvinrent pas d'abord au gouvernement. Les Romains firent peu d'attention aux querelles et aux reproches mutuels de ces petites sociétés de Juifs, de Grecs, d'Égyptiens cachés dans la populace; de même qu'aujourd'hui, à Londres, le parlement ne s'embarrasse point de ce que font les mennonites, les piétistes, les anabaptistes, les millénaires, les moraves, les méthodistes. On s'occupe d'affaires plus pressantes, et on ne porte des yeux attentifs sur ces accusations secrètes que lorsqu'elles paraissent enfin dangereuses par leur publicité.

Elles parvinrent avec le temps aux oreilles du

[1] Feuillet 46, au revers. — [2] Page 49. — [3] Feuillet 62, au revers.

sénat, soit par les Juifs, qui étaient les ennemis implacables des chrétiens, soit par les chrétiens eux-mêmes; et de là vint qu'on imputa à toutes les sociétés chrétiennes les crimes dont quelques-unes étaient accusées; de là vint que leurs initiations furent calomniées si long-temps; de là vinrent les persécutions qu'ils essuyèrent. Ces persécutions même les obligèrent à la plus grande circonspection; ils se cantonnèrent, ils s'unirent, ils ne montrèrent jamais leurs livres qu'à leurs initiés. Nul magistrat romain, nul empereur n'en eut jamais la moindre connaissance, comme on l'a déja prouvé. La Providence augmenta pendant trois siécles leur nombre et leurs richesses, jusqu'à ce que enfin Constance Chlore les protégea ouvertement, et Constantin, son fils, embrassa leur religion.

Cependant les noms d'*initiés* et de *mystères* subsistèrent, et on les cacha aux Gentils autant qu'on le put. Pour les mystères des Gentils, ils durèrent jusqu'au temps de Théodose.

INNOCENTS.

Du massacre des innocents.

Quand on parle du massacre des innocents, on n'entend ni les vêpres siciliennes, ni les matines de Paris, connues sous le nom de Saint-Barthélemi,

ni les habitants du Nouveau-Monde égorgés parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, ni les auto-da-fé d'Espagne et de Portugal, etc., etc., etc.; on entend d'ordinaire les petits enfants qui furent tués dans la banlieue de Bethléem par ordre d'Hérode-le-Grand, et qui furent ensuite transportés à Cologne, où l'on en trouve encore.

Toute l'Église grecque a prétendu qu'ils étaient au nombre de quatorze mille.

Les difficultés élevées par les critiques sur ce point d'histoire ont toutes été résolues par les sages et savants commentateurs.

On a incidenté sur l'étoile qui conduisit les mages du fond de l'Orient à Jérusalem. On a dit que le voyage étant long, l'étoile avait dû paraître fort long-temps sur l'horizon; que cependant aucun historien, excepté saint Matthieu, n'a jamais parlé de cette étoile extraordinaire; que si elle avait brillé si long-temps dans le ciel, Hérode et toute sa cour, et tout Jérusalem, devaient l'avoir aperçue aussi bien que ces trois mages ou ces trois rois; que par conséquent Hérode n'avait pas pu *s'informer diligemment de ces rois en quel temps ils avaient vu cette étoile;* que si ces trois rois avaient fait des présents d'or, de myrrhe et d'encens à l'enfant nouveau-né, ses parents auraient dû être fort riches; qu'Hérode n'avait pas pu croire que cet enfant, né dans une étable à Bethléem, fût roi

des Juifs, puisque ce royaume appartenait aux Romains, et était un don de César; que si trois rois des Indes venaient aujourd'hui en France, conduits par une étoile, et s'arrêtaient chez une femme de Vaugirard, on ne ferait pourtant jamais croire au roi régnant que le fils de cette villageoise fût roi de France.

On a répondu pleinement à ces difficultés, qui sont les préliminaires du massacre des innocents, et on a fait voir que ce qui est impossible aux hommes n'est pas impossible à Dieu.

A l'égard du carnage des petits enfants, soit que le nombre ait été de quatorze mille, ou plus ou moins grand, on a démontré que cette horreur épouvantable et unique dans le monde n'était pas incompatible avec le caractère d'Hérode; qu'à la vérité, ayant été confirmé roi de Judée par Auguste, il ne pouvait rien craindre d'un enfant né de parents obscurs et pauvres, dans un petit village; mais qu'étant attaqué alors de la maladie dont il mourut, il pouvait avoir le sang tellement corrompu, qu'il en eût perdu la raison et l'humanité; qu'enfin tous ces événements incompréhensibles, qui préparaient des mystères plus incompréhensibles, étaient dirigés par une Providence impénétrable.

On objecte que l'historien Joséphe, presque contemporain, et qui a raconté toutes les cruau-

tés d'Hérode, n'a pourtant pas plus parlé du massacre des petits enfants que de l'étoile des trois rois; que ni Philon le Juif, ni aucun autre Juif, ni aucun Romain, n'en ont rien dit; que même trois évangélistes ont gardé un profond silence sur ces objets importants. On répond que saint Matthieu les a annoncés, et que le témoignage d'un homme inspiré est plus fort que le silence de toute la terre.

Les censeurs ne se sont pas rendus; ils ont osé reprendre saint Matthieu lui-même sur ce qu'il dit que ces enfants furent massacrés « afin que les « paroles de Jérémie fussent accomplies. Une voix « s'est entendue dans Rama, une voix de pleurs « et de gémissements, Rachel pleurant ses fils, et « ne se consolant point, parcequ'ils ne sont plus. »

Ces paroles historiques, disent-ils, s'étaient accomplies à la lettre dans la tribu de Benjamin, descendante de Rachel, quand Nabuzardan fit périr une partie de cette tribu vers la ville de Rama. Ce n'était pas plus une prédiction, disent-ils, que ne le sont ces mots : « Il sera appelé Naza- « réen. Et il vint demeurer dans une ville nommée « Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit « par les prophètes: Il sera appelé Nazaréen. » Ils triomphent de ce que ces mots ne se trouvent dans aucun prophète, de même qu'ils triomphent de ce que Rachel pleurant les Benjamites dans Rama

n'a aucun rapport avec le massacre des innocents sous Hérode.

Ils osent prétendre que ces deux allusions, étant visiblement fausses, sont une preuve manifeste de la fausseté de cette histoire; ils concluent qu'il n'y eut ni massacre des enfants, ni étoile nouvelle, ni voyage des trois rois.

Ils vont bien plus loin : ils croient trouver une contradiction aussi grande entre le récit de saint Matthieu et celui de saint Luc, qu'entre les deux généalogies rapportées par eux[1]. Saint Matthieu dit que Joseph et Marie transportèrent Jésus en Égypte, de crainte qu'il ne fût enveloppé dans le massacre. Saint Luc, au contraire, dit « qu'après « avoir accompli toutes les cérémonies de la loi, « Joseph et Marie retournèrent à Nazareth, leur « ville, et qu'ils allaient tous les ans à Jérusalem « pour célébrer la pâque. »

Or il fallait trente jours avant qu'une accouchée se purifiât et accomplît toutes les cérémonies de la loi. C'eût été exposer pendant ces trente jours l'enfant à périr dans la proscription générale. Et si ses parents allèrent à Jérusalem accomplir les ordonnances de la loi, ils n'allèrent donc pas en Égypte.

Ce sont là les principales objections des incrédules. Elles sont assez réfutées par la croyance

[1] Voyez l'article CONTRADICTION.

des Églises grecque et latine. S'il fallait continuellement éclaircir les doutes de tous ceux qui lisent l'Écriture, il faudrait passer sa vie entière à disputer sur tous les articles. Rapportons-nous-en plutôt à nos maîtres, à l'Université de Salamanque, quand nous serons en Espagne, à celle de Coïmbre si nous sommes en Portugal, à la Sorbonne en France, à la sacrée Congrégation dans Rome. Soumettons-nous toujours de cœur et d'esprit à ce qu'on exige de nous pour notre bien.

INOCULATION,

OU INSERTION DE LA PETITE VÉROLE*.

INONDATION.

Y a-t-il eu un temps où le globe ait été entièrement inondé? Cela est physiquement impossible.

Il se peut que successivement la mer ait couvert tous les terrains l'un après l'autre; et cela ne peut être arrivé que par une gradation lente, dans une multitude prodigieuse de siècles. La mer, en cinq cents années de temps, s'est retirée d'Aigues-Mortes, de Fréjus, de Ravenne, qui étaient de grands ports, et a laissé environ deux lieues de terrain à sec. Par cette progression, il est évident qu'il lui faudrait deux millions deux

* Cet article forme la onzième *Lettre sur les Anglais*.

cent cinquante mille ans pour faire le tour de notre globe. Ce qui est très remarquable, c'est que cette période approche fort de celle qu'il faut à l'axe de la terre pour se relever et pour coïncider avec l'équateur; mouvement très vraisemblable, qu'on commence depuis cinquante ans à soupçonner, et qui ne peut s'effectuer que dans l'espace de deux millions et plus de trois cent mille années.

Les lits, les couches de coquilles, qu'on a découverts à quelques lieues de la mer, sont une preuve incontestable qu'elle a déposé peu à peu ses productions maritimes sur des terrains qui étaient autrefois les rivages de l'Océan; mais que l'eau ait couvert entièrement tout le globe à-la-fois, c'est une chimère absurde en physique, démontrée impossible par les lois de la gravitation, par les lois des fluides, par l'insuffisance de la quantité d'eau. Ce n'est pas qu'on prétende donner la moindre atteinte à la grande vérité du déluge universel, rapporté dans le *Pentateuque*: au contraire, c'est un miracle; donc il faut le croire: c'est un miracle; donc il n'a pu être exécuté par les lois physiques.

Tout est miracle dans l'histoire du déluge. Miracle que quarante jours de pluie aient inondé les quatre parties du monde, et que l'eau se soit élevée de quinze coudées au-dessus de toutes les plus

hautes montagnes; miracle qu'il y ait eu des cataractes, des portes, des ouvertures dans le ciel; miracle que tous les animaux se soient rendus dans l'arche de toutes les parties du monde; miracle que Noé ait trouvé de quoi les nourrir pendant dix mois; miracle que tous les animaux aient tenu dans l'arche avec leurs provisions; miracle que la plupart n'y soient pas morts; miracle qu'ils aient trouvé de quoi se nourrir en sortant de l'arche; miracle encore, mais d'une autre espèce, qu'un nommé Le Pelletier ait cru expliquer comment tous les animaux ont pu tenir et se nourrir naturellement dans l'arche de Noé.

Or, l'histoire du déluge étant la chose la plus miraculeuse dont on ait jamais entendu parler, il serait insensé de l'expliquer: ce sont de ces mystères qu'on croit par la foi, et la foi consiste à croire ce que la raison ne croit pas; ce qui est encore un autre miracle.

Ainsi l'histoire du déluge universel est comme celle de la tour de Babel, de l'ânesse de Balaam, de la chute de Jéricho au son des trompettes, des eaux changées en sang, du passage de la Mer-Rouge, et de tous les prodiges que Dieu daigna faire en faveur des élus de son peuple. Ce sont des profondeurs que l'esprit humain ne peut sonder.

INQUISITION.

SECTION PREMIÈRE.

C'est une juridiction ecclésiastique érigée par le siége de Rome en Italie, en Espagne, en Portugal, aux Indes même, pour rechercher et extirper les infidèles, les Juifs, et les hérétiques.

Afin de n'être point soupçonnés de chercher dans le mensonge de quoi rendre ce tribunal odieux, donnons ici le précis d'un ouvrage latin, sur l'origine et le progrès de l'office de la sainte inquisition, que Louis de Paramo, inquisiteur dans le royaume de Sicile, fit imprimer l'an 1598, à l'imprimerie royale de Madrid.

Sans remonter à l'origine de l'inquisition que Paramo prétend découvrir dans la manière dont il est dit que Dieu procéda contre Adam et Ève, bornons-nous à la loi nouvelle dont Jésus-Christ, selon lui, fut le premier inquisiteur. Il en exerça les fonctions dès le treizième jour de sa naissance, en fesant annoncer à la ville de Jérusalem, par les trois rois mages, qu'il était venu au monde, et depuis en fesant mourir Hérode rongé de vers, en chassant les vendeurs du temple, et enfin en livrant la Judée à des tyrans qui la pillèrent en punition de son infidélité.

Après Jésus-Christ, saint Pierre, saint Paul, et les autres apôtres, ont exercé l'office d'inqui-

siteur, qu'ils ont transmis aux papes et aux évêques leurs successeurs. Saint Dominique étant venu en France avec l'évêque d'Osma, dont il était archidiacre, s'éleva avec zèle contre les Albigeois, et se fit aimer de Simon, comte de Montfort. Ayant été nommé par le pape inquisiteur en Languedoc, il y fonda son ordre, qui fut approuvé en 1216 par Honorius III; sous les auspices de sainte Madeléne, le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Beziers, et en fit massacrer tous les habitants; à Laval, on brûla en une seule fois quatre cents Albigeois. Dans tous les historiens de l'inquisition que j'ai lus, dit Paramo, je n'ai jamais vu un acte de foi aussi célèbre, ni un spectacle aussi solennel. Au village de Cazeras, on en brûla soixante, et dans un autre endroit cent quatre-vingts.

L'inquisition fut adoptée par le comte de Toulouse en 1229, et confiée aux dominicains par le pape Grégoire IX en 1233; Innocent IV, en 1251, l'établit dans toute l'Italie, excepté à Naples. Au commencement, à la vérité, les hérétiques n'étaient point soumis dans le Milanais à la peine de mort, dont ils sont cependant si dignes, parceque les papes n'étaient pas assez respectés de l'empereur Frédéric, qui possédait cet état; mais, peu de temps après, on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie, et notre

auteur observe que, l'an 1315, quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Cremasque, petit pays enclavé dans le Milanais, les frères dominicains en firent brûler la plus grande partie, et arrêtèrent par le feu les ravages de cette peste.

Comme le premier canon du concile de Toulouse, dès l'an 1229, avait ordonné aux évêques de choisir en chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïques de bonne réputation, lesquels fesaient serment de rechercher exactement et fréquemment les hérétiques dans les maisons, les caves, et tous les lieux où ils se pourraient cacher, et d'en avertir promptement l'évêque, le seigneur du lieu ou son bailli, après avoir pris leurs précautions afin que les hérétiques découverts ne pusseut s'enfuir, les inquisiteurs agissaient dans ce temps-là de concert avec les évêques. Les prisons de l'évêque et de l'inquisition étaient souvent les mêmes; et quoique, dans le cours de la procédure, l'inquisiteur pût agir en son nom, il ne pouvait, sans l'intervention de l'évêque, faire appliquer à la question, prononcer la sentence définitive, ni condamner à la prison perpétuelle, etc. Les disputes fréquentes entre les évêques et les inquisiteurs sur les limites de leur autorité, sur les dépouilles des condamnés, etc., obligèrent en 1473 le pape Sixte IV à rendre les inquisitions indépendantes et séparées des tribunaux des évê-

ques. Il créa pour l'Espagne un inquisiteur général, muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers, et Ferdinand V*, en 1478, fonda et dota les inquisitions.

A la sollicitation du frère Turrecremata, grand-inquisiteur en Espagne, le même Ferdinand V, surnommé le Catholique, bannit de son royaume tous les Juifs, en leur accordant trois mois, à compter de la publication de son édit, après lequel temps il leur était défendu, sous peine de la vie, de se retrouver sur les terres de la domination espagnole. Il leur était permis de sortir du royaume avec les effets et marchandises qu'ils avaient achetés, mais défendu d'emporter aucune espèce d'or ou d'argent.

Le frère Turrecremata appuya cet édit dans le diocèse de Tolède, par une défense à tous chrétiens, sous peine d'excommunication, de donner quoi que ce soit aux Juifs, même des choses les plus nécessaires à la vie.

D'après ces lois, il sortit de la Catalogne, du royaume d'Aragon, de celui de Valence, et des autres pays soumis à la domination de Ferdinand, environ un million de Juifs, dont la plupart périrent misérablement; de sorte qu'ils comparent les maux qu'ils souffrirent en ce temps-là, à leurs

* Ferdinand V comme roi de Castille, n'était que Ferdinand II comme roi d'Aragon.

calamités sous Tite et sous Vespasien. Cette expulsion des Juifs causa à tous les rois catholiques une joie inexprimable.

Quelques théologiens ont blâmé ces édits du roi d'Espagne; leurs raisons principales sont qu'on ne doit pas contraindre les infidèles à embrasser la foi de Jésus-Christ, et que ces violences sont la honte de notre religion.

Mais ces arguments sont bien faibles, et je soutiens, dit Paramo, que l'édit est pieux, juste, et louable, la violence par laquelle on exige des Juifs qu'ils se convertissent n'étant pas une violence absolue, mais conditionnelle, puisqu'ils pouvaient s'y soustraire en quittant leur patrie. D'ailleurs ils pouvaient gâter les Juifs nouvellement convertis, et les chrétiens mêmes; or, selon ce que dit saint Paul[1], quelle communication peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité, entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial?

Quant à la confiscation de leurs biens, rien de plus juste, parcequ'ils les avaient acquis par des usures envers les chrétiens, qui ne fesaient que reprendre ce qui leur appartenait.

Enfin, par la mort de notre Seigneur, les Juifs sont devenus esclaves; or tout ce qu'un esclave possède appartient à son maître: ceci soit dit en passant contre les injustes censeurs de la piété,

[1] II. Corinth., ch. VI, v. 14 et 15.

de la justice irrépréhensible, et de la sainteté du roi catholique.

A Séville, comme on cherchait à faire un exemple de sévérité sur les Juifs, Dieu, qui sait tirer le bien du mal, permit qu'un jeune homme qui attendait une fille vît par les fentes d'une cloison une assemblée de Juifs, et qu'il les dénonçât. On se saisit d'un grand nombre de ces malheureux, et on les punit comme ils le méritaient. En vertu de divers édits des rois d'Espagne et des inquisiteurs généraux et particuliers établis dans ce royaume, il y eut aussi en fort peu de temps environ deux mille hérétiques brûlés à Séville, et plus de quatre mille, de l'an 1482 jusqu'à 1520. Une infinité d'autres furent condamnés à la prison perpétuelle, ou soumis à des pénitences de différents genres. Il y eut une si grande émigration, qu'on y comptait cinq cents maisons vides, et dans le diocèse trois mille, et en tout il y eut plus de cent mille hérétiques mis à mort, ou punis de quelque autre manière, ou qui s'expatrièrent pour éviter le châtiment. Ainsi ces pères pieux firent un grand carnage des hérétiques.

L'établissement de l'inquisition à Tolède fut une source féconde de biens pour l'Église catholique. Dans le court espace de deux ans, elle fit brûler cinquante-deux hérétiques obstinés, et deux cent vingt furent condamnés par contumace : d'où l'on

peut conjecturer de quelle utilité cette inquisition a été depuis qu'elle est établie, puisqu'en si peu de temps elle avait fait de si grandes choses.

Dès le commencement du quinzième siècle, le pape Boniface IX tenta vainement d'établir l'inquisition dans le royaume de Portugal, où il créa le provincial des dominicains, Vincent de Lisbonne, inquisiteur général. Innocent VII, quelques années après, ayant nommé inquisiteur le minime Didacus de Sylva, le roi Jean Ier écrivit à ce pape que l'établissement de l'inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts, et peut-être même à ceux de la religion.

Le pape touché par les représentations d'un prince trop facile, révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis, et autorisa Marc, évêque de Sinigaglia, à absoudre les accusés; ce qu'il fit. On rétablit dans leurs charges et dignités ceux qui en avaient été privés, et on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Mais que le Seigneur est admirable dans ses voies! continue Paramo; ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par tant d'instances, le roi Jean III l'accorda de lui-même à un fripon adroit, dont Dieu se servit pour cette bonne œuvre. En effet, les méchants sont souvent des instru-

ments utiles des desseins de Dieu, et il ne réprouve pas ce qu'ils font de bien; c'est ainsi que[1] Jean, disant à notre Seigneur Jésus-Christ: Maître, nous avons vu un homme qui n'est point votre disciple, et qui chassoit les démons en votre nom, et nous l'en avons empêché. Jésus lui répondit: Ne l'en empêchez pas; car celui qui fait des miracles en mon nom ne dira point de mal de moi; et celui qui n'est pas contre vous est pour vous.

Paramo raconte ensuite qu'il a vu, dans la bibliothèque de Saint-Laurent, à l'Escurial, un écrit de la propre main de Saavedra, par lequel ce fripon explique en détail qu'ayant fabriqué une fausse bulle, il fit son entrée à Séville en qualité de légat, avec un cortége de cent vingt-six domestiques; qu'il tira treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays pendant les vingt jours qu'il y demeura dans le palais de l'archevêque, en produisant une obligation contrefaite de pareille somme que ce seigneur reconnaissait avoir empruntée du légat pendant son séjour à Rome; et qu'enfin, arrivé à Badajoz, le roi Jean III, auquel il fit présenter de fausses lettres du pape, lui permit d'établir des tribunaux de l'inquisition dans les principales villes du royaume.

Ces tribunaux commencèrent tout de suite à exercer leur juridiction, et il se fit un grand nom-

[1] Marc, ch. IX, v. 37, 39.

bre de condamnations et d'exécutions d'hérétiques relaps et des absolutions d'hérétiques pénitents. Six mois s'étaient ainsi passés lorsqu'on reconnut la vérité de ce mot de l'Évangile[1] : « Il n'y a rien « de caché qui ne se découvre. » Le marquis de Villeneuve de Barcarotta, seigneur espagnol, secondé par le gouverneur de Mora, enleva le fourbe, et le conduisit à Madrid. On le fit comparaître par-devant Jean de Tavera, archevêque de Tolède. Ce prélat, étonné de tout ce qu'il apprit de la fourberie et de l'adresse du faux légat, envoya toutes les pièces du procès au pape Paul III, aussi bien que les actes des inquisitions que Saavedra avait établies, et par lesquels il paraissait qu'on avait condamné et jugé déja un grand nombre d'hérétiques, et que ce fourbe avait extorqué plus de trois cent mille ducats.

Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de Dieu et un miracle de sa providence; aussi forma-t-il la congrégation de ce tribunal sous le nom de Saint-Office en 1545; et Sixte V la confirma en 1588.

Tous les auteurs sont d'accord avec Paramo sur cet établissement de l'inquisition en Portugal; le seul Antoine de Souza, dans ses *Aphorismes des inquisiteurs*, révoque en doute l'histoire de Saavedra, sous prétexte qu'il a fort bien pu s'accuser

[1] Math., ch. x, v. 26. Marc, ch. iv, v. 22. Luc, ch. viii, v. 17.

lui-même sans être coupable, en considération de la gloire qui devait lui en revenir, et dans l'espérance de vivre dans la mémoire des hommes. Mais Souza, dans le récit qu'il substitue à celui de Paramo, se rend suspect lui-même de mauvaise foi en citant deux bulles de Paul III, et deux autres du même pape au cardinal Henri, frère du roi; bulles que Souza n'a point fait imprimer dans son ouvrage, et qui ne se trouvent dans aucune des collections de bulles apostoliques; deux raisons décisives de rejeter son sentiment et de s'en tenir à celui de Paramo, d'Illescas, de Salazar, de Mendoça, de Fernandez, de Placentinus, etc.

Quand les Espagnols passèrent en Amérique, ils portèrent l'inquisition avec eux; les Portugais l'introduisirent aux Indes aussitôt qu'elle fut autorisée à Lisbonne: c'est ce qui fait dire à Louis de Paramo, dans sa préface, que cet arbre florissant et vert a étendu ses racines et ses branches dans le monde entier, et a porté les fruits les plus doux.

Pour nous former actuellement quelque idée de la jurisprudence de l'inquisition, et de la forme de sa procédure, inconnue aux tribunaux civils, parcourons le *Directoire des inquisiteurs*, que Nicolas Eymeric, grand-inquisiteur dans le royaume d'Aragon vers le milieu du quatorzième siècle, composa en latin, et adressa aux inquisi-

teurs ses confrères, en vertu de l'autorité de sa charge.

Peu de temps après l'invention de l'imprimerie, on donna à Barcelonne (en 1503) nne édition de cet ouvrage, qui se répandit bientôt dans toutes les inquisitions du monde chrétien. Il en parut une seconde à Rome en 1578, in-folio, avec des scolies et des commentaires de François Pegna, docteur en théologie et canoniste.

Voici l'éloge qu'en fait cet éditeur dans son épître dédicatoire au pape Grégoire XIII : « Tandis « que les princes chrétiens s'occupent de toutes « parts à combattre par les armes les ennemis de « la religion catholique, et prodiguent le sang de « leurs soldats pour soutenir l'unité de l'Église et « l'autorité du siége apostolique, il est aussi des « écrivains zélés qui travaillent dans l'obscurité, « ou à réfuter les opinions des novateurs, ou à « armer et à diriger la puissance des lois contre « leurs personnes, afin que la sévérité des peines « et la grandeur des supplices, les contenant dans « les bornes du devoir, fassent sur eux ce que n'a « pu faire l'amour de la vertu.

« Quoique j'occupe la dernière place parmi ces « défenseurs de la religion, je suis cependant ani- « mé du même zèle pour réprimer l'audace impie « des novateurs et leur horrible méchanceté. Le « travail que je vous présente ici sur le *Directoire*

« *des inquisiteurs* en sera la preuve. Cet ouvrage de « Nicolas Eymeric, respectable par son antiquité, « contient un abrégé des principaux dogmes de « la foi, et une instruction très suivie et très mé- « thodique, aux tribunaux de la sainte inquisi- « tion sur les moyens qu'ils doivent employer « pour contenir et extirper les hérétiques. C'est « pourquoi j'ai cru devoir en faire un hommage à « votre sainteté, comme au chef de la république « chrétienne. »

Il déclare ailleurs qu'il le fait réimprimer pour l'instruction des inquisiteurs; que cet ouvrage est aussi admirable que respectable, et qu'on y enseigne avec autant de piété que d'érudition les moyens de contenir et d'extirper les hérétiques. Il avoue cependant qu'il y a beaucoup d'autres pratiques utiles et sages pour lesquelles il renvoie à l'usage, qui instruira mieux que les leçons, d'autant plus qu'il y a en ce genre certaines choses qu'il est important de ne point divulguer, et qui sont assez connues des inquisiteurs. Il cite çà et là une infinité d'écrivains qui tous ont suivi la doctrine du Directoire; il se plaint même que plusieurs en ont profité sans faire honneur à Eymeric des belles choses qu'ils lui dérobaient.

Mettons-nous à l'abri d'un pareil reproche en indiquant exactement ce que nous emprunterons de l'auteur et de l'éditeur. Eymeric dit, page 58 :

La commisération pour les enfants du coupable qu'on réduit à la mendicité ne doit point adoucir cette sévérité, puisque, par les lois divines et humaines, les enfants sont punis pour les fautes de leurs pères.

Page 123. Si une accusation intentée était dépourvue de toute apparence de vérité, il ne faut pas pour cela que l'inquisiteur l'efface de son livre, parceque ce qu'on ne découvre pas dans un temps se découvre dans un autre.

Page 291. Il faut que l'inquisiteur oppose des ruses à celles des hérétiques, afin de river leur clou par un autre, et de pouvoir leur dire ensuite avec l'apôtre[1] : Comme j'étais fin, je vous ai pris par finesse.

Page 296. On pourra lire le procès-verbal à l'accusé en supprimant absolument les noms des dénonciateurs, et alors c'est à l'accusé à conjecturer qui sont ceux qui ont formé contre lui telles et telles accusations, à les récuser, ou à infirmer leurs témoignages : c'est la méthode que l'on observe communément. Il ne faut pas que les accusés s'imaginent qu'on admettra facilement la récusation des témoins en matière d'hérésie : car il n'importe que les témoins soient gens de bien ou infames, complices du même crime, excommuniés, hérétiques ou coupables en quelque ma-

[1] II. Corinth., ch. XII, v. 16.

nière que ce soit, ou parjures, etc. C'est ce qui a été réglé en faveur de la foi.

Page 302 : L'appel qu'un accusé fait de l'inquisiteur n'empêche pas celui-ci de demeurer juge contre lui sur d'autres chefs d'accusation.

Page 313. Quoiqu'on ait supposé dans la formule de la sentence de torture qu'il y avait variation dans les réponses de l'accusé; et d'autre part indices suffisants pour l'appliquer à la question, ces deux conditions ensemble ne sont pas nécessaires, elles suffisent réciproquement l'une sans l'autre.

Pegna nous apprend, scolie 118, livre III, que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourments dans la question, quoique Marsilius fasse mention de quatorze espèces, et qu'il ajoute même qu'il en a imaginé d'autres, comme la soustraction du sommeil, en quoi il est approuvé par Grillandus et par Locatus.

Eymeric continue, page 319 : Il faut bien prendre garde d'insérer dans la formule d'absolution que l'accusé est innocent, mais seulement qu'il n'y a pas de preuves suffisantes contre lui; précaution qu'on prend afin que si dans la suite l'accusé qu'on absout était remis en cause, l'absolution qu'il reçoit ne puisse pas lui servir de défense.

Page 324. On prescrit quelquefois ensemble

l'abjuration et la purgation canonique. C'est ce qu'on fait lorsqu'à la mauvaise réputation d'un homme en matière de doctrine il se joint des indices considérables, qui, s'ils étaient un peu plus forts, tendraient à le convaincre d'avoir effectivement dit ou fait quelque chose contre la foi. L'accusé qui est dans ce cas est obligé d'abjurer toute hérésie en général; et alors, s'il retombe dans quelque hérésie que ce soit, même distinguée de celles sur lesquelles il avait été suspect, il est puni comme relaps, et livré au bras séculier.

Page 331. Les relaps, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir et quelque repentir qu'ils témoignent. L'inquisiteur fera donc avertir la justice séculière qu'un tel jour, à telle heure, et dans un tel lieu, on lui livrera un hérétique, et l'on fera annoncer au peuple qu'il ait à se trouver à la cérémonie, parceque l'inquisiteur fera un sermon sur la foi, et que les assistants y gagneront les indulgences accoutumées.

Ces indulgences sont ainsi énoncées après la formule de sentence contre l'hérétique pénitent: L'inquisiteur accordera quarante jours d'indulgence à tous les assistants, trois ans à ceux qui ont contribué à la capture, à l'abjuration, à la condamnation, etc., de l'hérétique, et enfin trois ans

aussi, de la part de notre saint père le pape, à tous ceux qui dénonceront quelque autre hérétique.

Page 332. Lorsque le coupable aura été livré à la justice séculière, celle-ci prononcera sa sentence, et le criminel sera conduit au lieu du supplice: des personnes pieuses l'accompagneront, l'associeront à leurs prières, prieront avec lui, et ne le quitteront point qu'il n'ait rendu son ame à son Créateur. Mais elles doivent bien prendre garde de rien dire ou de rien faire qui puisse hâter le moment de sa mort, de peur de tomber dans l'irrégularité. Ainsi on ne doit point exhorter le criminel à monter sur l'échafaud, ni à se présenter au bourreau, ni avertir celui-ci de disposer les instruments du supplice, de manière que la mort s'ensuive plus promptement et que le patient ne languisse point, toujours à cause de l'irrégularité.

Page 335. S'il arrivait que l'hérétique, prêt à être attaché au pieu pour être brûlé, donnât des signes de conversion, on pourrait peut-être le recevoir par grace singulière, et l'enfermer entre quatre murailles comme les hérétiques pénitents, quoiqu'il ne faille pas ajouter beaucoup de foi à une pareille conversion et que cette indulgence ne soit autorisée par aucune disposition du droit; mais cela est fort dangereux: j'en ai vu un exem-

ple à Barcelonne. Un prêtre, condamné avec deux autres hérétiques impénitents, et déja au milieu des flammes, cria qu'on le retirât, et qu'il voulait se convertir: on le retira en effet déja brûlé d'un côté; je ne dis pas qu'on ait bien ou mal fait: ce que je sais c'est que quatorze ans après on s'aperçut qu'il dogmatisait encore, et qu'il avait corrompu beaucoup de personnes; on l'abandonna donc une autre fois à la justice, et il fut brûlé.

Personne ne doute, dit Pegna, scolie 47, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques; mais on peut demander quel genre de supplice il convient d'employer. Alfonse de Castro, livre II, *de la juste punition des hérétiques*, pense qu'il est assez indifférent de les faire périr par l'épée, ou par le feu, ou par quelque autre supplice; mais Hostiensis, Godofredus, Covarruvias, Simancas, Roxas, etc., soutiennent qu'il faut absolument les brûler. En effet, comme le dit très bien Hostiensis, le supplice du feu est la peine due à l'hérésie. On lit dans saint Jean[1]: Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, et il sèchera, et on le ramassera pour le jeter au feu et le brûler. Ajoutons, continue Pegna, que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment. Simancas et Roxas décident qu'il faut les brûler vifs; mais il y a une pré-

[1] Chap. xv, v. 6.

caution qu'il faut toujours prendre eu les brûlant, c'est de leur arracher la langue ou de leur fermer la bouche, afin qu'ils ne scandalisent pas les assistants par leurs impiétés.

Enfin, page 369, Eymerie ordonne qu'en matière d'hérésie on procède tout uniment sans les criailleries des avocats, et sans tant de solennités dans les jugements, c'est-à-dire qu'on rende la procédure la plus courte qu'il est possible en en retranchant les délais inutiles, en travaillant à instruire la cause, même dans les jours où les autres juges suspendent leurs travaux, en rejetant tout appel qui ne sert qu'à éloigner le jugement, en n'admettant pas une multitude inutile de témoins, etc.

Cette jurisprudence révoltante n'a été que restreinte en Espagne et en Portugal, tandis que l'inquisition même vient enfin d'être entièrement supprimée à Milan *.

SECTION II.

L'inquisition est, comme on sait, une inven-

* Elle vient de l'être en Sicile et dans la Toscane : Gênes et Venise ont la faiblesse de la conserver ; mais on ne lui laisse aucune activité. Elle subsiste, mais sans pouvoir, dans les états de la maison de Savoie. La gloire d'abolir ce monument odieux du fanatisme et de la barbarie de nos pères n'a encore tenté aucun souverain pontife. L'inquisition de Rome est l'objet du mépris de l'Europe, et même des Romains, depuis son absurde procédure contre Galilée.

tion admirable et tout-à-fait chrétienne pour rendre le pape et les moines plus puissants, et pour rendre tout un royaume hypocrite.

On regarde d'ordinaire saint Dominique comme le premier à qui l'on doit cette sainte institution. En effet nous avons encore une patente donnée par ce grand saint, laquelle est conçue en ces propres mots: « Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Église le nommé Roger, porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutifs depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'église, qu'il fera maigre toute sa vie, qu'il jeûnera trois carêmes dans l'année, qu'il ne boira jamais de vin, qu'il portera le *san-benito* avec des croix, qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix *pater* dans la journée, et vingt à l'heure de minuit; qu'il gardera désormais la continence, et qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse, etc.; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure, et impénitent. »

Quoique Dominique soit le véritable fondateur

La noblesse avignonaise permet à ce tribunal d'exister dans un coin de la France, et, contente de n'en avoir rien à craindre, elle n'est point sensible à la honte de porter ce joug monastique. En Espagne et en Portugal, l'inquisition, devenue moins atroce, a repris tout son pouvoir; elle menace de la prison et de la confiscation quiconque oserait tenter de faire quelque bien à ces malheureuses contrées.

de l'inquisition, cependant Louis de Paramo, l'un des plus respectables écrivains et l'une des plus brillantes lumières du Saint-Office, rapporte, au titre second de son second livre, que Dieu fut le premier instituteur du Saint-Office, et qu'il exerça le pouvoir des frères prêcheurs contre Adam. D'abord Adam est cité au tribunal: *Adam, ubi es?* et en effet, ajoute-t-il, le défaut de citation aurait rendu la procédure de Dieu nulle.

Les habits de peau que Dieu fit à Adam et à Ève furent le modèle du *san-benito* que le Saint-Office fait porter aux hérétiques. Il est vrai que par cet argument on prouve que Dieu fut le premier tailleur; mais il n'est pas moins évident qu'il fut le premier inquisiteur.

Adam fut privé de tous les biens immeubles qu'il possédait dans le paradis terrestre: c'est de là que le Saint-Office confisque les biens de tous ceux qu'il a condamnés.

Louis de Paramo remarque que les habitants de Sodome furent brûlés comme hérétiques, parceque la sodomie est une hérésie formelle. De là il passe à l'histoire des Juifs; il y trouve par-tout le Saint-Office.

Jésus-Christ est le premier inquisiteur de la nouvelle loi; les papes furent inquisiteurs de droit divin, et enfin ils communiquèrent leur puissance à saint Dominique.

Il fait ensuite le dénombrement de tous ceux que l'inquisition a mis à mort; il en trouve beaucoup au-delà de cent mille.

Son livre fut imprimé en 1598 à Madrid, avec l'approbation des docteurs, les éloges de l'évêque, et le privilége du roi. Nous ne concevons pas aujourd'hui des horreurs si extravagantes à-la-fois et si abominables; mais alors rien ne paraissait plus naturel et plus édifiant. Tous les hommes ressemblent à Louis de Paramo quand ils sont fanatiques.

Ce Paramo était un homme simple, très exact dans les dates, n'omettant aucun fait intéressant, et supputant avec scrupule le nombre des victimes humaines que le Saint-Office a immolées dans tous les pays.

Il raconte avec la plus grande naïveté l'établissement de l'inquisition en Portugal, et il est parfaitement d'accord avec quatre autres historiens qui ont tous parlé comme lui. Voici ce qu'ils rapportent unanimement.

ÉTABLISSEMENT CURIEUX DE L'INQUISITION EN PORTUGAL.

Il y avait long-temps que le pape Boniface IX, au commencement du quinzième siècle, avait délégué des frères prêcheurs qui allaient en Portugal de ville en ville brûler les hérétiques, les musulmans, et les Juifs; mais ils étaient ambu-

lants, et les rois mêmes se plaignirent quelquefois de leurs vexations. Le pape Clément VII voulut leur donner un établissement fixe en Portugal comme ils en avaient en Aragon et en Castille. Il y eut des difficultés entre la cour de Rome et celle de Lisbonne; les esprits s'aigrirent, l'inquisition en souffrait, et n'était point établie parfaitement.

*En 1539 il parut à Lisbonne un légat du pape, qui était venu, disait-il, pour établir la sainte inquisition sur des fondements inébranlables. Il apporte au roi Jean III des lettres du pape Paul III. Il avait d'autres lettres de Rome pour les principaux officiers de la cour; ses patentes de légat étaient dûment scellées et signées : il montra les pouvoirs les plus amples de créer un grand-inquisiteur et tous les juges du Saint-Office. C'était un fourbe, nommé Saavedra, qui savait contrefaire toutes les écritures, fabriquer et appliquer de faux sceaux et de faux cachets. Il avait appris ce métier à Rome, et s'y était perfectionné à Séville, dont il arrivait avec deux autres fripons. Son train était magnifique, il était composé de plus de cent vingt domestiques. Pour subvenir à cette énorme dépense, lui et ses confidents empruntèrent à Séville des sommes immenses au nom de la chambre apostolique de Rome; tout était concerté avec l'artifice le plus éblouissant.

* Ce fait a déja été raconté ci-dessus, page 231.

Digitized by Google

Le roi de Portugal fut étonné d'abord que le pape lui envoyât un légat *a latere* sans l'en avoir prévenu. Le légat répondit fièrement que dans une chose aussi pressante que l'établissement fixe de l'inquisition, sa sainteté ne pouvait souffrir les délais, et que le roi était assez honoré que le premier courrier qui lui en apportait la nouvelle fût un légat du saint père. Le roi n'osa répliquer. Le légat dès le jour même établit un grand-inquisiteur, envoya par-tout recueillir des décimes; et avant que la cour pût avoir des réponses de Rome, il avait déja fait brûler deux cents personnes et recueilli plus de deux cent mille écus.

Cependant le marquis de Villanova, seigneur espagnol de qui le légat avait emprunté à Séville une somme très considérable sur de faux billets, jugea à propos de se payer par ses mains, au lieu d'aller se compromettre avec le fourbe à Lisbonne. Le légat fesait alors sa tournée sur les frontières de l'Espagne. Il y marche avec cinquante hommes armés, l'enlève, et le conduit à Madrid.

La friponnerie fut bientôt découverte à Lisbonne, le conseil de Madrid condamna le légat Saavedra au fouet et à dix ans de galères; mais ce qu'il y eut d'admirable, c'est que le pape Paul IV confirma depuis tout ce qu'avait établi ce fripon; il rectifia par la plénitude de sa puissance divine

Digitized by Google

toutes les petites irrégularités des procédures, et rendit sacré ce qui avait été purement humain.

Qu'importe de quel bras Dieu daigne se servir?

Voilà comme l'inquisition devint sédentaire à Lisbonne, et tout le royaume admira la Providence.

Au reste on connaît assez toutes les procédures de ce tribunal; on sait combien elles sont opposées à la fausse équité et à l'aveugle raison de tous les autres tribunaux de l'univers. On est emprisonné sur la simple dénonciation des personnes les plus infames; un fils peut dénoncer son père, une femme son mari; on n'est jamais confronté devant ses accusateurs; les biens sont confisqués au profit des juges: c'est ainsi du moins que l'inquisition s'est conduite jusqu'à nos jours: il y a là quelque chose de divin; car il est incompréhensible que les hommes aient souffert ce joug patiemment...

Enfin le comte d'Aranda a été béni de l'Europe entière en rognant les griffes et en limant les dents du monstre; mais il respire encore *.

INSTINCT.

Instinctus, *impulsus*, *impulsion;* mais quelle puissance nous pousse?

* Voyez l'article ARANDA. Ce ministre de Charles III n'eut pas le

Tout sentiment est instinct.

Une conformité secrète de nos organes avec les objets forme notre instinct.

Ce n'est que par instinct que nous fesons mille mouvements involontaires, de même que c'est par instinct que nous sommes curieux, que nous courons après la nouveauté, que la menace nous effraie, que le mépris nous irrite, que l'air soumis nous apaise, que les pleurs nous attendrissent.

Nous sommes gouvernés par l'instinct, comme les chats et les chèvres. C'est encore une ressemblance que nous avons avec les animaux; ressemblance aussi incontestable que celle de notre sang, de nos besoins, des fonctions de notre corps.

Notre instinct n'est jamais aussi industrieux que le leur; il n'en approche pas. Dès qu'un veau, un agneau est né, il court à la mamelle de sa mère: l'enfant périrait, si la sienne ne lui donnait pas son mamelon, en le serrant dans ses bras.

Jamais femme, quand elle est enceinte, ne fut déterminée invinciblement par la nature à préparer de ses mains un joli berceau d'osier pour son enfant comme une fauvette en fait avec son bec et ses pattes. Mais le don que nous avons de réflé-

temps de détruire l'inquisition : il fut disgracié. Rappelé au ministère en 1792, sa faveur fut de courte durée. Il fut exilé dans ses terres, où il mourut en 1794. Il était né en 1719.

cbir, joint aux deux mains industrieuses dont la nature nous a fait présent, nous élève jusqu'à l'instinct des animaux, et nous place avec le temps infiniment au-dessus d'eux, soit en bien, soit en mal : proposition condamnée par messieurs de l'ancien parlement, et par la Sorbonne, grands philosophes naturalistes*, et qui ont beaucoup contribué, comme on sait, à la perfection des arts.

Notre instinct nous porte d'abord à rosser notre frère qui nous chagrine, si nous sommes colères et si nous nous sentons plus forts que lui. Ensuite notre raison sublime nous fait inventer les flèches, l'épée, la pique, et enfin le fusil, avec lesquels nous tuons notre prochain.

L'instinct seul nous porte tous également à faire l'amour,

« . . . . . Amor omnibus idem. »
VIRGILE, *Georg.*, III, 244.

mais Virgile, Tibulle, et Ovide, le chantent.

C'est par le seul instinct qu'un jeune manœuvre s'arrête avec admiration et respect devant le carrosse surdoré d'un receveur des finances. La raison vient au manœuvre; il devient commis, il se polit, il vole, il devient grand seigneur à son tour; il éclabousse ses anciens camarades, mol-

* Imprimé en 1771.

lement étendu dans un char plus doré que celui qu'il admirait.

Qu'est-ce que cet instinct qui gouverne tout le règne animal, et qui est chez nous fortifié par la raison, ou réprimé par l'habitude? est-ce

. . . . . divinæ particulam auræ?
HORACE, sat. II, 2, 78.

Oui, sans doute, c'est quelque chose de divin; car tout l'est. Tout est l'effet incompréhensible d'une cause incompréhensible. Tout est déterminé par la nature. Nous raisonnons de tout, et nous ne nous donnons rien.

INTÉRÊT.

Nous n'apprendrons rien aux hommes nos confrères, quand nous leur dirons qu'ils font tout par intérêt. Quoi! c'est par intérêt que ce malheureux fakir se tient tout nu au soleil, chargé de fers, mourant de faim, mangé de vermine et la mangeant? Oui, sans doute, nous l'avons dit ailleurs; il compte aller au dix-huitième ciel, et il regarde en pitié celui qui ne sera reçu que dans le neuvième.

L'intérêt de la Malabare qui se brûle sur le corps de son mari est de le retrouver dans l'autre monde, et d'y être plus heureuse que ce fakir. Car, avec leur métempsycose, les Indiens ont un

autre monde; ils sont comme nous, ils admettent les contradictoires.

Avez-vous connaissance de quelque roi ou de quelque république qui ait fait la guerre ou la paix, ou des édits, ou des conventions, par un autre motif que celui de l'intérêt?

A l'égard de l'intérêt de l'argent, consultez dans le grand *Dictionnaire encyclopédique* cet article de M. d'Alembert pour le calcul, et celui de M. Boucher d'Argis pour la jurisprudence. Osons ajouter quelques réflexions.

1° L'or et l'argent sont-ils une marchandise? oui; l'auteur de *l'Esprit des lois* n'y pense pas lorsqu'il dit[1]: « L'argent, qui est le prix des choses, « se loue et ne s'achète pas. »

Il se loue et s'achète. J'achète de l'or avec de l'argent, et de l'argent avec de l'or; et le prix en change tous les jours chez toutes les nations commerçantes.

La loi de la Hollande est qu'on paiera les lettres de change en argent monnayé du pays, et non en or, si le créancier l'exige. Alors j'achète de la monnaie d'argent, et je la paie ou en or, ou en drap, ou en blé, ou en diamants.

J'ai besoin de monnaie, ou de blé, ou de diamants pour un an; le marchand de blé, de monnaie, ou de diamants, me dit: « Je pourrais pen-

[1] Liv. XXII, ch. XIX.

« dant cette année vendre avantageusement ma « monnaie, mon blé, mes diamants. Évaluons à « quatre, à cinq, à six pour cent, selon l'usage « du pays, ce que vous me faites perdre. Vous me « rendrez, par exemple, au bout de l'année vingt « et un karats de diamants pour vingt que je vous « prête, vingt et un sacs de blé pour vingt, vingt « et un mille écus pour vingt mille écus : voilà « l'intérêt. Il est établi chez toutes les nations par « la loi naturelle; le taux dépend de la loi parti- « culière du pays*. A Rome on prête sur gages à « deux et demi pour cent suivant la loi, et on « vend vos gages si vous ne payez pas au temps « marqué. Je ne prête point sur gages, et je ne « demande que l'intérêt usité en Hollande. Si j'é- « tais à la Chine, je vous demanderais l'intérêt en « usage à Macao et à Kanton. »

2° Pendant qu'on fait ce marché à Amsterdam, arrive de Saint-Magloire un janséniste (et le fait est très vrai, il s'appelait l'abbé des Issarts); ce janséniste dit au négociant hollandais: Prenez garde, vous vous damnez; l'argent ne peut produire de l'argent, *nummus nummum non parit.* Il n'est permis de recevoir l'intérêt de son argent que lorsqu'on veut bien perdre le fonds. Le moyen

* Le taux de l'intérêt doit être libre, et la loi n'est en droit de le fixer que dans le cas où il n'a pas été déterminé par une convention.

d'être sauvé est de faire un contrat avec monsieur; et pour vingt mille écus que vous ne reverrez jamais, vous et vos hoirs recevrez pendant toute l'éternité mille écus par an.

Vous faites le plaisant, répond le Hollandais; vous me proposez là une usure qui est tout juste un infini du premier ordre. J'aurais déja reçu moi ou les miens mon capital au bout de vingt ans, le double en quarante, le quadruple en quatre-vingts; vous voyez bien que c'est une série infinie. Je ne puis d'ailleurs prêter que pour douze mois, et je me contente de mille écus de dédommagement.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

J'en suis fâché pour votre ame hollandaise. Dieu défendit aux Juifs de prêter à intérêt; et vous sentez bien qu'un citoyen d'Amsterdam doit obéir ponctuellement aux lois du commerce données dans un désert à des fugitifs errants qui n'avaient aucun commerce.

LE HOLLANDAIS.

Cela est clair, tout le monde doit être Juif; mais il me semble que la loi permit à la horde hébraïque la plus forte usure avec les étrangers; et cette horde y fit très bien ses affaires dans la suite.

D'ailleurs, il fallait que la défense de prendre de l'intérêt de Juif à Juif fût bien tombée en dé-

suétude, puisque notre Seigneur Jésus, prêchant à Jérusalem, dit expressément que l'intérêt était de son temps à cent pour cent; car dans la parabole des talents il dit que le serviteur qui avait reçu cinq talents en gagna cinq autres dans Jérusalem, que celui qui en avait deux en gagna deux, et que le troisième, qui n'en avait eu qu'un, qui ne le fit point valoir, fut mis au cachot par le maître pour n'avoir point fait travailler son argent chez les changeurs. Or ces changeurs étaient Juifs: donc c'était de Juif à Juif qu'on exerçait l'usure à Jérusalem: donc cette parabole, tirée des mœurs du temps, indique manifestement que l'usure était à cent pour cent. Lisez saint Matthieu, chapitre XXV; il s'y connaissait, il avait été commis de la douane en Galilée. Laissez-moi achever mon affaire avec monsieur, et ne me faites perdre ni mon argent ni mon temps.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Tout cela est bel et bon; mais la Sorbonne a décidé que le prêt à intérêt est un péché mortel.

LE HOLLANDAIS.

Vous vous moquez de moi, mon ami, de citer la Sorbonne à un négociant d'Amsterdam. Il n'y a aucun de ces raisonneurs qui ne fasse valoir son argent quand il le peut à cinq ou six pour cent, en achetant sur la place des billets des fermes, des actions de la compagnie des Indes, des rescrip-

tions, des billets du Canada. Le clergé de France en corps emprunte à intérêt. Dans plusieurs provinces de France on stipule l'intérêt avec le principal. D'ailleurs, l'université d'Oxfort et celle de Salamanque ont décidé contre la Sorbonne; c'est ce que j'ai appris dans mes voyages. Ainsi, nous avons dieux contre dieux. Encore une fois, ne me rompez pas la tête davantage.

L'ABBÉ DES ISSARTS.

Monsieur, monsieur, les méchants ont toujours de bonnes raisons à dire. Vous vous perdez, vous dis-je; car l'abbé de Saint-Cyran, qui n'a point fait de miracles, et l'abbé Pâris, qui en a fait à Saint-Médard...

3° Alors le marchand impatienté chassa l'abbé des Issarts de son comptoir, et, après avoir loyalement prêté son argent au denier vingt, alla rendre compte de sa conversation aux magistrats, qui défendirent aux jansénistes de débiter une doctrine si pernicieuse au commerce.

Messieurs, leur dit le premier échevin, de la grace efficace tant qu'il vous plaira; de la prédestination tant que vous en voudrez; de la communion aussi peu que vous voudrez, vous êtes les maîtres: mais gardez-vous de toucher aux lois de notre état.

Digitized by Google

INTOLÉRANCE.

Lisez l'article *Intolérance* dans le grand *Dictionnaire encyclopédique*. Lisez le *Traité de la Tolérance* composé à l'occasion de l'affreux assassinat de Jean Calas, citoyen de Toulouse*; et si après cela vous admettez la persécution en matière de religion, comparez-vous hardiment à Ravaillac. Vous savez que ce Ravaillac était fort intolérant.

Voici la substance de tous les discours que tiennent les intolérants:

Quoi! monstre qui seras brûlé à tout jamais dans l'autre monde, et que je ferai brûler dans celui-ci dès que je le pourrai, tu as l'insolence de lire de Thou et Bayle, qui sont mis à l'index à Rome! Quand je te prêchais de la part de Dieu que Samson avait tué mille Philistins avec une mâchoire d'âne, ta tête, plus dure que l'arsenal dont Samson avait tiré ses armes, m'a fait connaître par un léger mouvement de gauche à droite que tu n'en croyais rien. Et quand je disais que le diable Asmodée, qui tordit le cou par jalousie aux sept maris de Saraï chez les Mèdes, était enchaîné dans la haute Égypte, j'ai vu une petite contraction de tes lèvres, nommée en latin *cachinnus*, me signifier que dans le fond de l'ame l'histoire d'*Asmodée* t'était en dérision.

* Voyez *Politique et législation*.

Et vous, Isaac Newton; Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, électeur de Brandebourg; Jean Locke; impératrice de Russie, victorieuse des Ottomans; Jean Milton; bienfesant monarque de Danemarck; Shakespeare; sage roi de Suède; Leibnitz; auguste maison de Brunswick; Tillotson; empereur de la Chine; parlement d'Angleterre; conseil du grand-mogol; vous tous enfin qui ne croyez pas un mot de ce que j'ai enseigné dans mes cahiers de théologie, je vous déclare que je vous regarde tous comme des païens ou comme des commis de la douane, ainsi que je vous l'ai dit souvent pour le buriner dans votre dure cervelle. Vous êtes des scélérats endurcis; vous irez tous dans la gehenne où le ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point; car j'ai raison, et vous avez tous tort; car j'ai la grace, et vous ne l'avez pas. Je confesse trois dévotes de mon quartier, et vous n'en confessez pas une. J'ai fait des mandements d'évêques, et vous n'en avez jamais fait; j'ai dit des injures des halles aux philosophes, et vous les avez protégés, ou imités, ou égalés; j'ai fait de pieux libelles diffamatoires farcis des plus infames calomnies, et vous ne les avez jamais lus. Je dis la messe tous les jours en latin pour douze sous, et vous n'y assistez pas plus que Cicéron, Caton, Pompée, César, Horace et Virgile n'y ont assisté: par conséquent vous méritez qu'on vous

coupe le poing, qu'on vous arrache la langue, qu'on vous mette à la torture, et qu'on vous brûle à petit feu; car Dieu est miséricordieux.

Ce sont là, sans en rien retrancher, les maximes des intolérants, et le précis de tous leurs livres. Avouons qu'il y a plaisir à vivre avec ces gens-là.

J.

JAPON.

Je ne fais point de question sur le Japon pour savoir si cet amas d'îles est beaucoup plus grand que l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande, et les Orcades ensemble; si l'empereur du Japon est plus puissant que l'empereur d'Allemagne, et si les bonzes japonais sont plus riches que les moines espagnols.

J'avouerai même sans hésiter que, tout relégués que nous sommes aux bornes de l'Occident, nous avons plus de génie qu'eux, tout favorisés qu'ils sont du soleil levant. Nos tragédies et nos comédies passent pour être meilleures; nous avons poussé plus loin l'astronomie, les mathématiques, la peinture, la sculpture, et la musique. De plus, ils n'ont rien qui approche de nos vins de Bourgogne et de Champagne.

Mais pourquoi avons-nous si long-temps sollicité la permission d'aller chez eux, et que jamais

aucun Japonais n'a souhaité seulement faire un voyage chez nous? Nous avons couru à Méaco, à la terre d'Yesso, à la Californie; nous irions à la lune avec Astolfe si nous avions un hippogriffe. Est-ce curiosité, inquiétude d'esprit? est-ce besoin réel?

Dès que les Européans eurent franchi le cap de Bonne-Espérance, la Propagande se flatta de subjuguer tous les peuples voisins des mers orientales, et de les convertir. On ne fit plus le commerce d'Asie que l'épée à la main; et chaque nation de notre Occident fit partir tour-à-tour des marchands, des soldats, et des prêtres.

Gravons dans nos cervelles turbulentes ces mémorables paroles de l'empereur Yong-Tching, quand il chassa tous les missionnaires jésuites et autres de son empire; qu'elles soient écrites sur les portes de tous nos couvents: « Que diriez-vous « si nous allions, sous le prétexte de trafiquer « dans vos contrées, dire à vos peuples que votre « religion ne vaut rien, et qu'il faut absolument « embrasser la nôtre? »

C'est là cependant ce que l'Église latine a fait par toute la terre. Il en coûta cher au Japon; il fut sur le point d'être enseveli dans les flots de son sang, comme le Mexique et le Pérou.

Il y avait dans les îles du Japon douze religions qui vivaient ensemble très paisiblement.

Des missionnaires arrivèrent de Portugal; ils demandèrent à faire la treizième; on leur répondit qu'ils seraient les très bien venus, et qu'on n'en saurait trop avoir.

Voilà bientôt des moines établis au Japon avec le titre d'*évêques*. A peine leur religion fut-elle admise pour la treizième qu'elle voulut être la seule. Un de ces évêques, ayant rencontré dans son chemin un conseiller d'état, lui disputa le pas[1]; il lui soutint qu'il était du premier ordre de l'état, et que le conseiller n'étant que du second lui devait beaucoup de respect. L'affaire fit du bruit. Les Japonais sont encore plus fiers qu'indulgents: on chassa le moine évêque et quelques chrétiens dès l'année 1586. Bientôt la religion chrétienne fut proscrite. Les missionnaires s'humilièrent, demandèrent pardon, obtinrent grace, et en abusèrent.

Enfin, en 1637, les Hollandais ayant pris un vaisseau espagnol qui fesait voile du Japon à Lisbonne, ils trouvèrent dans ce vaisseau des lettres d'un nommé Moro, consul d'Espagne à Nangazaqui. Ces lettres contenaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon pour s'emparer du pays. On y spécifiait le nombre des vaisseaux qui devaient venir d'Europe et d'Asie appuyer cette entreprise.

[1] Ce fait est avéré par toutes les relations.

Les Hollandais ne manquèrent pas de remettre les lettres au gouvernement. On saisit Moro; il fut obligé de reconnaître son écriture, et condamné juridiquement à être brûlé.

Tous les néophytes des jésuites et des dominicains prirent alors les armes, au nombre de trente mille. Il y eut une guerre civile affreuse. Ces chrétiens furent tous exterminés.

Les Hollandais, pour prix de leur service, obtinrent seuls, comme on sait, la liberté de commercer au Japon, à condition qu'ils n'y feraient jamais aucun acte de christianisme; et depuis ce temps ils ont été fidèles à leur promesse.

Qu'il me soit permis de demander à ces missionnaires quelle était leur rage, après avoir servi à la destruction de tant de peuples en Amérique, d'en aller faire autant aux extrémités de l'Orient, pour la plus grande gloire de Dieu.

S'il était possible qu'il y eût des diables déchaînés de l'enfer pour venir ravager la terre, s'y prendraient-ils autrement? Est-ce donc là le commentaire du *contrains-les d'entrer?* est-ce ainsi que la douceur chrétienne se manifeste? est-ce là le chemin de la vie éternelle?

Lecteurs, joignez cette aventure à tant d'autres; réfléchissez, et jugez.

JÉOVA.

Jéova, ancien nom de Dieu. Aucun peuple n'a jamais prononcé *Geova*, comme font les seuls Français; ils disaient *Iëvo;* c'est ainsi que vous le trouvez écrit dans Sanchoniathon, cité par Eusèbe, *Prép.*, liv. X; dans Diodore, liv. II; dans Macrobe, *Sat.*, liv. Ier, etc.: toutes les nations ont prononcé *ïe* et non pas *g*. C'est du nom des quatre voyelles, i, e, o, u, que se forma ce nom sacré dans l'Orient. Les uns prononçaient ïe oh a en aspirant ï, e, o, va; les autres *yeaou*. Il fallait toujours quatre lettres, quoique nous en mettions ici cinq, faute de pouvoir exprimer ces quatre caractères.

Nous avons déja observé que, selon Clément d'Alexandrie, en saisissant la vraie prononciation de ce nom, on pouvait donner la mort à un homme; Clément en rapporte un exemple.

Long-temps avant Moïse, Seth avait prononcé le nom de *Jeova*, comme il est dit dans *la Genèse*, chapitre IV; et même, selon l'hébreu, Seth s'appela *Jeova*. Abraham fit serment au roi de Sodome par *Jeova*, chapitre XIV, v. 22.

Du mot *ïova* les Latins firent *iov, Jovis, Jovispiter, Jupiter*. Dans le buisson, l'Éternel dit à Moïse: Mon nom est *Ioüa*. Dans les ordres qu'il lui donna pour la cour de Pharaon, il lui dit: « J'apparus

« à Abraham, Isaac et Jacob dans le Dieu puis-« sant, et je ne leur révélai point mon nom Ado-« naï, et je fis un pacte avec eux [1]. »

Les Juifs ne prononcent point ce nom depuis long-temps. Il était commun aux Phéniciens et aux Égyptiens. Il signifiait ce qui est; et de là vient probablement l'inscription d'*Isis*: « Je suis « tout ce qui est. »

JEPHTÉ*.

SECTION PREMIÈRE.

Il est évident, par le texte du livre des *Juges*, que Jephté promit de sacrifier la première personne qui sortirait de sa maison pour venir le féliciter de sa victoire contre les Ammonites. Sa fille unique vint au-devant de lui; il déchira ses vêtements, et il l'immola après lui avoir permis d'aller pleurer sur les montagnes le malheur de mourir vierge. Les filles juives célébrèrent long-temps cette aventure, en pleurant la fille de Jephté pendant quatre jours [2].

[1] *Exode*, ch. VI, v. 3.

* Dans les premières éditions du *Dictionnaire philosophique*, et même dans *la Raison par alphabet*, l'article JEPHTÉ était composé de ce qui en forme aujourd'hui la première section. Dans le tom. VII des *Questions sur l'Encyclopédie*, l'article JEPHTÉ consistait en ce qui est aujourd'hui la seconde section. Cette seconde section est la défense de la première contre les attaques du *Dictionnaire anti-philosophique*.

[2] Voyez ch. XI des *Juges*, v. 40.

En quelque temps que cette histoire ait été écrite, qu'elle soit imitée de l'histoire grecque d'Agamemnon et d'Idoménée, ou qu'elle en soit le modèle, qu'elle soit antérieure ou postérieure à de pareilles histoires assyriennes, ce n'est pas ce que j'examine; je m'en tiens au texte: Jephté voua sa fille en holocauste, et accomplit son vœu.

Il était expressément ordonné par la loi juive d'immoler les hommes voués au Seigneur. « Tout « homme voué ne sera point racheté, mais sera « mis à mort sans rémission. » *La Vulgate* traduit: « Non redimetur, sed morte morietur[1]. »

C'est en vertu de cette loi que Samuel coupa en morceaux le roi Agag, à qui, comme nous l'avons déja dit, Saül avait pardonné; et c'est même pour avoir épargné Agag que Saül fut réprouvé du Seigneur, et perdit son royaume.

Voilà donc les sacrifices de sang humain clairement établis; il n'y a aucun point d'histoire mieux constaté: on ne peut juger d'une nation que par ses archives, et par ce qu'elle rapporte d'elle-même.

SECTION II.

Il y a donc des gens à qui rien ne coûte, qui falsifient un passage de l'Écriture aussi hardiment que s'ils en rapportaient les propres mots; et qui, sur leur mensonge, qu'ils ne peuvent mécon-

[1] *Lévitique*, ch. XXVII, v. 29.

naître, espèrent qu'ils tromperont les hommes. Et s'il y a aujourd'hui de tels fripons, il est à présumer qu'avant l'invention de l'imprimerie il y en avait cent fois davantage.

Un des plus impudents falsificateurs a été l'auteur d'un infame libelle intitulé *Dictionnaire antiphilosophique**, et justement intitulé. Les lecteurs me diront: Ne te fâche pas tant; que t'importe un mauvais livre? Messieurs, il s'agit de Jephté: il s'agit de victimes humaines, c'est du sang des hommes sacrifiés à Dieu que je veux vous entretenir.

L'auteur, quel qu'il soit, traduit ainsi le trente-neuvième verset du chap. II de l'*Histoire de Jephté*:

« Elle retourna dans la maison de son père, « qui fit la consécration qu'il avait promise par « son vœu, et sa fille resta dans l'état de virginité. »

Oui, falsificateur de *Bible*, j'en suis fâché; mais vous avez menti au Saint-Esprit, et vous devez savoir que cela ne se pardonne pas.

* *Dictionnaire antiphilosophique pour servir de commentaire et de correctif au* Dictionnaire philosophique, *et aux autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme;* Avignon, 1767—8. Cet ouvrage est généralement attribué à Nonnotte. C'était d'abord l'opinion de M. Barbier, qui, d'après de nouvelles recherches, croit que le principal auteur est feu Chaudon, mort le 28 mai 1817. Les éditeurs de Kehl, dans leur note 16, sur *l'Homme aux quarante écus*, attribuent le *Dictionnaire antiphilosophique* au jésuite Paulian.

Il y a dans *la Vulgate:* « Et reversa est ad pa-
« trem suum, et fecit ei sicut voverat quæ igno-
« rabat virum. Exindè mos increbuit in Israël et
« consuetudo servata est,

« Ut post anni circulum conveniant in unum
« filiæ Israël, et plangant filiam Jephte Galaaditæ,
« diebus quatuor. »

« Elle revint à son père, et il lui fit comme il
« avait voué, à elle qui n'avait point connu
« d'homme; et de là est venu l'usage, et la cou-
« tume s'est conservée, que les filles d'Israël s'as-
« semblent tous les ans pour pleurer la fille de
« Jephté le Galaadite, pendant quatre jours. »

Or dites-nous, homme antiphilosophe, si on pleure tous les ans pendant quatre jours une fille pour avoir été consacrée.

Dites-nous s'il y avait des religieuses chez un peuple qui regardait la virginité comme un opprobre.

Dites-nous ce que signifie: Il lui fit comme il avait voué, *fecit ei sicut voverat*. Qu'avait voué Jephté? qu'avait-il promis par serment? d'égorger sa fille, de l'immoler en holocauste; et il l'égorgea.

Lisez la dissertation de Calmet sur la témérité du vœu de Jephté et sur son accomplissement; lisez la loi qu'il cite, cette loi terrible du *Lévitique*, au chapitre XXVII, qui ordonne que tout ce qui sera dévoué au Seigneur ne sera point racheté,

mais mourra de mort; « non redimetur, sed « morte morietur. »

Voyez les exemples en foule attester cette vérité épouvantable; voyez les Amalécites et les Cananéens; voyez le roi d'Arad et tous les siens soumis à ce dévouement; voyez le prêtre Samuel égorger de ses mains le roi Agag, et le couper en morceaux comme un boucher débite un bœuf dans sa boucherie. Et puis corrompez, falsifiez, niez l'Écriture sainte, pour soutenir votre paradoxe; insultez à ceux qui la révèrent, quelque chose étonnante qu'ils y trouvent. Donnez un démenti à l'historien Josèphe qui la transcrit, et qui dit positivement que Jephté immola sa fille. Entassez injure sur mensonge, et calomnie sur ignorance; les sages en riront; et ils sont aujourd'hui en grand nombre, ces sages. Oh! si vous saviez comme ils méprisent les Routh* quand ils corrompent la sainte Écriture, et qu'ils se vantent d'avoir disputé avec le président de Montesquieu à sa dernière heure, et de l'avoir convaincu qu'il faut penser comme les frères jésuites!

JÉSUITES, ou ORGUEIL.

On a tant parlé des jésuites, qu'après avoir occupé l'Europe pendant deux cents ans, ils finissent par l'ennuyer, soit qu'ils écrivent eux-mêmes,

* Sur le jésuite Routh, voyez ci-après, page 274.

soit qu'on écrive pour ou contre cette singulière société, dans laquelle il faut avouer qu'on a vu et qu'on voit encore des hommes d'un rare mérite.

On leur a reproché dans six mille volumes leur morale relâchée, qui n'était pas plus relâchée que celle des capucins; et leur doctrine sur la sûreté de la personne des rois; doctrine qui, après tout, n'approche ni du manche de corne du couteau de Jacques Clément, ni de l'hostie saupoudrée qui servit si bien frère Ange de Montepulciano, autre jacobin, et qui empoisonna l'empereur Henri VII.

Ce n'est point la grace versatile qui les a perdus, ce n'est pas la banqueroute fraudulcuse du révérend père La Valette, préfet des missions apostoliques. On ne chasse point un ordre entier de France, d'Espagne, des deux Siciles, parcequ'il y a eu dans cet ordre un banqueroutier. Ce ne sont pas les fredaines du jésuite Guyot-Desfontaines, ni du jésuite Fréron, ni du révérend père Marsy, lequel estropia par ses énormes talents un enfant charmant de la première noblesse du royaume*. On ferma les yeux sur ces imitations grecques et latines d'Anacréon et d'Horace.

Qu'est-ce donc qui les a perdus? l'orgueil.

Quoi! les jésuites étaient-ils plus orgueilleux

* Le prince de Guemené. Voyez dans la *Correspondance* la Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 16 mars 1765.

que les autres moines? oui, ils l'étaient au point qu'ils firent donner une lettre de cachet à un ecclésiastique qui les avait appelés *moines*. Le frère Croust, le plus brutal de la société, frère du confesseur de la seconde dauphine, fut près de battre en ma présence le fils de M. de Guyot, depuis préteur royal à Strasbourg, pour lui avoir dit qu'il irait le voir dans son couvent.

C'était une chose incroyable que leur mépris pour toutes les universités dont ils n'étaient pas, pour tous les livres qu'ils n'avaient pas faits, pour tout ecclésiastique qui n'était pas *un homme de qualité;* c'est de quoi j'ai été témoin cent fois. Ils s'expriment ainsi dans leur libelle intitulé *Il est temps de parler:* « [1] Que dire à un magistrat qui dit « que les jésuites sont des orgueilleux, il faut les « humilier? » Ils étaient si orgueilleux qu'ils ne voulaient pas qu'on blâmât leur orgueil.

D'où leur venait ce péché de la superbe? de ce que frère Guignard avait été pendu. Cela est vrai à la lettre.

Il faut remarquer qu'après le supplice de ce jésuite sous Henri IV, et après leur bannissement du royaume, ils ne furent rappelés qu'à condition qu'il y aurait toujours à la cour un jésuite qui répondrait de la conduite des autres. Coton fut donc mis en ôtage auprès de Henri IV; et ce bon roi,

[1] Page 341.

qui ne laissait pas d'avoir ses petites finesses, crut gagner le pape en prenant son otage pour son confesseur.

Dès-lors chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi. Cette place de premier médecin de l'ame d'un monarque devint un ministère sous Louis XIII, et sur-tout sous Louis XIV. Le frère Vadblé, valet-de-chambre du père de La Chaise, accordait sa protection aux évêques de France; et le père Le Tellier gouvernait avec un sceptre de fer ceux qui voulaient bien être gouvernés ainsi. Il était impossible que la plupart des jésuites ne s'enflassent du vent de ces deux hommes, et qu'ils ne fussent aussi insolents que les laquais du marquis de Louvois. Il y eut parmi eux des savants, des hommes éloquents, des génies; ceux-là furent modestes; mais les médiocres, fesant le grand nombre, furent atteints de cet orgueil attaché à la médiocrité et à l'esprit de collége.

Depuis leur père Garasse, presque tous leurs livres polémiques respirèrent une hauteur indécente qui souleva toute l'Europe. Cette hauteur tomba souvent dans la bassesse du plus énorme ridicule; de sorte qu'ils trouvèrent le secret d'être a-la-fois l'objet de l'envie et du mépris. Voici, par exemple, comme ils s'exprimaient sur le célèbre Pasquier, avocat-général de la chambre des comptes :

« Pasquier est un porte-panier, un maraud de « Paris, petit galant bouffon, plaisanteur; petit « compagnon vendeur de sornettes, simple regage « qui ne mérite pas d'être le valeton des laquais; « belître, coquin qui rote, pète, et rend sa gorge, « fort suspect d'hérésie ou bien hérétique, ou bien « pire, un sale et vilain satyre, un archi-maître « sot par nature, par bécarre, par bémol, sot à la « plus haute gamme, sot à triple semelle, sot à « double teinture, et teint en cramoisi, sot en « toutes sortes de sottises. »

Ils polirent depuis leur style; mais l'orgueil, pour être moins grossier, n'en fut que plus révoltant.

On pardonne tout, hors l'orgueil. Voilà pourquoi tous les parlements du royaume, dont les membres avaient été pour la plupart leurs disciples, ont saisi la première occasion de les anéantir, et la terre entière s'est réjouie de leur chute.

Cet esprit d'orgueil était si fort enraciné dans eux, qu'il se déployait avec la fureur la plus indécente dans le temps même qu'ils étaient tenus à terre sous la main de la justice, et que leur arrêt n'était pas encore prononcé. On n'a qu'à lire le fameux mémoire intitulé *Il est temps de parler*, imprimé dans Avignon en 1762, sous le nom supposé d'Anvers. Il commence par une requête ironique aux gens tenant la cour de parlement.

On leur parle dans cette requête avec autant de mépris que si on fesait une réprimande à des clercs de procureur. On traite continuellement l'illustre M. de Montclar, procureur-général, l'oracle du parlement de Provence, de *maître Ripert;* et on lui parle comme un régent en chaire parlerait à un écolier mutin et ignorant. On pousse l'audace jusqu'à dire[1] que M. de Montclar *a blasphémé* en rendant compte de l'institut des jésuites.

Dans leur mémoire qui a pour titre *Tout se dira,* ils insultent encore plus effrontément le parlement de Metz, et toujours avec ce style qu'on puise dans les écoles.

Ils ont conservé le même orgueil sous la cendre dans laquelle la France, l'Espagne, les ont plongés. Le serpent coupé en tronçons a levé encore la tête du fond de cette cendre. On a vu je ne sais quel misérable, nommé *Nonnotte,* s'ériger en critique de ses maîtres, et cet homme, fait pour prêcher la canaille dans un cimetière, parler à tort et à travers des choses dont il n'avait pas la plus légère notion. Un autre insolent de cette société, nommé *Patouillet,* insultait, dans des mandements d'évêque, des citoyens, des officiers de la maison du roi, dont les laquais n'auraient pas souffert qu'on leur parlât.

Une de leurs principales vanités était de s'in-

[1] Tome II, page 399.

troduire chez les grands dans leurs dernières maladies, comme des ambassadeurs de Dieu, qui venaient leur ouvrir les portes du ciel sans les faire passer par le purgatoire. Sous Louis XIV il n'était pas du bon air de mourir sans passer par les mains d'un jésuite; et le croquant allait ensuite se vanter à ses dévotes qu'il avait converti un duc et pair, lequel sans sa protection aurait été damné.

Le mourant pouvait lui dire : De quel droit, excrément de collége, viens-tu chez moi quand je me meurs? me voit-on venir dans ta cellule quand tu as la fistule ou la gangrène, et que ton corps crasseux est prêt à être rendu à la terre? Dieu a-t-il donné à ton ame quelques droits sur la mienne? ai-je un précepteur à soixante-dix ans? portes-tu les clefs du paradis à ta ceinture? Tu oses dire que tu es ambassadeur de Dieu; montre-moi tes patentes; et si tu n'en as point, laisse-moi mourir en paix. Un bénédictin, un chartreux, un prémontré, ne viennent point troubler mes derniers moments: ils n'érigent point un trophée à leur orgueil sur le lit d'un agonisant; ils restent dans leur cellule; reste dans la tienne: qu'y a-t-il entre toi et moi?

Ce fut une chose comique dans une triste occasion, que l'empressement de ce jésuite anglais nommé Routh, à venir s'emparer de la dernière heure du célèbre Montesquieu. Il vint, dit-il, ren-

dre cette ame vertueuse à la religion, comme si Montesquieu n'avait pas mieux connu la religion qu'un Routh, comme si Dieu eût voulu que Montesquieu pensât comme un Routh! On le chassa de la chambre, et il alla crier dans tout Paris: J'ai converti cet homme illustre; je lui ai fait jeter au feu ses *Lettres persanes* et son *Esprit des lois*. On eut soin d'imprimer la relation de la conversion du président de Montesquieu par le révérend père Routh*, dans ce libelle intitulé *antiphilosophique***.

Un autre orgueil des jésuites était de faire des missions dans les villes, comme s'ils avaient été chez des Indiens et chez des Japonais. Ils se fesaient suivre dans les rues par la magistrature entière. On portait une croix devant eux, on la plantait dans la place publique; ils dépossédaient le curé, ils devenaient les maîtres de la ville. Un jésuite nommé Aubert fit une pareille mission à Colmar, et obligea l'avocat-général du conseil souverain de brûler à ses pieds son *Bayle*, qui lui avait coûté

* Nous avons observé déja que l'on n'osa le chasser; il attendit l'instant de la mort de Montesquieu pour voler ses papiers; on l'en empêcha; mais il s'en vengea sur son vin, et l'on fut obligé de le renvoyer ivre-mort dans son couvent.

** L'ouvrage que Voltaire désigne ici est le *Dictionnaire antiphilosophique* dont il a été question dans l'article JEPHTÉ, qui précède, et où l'on a imprimé en effet une *Lettre du R. P. Routh, jésuite, à monseigneur Gualterio, nonce de sa sainteté* (sur la catholicité et les derniers moments de Montesquieu).

cinquante écus : j'aurais mieux aimé brûler frère Aubert. Jugez comme l'orgueil de cet Aubert fut gonflé de ce sacrifice, comme il s'en vanta le soir avec ses confrères, comme il en écrivit à son général.

O moines! ô moines! soyez modestes, je vous l'ai déja dit; soyez modérés, si vous ne voulez pas que malheur vous arrive.

JOB.

Bonjour, mon ami Job; tu es un des plus anciens originaux dont les livres fassent mention; tu n'étais point Juif: on sait que le livre qui porte ton nom est plus ancien que le *Pentateuque*. Si les Hébreux, qui l'ont traduit de l'arabe, se sont servis du mot Jéhova pour signifier DIEU, ils empruntèrent ce mot des Phéniciens et des Égyptiens, comme les vrais savants n'en doutent pas. Le mot *Satan* n'était point hébreu; il était chaldéen; on le sait assez.

Tu demeurais sur les confins de la Chaldée. Des commentateurs, dignes de leur profession, prétendent que tu croyais à la résurrection, parcequ'étant couché sur ton fumier, tu as dit, dans ton dix-neuvième chapitre, *que tu t'en relèverais* quelque jour. Un malade qui espère sa guérison n'espère pas pour cela la résurrection; mais je veux te parler d'autres choses.

Avoue que tu étais un grand bavard; mais tes amis l'étaient bien davantage. On dit que tu possédais sept mille moutons, trois mille chameaux, mille bœufs, et cinq cents ânesses. Je veux faire ton compte.

Sept mille moutons, à trois livres dix sous pièce, font vingt-deux mille cinq cents livres tournois, pose . . . . . 22,500 l.

J'évalue les trois mille chameaux à cinquante écus pièce 450,000

Mille bœufs ne peuvent être estimés l'un portant l'autre moins de 80,000

Et cinq cents ânesses, à vingt francs l'ânesse. 10,000

Le tout se monte à. . . . . 562,500 l.

Sans compter tes meubles, bagues et joyaux.

J'ai été beaucoup plus riche que toi; et quoique j'aie perdu une grande partie de mon bien, et que je sois malade comme toi, je n'ai point murmuré contre Dieu, comme tes amis semblent te le reprocher quelquefois.

Je ne suis point du tout content de Satan, qui, pour t'induire au péché et pour te faire oublier Dieu, demande la permission de t'ôter ton bien et de te donner la gale. C'est dans cet état que les hommes ont toujours recours à la Divinité: ce sont les gens heureux qui l'oublient. Satan ne

connaissait pas assez le monde : il s'est formé depuis ; et quand il veut s'assurer de quelqu'un, il en fait un fermier-général, ou quelque chose de mieux, s'il est possible. C'est ce que notre ami Pope nous a clairement montré dans l'histoire du chevalier Balaam.

Ta femme était une impertinente ; mais tes prétendus amis Éliphaz, natif de Théman en Arabie, Baldad de Suez, et Sophar de Naamath, étaient bien plus insupportables qu'elle. Ils t'exhortent à la patience d'une manière à impatienter le plus doux des hommes : ils te font de longs sermons plus ennuyeux que ceux que prêche le fourbe V.....e à Amsterdam, et le.... etc.

Il est vrai que tu ne sais ce que tu dis quand tu t'écries : « Mon Dieu ! suis-je une mer ou une baleine pour avoir été enfermé par vous comme « dans une prison ; » mais tes amis n'en savent pas davantage quand ils te répondent « que le jour « ne peut reverdir sans humidité, et que l'herbe « des prés ne peut croître sans eau. » Rien n'est moins consolant que cet axiome.

Sophar de Naamath te reproche d'être un babillard ; mais aucun de ces bons amis ne te prête un écu. Je ne t'aurais pas traité ainsi. Rien n'est plus commun que gens qui conseillent, rien de plus rare que ceux qui secourent. C'est bien la peine d'avoir trois amis pour n'en pas recevoir une

goutte de bouillon quand on est malade! Je m'imagine que quand Dieu t'eut rendu tes richesses et ta santé, ces éloquents personnages n'osèrent pas se présenter devant toi : aussi les *amis de Job* ont passé en proverbe.

Dieu fut très mécontent d'eux, et leur dit tout net, au chap. XLII, qu'ils *sont ennuyeux et imprudents;* et il les condamne à une amende de sept taureaux et de sept beliers pour avoir dit des sottises. Je les aurais condamnés pour n'avoir point secouru leur ami.

Je te prie de me dire s'il est vrai que tu vécus cent quarante ans après cette aventure. J'aime à voir que les honnêtes gens vivent long-temps; mais il faut que les hommes d'aujourd'hui soient de grands fripons, tant leur vie est courte!

Au reste le livre de *Job* est un des plus précieux de toute l'antiquité. Il est évident que ce livre est d'un Arabe qui vivait avant le temps où nous plaçons Moïse. Il est dit qu'Éliphaz, l'un des interlocuteurs, est de Théman; c'est une ancienne ville d'Arabie. Baldad était de Sucz, autre ville d'Arabie. Sophar était de Naamath, contrée d'Arabie encore plus orientale.

Mais ce qui est bien plus remarquable, et ce qui démontre que cette fable ne peut être d'un Juif, c'est qu'il y est parlé des trois constellations que nous nommons aujourd'hui l'Ourse, l'Orion,

et les Hyades. Les Hébreux n'ont jamais eu la moindre connaissance de l'astronomie, ils n'avaient pas même de mot pour exprimer cette science; tout ce qui regarde les arts de l'esprit leur était inconnu, jusqu'au terme de géométrie.

Les Arabes, au contraire, habitant sous des tentes, étant continuellement à portée d'observer les astres, furent peut-être les premiers qui réglèrent leurs années par l'inspection du ciel.

Une observation plus importante, c'est qu'il n'est parlé que d'un seul Dieu dans ce livre. C'est une erreur absurde d'avoir imaginé que les Juifs fussent les seuls qui reconnussent un Dieu unique; c'était la doctrine de presque tout l'Orient; et les Juifs en cela ne furent que des plagiaires, comme ils le furent en tout.

Dieu, dans le trente-huitième chapitre, parle lui-même à Job du milieu d'un tourbillon, et c'est ce qui a été imité depuis dans la *Genèse*. On ne peut trop répéter que les livres juifs sont très nouveaux. L'ignorance et le fanatisme crient que le *Pentateuque* est le plus ancien livre du monde. Il est évident que ceux de Sanchoniathon, ceux de Thaut, antérieurs de huit cents ans à ceux de de Sanchoniathon, ceux du premier Zerdust, le *Shasta*, le *Veidam* des Indiens que nous avons encore, les cinq *Kings* des Chinois, enfin le livre de *Job*, sont d'une antiquité beaucoup plus re-

culée qu'aucun livre juif. Il est démontré que ce petit peuple ne put avoir des annales que lorsqu'il eut un gouvernement stable; qu'il n'eut ce gouvernement que sous ses rois; que son jargon ne se forma qu'avec le temps, d'un mélange de phénicien et d'arabe. Il y a des preuves incontestables que les Phéniciens cultivaient les lettres très long-temps avant eux. Leur profession fut le brigandage et le courtage; ils ne furent écrivains que par hasard. On a perdu les livres des Égyptiens et des Phéniciens; les Chinois, les Brames, les Guèbres, les Juifs, ont conservé les leurs. Tous ces monuments sont curieux; mais ce ne sont que des monuments de l'imagination humaine dans lesquels on ne peut apprendre une seule vérité, soit physique, soit historique. Il n'y a point aujourd'hui de petit livre de physique qui ne soit plus utile que tous les livres de l'antiquité.

Le bon Calmet ou dom Calmet (car les bénédictins veulent qu'on leur donne du dom), ce naïf compilateur de tant de rêveries et d'imbécillités, cet homme que sa simplicité a rendu si utile à quiconque veut rire des sottises antiques, rapporte fidèlement les opinions de ceux qui ont voulu deviner la maladie dont Job fut attaqué, comme si Job eût été un personnage réel. Il ne balance point à dire que Job avait la vérole, et il entasse passage sur passage à son ordinaire pour

prouver ce qui n'est pas. Il n'avait pas lu l'histoire de la vérole par Astruc; car Astruc n'étant ni un père de l'Église ni un docteur de Salamanque, mais un médecin très savant, le bon homme Calmet ne savait pas seulement qu'il existât: les moines compilateurs sont de pauvres gens!

(*Par un malade aux eaux d'Aix-la-Chapelle.*)

JOSEPH.

L'histoire de Joseph, à ne la considérer que comme un objet de curiosité et de littérature, est un des plus précieux monuments de l'antiquité qui soient parvenus jusqu'à nous. Elle paraît être le modèle de tous les écrivains orientaux; elle est plus attendrissante que l'*Odyssée* d'Homère; car un héros qui pardonne est plus touchant que celui qui se venge.

Nous regardons les Arabes comme les premiers auteurs de ces fictions ingénieuses qui ont passé dans toutes les langues; mais je ne vois chez eux aucune aventure comparable à celle de Joseph. Presque tout en est merveilleux, et la fin peut faire répandre des larmes d'attendrissement. C'est un jeune homme de seize ans dont ses frères sont jaloux; il est vendu par eux à une caravane de marchands ismaélites, conduit en Égypte, et acheté par un eunuque du roi. Cet eunuque avait

une femme; ce qui n'est point du tout étonnant; le kislar-aga, eunuque parfait, à qui on a tout coupé, a aujourd'hui un sérail à Constantinople: on lui a laissé ses yeux et ses mains, et la nature n'a point perdu ses droits dans son cœur. Les autres eunuques, à qui on n'a coupé que les deux accompagnements de l'organe de la génération, emploient encore souvent cet organe; et Putiphar, à qui Joseph fut vendu, pouvait très bien être du nombre de ces eunuques.

La femme de Putiphar devient amoureuse du jeune Joseph, qui, fidèle à son maître et à son bienfaiteur, rejette les empressements de cette femme. Elle en est irritée, et accuse Joseph d'avoir voulu la séduire. C'est l'histoire d'Hippolyte et de Phèdre, de Bellérophon et de Sthénobée, d'Hébrus et de Damasippe, de Tanaïs et de Péribée, de Myrtile et d'Hippodamie, de Pélée et de Déménète.

Il est difficile de savoir quelle est l'originale de toutes ces histoires; mais chez les anciens auteurs arabes, il y a un trait, touchant l'aventure de Joseph et de la femme de Putiphar, qui est fort ingénieux. L'auteur suppose que Putiphar, incertain entre sa femme et Joseph, ne regarda pas la tunique de Joseph, que sa femme avait déchirée, comme une preuve de l'attentat du jeune homme. Il y avait un enfant au berceau dans la chambre de la femme; Joseph disait qu'elle lui avait déchiré

et ôté sa tunique en présence de l'enfant. Putiphar consulta l'enfant, dont l'esprit était fort avancé pour son âge; l'enfant dit à Putiphar: Regardez si la tunique est déchirée par-devant ou par-derrière: si elle l'est par-devant, c'est une preuve que Joseph a voulu prendre par force votre femme qui se défendait; si elle l'est par-derrière, c'est une preuve que votre femme courait après lui. Putiphar, grace au génie de cet enfant, reconnut l'innocence de son esclave. C'est ainsi que cette aventure est rapportée dans *l'Alcoran* d'après l'ancien auteur arabe. Il ne s'embarrasse point de nous instruire à qui appartenait l'enfant qui jugea avec tant d'esprit: si c'était un fils de la Putiphar, Joseph n'était pas le premier à qui cette femme en avait voulu.

Quoi qu'il en soit, Joseph, selon la *Genèse*, est mis en prison, et il s'y trouve en compagnie de l'échanson et du panetier du roi d'Égypte. Ces deux prisonniers d'état rêvent tous deux pendant la nuit: Joseph explique leurs songes; il leur prédit que dans trois jours l'échanson rentrera en grace, et que le panetier sera pendu: ce qui ne manqua pas d'arriver.

Deux ans après, le roi d'Égypte rêve aussi; son échanson lui dit qu'il y a un jeune Juif en prison, qui est le premier homme du monde pour l'intelligence des rêves: le roi fait venir le jeune homme,

qui lui prédit sept années d'abondance, et sept années de stérilité.

Interrompons un peu ici le fil de l'histoire, pour voir de quelle prodigieuse antiquité est l'interprétation des songes. Jacob avait vu en songe l'échelle mystérieuse au haut de laquelle était Dieu lui-même: il apprit en songe une méthode de multiplier les troupeaux; méthode qui n'a jamais réussi qu'à lui. Joseph lui-même avait appris par un songe qu'il dominerait un jour sur ses frères. Abimélech, long-temps auparavant, avait été averti en songe que Sara était femme d'Abraham *.

Revenons à Joseph. Dès qu'il eut expliqué le songe de Pharaon, il fut sur-le-champ premier ministre. On doute qu'aujourd'hui on trouvât un roi, même en Asie, qui donnât une telle charge pour un rêve expliqué. Pharaon fit épouser à Joseph une fille de Putiphar. Il est dit que ce Putiphar était grand-prêtre d'Héliopolis, ce n'était donc pas l'eunuque, son premier maître; ou si c'était lui, il avait encore certainement un autre titre que celui de grand-prêtre, et sa femme avait été mère plus d'une fois.

Cependant la famine arriva comme Joseph l'avait prédite, et Joseph, pour mériter les bonnes graces de son roi, força tout le peuple à vendre ses terres à Pharaon, et toute la nation se fit es-

* Voyez *Songes*, section III de l'article SOMNAMBULES.

Digitized by Google

clave pour avoir du blé: c'est là apparemment l'origine du pouvoir despotique. Il faut avouer que jamais roi n'avait fait un meilleur marché; mais aussi le peuple ne devait guère bénir le premier ministre.

Enfin, le père et les frères de Joseph eurent aussi besoin de blé, car « la famine désolait alors toute « la terre. » Ce n'est pas la peine de raconter ici comment Joseph reçut ses frères, comment il leur pardonna, et les enrichit. On trouve dans cette histoire tout ce qui constitue un poëme épique intéressant; exposition, nœud, reconnaissance, péripétie, et merveilleux: rien n'est plus marqué au coin du génie oriental.

Ce que le bon-homme Jacob, père de Joseph, répondit à Pharaon doit bien frapper ceux qui savent lire. Quel âge avez-vous? lui dit le roi. J'ai cent trente ans, dit le vieillard, et je n'ai pas eu encore un jour heureux dans ce court pélerinage.

JUDÉE.

Je n'ai pas été en Judée, Dieu merci, et je n'irai jamais. J'ai vu des gens de toutes nations qui en sont revenus: ils m'ont tous dit que la situation de Jérusalem est horrible; que tout le pays d'alentour est pierreux; que les montagnes sont pelées; que le fameux fleuve du Jourdain n'a pas plus de quarante-cinq pieds de largeur; que le seul bon

canton de ce pays est Jéricho: enfin, ils parlent tous comme parlait saint Jérôme, qui demeura si long-temps dans Béthléem, et qui peint cette contrée comme le rebut de la nature. Il dit qu'en été il n'y a pas seulement d'eau à boire. Ce pays cependant devait paraître aux Juifs un lieu de délices en comparaison des déserts dont ils étaient originaires. Des misérables qui auraient quitté les Landes, pour habiter quelques montagnes du Lampourdan, vanteraient leur nouveau séjour; et s'ils espéraient pénétrer jusque dans les belles parties du Languedoc, ce serait là pour eux la terre promise.

Voilà précisément l'histoire des Juifs; Jéricho et Jérusalem sont Toulouse et Montpellier, et le désert de Sinaï est le pays entre Bordeaux et Baïonne.

Mais si le Dieu qui conduisait les Juifs voulait leur donner une bonne terre, si ces malheureux avaient en effet habité l'Égypte, que ne les laissait-il en Égypte? à cela on ne répond que par des phrases théologiques.

La Judée, dit-on, était la terre promise. Dieu dit à Abraham: «Je vous donnerai tout ce pays de-« puis le fleuve d'Égypte jusqu'à l'Euphrate[1].»

Hélas! mes amis, vous n'avez jamais eu ces rivages fertiles de l'Euphrate et du Nil. On s'est

[1] *Genèse*, ch. xv, v. 18.

moqué de vous. Les maîtres du Nil et de l'Euphrate ont été tour-à-tour vos maîtres. Vous avez été presque toujours esclaves. Promettre et tenir sont deux, mes pauvres Juifs. Vous avez un vieux rabbin qui en lisant vos sages prophéties, qui vous annoncent une terre de miel et de lait, s'écria qu'on vous avait promis plus de beurre que de pain. Savez-vous bien que si le grand-turc m'offrait aujourd'hui la seigneurie de Jérusalem, je n'en voudrais pas?

Frédéric III, en voyant ce détestable pays, dit publiquement que Moïse était bien malavisé d'y mener sa compagnie de lépreux; que n'allait-il à Naples? disait Frédéric. Adieu, mes chers Juifs; je suis fâché que terre promise soit terre perdue. (*Par le baron de Broukans**.)

JUIFS.

SECTION PREMIÈRE.

Vous m'ordonnez** de vous faire un tableau fidèle de l'esprit des Juifs, et de leur histoire; et, sans entrer dans les voies ineffables de la Provi-

* Il est très vrai que le baron de Broukans, dont l'auteur emprunte ici le nom, avoit demeuré long-temps en Palestine, et qu'il raconta tous ces détails à M. de Voltaire, en conversant avec lui aux Délices, moi étant présent. (*Note de Wagnière.*)

** L'auteur adresse ici la parole à madame la marquise du Châtelet, pour laquelle plusieurs articles historiques de ce Dictionnaire ont été faits.

dence, vous cherchez dans les mœurs de ce peuple la source des événements que cette Providence a préparés.

Il est certain que la nation juive est la plus singulière qui jamais ait été dans le monde. Quoiqu'elle soit la plus méprisable aux yeux de la politique, elle est, à bien des égards, considérable aux yeux de la philosophie.

Les Guèbres, les Banians et les Juifs sont les seuls peuples qui subsistent dispersés, et qui, n'ayant d'alliance avec aucune nation, se perpétuent au milieu des nations étrangères, et soient toujours à part du reste du monde.

Les Guèbres ont été autrefois infiniment plus considérables que les Juifs, puisque ce sont des restes des anciens Perses, qui eurent les Juifs sous leur domination ; mais ils ne sont aujourd'hui répandus que dans une partie de l'Orient.

Les Banians, qui descendent des anciens peuples chez qui Pythagore puisa sa philosophie, n'existent que dans les Indes et en Perse; mais les Juifs sont dispersés sur la face de toute la terre; et s'ils se rassemblaient, ils composeraient une nation beaucoup plus nombreuse qu'elle ne le fut jamais dans le court espace où ils furent souverains de la Palestine. Presque tous les peuples qui ont écrit l'histoire de leur origine ont voulu la relever par des prodiges: tout est miracle chez eux :

leurs oracles ne leur ont prédit que des conquêtes : ceux qui en effet sont devenus conquérants n'ont pas eu de peine à croire ces anciens oracles que l'événement justifiait. Ce qui distingue les Juifs des autres nations, c'est que leurs oracles sont les seuls véritables : il ne nous est pas permis d'en douter. Ces oracles, qu'ils n'entendent que dans le sens littéral, leur ont prédit cent fois qu'ils seraient les maîtres du monde : cependant ils n'ont jamais possédé qu'un petit coin de terre pendant quelques années ; ils n'ont pas aujourd'hui un village en propre. Ils doivent donc croire, et ils croient en effet qu'un jour leurs prédictions s'accompliront, et qu'ils auront l'empire de la terre.

Ils sont le dernier de tous les peuples parmi les musulmans et les chrétiens, et ils se croient le premier. Cet orgueil dans leur abaissement est justifié par une raison sans réplique, c'est qu'ils sont réellement les pères des chrétiens et des musulmans. Les religions chrétienne et musulmane reconnaissent la juive pour leur mère ; et, par une contradiction singulière, elles ont à-la-fois pour cette mère du respect et de l'horreur.

Il ne s'agit pas ici de répéter cette suite continue de prodiges qui étonnent l'imagination, et qui exercent la foi. Il n'est question que des événements purement historiques, dépouillés du con-

cours céleste et des miracles que Dieu daigna si long-temps opérer en faveur de ce peuple.

On voit d'abord en Égypte une famille de soixante et dix personnes produire au bout de deux cent quinze ans une nation dans laquelle on compte six cent mille combattants, ce qui fait, avec les femmes, les vieillards et les enfants, plus de deux millions d'ames. Il n'y a point d'exemple sur la terre d'une population si prodigieuse : cette multitude sortie d'Égypte demeura quarante ans dans les déserts de l'Arabie-Pétrée; et le peuple diminua beaucoup dans ce pays affreux.

Ce qui resta de la nation avança un peu au nord de ces déserts. Il paraît qu'ils avaient les mêmes principes qu'eurent depuis les peuples de l'Arabie-Pétrée et Déserte, de massacrer sans miséricorde les habitants des petites bourgades sur lesquels ils avaient de l'avantage, et de réserver seulement les filles. L'intérêt de la population a toujours été le but principal des uns et des autres. On voit que quand les Arabes eurent conquis l'Espagne, ils imposèrent dans les provinces des tributs de filles nubiles; et aujourd'hui les Arabes du Désert ne font point de traité sans stipuler qu'on leur donnera quelques filles et des présents.

Les Juifs arrivèrent dans un pays sablonneux, hérissé de montagnes, où il y avait quelques villages habités par un petit peuple nommé *les Ma-*

dianites. Ils prirent dans un seul camp de Madianites six cent soixante et quinze mille moutons, soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, et trente-deux mille pucelles. Tous les hommes, toutes les femmes, et les enfants mâles, furent massacrés : les filles et le butin furent partagés entre le peuple et les sacrificateurs.

Ils s'emparèrent ensuite dans le même pays de la ville de Jéricho; mais ayant voué les habitants de cette ville à l'anathème, ils massacrèrent tout jusqu'aux filles mêmes, et ne pardonnèrent qu'à une courtisane nommée Rahab, qui les avait aidés à surprendre la ville.

Les savants ont agité la question si les Juifs sacrifiaient en effet des hommes à la Divinité, comme tant d'autres nations. C'est une question de nom : ceux que ce peuple consacrait à l'anathème n'étaient pas égorgés sur un autel avec des rites religieux; mais ils n'en étaient pas moins immolés, sans qu'il fût permis de pardonner à un seul. Le *Lévitique* défend expressément, au verset 27 du chap. XXIX, de racheter ceux qu'on aura voués; il dit en propres paroles : *Il faut qu'ils meurent*. C'est en vertu de cette loi que Jephté voua et égorgea sa fille, que Saül voulut tuer son fils, et que le prophète Samuel coupa par morceaux le roi Agag prisonnier de Saül. Il est bien certain que Dieu est le maître de la vie des hommes, et qu'il ne

nous appartient pas d'examiner ses lois : nous devons nous borner à croire ces faits, et à respecter en silence les desseins de Dieu, qui les a permis.

On demande aussi quel droit des étrangers tels que les Juifs avaient sur le pays de Canaan : on répond qu'ils avaient celui que Dieu leur donnait.

A peine ont-ils pris Jérieho et Laïs qu'ils ont entre eux une guerre civile dans laquelle la tribu de Benjamin est presque toute exterminée, hommes, femmes, et enfants; il n'en resta que six cents mâles : mais le peuple, ne voulant point qu'une des tribus fût anéantie, s'avisa, pour y remédier, de mettre à feu et à sang une ville entière de la tribu de Manassé, d'y tuer tous les hommes, tous les vieillards, tous les enfants, toutes les femmes mariées, toutes les veuves, et d'y prendre six cents vierges, qu'ils donnèrent aux six cents survivants de Benjamin pour refaire cette tribu, afin que le nombre de leurs douze tribus fût toujours complet.

Cependant les Phéniciens, peuple puissant, établis sur les côtes de temps immémorial, alarmés des déprédations et des cruautés de ces nouveaux venus, les châtièrent souvent : les princes voisins se réunirent contre eux, et ils furent réduits sept fois en servitude pendant plus de deux cents années.

Enfin ils se font un roi, et l'élisent par le sort. Ce roi ne devait pas être fort puissant, car à la première bataille que les Juifs donnèrent sous lui aux Philistins leurs maîtres, ils n'avaient dans toute l'armée qu'une épée et qu'une lance, et pas un seul instrument de fer. Mais leur second roi David fait la guerre avec avantage. Il prend la ville de Salem, si célèbre depuis sous le nom de Jérusalem; et alors les Juifs commencent à faire quelque figure dans les environs de la Syrie. Leur gouvernement et leur religion prennent une forme plus auguste. Jusque-là ils n'avaient pu avoir de temple, quand toutes les nations voisines en avaient. Salomon en bâtit un superbe, et régna sur ce peuple environ quarante ans.

Le temps de Salomon est non seulement le temps le plus florissant des Juifs; mais tous les rois de la terre ensemble ne pourraient étaler un trésor qui approchât de celui de Salomon. Son père, David, dont le prédécesseur n'avait pas même de fer, laissa à Salomon vingt-cinq milliards six cent quarante-huit millions de livres de France au cours de ce jour, en argent comptant. Ses flottes qui allaient à Ophir lui rapportaient par an soixante et huit millions en or pur, sans compter l'argent et les pierreries. Il avait quarante mille écuries et autant de remises pour ses chariots, douze mille écuries pour sa cavalerie,

sept cents femmes et trois cents concubines. Cependant il n'avait ni bois ni ouvriers pour bâtir son palais et le temple: il en emprunta d'Hiram, roi de Tyr, qui fournit même de l'or; et Salomon donna vingt villes en paiement à Hiram. Les commentateurs ont avoué que ces faits avaient besoin d'explication, et ont soupçonné quelque erreur de chiffre dans les copistes, qui seuls ont pu se tromper.

A la mort de Salomon, les douze tribus qui composaient la nation se divisent. Le royaume est déchiré; il se sépare en deux petites provinces, dont l'une est appelée Juda, et l'autre Israël. Neuf tribus et demie composent la province israélite, et deux et demie seulement font celle de Juda. Il y eut alors entre ces deux petits peuples une haine d'autant plus implacable qu'ils étaient parents et voisins, et qu'ils eurent des religions différentes; car à Sichem, à Samarie, on adorait Baal en donnant à Dieu un nom sidonien, tandis qu'à Jérusalem on adorait Adonaï. On avait consacré à Sichem deux veaux, et on avait à Jérusalem consacré deux chérubins, qui étaient deux animaux ailés à double tête, placés dans le sanctuaire: chaque faction ayant donc ses rois, son dieu, son culte, et ses prophètes, elles se firent une guerre cruelle.

Tandis qu'elles se fesaient cette guerre, les rois

d'Assyrie, qui conquéraient la plus grande partie de l'Asie, tombèrent sur les Juifs comme un aigle enlève deux lézards qui se battent. Les neuf tribus et demie de Samarie et de Sichem furent enlevées et dispersées sans retour, et sans que jamais on ait su précisément en quels lieux elles furent menées en esclavage.

Il n'y a que vingt lieues de la ville de Samarie à Jérusalem, et leurs territoires se touchaient; ainsi, quand l'une de ces deux villes était écrasée par de puissants conquérants, l'autre ne devait pas tenir long-temps. Aussi Jérusalem fut plusieurs fois saccagée: elle fut tributaire des rois Hazael et Razin, esclave sous Teglatphael-asser*, trois fois prise par Nabuchodonosor ou Nebucodon-asser, et enfin détruite. Sédécias, qui avait été établi roi ou gouverneur par ce conquérant, fut emmené lui et tout son peuple en captivité dans la Babylonie; de sorte qu'il ne restait de Juifs dans la Palestine que quelques familles de paysans esclaves, pour ensemencer les terres.

A l'égard de la petite contrée de Samarie et de Sichem, plus fertile que celle de Jérusalem, elle fut repeuplée par des colonies étrangères, que les rois assyriens y envoyèrent, et qui prirent le nom de *Samaritains*.

Les deux tribus et demie, esclaves dans Baby-

* Téglatphalasar.

lone et dans les villes voisines, pendant soixante et dix ans, eurent le temps d'y prendre les usages de leurs maîtres; elles enrichirent leur langue du mélange de la langue chaldéenne. Les Juifs dès-lors ne connurent plus que l'alphabet et les caractères chaldéens; ils oublièrent même le dialecte hébraïque pour la langue chaldéenne: cela est incontestable. L'historien Josèphe dit qu'il a d'abord écrit en chaldéen, qui est la langue de son pays. Il paraît que les Juifs apprirent peu de chose dans la science des mages: ils s'adonnèrent au métier de courtiers, de changeurs, et de fripiers; par-là ils se rendirent nécessaires, comme ils le sont encore, et ils s'enrichirent.

Leurs gains les mirent en état d'obtenir sous Cyrus la liberté de rebâtir Jérusalem; mais quand il fallut retourner dans leur patrie, ceux qui s'étaient enrichis à Babylone ne voulurent point quitter un si beau pays pour les montagnes de la Célé-Syrie, ni les bords fertiles de l'Euphrate et du Tygre pour le torrent de Cédron. Il n'y eut que la plus vile partie de la nation qui revint avec Zorobabel. Les Juifs de Babylone contribuèrent seulement de leurs aumônes pour rebâtir la ville et le temple; encore la collecte fut-elle médiocre; et Esdras rapporte qu'on ne put ramasser que soixante et dix mille écus pour relever ce temple, qui devait être le temple de l'univers.

Les Juifs restèrent toujours sujets des Perses; ils le furent de même d'Alexandre: et lorsque ce grand homme, le plus excusable des conquérants, eut commencé, dans les premières années de ses victoires, à élever Alexandrie, et à la rendre le centre du commerce du monde, les Juifs y allèrent en foule exercer leur métier de courtiers, et leurs rabbins y apprirent enfin quelque chose des sciences des Grecs. La langue grecque devint absolument nécessaire à tous les Juifs commerçants.

Après la mort d'Alexandre, ce peuple demeura soumis aux rois de Syrie dans Jérusalem, et aux rois d'Égypte dans Alexandrie; et lorsque ces rois se fesaient la guerre, ce peuple subissait toujours le sort des sujets, et appartenait aux vainqueurs.

Depuis leur captivité à Babylone, Jérusalem n'eut plus de gouverneurs particuliers qui prissent le nom de rois. Les pontifes eurent l'administration intérieure, et ces pontifes étaient nommés par leurs maîtres: ils achetaient quelquefois très cher cette dignité, comme le patriarche grec de Constantinople achète la sienne.

Sous Antiochus Épiphane ils se révoltèrent; la ville fut encore une fois pillée, et les murs démolis.

Après une suite de pareils désastres, ils obtiennent enfin pour la première fois, environ cent cinquante ans avant l'ère vulgaire, la permission de

battre monnaie; c'est d'Antiochus Sidètes qu'ils tinrent ce privilége. Ils eurent alors des chefs qui prirent le nom de rois, et qui même portèrent un diadème. Antigone fut décoré le premier de cet ornement, qui devient peu honorable sans la puissance.

Les Romains dans ce temps-là commençaient à devenir redoutables aux rois de Syrie, maîtres des Juifs: ceux-ci gagnèrent le sénat de Rome par des soumissions et des présents. Les guerres des Romains dans l'Asie-Mineure semblaient devoir laisser respirer ce malheureux peuple; mais à peine Jérusalem jouit-elle de quelque ombre de liberté, qu'elle fut déchirée par des guerres civiles, qui la rendirent sous ses fantômes de rois beaucoup plus à plaindre qu'elle ne l'avait jamais été dans une si longue suite de différents esclavages.

Dans leurs troubles intestins, ils prirent les Romains pour juges. Déja la plupart des royaumes de l'Asie-Mineure, de l'Afrique septentrionale, et des trois quarts de l'Europe, reconnaissaient les Romains pour arbitres et pour maîtres.

Pompée vint en Syrie juger les nations, et déposer plusieurs petits tyrans. Trompé par Aristobule, qui disputait la royauté de Jérusalem, il se vengea sur lui et sur son parti. Il prit la ville, fit mettre en croix quelques séditieux, soit prêtres, soit pharisiens, et condamna, long-temps après,

le roi des Juifs, Aristobule, au dernier supplice.

Les Juifs, toujours malheureux, toujours esclaves, et toujours révoltés, attirent encore sur eux les armes romaines. Crassus et Cassius les punissent, et Métellus Scipion fait crucifier un fils du roi Aristobule, nommé Alexandre, auteur de tous les troubles.

Sous le grand César ils furent entièrement soumis et paisibles. Hérode, fameux parmi eux et parmi nous, long-temps simple tétrarque, obtint d'Antoine la couronne de Judée, qu'il paya chèrement : mais Jérusalem ne voulut pas reconnaître ce nouveau roi, parcequ'il était descendu d'Ésaü, et non pas de Jacob, et qu'il n'était qu'Iduméen : c'était précisément sa qualité d'étranger qui l'avait fait choisir par les Romains, pour tenir mieux ce peuple en bride.

Les Romains protégèrent le roi de leur nomination avec une armée. Jérusalem fut encore prise d'assaut, saccagée, et pillée.

Hérode, protégé depuis par Auguste, devint un des plus puissants princes parmi les petits rois de l'Arabie. Il répara Jérusalem ; il rebâtit la forteresse qui entourait ce temple si cher aux Juifs, qu'il contruisit aussi de nouveau, mais qu'il ne put achever : l'argent et les ouvriers lui manquèrent. C'est une preuve qu'après tout Hérode n'était

pas riche, et que les Juifs, qui aimaient leur temple, aimaient encore plus leur argent comptant.

Le nom de roi n'était qu'une faveur que fesaient les Romains : cette grace n'était pas un titre de succession. Bientôt après la mort d'Hérode, la Judée fut gouvernée en province romaine subalterne par le proconsul de Syrie ; quoique de temps en temps on accordât le titre de roi tantôt à un Juif, tantôt à un autre, moyennant beaucoup d'argent, ainsi qu'on l'accorda au Juif Agrippa sous l'empereur Claude.

Une fille d'Agrippa fut cette Bérénice, célèbre pour avoir été aimée d'un des meilleurs empereurs dont Rome se vante. Ce fut elle qui, par les injustices qu'elle essuya de ses compatriotes, attira les vengeances des Romains sur Jérusalem. Elle demanda justice. Les factions de la ville la lui refusèrent. L'esprit séditieux de ce peuple se porta à de nouveaux excès ; son caractère en tout temps était d'être cruel, et son sort d'être puni.

Vespasien et Titus firent ce siége mémorable, qui finit par la destruction de la ville. Josèphe l'exagérateur prétend que dans cette courte guerre il y eut plus d'un million de Juifs massacrés. Il ne faut pas s'étonner qu'un auteur qui met quinze mille hommes dans chaque village tue un million d'hommes. Ce qui resta fut exposé dans les marchés publics, et chaque Juif fut vendu à-peu-près

au même prix que l'animal immonde dont ils n'osent manger.

Dans cette dernière dispersion ils espérèrent encore un libérateur; et sous Adrien, qu'ils maudissent dans leurs prières, il s'éleva un Barcochébas, qui se dit un nouveau Moïse, un Shilo, un Christ. Ayant rassemblé beaucoup de ces malheureux sous ses étendards, qu'ils crurent sacrés, il périt avec tous ses suivants: ce fut le dernier coup pour cette nation, qui en demeura accablée. Son opinion constante que la stérilité est un opprobre l'a conservée. Les Juifs ont regardé comme leurs deux grands devoirs, des enfants et de l'argent.

Il résulte de ce tableau raccourci que les Hébreux ont presque toujours été ou errants, ou brigands, ou esclaves, ou séditieux: ils sont encore vagabonds aujourd'hui sur la terre, et en horreur aux hommes, assurant que le ciel et la terre, et tous les hommes, ont été créés pour eux seuls.

On voit évidemment, par la situation de la Judée, et par le génie de ce peuple, qu'il devait être toujours subjugué. Il était environné de nations puissantes et belliqueuses qu'il avait en aversion. Ainsi il ne pouvait ni s'allier avec elles, ni être protégé par elles. Il lui fut impossible de se soutenir par la marine, puisqu'il perdit bientôt le port qu'il avait du temps de Salomon sur la

Mer-Rouge, et que Salomon même se servit toujours des Tyriens pour bâtir et pour conduire ses vaisseaux, ainsi que pour élever son palais et le temple. Il est donc manifeste que les Hébreux n'avaient aucune industrie, et qu'ils ne pouvaient composer un peuple florissant. Ils n'eurent jamais de corps d'armée continuellement sous le drapeau, comme les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Syriens, et les Romains. Les artisans et les cultivateurs prenaient les armes dans les occasions, et ne pouvaient par conséquent former des troupes aguerries. Leurs montagnes, ou plutôt leurs rochers, ne sont ni d'une assez grande hauteur, ni assez contigus, pour avoir pu défendre l'entrée de leur pays. La plus nombreuse partie de la nation, transportée à Babylone, dans la Perse et dans l'Inde, ou établie dans Alexandrie, était trop occupée de son commerce et de son courtage pour songer à la guerre. Leur gouvernement civil, tantôt républicain, tantôt pontifical, tantôt monarchique, et très souvent réduit à l'anarchie, ne paraît pas meilleur que leur discipline militaire.

Vous demandez quelle était la philosophie des Hébreux; l'article sera bien court: ils n'en avaient aucune. Leur législateur même ne parle expressément en aucun endroit ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenses d'une autre vie. Josèphe et Philon croient les ames matérielles; leurs

docteurs admettaient des anges corporels; et dans leur séjour à Babylone ils donnèrent à ces anges les noms que leur donnaient les Chaldéens; Michel, Gabriel, Raphael, Uriel. Le nom de Satan est babylonien, et c'est en quelque manière l'Arimane de Zoroastre. Le nom d'Asmodée est aussi chaldéen; et Tobie, qui demeurait à Ninive, est le premier qui l'ait employé. Le dogme de l'immortalité de l'ame ne se développa que dans la suite des temps chez les pharisiens. Les sadducéens nièrent toujours cette spiritualité, cette immortalité, et l'existence des anges. Cependant les sadducéens communiquèrent sans interruption avec les pharisiens; ils eurent même des souverains pontifes de leur secte. Cette prodigieuse différence entre les sentiments de ces deux grands corps ne causa aucun trouble. Les Juifs n'étaient attachés scrupuleusement, dans les derniers temps de leur séjour à Jérusalem, qu'à leurs cérémonies légales. Celui qui aurait mangé du boudin ou du lapin aurait été lapidé; et celui qui niait l'immortalité de l'ame pouvait être grand-prêtre.

On dit communément que l'horreur des Juifs pour les autres nations venait de leur horreur pour l'idolâtrie; mais il est bien plus vraisemblable que la manière dont ils exterminèrent d'abord quelques peuplades du Canaan, et la haine que les nations voisines conçurent pour eux, fu-

rent la cause de cette aversion invincible qu'ils eurent pour elles. Comme ils ne connaissaient de peuples que leurs voisins, ils crurent en les abhorrant détester toute la terre, et s'accoutumèrent ainsi à être les ennemis de tous les hommes.

Une preuve que l'idolâtrie des nations n'était point la cause de cette haine, c'est que par l'histoire des Juifs on voit qu'ils ont été très souvent idolâtres. Salomon lui-même sacrifiait à des dieux étrangers. Depuis lui on ne voit presque aucun roi dans la petite province de Juda qui ne permette le culte de ces dieux, et qui ne leur offre de l'encens. La province d'Israël conserva ses deux veaux et ses bois sacrés, ou adora d'autres divinités.

Cette idolâtrie qu'on reproche à tant de nations est encore une chose bien peu éclaircie. Il ne serait peut-être pas difficile de laver de ce reproche la théologie des anciens. Toutes les nations policées eurent la connaissance d'un Dieu suprême, maître des dieux subalternes et des hommes. Les Égyptiens reconnaissaient eux-mêmes un premier principe qu'ils appelaient *Knef*, à qui tout le reste était subordonné. Les anciens Perses adoraient le bon principe nommé *Oromase*, et ils étaient très éloignés de sacrifier au mauvais principe *Arimane*, qu'ils regardaient à-peu-près comme nous regardons le diable. Les Guébres encore aujourd'hui

ont conservé le dogme sacré de l'unité de Dieu. Les anciens brachmanes reconnaissaient un seul Être suprême : les Chinois n'associèrent aucun être subalterne à la Divinité, et n'eurent aucune idole jusqu'aux temps où le culte de Fo et les superstitions des bonzes ont séduit la populace. Les Grecs et les Romains, malgré la foule de leurs dieux, reconnaissaient dans Jupiter le souverain absolu du ciel et de la terre. Homère même, dans les plus absurdes fictions de la poésie, ne s'est jamais écarté de cette vérité. Il représente toujours Jupiter comme le seul tout-puissant, qui envoie le bien et le mal sur la terre, et qui, d'un mouvement de ses sourcils, fait trembler les dieux et les hommes. On dressait des autels ; on fesait des sacrifices à des dieux subalternes, et dépendants du dieu suprême. Il n'y a pas un seul monument de l'antiquité où le nom de *souverain du ciel* soit donné à un dieu secondaire, à Mercure, à Apollon, à Mars. La foudre a toujours été l'attribut du maître.

L'idée d'un être souverain, de sa providence, de ses décrets éternels, se trouve chez tous les philosophes, et chez tous les poëtes. Enfin, il est peut-être aussi injuste de penser que les anciens égalassent les héros, les génies, les dieux inférieurs, à celui qu'ils appellent *le père et le maître des dieux*, qu'il serait ridicule de penser que nous

associons à Dieu les bienheureux et les anges.

Vous demandez ensuite si les anciens philosophes et les législateurs ont puisé chez les Juifs, ou si les Juifs ont pris chez eux. Il faut s'en rapporter à Philon : il avoue qu'avant la traduction des *Septante* les étrangers n'avaient aucune connaissance des livres de sa nation. Les grands peuples ne peuvent tirer leurs lois et leurs connaissances d'un petit peuple obscur et esclave. Les Juifs n'avaient pas même de livres du temps d'Osias. On trouva par hasard sous son règne le seul exemplaire de la loi qui existât. Ce peuple, depuis qu'il fut captif à Babylone, ne connut d'autre alphabet que le chaldéen : il ne fut renommé pour aucun art, pour aucune manufacture de quelque espèce qu'elle pût être; et dans le temps même de Salomon ils étaient obligés de payer chèrement des ouvriers étrangers. Dire que les Égyptiens, les Perses, les Grecs, furent instruits par les Juifs, c'est dire que les Romains apprirent les arts des Bas-Bretons. Les Juifs ne furent jamais ni physiciens, ni géomètres, ni astronomes. Loin d'avoir des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, leur langue manquait même de terme pour exprimer cette institution. Les peuples du Pérou et du Mexique réglaient bien mieux qu'eux leur année. Leur séjour dans Babylone et dans Alexandrie, pendant lequel des particuliers purent s'in-

struire, ne forma le peuple que dans l'art de l'usure. Ils ne surent jamais frapper des espèces; et quand Antiochus Sidètes leur permit d'avoir de la monnaie à leur coin, à peine purent-ils profiter de cette permission pendant quatre ou cinq ans; encore on prétend que ces espèces furent frappées dans Samarie. De là vient que les médailles juives sont si rares, et presque toutes fausses. Enfin vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis long-temps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition, et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent. « Il ne faut « pourtant pas les brûler. »

SECTION II.

Sur la loi des Juifs.

Leur loi doit paraître à tout peuple policé aussi bizarre que leur conduite; si elle n'était pas divine, elle paraîtrait une loi de sauvages qui commencent à s'assembler en corps de peuple; et étant divine on ne saurait comprendre comment elle n'a pas toujours subsisté, et pour eux et pour tous les hommes *.

Ce qui est le plus étrange, c'est que l'immortalité de l'ame n'est pas seulement insinuée dans cette

* Voyez l'article Moïse.

loi intitulée: *Vaïcra* et *Haddebarim*, *Lévitique* et *Deutéronome*.

Il y est défendu de manger de l'anguille, parcequ'elle n'a point d'écailles; ni de lièvre, parceque, dit le *Vaïcra*, le lièvre rumine et n'a point le pied fendu. Cependant il est vrai que le lièvre a le pied fendu et ne rumine point; apparemment que les Juifs avaient d'autres lièvres que les nôtres. Le griffon est immonde, les oiseaux à quatre pieds sont immondes; ce sont des animaux un peu rares. Quiconque touche une souris ou une taupe est impur. On y défend aux femmes de coucher avec des chevaux et des ânes. Il faut que les femmes juives fussent sujettes à ces galanteries. On y défend aux hommes d'offrir de leur semence à Moloch, et la *semence* n'est pas là un terme métaphorique, qui signifie des enfants; il y est répété que c'est de la propre semence du mâle dont il s'agit. Le texte même appelle cette offrandre *fornication*. C'est en quoi ce livre du *Vaïcra* est très curieux. Il paraît que c'était une coutume dans les déserts de l'Arabie d'offrir ce singulier présent aux dieux, comme il est d'usage, dit-on, à Cochin et dans quelques autres pays des Indes, que les filles donnent leur pucelage à un Priape de fer dans un temple. Ces deux cérémonies prouvent que le genre humain est capable de tout. Les Cafres, qui se coupent un testicule, sont encore un

bien plus ridicule exemple des excès de la superstition.

Une loi non moins étrange chez les Juifs est la preuve de l'adultère. Une femme accusée par son mari doit être présentée aux prêtres; on lui donne à boire de l'eau de jalousie mêlée d'absinthe et de poussière. Si elle est innocente, cette eau la rend plus belle et plus féconde; si elle est coupable, les yeux lui sortent de la tête, son ventre enfle, et elle crève devant le Seigneur.

On n'entre point ici dans les détails de tous ces sacrifices qui ne sont que des opérations de bouchers en cérémonie; mais il est très important de remarquer une autre sorte de sacrifice trop commune dans ces temps barbares. Il est expressément ordonné dans le XXVIIe chapitre du *Lévitique* d'immoler les hommes qu'on aura voués en anathème au Seigneur. « Point de rançon, dit le « texte; il faut que la victime promise expire. » Voilà la source de l'histoire de Jephté, soit que sa fille ait été réellement immolée, soit que cette histoire soit une copie de celle d'Iphigénie: voilà la source du vœu de Saül, qui allait immoler son fils, si l'armée, moins superstitieuse que lui, n'eût sauvé la vie à ce jeune homme innocent.

Il n'est donc que trop vrai que les Juifs, suivant leur loi, sacrifiaient des victimes humaines. Cet acte de religion s'accorde avec leurs mœurs; leurs

propres livres les représentent égorgeant sans miséricorde tout ce qu'ils rencontrent, et réservant seulement les filles pour leur usage.

Il est très difficile, et il devrait être peu important de savoir en quel temps ces lois furent rédigées telles que nous les avons. Il suffit qu'elles soient d'une très haute antiquité pour connaître combien les mœurs de cette antiquité étaient grossières et farouches.

SECTION III.

De la dispersion des Juifs.

On a prétendu que la dispersion de ce peuple avait été prédite, comme une punition de ce qu'il refuserait de reconnaître Jésus-Christ pour le Messie, et l'on affectait d'oublier qu'il était déja dispersé par toute la terre connue, long-temps avant Jésus-Christ. Les livres qui nous restent de cette nation singulière ne font aucune mention du retour des dix tribus transportées au-delà de l'Euphrate par Téglatphalasar et par Salmanasar son successeur: et même environ six siècles après Cyrus, qui fit revenir à Jérusalem les tribus de Juda et de Benjamin que Nabuchodonosor avait emmenées dans les provinces de son empire, les *Actes des apôtres* font foi que, cinquante-trois jours après la mort de Jésus-Christ, il y avait des juifs

de toutes les nations qui sont sous le ciel, assemblés dans Jérusalem pour la fête de la Pentecôte. Saint Jacques écrit aux douze tribus dispersées, et Josèphe ainsi que Philon met des Juifs en grand nombre dans tout l'Orient.

Il est vrai que quand on pense au carnage qui s'en fit sous quelques empereurs romains, et à ceux qui ont été répétés tant de fois dans tous les états chrétiens, on est étonné que non seulement ce peuple subsiste encore, mais qu'il ne soit pas moins nombreux aujourd'hui qu'il le fut autrefois. Leur nombre doit être attribué à leur exemption de porter les armes, à leur ardeur pour le mariage, à leur coutume de le contracter de bonne heure dans leurs familles, à leur loi de divorce, à leur genre de vie sobre et réglée, à leurs abstinences, à leur travail, et à leurs exercices.

Leur ferme attachement à la loi mosaïque n'est pas moins remarquable, sur-tout si l'on considère leurs fréquentes apostasies lorsqu'ils vivaient sous le gouvernement de leurs rois, de leurs juges, et à l'aspect de leur temple. Le judaïsme est maintenant de toutes les religions du monde celle qui est le plus rarement abjurée; et c'est en partie le fruit des persécutions qu'elle a souffertes. Ses sectateurs, martyrs perpétuels de leur croyance, se sont regardés de plus en plus comme la source de toute sainteté, et ne nous ont envisagés que

comme des Juifs rebelles qui ont changé la loi de Dieu, en suppliciant ceux qui la tenaient de sa propre main.

En effet, si, pendant que Jérusalem subsistait avec son temple, les Juifs ont été quelquefois chassés de leur patrie par les vicissitudes des empires, ils l'ont encore été plus souvent par un zèle aveugle, dans tous les pays où ils se sont habitués depuis les progrès du christianisme et du mahométisme. Aussi comparent-ils leur religion à une mère que ses deux filles, la chrétienne et la mahométane, ont accablée de mille plaies. Mais quelques mauvais traitements qu'elle en ait reçus, elle ne laisse pas de se glorifier de leur avoir donné la naissance. Elle se sert de l'une et de l'autre pour embrasser l'univers, tandis que sa vieillesse vénérable embrasse tous les temps.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les chrétiens ont prétendu accomplir les prophéties en tyrannisant les Juifs qui les leur avaient transmises. Nous avons déja vu comment l'inquisition fit bannir les Juifs d'Espagne. Réduits à courir de terres en terres, de mers en mers pour gagner leur vie; par-tout déclarés incapables de posséder aucun bien-fonds, et d'avoir aucun emploi; ils se sont vus obligés de se disperser de lieux en lieux, et de ne pouvoir s'établir fixement dans aucune contrée, faute d'appui, de puissance pour s'y main-

tenir, et de lumières dans l'art militaire. Le commerce, profession long-temps méprisée par la plupart des peuples de l'Europe, fut leur unique ressource dans ces siècles barbares; et comme ils s'y enrichirent nécessairement, on les traita d'infames usuriers. Les rois, ne pouvant fouiller dans la bourse de leurs sujets, mirent à la torture les Juifs, qu'ils ne regardaient pas comme des citoyens.

Ce qui se passa en Angleterre à leur égard peut donner une idée des vexations qu'ils essuyèrent dans les autres pays. Le roi Jean, ayant besoin d'argent, fit emprisonner les riches Juifs de son royaume. Un d'eux, à qui l'on arracha sept dents l'une après l'autre pour avoir son bien, donna mille marcs d'argent à la huitième. Henri III tira d'Aaron, juif d'York, quatorze mille marcs d'argent, et dix mille pour la reine. Il vendit les autres Juifs de son pays à son frère Richard pour le terme d'une année, afin que ce comte éventrât ceux que le roi avait déja écorchés, comme dit Matthieu Pâris.

En France, on les mettait en prison, on les pillait, on les vendait, on les accusait de magie, de sacrifier des enfants, d'empoisonner les fontaines; on les chassait du royaume, on les y laissait rentrer pour de l'argent; et dans le temps même qu'on les tolérait, on les distinguait des autres

habitants par des marques infamantes. Enfin par une bizarrerie inconcevable, tandis qu'on les brûlait ailleurs pour leur faire embrasser le christianisme, on confisquait en France le bien des Juifs qui se fesaient chrétiens. Charles VI, par un édit donné à Basville le 4 avril 1392, abrogea cette coutume tyrannique, laquelle, suivant le bénédictin Mabillon, s'était introduite pour deux raisons.

Premièrement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire à ceux de cette nation de feindre de se soumettre à l'Évangile pour quelque intérêt temporel, sans changer cependant intérieurement de croyance.

Secondement, parceque, comme leurs biens venaient pour la plupart de l'usure, la pureté de la morale chrétienne semblait exiger qu'ils en fissent une restitution générale, et c'est ce qui s'exécutait par la confiscation.

Mais la véritable raison de cet usage, que l'auteur de l'*Esprit des lois* a si bien développée, était une espèce de droit d'amortissement pour le prince ou pour les seigneurs, des taxes qu'ils levaient sur les Juifs comme serfs mainmortables, auxquels ils succédaient. Or ils étaient privés de ce bénéfice lorsque ceux-ci venaient à se convertir à la foi chrétienne.

Enfin, proscrits sans cesse de chaque pays, ils

trouvèrent ingénieusement le moyen de sauver leurs fortunes, et de rendre pour jamais leurs retraites assurées. Chassés de France sous Philippe-le-Long, en 1318, ils se réfugièrent en Lombardie, y donnèrent aux négociants des lettres sur ceux à qui ils avaient confié leurs effets en partant, et ces lettres furent acquittées. L'invention admirable des lettres-de-change sortit du sein du désespoir, et pour lors seulement le commerce put éluder la violence et se maintenir par tout le monde.

SECTION IV*.

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS.

PREMIÈRE LETTRE.

A MM. Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathataï, et David Wincker**.

MESSIEURS,

Lorsque M. Medina, votre compatriote, me fit à Londres une banqueroute de vingt mille francs, il y a quarante-quatre ans, il me dit « que ce n'é-

* Les sept Lettres qui composent cette section formaient seules tout l'article JUIFS dans la première édition des *Questions sur l'Encyclopédie*.

** Voyez l'ouvrage intitulé : *Un chrétien contre six Juifs*, dans les *Mélanges historiques*.

« tait pas sa faute, qu'il était malheureux, qu'il « n'avait jamais été enfant de Bélial, qu'il avait « toujours tâché de vivre en fils de Dieu, c'est-à-« dire en honnête homme, en bon Israélite. » Il m'attendrit, je l'embrassai; nous louâmes Dieu ensemble, et je perdis quatre-vingts pour cent.

Vous devez savoir que je n'ai jamais haï votre nation. Je ne hais personne, pas même Fréron.

Loin de vous haïr, je vous ai toujours plaints. Si j'ai été quelquefois un peu goguenard, comme l'était le bon pape Lambertini mon protecteur, je n'en suis pas moins sensible. Je pleurais à l'âge de seize ans quand on me disait qu'on avait brûlé à Lisbonne une mère et une fille pour avoir mangé debout un peu d'agneau cuit avec des laitues le quatorzième jour de la lune rousse; et je puis vous assurer que l'extrême beauté qu'on vantait dans cette fille n'entra point dans la source de mes larmes, quoiqu'elle dût augmenter dans les spectateurs l'horreur pour les assassins, et la pitié pour la victime.

Je ne sais comment je m'avisai de faire un poëme épique à l'âge de vingt ans. (Savez-vous ce que c'est qu'un poëme épique? pour moi, je n'en savais rien alors.) Le législateur Montesquieu n'avait point encore écrit ses *Lettres persanes*, que vous me reprochez d'avoir commentées, et j'avais déja dit tout seul, en parlant d'un monstre que vos

ancêtres ont bien connu, et qui a même encore aujourd'hui quelques dévots:

Il vient; le Fanatisme est son horrible nom,
Enfant dénaturé de la Religion;
Armé pour la défendre, il cherche à la détruire;
Et, reçu dans son sein, l'embrasse et le déchire.

C'est lui qui dans Raba, sur les bords de l'Arnon,
Guidait les descendants du malheureux Ammon,
Quand à Moloch, leur dieu, des mères gémissantes
Offraient de leurs enfants les entrailles fumantes.
Il dicta de Jephté le serment inhumain;
Dans le cœur de sa fille il conduisit sa main:
C'est lui qui, de Calchas ouvrant la bouche impie,
Demanda par sa voix la mort d'Iphigénie.
France, dans tes forêts il habita long-temps.
A l'affreux Teutatès il offrit ton encens.
Tu n'as point oublié ces sacrés homicides,
Qu'à tes indignes dieux présentaient tes druides.
Du haut du Capitole il criait aux païens:
Frappez, exterminez, déchirez les chrétiens.
Mais lorsqu'au fils de Dieu Rome enfin fut soumise,
Du Capitole en cendre il passa dans l'Église;
Et dans les cœurs chrétiens inspirant ses fureurs,
De martyrs qu'ils étaient, les fit persécuteurs.
Dans Londre il a formé la secte turbulente
Qui sur un roi trop faible a mis sa main sanglante;
Dans Madrid, dans Lisbonne, il allume ses feux,
Ces bûchers solennels où des Juifs malheureux
Sont tous les ans en pompe envoyés par des prêtres,
Pour n'avoir point quitté la foi de leurs ancêtres.

Henriade, chant v.

Vous voyez bien que j'étais dès-lors votre servi-

teur, votre ami, votre frère, quoique mon père et ma mère m'eussent conservé mon prépuce.

Je sais que l'instrument ou prépucé, ou déprépucé, a causé des querelles bien funestes. Je sais ce qu'il en a coûté à Pâris, fils de Priam, et à Ménélas, frère d'Agamemnon. J'ai assez lu vos livres pour ne pas ignorer que Sichem, fils d'Hémor, viola Dina, fille de Lia, laquelle n'avait que cinq ans tout au plus, mais qui était fort avancée pour son âge. Il voulut l'épouser; les enfants de Jacob, frères de la violée, la lui donnèrent en mariage, à condition qu'il se ferait circoncire, lui et tout son peuple. Quand l'opération fut faite, et que tous les Sichemites, ou Sichimites, étaient au lit dans les douleurs de cette besogne, les saints patriarches Siméon et Lévi[1] les égorgèrent tous l'un après l'autre. Mais après tout, je ne crois pas qu'aujourd'hui le prépuce doive produire de si abominables horreurs: je ne pense pas sur-tout que les hommes doivent se haïr, se détester, s'anathématiser, se damner réciproquement le samedi et le dimanche pour un petit bout de chair de plus ou de moins.

Si j'ai dit que quelques déprépucés ont rogné les espèces à Metz, à Francfort sur l'Oder, et à Varsovie (ce dont je ne me souviens pas), je leur en demande pardon; car, étant près de finir mon

[1] *Genèse*, ch. XXXIV, v. 25; et ch. XLIX, v. 5. (*Nouv. édit.*)

pèlerinage, je ne veux point me brouiller avec Israël.

J'ai l'honneur d'être, comme on dit,

Votre, etc.

SECONDE LETTRE.

De l'antiquité des Juifs.

MESSIEURS,

Je suis toujours convenu, à mesure que j'ai lu quelques livres d'histoire pour m'amuser, que vous êtes une nation assez ancienne, et que vous datez de plus loin que les Teutons, les Celtes, les Welches, les Sicambres, les Bretons, les Slavons, les Anglais, et les Hurons. Je vous vois rassemblés en corps de peuple dans une capitale nommée tantôt Hershalaïm, tantôt Shaheb sur la montagne Moriah, et sur la montagne Sion, auprès d'un désert, dans un terrain pierreux, près d'un petit torrent qui est à sec six mois de l'année.

Lorsque vous commençâtes à vous affermir dans ce coin (je ne dirai pas de terre, mais de cailloux), il y avait environ deux siècles que Troie était détruite par les Grecs:

Médon était archonte d'Athènes;

Ékestrates régnait dans Lacédémone;

Latinus Silvius régnait dans le Latium;

Osochor, en Égypte.

Les Indes étaient florissantes depuis une longue suite de siècles.

C'était le temps le plus illustre de la Chine; l'empereur Tchinvang régnait avec gloire sur ce vaste empire; toutes les sciences y étaient cultivées; et les annales publiques portent que le roi de la Cochinchine étant venu saluer cet empereur Tchinvang, il en reçut en présent une boussole. Cette boussole aurait bien servi à votre Salomon pour les flottes qu'il envoyait au beau pays d'Ophir, que personne n'a jamais connu.

Ainsi après les Chaldéens, les Syriens, les Perses, les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs, les Indiens, les Chinois, les Latins, les Toscans, vous êtes le premier peuple de la terre qui ait eu quelque forme de gouvernement connu.

Les Banians, les Guèbres, sont avec vous les seuls peuples qui, dispersés hors de leur patrie, ont conservé leurs anciens rites; car je ne compte pas les petites troupes égyptiennes qu'on appelait Zingari en Italie, Gipsies en Angleterre, Bohèmes en France, lesquels avaient conservé les antiques cérémonies du culte d'Isis, le cistre, les cymbales, les crotales, la danse d'Isis, la prophétie, et l'art de voler les poules dans les basses-cours. Ces troupes sacrées commencent à disparaître de la face de la terre, tandis que leurs pyramides appartiennent encore aux Turcs, qui n'en seront pas

peut-être toujours les maîtres non plus que d'Hershalaïm : tant la figure de ce monde passe !

Vous dites que vous êtes établis en Espagne dès le temps de Salomon. Je le crois ; et même j'oserais penser que les Phéniciens purent y conduire quelques Juifs long-temps auparavant, lorsque vous fûtes esclaves en Phénicie après les horribles massacres que vous dites avoir été commis par Cartouche Josué, et par Cartouche Caleb.

Vos livres disent en effet[1] que vous fûtes réduits en servitude sous Chusan Rasathaïm, roi d'Aram-Naharaïm, pendant huit ans, et sous Églon[2], roi de Moab, pendant dix-huit ans ; puis sous Jabin[3], roi de Canaan, pendant vingt ans ; puis dans le petit canton de Madian dont vous étiez venus, et où vous vécûtes dans des cavernes, pendant sept ans.

[1] *Juges*, ch. III.

[2] C'est ce même Églon, roi de Moab, qui fut si saintement assassiné au nom du Seigneur par Aod l'ambidextre, lequel lui avait fait serment de fidélité ; et c'est ce même Aod qui fut si souvent réclamé à Paris par les prédicateurs de la ligue. *Il nous faut un Aod, il nous faut un Aod ;* ils crièrent tant, qu'ils en trouvèrent un.

[3] C'est sous ce Jabin que la bonne femme Jahel assassina le capitaine Cisara, en lui enfonçant un clou dans la cervelle, lequel clou le cloua fort avant dans la terre. Quel maître clou et quelle maîtresse femme que cette Jahel ! on ne lui peut comparer que Judith ; mais Judith a paru bien supérieure, car elle coupa la tête à son amant, dans son lit, après lui avoir donné ses tendres faveurs. Rien n'est plus héroïque et plus édifiant.

Puis en Galaad pendant dix-huit ans[1], quoique Jaïr votre prince eût trente fils, montés chacun sur un bel ânon.

Puis sous les Phéniciens nommés par vous Philistins pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'enfin le Seigneur Adonaï envoya Samson, qui attacha trois cents renards l'un à l'autre par la queue, et tua mille Phéniciens avec une mâchoire d'âne, de laquelle il sortit une belle fontaine d'eau pure, qui a été très bien représentée à la Comédie italienne.

Voilà de votre aveu quatre-vingt-seize ans de captivité dans la terre promise. Or il est très probable que les Tyriens, qui étaient les facteurs de toutes les nations, et qui naviguaient jusque sur l'Océan, achetèrent plusieurs esclaves juifs, et les menèrent à Cadix qu'ils fondèrent. Vous voyez que vous êtes bien plus anciens que vous ne pensiez. Il est très probable en effet que vous avez habité l'Espagne plusieurs siècles avant les Romains, les Goths, les Vandales, et les Maures.

Non seulement je suis votre ami, votre frère, mais de plus votre généalogiste.

Je vous supplie, messieurs, d'avoir la bonté de croire que je n'ai jamais cru, que je ne crois point, et que je ne croirai jamais que vous soyez descendus de ces voleurs de grand chemin à qui le roi Actisanès fit couper le nez et les oreilles, et qu'il

[1] *Juges*, ch. x.

envoya, selon le rapport de Diodore de Sicile[1], dans le désert qui est entre le lac Sirbon et le mont Sinaï, désert affreux où l'on manque d'eau et de toutes les choses nécessaires à la vie. Ils firent des filets pour prendre des cailles, qui les nourrirent pendant quelques semaines, dans le temps du passage des oiseaux.

Des savants ont prétendu que cette origine s'accorde parfaitement avec votre histoire. Vous dites vous-mêmes que vous habitâtes ce désert, que vous y manquâtes d'eau, que vous y vécûtes de cailles, qui en effet y sont très abondantes. Le fond de vos récits semble confirmer celui de Diodore de Sicile; mais je n'en crois que le *Pentateuque*. L'auteur ne dit point qu'on vous ait coupé le nez et les oreilles. Il me semble même (autant qu'il m'en peut souvenir, car je n'ai pas Diodore sous ma main) qu'on ne vous coupa que le nez. Je ne me souviens plus où j'ai lu que les oreilles furent de la partie; je ne sais point si c'est dans quelques fragments de Manéthon, cité par saint Éphrem.

Le secrétaire qui m'a fait l'honneur de m'écrire en votre nom a beau m'assurer que vous volâtes pour plus de neuf millions d'effets en or monnayé ou orfévri, pour aller faire votre tabernacle dans le désert; je soutiens que vous n'emportâtes que

[1] Diodore de Sicile, liv. I, sect. II, ch. XII.

ce qui vous appartenait légitimement, en comptant les intérêts à quarante pour cent, ce qui était le taux légitime.

Quoi qu'il en soit, je certifie que vous êtes d'une très bonne noblesse, et que vous étiez seigneurs d'Hershalaïm long-temps avant qu'il fût question dans le monde de la maison de Souabe, de celle d'Anhalt, de Saxe et de Bavière.

Il se peut que les nègres d'Angola et ceux de Guinée soient beaucoup plus anciens que vous, et qu'ils aient adoré un beau serpent avant que les Égyptiens aient connu leur Isis, et que vous ayez habité auprès du lac Sirbon; mais les nègres ne nous ont pas encore communiqué leurs livres.

TROISIÈME LETTRE.

Sur quelques chagrins arrivés au peuple de Dieu.

Loin de vous accuser, messieurs, je vous ai toujours regardés avec compassion. Permettez-moi de vous rappeler ici ce que j'ai lu dans le discours préliminaire de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et sur l'Histoire générale. On y trouve deux cent trente-neuf mille vingt Juifs égorgés les uns par les autres, depuis l'adoration du veau d'or jusqu'à la prise de l'arche par les Philistins, laquelle coûta la vie à cinquante mille soixante et dix Juifs pour avoir osé regarder l'arche; tandis

que ceux qui l'avaient prise si insolemment à la guerre en furent quittes pour des hémorrhoïdes et pour offrir à vos prêtres cinq rats d'or, et cinq anus d'or[1]. Vous m'avouerez que deux cent trente-neuf mille vingt hommes massacrés par vos compatriotes, sans compter tout ce que vous perdîtes dans vos alternatives de guerre et de servitude, devaient faire un grand tort à une colonie naissante.

Comment puis-je ne vous pas plaindre en voyant dix de vos tribus absolument anéanties, ou peut-être réduites à deux cents familles, qu'on retrouve, dit-on, à la Chine et dans la Tartarie?

Pour les deux autres tribus, vous savez ce qui leur est arrivé. Souffrez donc ma compassion, et ne m'imputez pas de mauvaise volonté.

QUATRIÈME LETTRE.

Sur la femme à Michas.

Trouvez bon que je vous demande ici quelques

[1] Plusieurs théologiens, qui sont la lumière du monde, ont fait des commentaires sur ces rats d'or et sur ces anus d'or. Ils disaient que les metteurs en œuvre philistins étaient bien adroits; qu'il est très difficile de sculpter en or un trou du cul bien reconnaissable sans y joindre deux fesses, et que c'était une étrange offrande au Seigneur qu'un trou du cul. D'autres théologiens disaient que c'était aux sodomites à présenter cette offrande. Mais enfin ils ont abandonné cette dispute. Ils s'occupent aujourd'hui de convulsions, de billets de confession, et d'extrême-onction donnée la baïonnette au bout du fusil.

éclaircissements sur un fait singulier de votre histoire; il est peu connu des dames de Paris et des personnes du bon ton.

Il n'y avait pas trente-huit ans que votre Moïse était mort, lorsque la femme à Michas, de la tribu de Benjamin, perdit onze cents sicles, qui valent, dit-on, environ six cents livres de notre monnaie. Son fils les lui rendit[1], sans que le texte nous apprenne s'il ne les avait pas volés. Aussitôt la bonne Juive en fait faire des idoles, et leur construit une petite chapelle ambulante selon l'usage. Un lévite de Bethléem s'offrit pour la desservir moyennant dix francs par an, deux tuniques, et *bouche à cour*, comme on disait autrefois.

Une tribu alors, qu'on appela depuis la *tribu de Dan*, passa auprès de la maison de la Michas, en cherchant s'il n'y avait rien à piller dans le voisinage. Les gens de Dan sachant que la Michas avait chez elle un prêtre, un voyant, un devin, un rhoé, s'enquirent de lui si leur voyage serait heureux, s'il y aurait quelque bon coup à faire. Le lévite leur promit un plein succès. Ils commencèrent par voler la chapelle de la Michas, et lui prirent jusqu'à son lévite. La Michas et son mari eurent beau crier: *Vous emportez mes dieux, et vous me volez mon prêtre*, ou les fit taire, et on alla mettre tout à feu et à sang par dévotion dans la

[1] *Juges*, ch. XVII.

petite bourgade de Dan, dont la tribu prit le nom.

Ces flibustiers conservèrent une grande reconnaissance pour les dieux de la Michas, qui les avaient si bien servis. Ces idoles furent placées dans un beau tabernacle. La foule des dévots augmenta, il fallut un nouveau prêtre; il s'en présenta un.

Ceux qui ne connaissent pas votre histoire ne devineront jamais qui fut ce chapelain. Vous le savez, messieurs, c'était le propre petit-fils de Moïse, un nommé Jonathan, fils de Gersom, fils de Moïse et de la fille à Jéthro.

Vous conviendrez avec moi que la famille de Moïse était un peu singulière. Son frère, à l'âge de cent ans, jette un veau d'or en fonte, et l'adore; son petit-fils se fait aumônier des idoles pour de l'argent. Cela ne prouverait-il pas que votre religion n'était pas encore faite, et que vous tâtonnâtes long-temps avant d'être de parfaits israélites tels que vous l'êtes aujourd'hui?

Vous répondez à ma question que notre saint Pierre Simon Barjone en a fait autant, et qu'il commença son apostolat par renier son maître. Je n'ai rien à répliquer, sinon qu'il faut toujours se défier de soi. Et je me défie si fort de moi-même, que je finis ma lettre en vous assurant de toute mon indulgence, et en vous demandant la vôtre.

Digitized by Google

CINQUIÈME LETTRE.

Assassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages? Leurs mères ont-elles couché avec des boucs? Les pères et mères ont-ils immolé leurs enfants? Et de quelques autres belles actions du peuple de Dieu.

MESSIEURS,

J'ai un peu gourmandé votre secrétaire : il n'est pas dans la civilité de gronder les valets d'autrui devant leurs maîtres ; mais l'ignorance orgueilleuse révolte dans un chrétien qui se fait valet d'un Juif. Je m'adresse directement à vous pour n'avoir plus affaire à votre livrée.

CALAMITÉS JUIVES ET GRANDS ASSASSINATS.

Permettez-moi d'abord de m'attendrir sur toutes vos calamités ; car, outre les deux cent trente-neuf mille vingt Israélites tués par l'ordre du Seigneur, je vois la fille de Jephté immolée par son père. *Il lui fit comme il l'avait voué.* Tournez-vous de tous les sens ; tordez le texte, disputez contre les pères de l'Église : il lui fit comme il avait voué ; et il avait voué d'égorger sa fille pour remercier le Seigneur. Belle action de graces !

Oui, vous avez immolé des victimes humaines au Seigneur ; mais consolez-vous ; je vous ai dit souvent que nos Welches et toutes les nations en firent autant autrefois. Voilà M. de Bougainville

qui revient de l'île de Taïti, de cette île de Cythère dont les habitants paisibles, doux, humains, hospitaliers, offrent aux voyageurs tout ce qui est en leur pouvoir, les fruits les plus délicieux, et les filles les plus belles, les plus faciles de la terre. Mais ces peuples ont leurs jongleurs, et ces jongleurs les forcent à sacrifier leurs enfants à des magots qu'ils appellent leurs dieux.

Je vois soixante et dix frères d'Abimélech écrasés sur une même pierre par cet Abimélech, fils de Gédéon et d'une courense. Ce fils de Gédéon était mauvais parent; et ce Gédéon l'ami de Dieu était bien débauché.

Votre lévite qui vient sur son âne à Gabaa; les Gabaonites qui veulent le violer, sa pauvre femme qui est violée à sa place et qui meurt à la peine; la guerre civile qui en est la suite, toute vôtre tribu de Benjamin exterminée, à six cents hommes près, me font une peine que je ne puis vous exprimer.

Vous perdez tout d'un coup cinq belles villes que le Seigneur vous destinait au bout du lac de Sodome, et cela pour un attentat inconcevable contre la pudeur de deux anges. En vérité, c'est bien pis que ce dont on accuse vos mères avec les boucs. Comment n'aurais-je pas la plus grande pitié pour vous quand je vois le meurtre, la sodomie, la bestialité, constatés chez vos ancêtres,

qui sont nos premiers pères spirituels et nos proches parents selon la chair? Car enfin, si vous descendez de Sem, nous descendons de son frère Japhet : nous sommes évidemment cousins.

ROITELETS OU MELCHIM JUIFS.

Votre Samuel avait bien raison de ne pas vouloir que vous eussiez des roitelets; car presque tous vos roitelets sont des assassins, à commencer par David qui assassine Miphiboseth, fils de Jonathas son tendre ami, « qu'il aimait d'un amour plus « grand que l'amour des femmes; » qui assassine Uriah, le mari de sa Bethsabée; qui assassine jusqu'aux enfants qui tettent, dans les villages alliés de son protecteur Achis; qui commande en mourant qu'on assassine Joab son général, et Séméi son conseiller; à commencer, dis-je, par ce David et par Salomon qui assassine son propre frère Adonias embrassant en vain l'autel; et à finir par Hérode-le-Grand qui assassine son beau-frère, sa femme, tous ses parents, et ses enfants même.

Je ne vous parle pas des quatorze mille petits garçons que votre roitelet, ce grand Hérode, fit égorger dans le village de Bethléem; ils sont enterrés, comme vous savez, à Cologne avec nos onze mille vierges; et on voit encore un de ces enfants tout entier. Vous ne croyez pas à cette histoire authentique, parcequ'elle n'est pas dans

votre canon, et que votre Flavius Josèphe n'en a rien dit. Je ne vous parle pas des onze cent mille hommes tués dans la seule ville de Jérusalem pendant le siége qu'en fit Titus.

Par ma foi, la nation chérie est une nation bien malheureuse.

SI LES JUIFS ONT MANGÉ DE LA CHAIR HUMAINE.

Parmi vos calamités, qui m'ont fait tant de fois frémir, j'ai toujours compté le malheur que vous avez eu de manger de la chair humaine. Vous dites que cela n'est arrivé que dans les grandes occasions, que ce n'est pas vous que le Seigneur invitait à sa table pour manger le cheval et le cavalier, que c'étaient les oiseaux qui étaient les convives; je le veux croire*.

SI LES DAMES JUIVES COUCHÈRENT AVEC DES BOUCS.

Vous prétendez que vos mères n'ont pas couché avec des boucs, ni vos pères avec des chèvres. Mais, dites-moi, messieurs, pourquoi vous êtes le seul peuple de la terre à qui les lois aient jamais fait une pareille défense. Un législateur se serait-il jamais avisé de promulguer cette loi bizarre, si le délit n'avait pas été commun?

* Voyez l'article ANTHROPOPHAGES.

SI LES JUIFS IMMOLÈRENT DES HOMMES.

Vous osez assurer que vous n'immoliez pas des victimes humaines au Seigneur; et qu'est-ce donc que le meurtre de la fille de Jephté, réellement immolée, comme nous l'avons déja prouvé par vos propres livres?

Comment expliquerez-vous l'anathème des trente-deux pucelles qui furent le partage du Seigneur quand vous prîtes chez les Madianites trente-deux mille pucelles et soixante et un mille ânes? Je ne vous dirai pas ici qu'à ce compte il n'y avait pas deux ânes par pucelle; mais je vous demanderai ce que c'était que cette part du Seigneur. Il y eut, selon votre livre des *Nombres*, seize mille filles pour vos soldats, seize mille filles pour vos prêtres; et sur la part des soldats on préleva trente-deux filles pour le Seigneur. Qu'en fit-on? vous n'aviez point de religieuses. Qu'est-ce que la part du Seigneur dans toutes vos guerres, sinon du sang?

Le prêtre Samuel ne hacha-t-il pas en morceaux le roitelet Agag, à qui le roitelet Saül avait sauvé la vie? ne le sacrifia-t-il pas comme la part du Seigneur?

Ou renoncez à vos livres auxquels je crois fermement, selon la décision de l'Église, ou avouez que vos pères ont offert à Dieu des fleuves de sang

humain, plus que n'a jamais fait aucun peuple du monde.

DES TRENTE-DEUX MILLE PUCELLES, DES SOIXANTE ET QUINZE MILLE BOEUFS, ET DU FERTILE DÉSERT DE MADIAN.

Que votre secrétaire cesse de tergiverser, d'équivoquer, sur le camp des Madianites et sur leurs villages. Je me soucie bien que ce soit dans un camp ou dans un village de cette petite contrée misérable et déserte que votre prêtre-boucher Éléazar, général des armées juives, ait trouvé soixante et douze mille bœufs, soixante et un mille ânes, six cent soixante et quinze mille brebis, sans compter les beliers et les agneaux!

Or, si vous prîtes trente-deux mille petites filles, il y avait apparemment autant de petits garçons, autant de pères et de mères. Cela irait probablement à cent vingt-huit mille captifs, dans un désert où l'on ne boit que de l'eau saumâtre, où l'on manque de vivres, et qui n'est habité que par quelques Arabes vagabonds, au nombre de deux ou trois mille tout au plus. Vous remarquerez d'ailleurs que ce pays affreux n'a pas plus de huit lieues de long et de large sur toutes les cartes.

Mais qu'il soit aussi grand, aussi fertile, aussi peuplé que la Normandie ou le Milanais, cela ne m'importe: je m'en tiens au texte, qui dit que la part du Seigneur fut de trente-deux filles. Con-

fondez tant qu'il vous plaira le Madian près de la Mer-Rouge avec le Madian près de Sodome, je vous demanderai toujours compte de mes trente-deux pucelles.

Votre secrétaire a-t-il été chargé par vous de supputer combien de bœufs et de filles peut nourrir le beau pays de Madian?

J'habite un canton, messieurs, qui n'est pas la terre promise; mais nous avons un lac beaucoup plus beau que celui de Sodome. Notre sol est d'une bonté très médiocre. Votre secrétaire me dit qu'un arpent de Madian peut nourrir trois bœufs; je vous assure, messieurs, que chez moi un arpent ne nourrit qu'un bœuf. Si votre secrétaire veut tripler le revenu de mes terres, je lui donnerai de bons gages, et je ne le paierai pas en rescriptions sur les receveurs-généraux. Il ne trouvera pas dans tout le pays de Madian une meilleure condition que chez moi. Mais malheureusement cet homme ne s'entend pas mieux en bœufs qu'en veaux d'or.

A l'égard des trente-deux mille pucelages, je lui en souhaite. Notre petit pays est de l'étendue de Madian; il contient environ quatre mille ivrognes, une douzaine de procureurs, deux hommes d'esprit, et quatre mille personnes du beau sexe, qui ne sont pas toutes jolies. Tout cela monte à environ huit mille personnes, supposé que le

greffier qui m'a produit ce compte n'ait pas exagéré de moitié, selon la coutume. Vos prêtres et les nôtres auraient peine à trouver dans mon pays trente-deux mille pucelles pour leur usage. C'est ce qui me donne de grands scrupules sur les dénombrements du peuple romain, du temps que son empire s'étendait à quatre lieues du mont Tarpéien, et que les Romains avaient une poignée de foin au haut d'une perche pour enseigne. Peut-être ne savez-vous pas que les Romains passèrent cinq cents années à piller leurs voisins, avant que d'avoir aucun historien, et que leurs dénombrements sont fort suspects ainsi que leurs miracles.

A l'égard des soixante et un mille ânes qui furent le prix de vos conquêtes en Madian, c'est assez parler d'ânes.

DES ENFANTS JUIFS IMMOLÉS PAR LEURS MÈRES.

Je vous dis que vos pères ont immolé leurs enfants, et j'appelle en témoignage vos prophètes. Isaïe leur reproche ce crime de cannibales[1] : « Vous « immolez aux dieux vos enfants dans des torrents, « sous des pierres. »

Vous m'allez dire que ce n'était pas au Seigneur Adonaï que les femmes sacrifiaient les fruits de leurs entrailles, que c'était à quelque autre dieu. Il importe bien vraiment que vous ayez appelé Mel-

[1] Isaïe, ch. LVII, v. 5.

kom, ou Sadaï, ou Baal, ou Adonaï, celui à qui vous immoliez vos enfants; ce qui importe c'est que vous ayez été des parricides. C'était, dites-vous, à des idoles étrangères que vos pères fesaient ces offrandes; eh bien, je vous plains encore davantage de descendre d'aïeux parricides et idolâtres. Je gémirai avec vous de ce que vos pères furent toujours idolâtres pendant quarante ans dans le désert de Sinaï, comme le disent expressément Jérémie, Amos, et saint Étienne.

Vous étiez idolâtres du temps des juges; et le petit-fils de Moïse était prêtre de la tribu de Dan, idolâtre tout entière comme nous l'avons vu; car il faut insister, inculquer, sans quoi tout s'oublie.

Vous étiez idolâtres sous vos rois, vous n'avez été fidèles à un seul Dieu qu'après qu'Esdras eut restauré vos livres. C'est là que votre véritable culte non interrompu commence. Et, par une providence incompréhensible de l'Être suprême, vous avez été les plus malheureux de tous les hommes depuis que vous avez été les plus fidèles, sous les rois de Syrie, sous les rois d'Égypte, sous Hérode l'Iduméen, sous les Romains, sous les Persans, sous les Arabes, sous les Turcs, jusqu'au temps où vous me faites l'honneur de m'écrire, et où j'ai celui de vous répondre.

SIXIÈME LETTRE.

Sur la beauté de la terre promise.

Ne me reprochez pas de ne vous point aimer: je vous aime tant, que je voudrais que vous fussiez tous dans Hershalaïm au lieu des Turcs qui dévastent tout votre pays, et qui ont bâti cependant une assez belle mosquée sur les fondements de votre temple, et sur la plate-forme construite par votre Hérode.

Vous cultiveriez ce malheureux désert comme vous l'avez cultivé autrefois; vous porteriez encore de la terre sur la croupe de vos montagnes arides; vous n'auriez pas beaucoup de blé, mais vous auriez d'assez bonnes vignes, quelques palmiers, des oliviers, et des pâturages.

Quoique la Palestine n'égale pas la Provence, et que Marseille seule soit supérieure à toute la Judée, qui n'avait pas un port de mer; quoique la ville d'Aix soit dans une situation incomparablement plus belle que Jérusalem, vous pourriez faire de votre terrain à-peu-près ce que les Provençaux ont fait du leur. Vous exécuteriez à plaisir dans votre détestable jargon votre détestable musique.

Il est vrai que vous n'auriez point de chevaux, parcequ'il n'y a que des ânes vers Hershalaïm, et qu'il n'y a jamais eu que des ânes. Vous manque-

riez souvent de froment, mais vous en tireriez d'Égypte ou de la Syrie.

Vous pourriez voiturer des marchandises à Damas, à Séide, sur vos ânes, ou même sur des chameaux que vous ne connûtes jamais du temps de vos Melchim, et qui vous seraient d'un grand secours. Enfin, un travail assidu, pour lequel l'homme est né, rendrait fertile cette terre que les seigneurs de Constantinople et de l'Asie-Mineure négligent.

Elle est bien mauvaise cette terre promise. Connaissez-vous saint Jérôme? c'était un prêtre chrétien; vous ne lisez point les livres de ces gens-là. Cependant il a demeuré très long-temps dans votre pays; c'était un très docte personnage, peu endurant à la vérité, et prodigue d'injures quand il était contredit, mais sachant votre langue mieux que vous, parcequ'il était bon grammairien. L'étude était sa passion dominante, la colère n'était que la seconde. Il s'était fait prêtre avec son ami Vincent, à condition qu'ils ne diraient jamais la messe ni vêpres[1], de peur d'être trop interrompus dans leurs études; car étant directeurs de femmes et de filles, s'ils avaient été obligés encore de vaquer aux œuvres presbytérales, il ne leur serait pas resté deux heures dans la journée pour le grec, le chaldéen, et l'idiome judaïque. Enfin,

[1] C'est-à-dire qu'ils ne feraient aucune fonction sacerdotale.

pour avoir plus de loisir, Jérôme se retira tout-à-fait chez les Juifs, à Bethléem, comme l'évêque d'Avranches, Huet, se retira chez les jésuites à la maison professe, rue Saint-Antoine à Paris.

Jérôme se brouilla, il est vrai, avec l'évêque de Jérusalem nommé Jean, avec le célèbre prêtre Ruffin, avec plusieurs de ses amis : car, ainsi que je l'ai déja dit; Jérôme était colère et plein d'amour-propre; et saint Augustin l'accuse d'être inconstant et léger[1]; mais enfin il n'en était pas moins saint, il n'en était pas moins docte; son témoignage n'en est pas moins recevable sur la nature du misérable pays dans lequel son ardeur pour l'étude et sa mélancolie l'avaient confiné.

Ayez la complaisance de lire sa lettre à Dardanus, écrite l'an 414 de notre ère vulgaire, qui est, suivant le comput juif, l'an du monde 4000, ou 4001, ou 4003, ou 4004, comme on voudra.

« [2] Je prie ceux qui prétendent que le peuple « juif, après sa sortie d'Égypte, prit possession de « ce pays, qui est devenu pour nous, par la pas- « sion et la résurrection du Sauveur, une véri-

[1] En récompense, Jérôme écrit à Augustin dans sa cent-quatorzième lettre : Je n'ai point critiqué vos ouvrages, car je ne les ai jamais lus; et si je voulais les critiquer, je pourrais vous faire voir que vous n'entendez point les pères grecs... Vous ne savez pas même ce dont vous parlez.

[2] Lettre très importante de Jérôme.

« table terre de promesse; je les prie, dis-je, de « nous faire voir ce que ce peuple en a possédé. « Tout son domaine ne s'étendait que depuis Dan « jusqu'à Bersabée, c'est-à-dire l'espace de cent « soixante milles de longueur. L'Écriture sainte « n'en donne pas davantage à David et à Salomon... « J'ai honte de dire quelle est la largeur de la terre « promise, et je crains que les païens ne prennent « de là occasion de blasphémer. On ne compte « que quarante et six milles depuis Joppé jusqu'à « notre petit bourg de Bethléem, après quoi on « ne trouve plus qu'un affreux désert. »

Lisez aussi la lettre à une de ses dévotes où il dit qu'il n'y a que des cailloux et point d'eau à boire de Jérusalem à Bethléem; mais plus loin, vers le Jourdain, vous auriez d'assez bonnes vallées dans ce pays hérissé de montagnes pelées. C'était véritablement une contrée de lait et de miel, comme vous disiez, en comparaison de l'abominable désert d'Horeb et de Sinaï, dont vous êtes originaires. La Champagne pouilleuse est la terre promise par rapport à certains terrains des landes de Bordeaux. Les bords de l'Aar sont la terre promise en comparaison des petits cantons suisses. Toute la Palestine est un fort mauvais terrain en comparaison de l'Égypte, dont vous dites que vous sortîtes en voleurs; mais c'est un pays délicieux si vous le comparez aux déserts de Jéru-

salem, de Nazareth, de Sodome, d'Horeb, de Sinaï, de Cadès-Barné, etc.

Retournez en Judée le plus tôt que vous pourrez. Je vous demande seulement deux ou trois familles hébraïques pour établir au mont Krapack, où je demeure, un petit commerce nécessaire. Car si vous êtes de très ridicules théologiens (et nous aussi), vous êtes des commerçants très intelligents, ce que nous ne sommes pas.

SEPTIÈME LETTRE.

Sur la charité que le peuple de Dieu et les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres.

Ma tendresse pour vous n'a plus qu'un mot à vous dire. Nous vous avons pendus entre deux chiens pendant des siècles; nous vous avons arraché les dents pour vous forcer à nous donner votre argent; nous vous avons chassés plusieurs fois par avarice, et nous vous avons rappelés par avarice et par bêtise; nous vous fesons payer encore dans plus d'une ville la liberté de respirer l'air; nous vous avons sacrifiés à Dieu dans plus d'un royaume; nous vous avons brûlés en holocaustes: car je ne veux pas, à votre exemple, dissimuler que nous ayons offert à Dieu des sacrifices de sang humain. Toute la différence est que nos prêtres vous ont fait brûler par des laïques, se contentant d'ap-

pliquer votre argent à leur profit, et que vos prêtres ont toujours immolé les victimes humaines de leurs mains sacrées. Vous fûtes des monstres de cruauté et de fanatisme en Palestine, nous l'avons été dans notre Europe; oublions tout cela, mes amis.

Voulez-vous vivre paisibles, imitez les Banians et les Guèbres; ils sont beaucoup plus anciens que vous, ils sont dispersés comme vous, ils sont sans patrie comme vous. Les Guèbres sur-tout, qui sont les anciens Persans, sont esclaves comme vous après avoir été long-temps vos maîtres. Ils ne disent mot; prenez ce parti. Vous êtes des animaux calculants; tâchez d'être des animaux pensants.

JULIEN.

SECTION PREMIÈRE*.

SECTION II.

Qu'on suppose un moment que Julien a quitté les faux dieux pour la religion chrétienne; qu'alors on examine en lui l'homme, le philosophe et l'empereur, et qu'on cherche le prince qu'on osera lui préférer. S'il eût vécu seulement dix ans de plus, il y a grande apparence qu'il eût donné une

* Dans l'édition de Kehl, cette première section se composait du *Portrait de l'empereur Julien*, imprimé ci-devant, tome XLV, page 3.

tout autre forme à l'Europe que celle qu'elle a aujourd'hui.

La religion chrétienne a dépendu de sa vie : les efforts qu'il fit pour la détruire ont rendu son nom exécrable aux peuples qui l'ont embrassée. Les prêtres chrétiens ses contemporains l'accusèrent de presque tous les crimes, parcequ'il avait commis le plus grand de tous à leurs yeux, celui de les abaisser. Il n'y a pas encore long-temps qu'on ne citait son nom qu'avec l'épithète d'*Apostat*; et c'est peut-être le plus grand effort de la raison qu'on ait enfin cessé de le désigner de ce surnom injurieux. Les bonnes études ont amené l'esprit de tolérance chez les savants. Qui croirait que dans un *Mercure* de Paris de l'année 1741, l'auteur reprend vivement un écrivain d'avoir manqué aux bienséances les plus communes, en appelant cet empereur Julien *l'Apostat?* Il y a cent ans que quiconque ne l'eût pas traité d'apostat eût été traité d'athée.

Ce qui est très singulier et très vrai, c'est que si vous faites abstraction des disputes entre les païens et les chrétiens, dans lesquelles il prit parti; si vous ne suivez cet empereur ni dans les églises chrétiennes ni aux temples idolâtres; si vous le suivez dans sa maison, dans les camps, dans les batailles, dans ses mœurs, dans sa conduite, dans ses écrits, vous le trouvez par-tout égal à Marc-Au-

rèle. Ainsi cet homme, qu'on a peint abominable, est peut-être le premier des hommes ou du moins le second. Toujours sobre, toujours tempérant, n'ayant jamais eu de maîtresses, couchant sur une peau d'ours, et y donnant, à regret encore, peu d'heures au sommeil, partageant son temps entre l'étude et les affaires, généreux, capable d'amitié, ennemi du faste, on l'eût admiré s'il n'eût été que particulier.

Si on regarde en lui le héros, on le voit toujours à la tête des troupes, rétablissant la discipline militaire sans rigueur, aimé des soldats, et les contenant; conduisant presque toujours à pied ses armées, et leur donnant l'exemple de toutes les fatigues; toujours victorieux dans toutes ses expéditions jusqu'au dernier moment de sa vie, et mourant enfin en fesant fuir les Perses. Sa mort fut d'un héros, et ses dernières paroles d'un philosophe : « Je me soumets, dit-il, avec joie aux dé« crets éternels du ciel, convaincu que celui qui « est épris de la vie quand il faut mourir est plus « lâche que celui qui voudrait mourir quand il « faut vivre. » Il s'entretient à sa dernière heure de l'immortalité de l'ame; nuls regrets, nulle faiblesse; il ne parle que de sa soumission à la Providence. Qu'on songe que c'est un empereur de trente-deux ans qui meurt ainsi, et qu'on voie s'il est permis d'insulter sa mémoire.

Si on le considère comme empereur, on le voit refuser le titre de *dominus* qu'affectait Constantin, soulager les peuples, diminuer les impôts, encourager les arts, réduire à soixante et dix onces ces présents de couronnes d'or de trois à quatre cents marcs, que ses prédécesseurs exigeaient de toutes les villes, faire observer les lois, contenir ses officiers et ses ministres, et prévenir toute corruption.

Dix soldats chrétiens complotent de l'assassiner; ils sont découverts, et Julien leur pardonne. Le peuple d'Antioche, qui joignait l'insolence à la volupté, l'insulte; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit, et, pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie. Comparez à cette conduite les supplices que Théodose (dont on a presque fait un saint) étale dans Antioche, tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à-peu-près semblable; et jugez entre ces deux hommes.

Des écrivains qu'on nomme pères de l'Église, Grégoire de Nazianze et Théodoret, ont cru qu'il fallait le calomnier, parcequ'il avait quitté la religion chrétienne. Ils n'ont pas songé que le triomphe de cette religion était de l'emporter sur un grand homme, et même sur un sage, après avoir résisté aux tyrans. L'un dit qu'il remplit Antioche de sang, par une vengeance barbare. Comment

un fait si public eût-il échappé à tous les autres historiens? on sait qu'il ne versa dans Antioche que le sang des victimes. Un autre ose assurer qu'avant d'expirer il jeta son sang contre le ciel, et s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* Comment un conte aussi insipide a-t-il pu être accrédité? était-ce contre des chrétiens qu'il combattait? et une telle action et de tels mots étaient-ils dans son caractère?

Des esprits plus sensés que les détracteurs de Julien demanderont comment il se peut faire qu'un homme d'état tel que lui, un homme de tant d'esprit, un vrai philosophe, pût quitter le christianisme dans lequel il avait été élevé, pour le paganisme dont il devait sentir l'absurdité et le ridicule. Il semble que si Julien écouta trop sa raison contre les mystères de la religion chrétienne, il devait écouter bien davantage cette même raison plus éclairée contre les fables des païens.

Peut-être en suivant le cours de sa vie, et en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur Constantin, son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu, et de son beau-père. Les trois enfants de Constantin commencèrent leur funeste règne par égorger leur oncle et leurs cousins. On

ne vit ensuite que des guerres civiles et des meurtres. Le père, le frère aîné de Julien, tous ses parents, et lui-même encore enfant, furent condamnés à périr par Constance son oncle. Il échappa à ce massacre général. Ses premières années se passèrent dans l'exil; et enfin il ne dut la conservation de sa vie, sa fortune et le titre de césar qu'à l'impératrice Eusébie, femme de son oncle Constance, qui, après avoir eu la cruauté de proscrire son enfance, eut l'imprudence de le faire césar, et ensuite l'imprudence plus grande de le persécuter.

Il fut témoin d'abord de l'insolence avec laquelle un évêque traita Eusébie sa bienfaitrice: c'était un nommé Léontius, évêque de Tripoli. Il fit dire à l'impératrice qu'il « n'irait point la voir, « à moins qu'elle ne le reçût d'une manière con- « forme à son caractère épiscopal, qu'elle vînt au- « devant de lui jusqu'à la porte, qu'elle reçût sa « bénédiction en se courbant, et qu'elle se tînt de- « bout jusqu'à ce qu'il lui permît de s'asseoir. » Les pontifes païens n'en usaient point ainsi avec les impératrices. Une vanité si brutale dut faire des impressions profondes dans l'esprit d'un jeune homme, amoureux déja de la philosophie et de la simplicité.

S'il se voyait dans une famille chrétienne, c'était dans une famille fameuse par des parricides; s'il voyait des évêques de cour, c'étaient des

audacieux et des intrigants, qui tous s'anathématisaient les uns les autres; les partis d'Arius et d'Athanase remplissaient l'empire de confusion et de carnage. Les païens au contraire n'avaient jamais eu de querelle de religion. Il est donc naturel que Julien, élevé d'ailleurs par des philosophes païens, fortifiât dans son cœur, par leurs discours, l'aversion qu'il devait avoir pour la religion chrétienne. Il n'est pas plus étrange de voir Julien quitter le christianisme pour les faux dieux, que de voir Constantin quitter les faux dieux pour le christianisme. Il est fort vraisemblable que tous les deux changèrent par intérêt d'état, et que cet intérêt se mêla dans l'esprit de Julien à la fierté indocile d'une ame stoïque.

Les prêtres païens n'avaient point de dogmes; ils ne forçaient point les hommes à croire l'incroyable; ils ne demandaient que des sacrifices, et ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines rigoureuses; ils ne se disaient point le premier ordre de l'état, ne formaient point un état dans l'état, et ne se mêlaient point du gouvernement. Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de Julien à se déclarer pour eux. Il avait besoin d'un parti; et s'il ne se fût piqué que d'être stoïcien, il aurait eu contre lui les prêtres des deux religions, et tous les fanatiques de l'une et de l'autre. Le peuple n'aurait pu alors

supporter qu'un prince se contentât de l'adoration pure d'un être pur, et de l'observation de la justice. Il fallut opter entre deux partis qui se combattaient. Il est donc à croire que Julien se soumit aux cérémonies païennes, comme la plupart des princes et des grands vont dans les temples : ils y sont menés par le peuple même, et sont forcés de paraître souvent ce qu'ils ne sont pas ; d'être en public les premiers esclaves de la crédulité. Le sultan des Turcs doit bénir Omar, le sophi de Perse doit bénir Ali : Marc-Aurèle lui-même s'était fait initier aux mystères d'Éleusis.

Il ne faut donc pas être surpris que Julien ait avili sa raison jusqu'à descendre à des pratiques superstitieuses ; mais on ne peut concevoir que de l'indignation contre Théodoret, qui seul de tous les historiens rapporte qu'il sacrifia une femme dans le temple de la Lune à Carrès. Ce conte infame doit être mis avec ce conte absurde d'Ammien, que le génie de l'empire apparut à Julien avant sa mort ; et avec cet autre conte non moins ridicule, que, quand Julien voulut faire rebâtir le temple de Jérusalem, il sortit de terre des globes de feu qui consumèrent tous les ouvrages et les ouvriers.

« Iliacos intra muros peccatur et extra. »

Hor., l. 1, *ep.* 2.

Les chrétiens et les païens débitaient également

des fables sur Julien; mais les fables des chrétiens, ses ennemis, étaient toutes calomnieuses. Qui pourra jamais se persuader qu'un philosophe ait immolé une femme à la Lune, et déchiré de ses mains ses entrailles? une telle horreur est-elle dans le caractère d'un stoïcien rigide?

Il ne fit jamais mourir aucun chrétien : il ne leur accordait point de faveurs; mais il ne les persécutait pas. Il les laissait jouir de leurs biens comme empereur juste, et écrivait contre eux comme philosophe. Il leur défendait d'enseigner dans les écoles les auteurs profanes, qu'eux-mêmes voulaient décrier : ce n'était pas être persécuteur. Il leur permettait l'exercice de leur religion, et les empêchait de se déchirer par leurs querelles sanglantes : c'était les protéger. Ils ne devaient donc lui faire d'autre reproche que de les avoir quittés et de n'être pas de leur avis; cependant, ils trouvèrent le moyen de rendre exécrable à la postérité un prince dont le nom aurait été cher à l'univers sans son changement de religion.

SECTION III.

Quoique nous ayons déja parlé de Julien, à l'article APOSTAT; quoique nous ayons, à l'exemple de tous les sages, déploré le malheur horrible qu'il eut de n'être pas chrétien, et que d'ailleurs nous ayons rendu justice à toutes ses vertus, ce-

pendant nous sommes forcés d'en dire encore un mot.

C'est à l'occasion d'une imposture aussi absurde qu'atroce que nous avons lue par hasard dans un de ces petits dictionnaires dont la France est inondée aujourd'hui, et qu'il est malheureusement trop aisé de faire. Ce dictionnaire théologique est d'un ex-jésuite nommé Paulian; il répète cette fable si décréditée que l'empereur Julien, blessé à mort en combattant contre les Perses, jeta son sang contre le ciel, en s'écriant: *Tu as vaincu, Galiléen;* fable qui se détruit d'elle-même, puisque Julien fut vainqueur dans le combat, et que certainement Jésus-Christ n'était pas le dieu des Perses.

Cependant Paulian ose affirmer que le fait est incontestable. Et sur quoi l'affirme-t-il? sur ce que Théodoret, l'auteur de tant d'insignes mensonges, le rapporte; encore ne le rapporte-t-il que comme un bruit vague: il se sert du mot, *on dit*[1]. Ce conte est digne des calomniateurs qui écrivirent que Julien avait sacrifié une femme à la Lune, et qu'on trouva après sa mort un grand coffre rempli de têtes, parmi ses meubles.

Ce n'est pas le seul mensonge et la seule calomnie dont cet ex-jésuite Paulian se soit rendu coupable. Si ces malheureux savaient quel tort ils

[1] Théodoret, ch. xxv.

Digitized by Google

font à notre sainte religion, en cherchant à l'appuyer par l'imposture et par les injures grossières qu'ils vomissent contre les hommes les plus respectables, ils seraient moins audacieux et moins emportés : mais ce n'est pas la religion qu'ils veulent soutenir, ils veulent gagner de l'argent par leurs libelles; et, désespérant d'être lus des gens du monde, ils compilent, compilent, compilent du fatras théologique, dans l'espérance que leurs opuscules feront fortune dans les séminaires*.

On demande très sincèrement pardon aux lecteurs sensés d'avoir parlé d'un ex-jésuite nommé Paulian, et d'un ex-jésuite nommé Nonotte, et d'un ex-jésuite nommé Patouillet ; mais, après avoir écrasé des serpents, n'est-il pas permis aussi d'écraser des puces**?

JUSTE (DU) ET DE L'INJUSTE.

Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste? Dieu, qui nous a donné un cerveau et

* Voyez l'article PHILOSOPHIE.

** M. de Voltaire a osé le premier rendre une justice entière à ce prince, l'un des hommes les plus extraordinaires qui aient jamais occupé le trône. Chargé, très jeune, et au sortir de l'école des philosophes, du gouvernement des Gaules, il les défendit avec un égal courage contre les Germains et contre les exacteurs qui les ravageaient au nom de Constance. Sa vie privée était celle d'un sage ; général habile et actif pendant la campagne, il devenait l'hiver un magistrat appliqué, juste, et humain. Constance voulut le rappeler; l'armée se souleva, et le força d'accepter le titre d'Au-

un cœur. Mais quand votre raison vous apprend-elle qu'il y a vice et vertu? quand elle nous apprend que deux et deux font quatre. Il n'y a point de connaissance innée, par la raison qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles et des fruits en sortant de la terre. Rien n'est ce qu'on appelle inné, c'est-à-dire né développé: mais, répétons-le encore, Dieu nous fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce.

Comment ce mystère continuel s'opère-t-il? dites-le-moi, jaunes habitants des îles de la Sonde, noirs Africains, imberbes Canadiens, et vous Platon, Cicéron, Épictète. Vous sentez tous également qu'il est mieux de donner le superflu de votre pain, de votre riz ou de votre manioc au pauvre qui vous le demande humblement, que de le tuer ou de lui crever les deux yeux. Il est

guste. Les détails de cet évènement, transmis par l'histoire, nous y montrent Julien aussi irréprochable que dans le reste de sa vie. Il fallait qu'il choisît entre la mort et une guerre contre un tyran souillé de sang et de rapines, avili par la superstition et la mollesse, et qui avait résolu sa perte. Son droit était le même que celui de Constantin, qui n'avait pas, à beaucoup près, des excuses aussi légitimes.

Tandis que son armée, conduite par ses généraux, marche en Grèce, en traversant les Alpes et le nord de l'Italie, Julien, à la tête d'un corps de cavalerie d'élite, passe le Rhin, traverse la Ger-

évident à toute la terre qu'un bienfait est plus honnête qu'un outrage, que la douceur est préférable à l'emportement.

Il ne s'agit donc plus que de nous servir de notre raison pour discerner les nuances de l'honnête et du déshonnête. Le bien et le mal sont souvent voisins; nos passions les confondent: qui nous éclairera? nous-mêmes, quand nous sommes tranquilles. Quiconque a écrit sur nos devoirs a bien écrit dans tous les pays du monde,

manie et la Pannonie, partie sur les terres de l'empire, partie sur celles des Barbares; et on le voit descendre des montagnes de Macédoine, lorsqu'on le croyait encore dans les Gaules. Cette marche, unique dans l'histoire, est à peine connue; car la haine des prêtres a envié à Julien jusqu'à sa gloire militaire.

En seize mois de règne, il assura toutes les frontières de l'empire, fit respecter par-tout sa justice et sa clémence, étouffa les querelles des chrétiens, qui commençaient à troubler l'empire, et ne répondit à leurs injures, ne combattit leurs intrigues et leurs complots que par des raisonnements et des plaisanteries. Il fit enfin contre les Perses cette guerre dont l'unique objet était d'assurer aux provinces d'Orient une barrière qui les mit à l'abri de toute incursion. Jamais un règne si court n'a mérité autant de gloire. Sous ses prédécesseurs, comme sous les princes qui lui ont succédé, c'était un crime capital de porter des vêtements de pourpre. Un de ses courtisans lui dénonça un jour un citoyen qui, soit par orgueil, soit par folie, s'était paré de ce dangereux ornement; il ne lui manquait, disait-on, que des souliers de pourpre. Portez-lui-en une paire de ma part, dit Julien, afin que l'habillement soit complet.

La *Satire des Césars* est un ouvrage rempli de finesse et de philosophie; le jugement sévère, mais juste et motivé, porté sur ces princes par un de leurs successeurs est un monument unique dans l'histoire. Dans ses Lettres à des philosophes, dans son Discours

parcequ'il n'a écrit qu'avec sa raison. Ils ont tous dit la même chose : Socrate et Épicure, Confutzée et Cicéron, Marc-Antonin et Amurath II ont eu la même morale.

Redisons tous les jours à tous les hommes : La morale est une, elle vient de Dieu ; les dogmes sont différents, ils viennent de nous.

Jésus n'enseigna aucun dogme métaphysique ; il n'écrivit point de cahiers théologiques ; il ne dit

aux Athéniens, il se montra supérieur en esprit et en talents à Marc-Antonin, son modèle, le seul empereur qui, comme lui, ait laissé des ouvrages. Pour bien juger les écrits philosophiques de Julien et son livre contre les chrétiens, il faut le comparer, non aux ouvrages des philosophes modernes, mais à ceux des philosophes grecs, des savants de son siècle, des pères de l'Église : alors on trouvera peu d'hommes qu'on puisse comparer à ce prince mort à trente-deux ans, après avoir gagné des batailles sur le Rhin et sur l'Euphrate.

Il mourut au sein de la victoire, comme Épaminondas, et conversant paisiblement avec les philosophes qui l'avaient suivi à l'armée. Des fanatiques avaient prédit sa mort ; et les Perses, loin de s'en vanter, en accusèrent la trahison des Romains. On fut obligé d'employer des précautions extraordinaires pour empêcher les chrétiens de déchirer son corps et de profaner son tombeau. Jovien, son successeur, était chrétien. Il fit un traité honteux avec les Perses, et mourut au bout de quelques mois, d'excès de débauche et d'intempérance.

Ceux qui reprochent à Julien de n'avoir pas assuré à l'empire un successeur digne de le remplacer oublient la brièveté de son règne, la nécessité de commencer par rétablir la paix, et la difficulté de pourvoir au gouvernement d'un empire immense dont la constitution exigeait un seul maître, ne pouvait souffrir un monarque faible, et n'offrait aucun moyen pour une élection paisible.

Digitized by Google

point: Je suis consubstantiel; j'ai deux volontés et deux natures avec une seule personne: il laissa aux cordeliers et aux jacobins, qui devaient venir douze cents ans après lui, le soin d'argumenter pour savoir si sa mère a été conçue dans le péché originel; il n'a jamais dit que le mariage est le signe visible d'une chose invisible; il n'a pas dit un mot de la grace concomitante; il n'a institué ni moines ni inquisiteurs; il n'a rien ordonné de ce que nous voyons aujourd'hui.

Dieu avait donné la connaissance du juste et de l'injuste dans tous les temps qui précédèrent le christianisme. Dieu n'a point changé et ne peut changer: le fond de notre ame, nos principes de raison et de morale seront éternellement les mêmes. De quoi servent à la vertu des distinctions théologiques, des dogmes fondés sur ces distinctions, des persécutions fondées sur ces dogmes? La nature, effrayée et soulevée avec horreur contre toutes ces inventions barbares, crie à tous les hommes: Soyez justes, et non des sophistes persécuteurs.

Vous lisez dans le *Sadder*, qui est l'abrégé des lois de Zoroastre, cette sage maxime: « Quand il « est incertain si une action qu'on te propose est « juste ou injuste, abstiens-toi. » Qui jamais a donné une règle plus admirable? quel législateur a mieux parlé? Ce n'est pas là le système des opi-

nions probables, inventé par des gens qui s'appelaient *la société de Jésus*[1].

JUSTICE.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on dit que la justice est bien souvent très injuste : *Summum jus, summa injuria,* est un des plus anciens proverbes. Il y a plusieurs manières affreuses d'être injuste : par exemple, celle de rouer l'innocent Calas sur des indices équivoques, et de se rendre coupable du sang innocent pour avoir trop cru de vaines présomptions.

Une autre manière d'être injuste est de condamner au dernier supplice un homme qui mériterait tout au plus trois mois de prison : cette espèce d'injustice est celle des tyrans, et sur-tout des fanatiques, qui deviennent toujours tyrans dès qu'ils ont la puissance de mal faire.

Nous ne pouvons mieux démontrer cette vérité que par la lettre qu'un célèbre avocat au conseil écrivit, en 1766, à M. le marquis de Beccaria, l'un des plus célèbres professeurs de jurisprudence qui soient en Europe*.

[1] * Ce dernier alinéa ne se trouvait pas dans le *Dictionnaire philosophique portatif.* (L. D. B.)

* Voyez *Politique et Législation.*

K.

KALENDES.

La fête de la Circoncision, que l'Église célèbre le premier janvier, a pris la place d'une autre appelée fête des kalendes, des ânes, des fous, des innocents, selon la différence des lieux et des jours où elle se fesait. Le plus souvent c'était aux fêtes de Noël, à la Circoncision, ou à l'Épiphanie.

Dans la cathédrale de Rouen, il y avait le jour de Noël une procession où des ecclésiastiques choisis représentaient les prophètes de l'*Ancien Testament* qui ont prédit la naissance du Messie; et ce qui peut avoir donné le nom à la fête, c'est que Balaam y paraissait monté sur une ânesse; mais comme le poëme de Lactance, et le livre des *Promesses* sous le nom de saint Prosper, disent que Jésus dans la crèche a été reconnu par le bœuf et par l'âne selon ce passage d'Isaïe[1], « Le bœuf a re-« connu son maître, et l'âne la crèche de son Sei-« gneur » (circonstance que l'Évangile ni les anciens Pères n'ont cependant point remarquée), il est plus vraisemblable que ce fut de cette opinion que la fête de l'âne prit son nom.

En effet le jésuite Théophile Raynaud témoigne que le jour de Saint-Étienne on chantait une prose.

[1] Chap. I, v. 3.

de l'âne*, qu'on nommait aussi la prose des fous, et que le jour de Saint-Jean on en chantait encore une autre qu'on appelait la prose du bœuf. On conserve dans la bibliothèque du chapitre de Sens un manuscrit en vélin avec des miniatures où sont représentées les cérémonies de la fête des fous. Le texte en contient la description; cette prose de l'âne s'y trouve, on la chantait à deux chœurs qui imitaient, par intervalles et comme par refrain, le braire de cet animal. Voici le précis de la description de cette fête:

On élisait dans les églises cathédrales un évêque ou un archevêque des fous, et son élection était confirmée par toutes sortes de bouffonneries qui servaient de sacre. Cet évêque officiait pontificalement, et donnait la bénédiction au peuple, devant lequel il portait la mitre, la crosse, et même la croix archiépiscopale. Dans les églises qui relevaient immédiatement du saint-siège, on élisait un pape des fous, qui officiait avec tous les ornements de la papauté. Tout le clergé assistait à la messe, les uns en habit de femme, les autres vêtus en bouffons, ou masqués d'une façon grotesque et ridicule. Non contents de chanter dans le chœur des chansons licencieuses, ils mangeaient et jouaient aux dés sur l'autel, à côté du célébrant. Quand la messe était dite, ils couraient, sautaient,

* Voyez ci-devant l'article Ane.

et dansaient dans l'église, chantant et proférant des paroles obscènes, et fesant mille postures indécentes jusqu'à se mettre presque nus; ensuite ils se fesaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures pour en jeter à la populace qui s'assemblait autour d'eux. Les plus libertins d'entre les séculiers se mêlaient parmi le clergé pour jouer aussi quelque personnage de fou en habit ecclésiastique.

Cette fête se célébrait également dans les monastères de moines et de religieuses, comme le témoigne Naudé[1] dans sa plainte à Gassendi en 1645, où il raconte qu'à Antibes, dans le couvent des franciscains, les religieux prêtres, ni le gardien, n'allaient point au chœur le jour des Innocents. Les frères lais y occupaient leurs places ce jour-là, et fesaient une manière d'office, revêtus d'ornements sacerdotaux déchirés et tournés à l'envers. Ils tenaient des livres à rebours, fesant semblant de lire avec des lunettes qui avaient de l'écorce d'orange pour verres, et marmottaient des mots confus, ou poussaient des cris avec des contorsions extravagantes.

Dans le second registre de l'église d'Autun du secrétaire *Rotarii*, qui finit en 1416, il est dit, sans spécifier le jour, qu'à la fête des fous on con-

[1] M. Laroque nomme l'auteur Mathurin de Neuré. Voyez le *Mercure* de septembre 1738, pages 1955 et suivantes.

duisait un âne auquel on mettait une chape sur le dos, et l'on chantait :

Hez, sir âne, hez, hez !

Du Cange rapporte une sentence de l'officialité de Viviers contre un certain Guillaume qui, ayant été élu évêque fou en 1406, avait refusé de faire les solennités et les frais accoutumés en pareille occasion.

Enfin les registres de Saint-Étienne de Dijon, en 1521, font foi, sans dire le jour, que les vicaires couraient par les rues avec fifres, tambours et autres instruments, et portaient des lanternes devant le préchantre des fous, à qui l'honneur de la fête appartenait principalement. Mais le parlement de cette ville, par un arrêt du 19 janvier 1552, défendit la célébration de cette fête, déja condamnée par quelques conciles, et sur-tout par une lettre circulaire du 12 mars 1444, envoyée à tout le clergé du royaume par l'université de Paris. Cette lettre, qui se trouve à la suite des ouvrages de Pierre de Blois, porte que cette fête paraissait aux yeux du clergé si bien pensée et si chrétienne, que l'on regardait comme excommuniés ceux qui voulaient la supprimer; et le docteur de Sorbonne Jean Des Lyons, dans son *Discours contre le paganisme du roi-boit*, nous apprend qu'un docteur en théologie soutint publiquement à Auxerre, sur la fin du quinzième siècle, « que la fête des fous « n'était pas moins approuvée de Dieu que la fête

« de la conception immaculée de la Vierge, outre « qu'elle était d'une tout autre ancienneté dans « l'Église. »

L.

LANGUES.

SECTION PREMIÈRE.

On dit que les Indiens commencent presque tous leurs livres par ces mots, *béni soit l'inventeur de l'écriture*. On pourrait aussi commencer ses discours par bénir l'inventeur d'un langage.

Nous avons reconnu, au mot ALPHABET, qu'il n'y eut jamais de langue primitive dont toutes les autres soient dérivées.

Nous voyons que le mot *Al* ou *El*, qui signifiait Dieu chez quelques Orientaux, n'a nul rapport au mot *Gott*, qui veut dire Dieu en Allemagne. *House*, *huis*, ne peut guère venir du grec δομος, qui signifie maison.

Nos mères, et les langues dites mères, ont beaucoup de ressemblance. Les unes et les autres ont des enfants qui se marient dans le pays voisin, et qui en altèrent le langage et les mœurs. Ces mères ont d'autres mères dont les généalogistes ne peuvent débrouiller l'origine. La terre est couverte de familles qui disputent de noblesse sans savoir d'où elles viennent.

DES MOTS LES PLUS COMMUNS ET LES PLUS NATURELS EN TOUTE LANGUE.

L'expérience nous apprend que les enfants ne sont qu'imitateurs, que si on ne leur disait rien, ils ne parleraient pas, qu'ils se contenteraient de crier.

Dans presque tous les pays connus on leur dit d'abord *baba, papa, mama, maman*, ou des mots approchants, aisés à prononcer, et ils les répètent. Cependant vers le mont Krapack où je vis, comme l'on sait, nos enfants disent toujours *mon dada*, et non pas *mon papa*. Dans quelques provinces ils disent *mon bibi*.

On a mis un petit vocabulaire chinois à la fin du premier tome des *Mémoires sur la Chine*. Je trouve dans ce dictionnaire abrégé que *fou*, prononcé d'une façon dont nous n'avons pas l'usage, signifie père; les enfants qui ne peuvent prononcer la lettre *f* disent *ou*. Il y a loin d'*ou* à *papa*.

Que ceux qui veulent savoir le mot qui répond à notre *papa* en japonais, en tartare, dans le jargon du Kamtschatka et de la baie d'Hudson, daignent voyager dans ces pays pour nous instruire.

On court risque de tomber dans d'étranges méprises quand, sur les bords de la Seine ou de la Saône, on donne des leçons sur la langue des pays où l'on n'a point été. Alors il faut avouer son igno-

Digitized by Google

rance; il faut dire: J'ai lu cela dans Vachter, dans Ménage, dans Bochart, dans Kircher, dans Pezron, qui n'en savaient pas plus que moi; je doute beaucoup; je crois, mais je suis très disposé à ne plus croire, etc., etc.

Un récollet, nommé Sagart Théodat, qui a prêché pendant trente ans les Iroquois, les Algonquins, et les Hurons, nous a donné un petit dictionnaire huron, imprimé à Paris chez Denis Moreau, en 1632. Cet ouvrage ne nous sera pas désormais fort utile depuis que la France est soulagée du fardeau du Canada. Il dit qu'en huron père est *aystan*, et en canadien *notoui*. Il y a encore loin de notoui et d'aystan à *pater* et à *papa*. Gardez-vous des systèmes, vous dis-je, mes chers Welches.

D'UN SYSTÈME SUR LES LANGUES.

L'auteur de la *Mécanique du langage** explique ainsi son système:

« La terminaison latine *urire* est appropriée à « désigner un desir vif et ardent de faire quelque « chose; *micturire*, *esurire;* par où il semble qu'elle « ait été fondamentalement formée sur le mot *urere* « et sur le signe radical *ur*, qui en tant de langues « signifie le feu. Ainsi la terminaison *urire* était « bien choisie pour désigner un desir brûlant. »

Cependant, nous ne voyons pas que cette ter-

* Le président De Brosses.

minaison en *ire* soit appropriée à un desir vif et ardent dans *ire*, *exire*, *abire*, aller, sortir, s'en aller; dans *vincire*, lier; *scaturire*, sourdre, jaillir; *condire*, assaisonner; *parturire*, accoucher; *grunnire*, gronder, grouiner, ancien mot qui exprimait très bien le cri du porc.

Il faut avouer sur-tout que cet *ire* n'est approprié à aucun desir très vif, dans *balbutire*, balbutier; *singultire*, sangloter; *perire*, périr. Personne n'a envie ni de balbutier ni de sangloter, encore moins de périr. Ce petit système est fort en défaut, nouvelle raison pour se défier des systèmes.

Le même auteur paraît aller trop loin en disant: « Nous alongeons les lèvres en dehors, et tirons, « pour ainsi dire, le bout d'en haut de cette corde « pour faire sonner *u*, voyelle particulière aux « Français, et que n'ont pas les autres nations. »

Il est vrai que le précepteur du *Bourgeois gentilhomme* lui apprend qu'il fait un peu la moue en prononçant *u*; mais il n'est pas vrai que les autres nations ne fassent pas un peu la moue aussi.

L'auteur ne parle sans doute ni l'espagnol, ni l'anglais, ni l'allemand, ni le hollandais; il s'en est rapporté à d'anciens auteurs qui ne savaient pas plus ces langues que celles du Sénégal et du Thibet, que cependant l'auteur cite. Les Espagnols disent *su padre*, *su madre*, avec un son qui n'est pas tout-à-fait le *u* des Italiens; ils prononcent *mui*

en approchant un peu plus de la lettre *u* que de l'*ou;* ils ne prononcent pas fortement *ousted:* ce n'est pas le *furialè sonans u* des Romains.

Les Allemands se sont accoutumés à changer un peu l'*u* en *i;* de là vient qu'ils vous demandent toujours des *ékis* au lieu d'écus. Plusieurs Allemands prononcent aujourd'hui *flûte* comme nous; ils prononçaient autrefois *flaûte.* Les Hollandais ont conservé l'*u,* témoin la comédie de *Madame Alikruc,* et leur *u diener.* Les Anglais, qui ont corrompu toutes les voyelles, n'ont point abandonné l'*u;* ils prononcent toujours *wi* et non *oui,* qu'ils n'articulent qu'à peine. Ils disent *vertu* et *true,* le vrai, non *vertou* et *troue.*

Les Grecs ont toujours donné à l'*upsilon* le son de notre *u,* comme l'avouent Calepin et Scapula à la lettre *upsilon;* et comme le dit Cicéron, *de Oratore.*

Le même auteur se trompe encore en assurant que les mots anglais *humour* et *spleen* ne peuvent se traduire. Il en a cru quelques Français mal instruits. Les Anglais ont pris leur *humour,* qui signifie chez eux plaisanterie naturelle, de notre mot *humeur* employé en ce sens dans les premières comédies de Corneille, et dans toutes les comédies antérieures. Nous dîmes ensuite *belle humeur.* D'Assouci donna son *Ovide en belle humeur;* et ensuite on ne se servit de ce mot que

pour exprimer le contraire de ce que les Anglais entendent. *Humeur* aujourd'hui signifie chez nous chagrin. Les Anglais se sont ainsi emparés de presque toutes nos expressions. On en ferait un livre.

A l'égard de *spleen*, il se traduit très exactement, c'est la rate. Nous disions, il n'y a pas long-temps, *vapeurs de rate*.

> Veut-on qu'on rabatte
> Par des moyens doux
> Les vapeurs de rate
> Qui nous minent tous?
> Qu'on laisse Hippocrate,
> Et qu'on vienne à nous.
>
> MOLIÈRE, *Amour médecin*, act. III, sc. VIII.

Nous avons supprimé rate, et nous nous sommes bornés aux vapeurs.

Le même auteur dit[1] « que les Français se plaisent sur-tout à ce qu'ils appellent avoir de l'esprit. Cette expression est propre à leur langue, et ne se trouve en aucune autre. » Il n'y en a point en anglais de plus commune; *wit, witty*, sont précisément la même chose. Le comte de Rochester appelle toujours *witty king* le roi Charles II, qui, selon lui, disait tant de jolies choses, et n'en fit jamais une bonne. Les Anglais préten-

[1] Tome I.

dent que ce sont eux qui disent les bons mots, et que ce sont les Français qui rient.

Et que deviendra l'*ingegnoso* des Italiens, et l'*agudeza* des Espagnols, dont nous avons parlé à l'article ESPRIT, *section* III?

Le même auteur remarque très judicieusement[1] que lorsqu'un peuple est sauvage, il est simple, et ses expressions le sont aussi : « Le peuple hébreu « était à demi sauvage; le livre de ses lois traite « sans détour des choses naturelles, que nos lan- « gues ont soin de voiler. C'est une marque que « chez eux ces façons de parler n'avaient rien de « licencieux; car on n'aurait pas écrit un livre de « lois d'une manière contraire aux mœurs, etc. »

Nous avons donné un exemple frappant de cette simplicité qui serait aujourd'hui plus que cynique, quand nous avons cité les aventures d'Oolla et d'Ooliba, et celles d'Osée; et quoiqu'il soit permis de changer d'opinion, nous espérons que nous serons toujours de celle de l'auteur de la *Mécanique du langage*, quand même plusieurs doctes n'en seraient pas.

Mais nous ne pouvons penser comme l'auteur de cette Mécanique quand il dit[2] :

« En Occident l'idée malhonnête est attachée à « l'union des sexes; en Orient elle est attachée à « l'usage du vin; ailleurs elle pourrait l'être à l'u-

[1] Tome II, page 146. — [2] Page 147.

« sage du fer ou du feu. Chez les musulmans, à « qui le vin est défendu par la loi, le mot *cherab* « qui signifie en général sirop, sorbet, liqueur, « mais plus particulièrement le vin, et les autres « mots relatifs à celui-là, sont regardés par les « gens fort religieux comme des termes obscènes, « ou du moins trop libres pour être dans la bou- « che d'une personne de bonnes mœurs. Le pré- « jugé sur l'obscénité du discours a pris tant d'em- « pire qu'il ne cesse pas, même dans le cas où « l'action à laquelle on a attaché l'idée est honnête « et légitime, permise et prescrite; de sorte qu'il « est toujours malhonnête de dire ce qu'il est très « souvent honnête de faire.

« A dire vrai, la décence s'est ici contentée d'un « fort petit sacrifice. Il doit toujours paraître sin- « gulier que l'obscénité soit dans les mots, et ne « soit pas dans les idées, etc. »

L'auteur paraît mal instruit des mœurs de Constantinople. Qu'il interroge M. de Tott, il lui dira que le mot de *vin* n'est point du tout obscène chez les Turcs. Il est même impossible qu'il le soit, puisque les Grecs sont autorisés chez eux à vendre du vin. Jamais dans aucune langue l'obscénité n'a été attachée qu'à certains plaisirs qu'on ne s'est presque jamais permis devant témoins, parcequ'on ne les goûte que par des organes qu'il faut cacher. On ne cache point sa bouche. C'est

un péché chez les musulmans de jouer aux dés, de ne point coucher avec sa femme le vendredi, de boire du vin, de manger pendant le ramadan avant le coucher du soleil; mais ce n'est point une chose obscène.

Il faut de plus remarquer que toutes les langues ont des termes divers, qui donnent des idées toutes différentes de la même chose. Mariage, *sponsalia*, exprime un engagement légal. Consommer le mariage, *matrimonio uti*, ne présente que l'idée d'un devoir accompli. *Membrum virile in vaginam intromittere* n'est qu'une expression d'anatomie. *Amplecti amorosè*[1] *juvenem uxorem* est une idée voluptueuse. D'autres mots sont des images qui alarment la pudeur.

Ajoutons que si dans les premiers temps d'une nation simple, dure et grossière, on se sert des seuls termes qu'on connaisse pour exprimer l'acte de la génération, comme l'auteur l'a très bien observé chez les demi-sauvages juifs, d'autres peuples emploient les mots obscènes quand ils sont devenus plus raffinés et plus polis. Osée ne se sert que du terme qui répond au *fodere* des Latins; mais Auguste hasarde effrontément les mots *futuere*, *mentula*, dans son infame épigramme contre Fulvie. Horace prodigue le *futuo*, le *mentula*,

[1] *Amorosè* n'est pas un mot latin; Voltaire a été trompé par la forme italienne, *amoroso*, *amorosamente*. (*Nouv. Éd.*)

le *cunnus*. On inventa même les expressions honteuses de *crissare*, *fellare*, *irrumare*, *cevere*, *cunnilinguis*. On les trouve trop souvent dans Catulle et dans Martial. Elles représentent des turpitudes à peine connues parmi nous : aussi n'avons-nous point de termes pour les rendre.

Le mot de *gabaoutar*, inventé à Venise au seizième siècle, exprimait une infamie inconnue aux autres nations.

Il n'y a point de langue qui puisse traduire certaines épigrammes de Martial, si chères aux empereurs Adrien et Lucius Verus.

GÉNIE DES LANGUES.

On appelle *génie d'une langue* son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement.

Le latin, par exemple, est plus propre au style lapidaire que les langues modernes, à cause de leurs verbes auxiliaires qui alongent une inscription et qui l'énervent.

Le grec, par son mélange mélodieux de voyelles et de consonnes, est plus favorable à la musique que l'allemand et le hollandais.

L'italien, par des voyelles beaucoup plus répétées, sert peut-être encore mieux la musique efféminée.

Le latin et le grec, étant les seules langues qui aient une vraie quantité, sont plus faites pour la poésie que toutes les autres langues du monde.

Le français, par la marche naturelle de toutes ses constructions, et aussi par sa prosodie, est plus propre qu'aucune autre à la conversation. Les étrangers, par cette raison même, entendent plus aisément les livres français que ceux des autres peuples. Ils aiment dans les livres philosophiques français une clarté de style qu'ils trouvent ailleurs assez rarement.

C'est ce qui a donné enfin la préférence au français sur la langue italienne même, qui, par ses ouvrages immortels du seizième siècle, était en possession de dominer dans l'Europe.

L'auteur du *Mécanisme du langage* pense dépouiller le français de cet ordre même, et de cette clarté qui fait son principal avantage. Il va jusqu'à citer des auteurs peu accrédités, et même Pluche, pour faire croire que les inversions du latin sont naturelles, et que c'est la construction naturelle du français qui est forcée. Il rapporte cet exemple tiré de la *Manière d'étudier les langues*. Je n'ai jamais lu ce livre, mais voici l'exemple[1] :

« Goliathum procceritatis inusitatæ virum David « adolescens impacto in ejus frontem lapide pro-

[1] Tome I, page 76.

« stravit, et allophylum cùm inermis puer esset ei « detracto gladio confecit. »

Le jeune David renversa d'un coup de fronde au milieu du front Goliath, homme d'une taille prodigieuse, et tua cet étranger avec son propre sabre qu'il lui arracha : car David était un enfant désarmé.

Premièrement, j'avouerai que je ne connais guère de plus plat latin, ni de plus plat français, ni d'exemple plus mal choisi. Pourquoi écrire dans la langue de Cicéron un morceau d'histoire judaïque, et ne pas prendre quelque phrase de Cicéron même pour exemple? Pourquoi me faire de ce géant Goliath un *Goliathum?* Ce *Goliathus* était, dit-il, d'une grandeur *inusitée*, *proceritatis inusitatæ*. On ne dit *inusité* en aucun pays que des choses d'usage qui dépendent des hommes; une phrase inusitée, une cérémonie inusitée, un ornement inusité; mais pour une taille inusitée, comme si Goliathus s'était mis ce jour-là une taille plus haute qu'à l'ordinaire, cela me paraît fort inusité.

Cicéron dit à Quintus son frère, *absurdè et inusitatè scriptæ epistolæ*[1]; ses lettres sont absurdes et

[1] Cic., *Epist. ad Q. fratrem*, I, 2. Mais le mot *inusitatus* se prend aussi dans le sens de la phrase attaquée par Voltaire; et Cicéron lui-même a dit, *de Offic.*, III, 9 : « Corpus magnitudine *inusitatâ*. » (*Nouv. Éd.*)

d'un style inusité. N'est-ce pas là le cas de Pluche?

In ejus frontem; Tite-Live et Tacite auraient-ils mis ce froid *ejus?* n'auraient-ils pas dit simplement *in frontem?*

Que veut dire *impacto lapide?* cela n'exprime pas un coup de fronde.

Et allophylum cùm puer inermis esset: voilà une plaisante antithèse; il renversa l'étranger quoiqu'il fût désarmé; étranger et désarmé ne font-ils pas une belle opposition? et de plus, dans cette phrase, lequel des deux était désarmé? il y a quelque apparence que c'était Goliath, puisque le petit David le tua si aisément. *Puer* ne désigne pas assez clairement David: le géant pouvait être aussi jeune que lui.

Je n'examine point comment on renverse, avec un petit caillou lancé au front de bas en haut, un guerrier dont le front est armé d'un casque; je me borne au latin de Pluche.

Le français ne vaut guère mieux que le latin. Voici comme un jeune écolier vient de le refaire:

« David, à peine dans son adolescence, sans « autres armes qu'une simple fronde, renverse le « géant Goliath d'un coup de pierre au milieu du « front; il lui arrache son épée, il lui coupe la tête « de son propre glaive. »

Ensuite, pour nous convaincre de l'obscurité de la langue française, et du renversement qu'elle

fait des idées, on nous cite les paralogismes de Pluche[1].

« Dans la marche que l'on fait prendre à la « phrase française, on *renverse* entièrement l'ordre « des choses qu'on y rapporte; et, pour avoir égard « au génie, ou plutôt à la pauvreté de nos langues « vulgaires, on met en pièces le tableau de la na- « ture. Dans le français, le jeune homme *renverse*, « avant qu'on sache qu'il y ait quelqu'un à *renver- « ser;* le grand Goliath est déja par terre, qu'il n'a « encore été fait aucune mention ni de la fronde, « ni de la pierre qui a fait le coup; et ce n'est qu'a- « près que l'étranger a la tête coupée que le jeune « homme trouve une épée au lieu de fronde pour « l'achever. Ceci nous conduit à une vérité fort re- « marquable, que c'est se tromper de croire, « comme on fait, qu'il y ait inversion ou *renverse- « ment* dans la phrase des anciens, tandis que c'est « réellement dans notre langue moderne qu'est le « désordre. »

Je vois ici tout le contraire; et, de plus, je vois dans chaque partie de la phrase française un sens achevé qui me fait attendre un nouveau sens, une nouvelle action. Si je dis, comme dans le latin, « Goliath, homme d'une procérité inusitée, l'ado- « lescent David, » je ne vois là qu'un géant, qu'un enfant; point de commencement d'action; peut-

[1] Tome I, page 76.

être que l'enfant prie le géant de lui abattre des noix; et peu m'importe. Mais, « David, à peine « dans son adolescence, sans autres armes qu'une « simple fronde; » voilà déja un sens complet, voilà un enfant avec une fronde: qu'en va-t-il faire? il renverse; qui? un géant; comment? en l'atteignant au front. Il lui arrache son grand sabre; pourquoi? pour couper la tête du géant. Y a-t-il une gradation plus marquée?

Mais ce n'était pas de tels exemples que l'auteur du *Mécanisme du langage* devait proposer. Que ne rapportait-il de beaux vers de Racine? que n'en comparait-il la syntaxe naturelle avec les inversions admises dans toutes nos anciennes poésies?

> Jusqu'ici la Fortune et la Victoire mêmes
> Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.
> Mais ce temps-là n'est plus. . . . . .
>
> *Mithridate*, acte III, scène v.

Transportez les termes selon le génie latin, à la manière de Ronsard: « Sous diadèmes trente ca- « chaient mes cheveux blancs Fortune et Victoire « mêmes. Plus n'est ce temps heureux! »

C'est ainsi que nous écrivions autrefois; il n'aurait tenu qu'à nous de continuer: mais nous avons senti que cette construction ne convenait pas au génie de notre langue, qu'il faut toujours consulter. Ce génie, qui est celui du dialogue, triomphe

dans la tragédie et dans la comédie, qui n'est qu'un dialogue continuel; il plaît dans tout ce qui demande de la naïveté, de l'agrément dans l'art de narrer, d'expliquer, etc. Il s'accommode peut-être assez peu de l'ode, qui demande, dit-on, une espèce d'ivresse et de désordre, et qui autrefois exigeait de la musique.

Quoi qu'il en soit, connaissez bien le génie de votre langue; et, si vous avez du génie, mêlez-vous peu des langues étrangères, et sur-tout des orientales, à moins que vous n'ayez vécu trente ans dans Alep.

SECTION II.

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

BOILEAU, *Art poétique.*

Trois choses sont absolument nécessaires, régularité, clarté, élégance. Avec les deux premières on parvient à ne pas écrire mal; avec la troisième on écrit bien.

Ces trois mérites, qui furent absolument ignorés dans l'université de Paris depuis sa fondation, ont été presque toujours réunis dans les écrits de Rollin, ancien professeur. Avant lui on ne savait ni écrire ni penser en français; il a rendu un service éternel à la jeunesse.

Ce qui peut paraître étonnant, c'est que les

Français n'ont point d'auteur plus châtié en prose que Racine et Boileau le sont en vers; car il est ridicule de regarder comme des fautes quelques nobles hardiesses de poésie, qui sont de vraies beautés, et qui enrichissent la langue au lieu de la défigurer.

Corneille pécha trop souvent contre la langue, quoiqu'il écrivît dans le temps même qu'elle se perfectionnait. Son malheur était d'avoir été élevé en province, et d'y composer même ses meilleures pièces. On trouve trop souvent chez lui des impropriétés, des solécismes, des barbarismes, et de l'obscurité; mais aussi dans ses beaux morceaux il est souvent aussi pur que sublime.

Celui qui commenta Corneille avec tant d'impartialité, celui qui dans son *Commentaire* parla avec tant de chaleur des beaux morceaux de ses tragédies, et qui n'entreprit le commentaire que pour mieux parvenir à l'établissement de la petite-fille de ce grand homme, a remarqué qu'il n'y a pas une seule faute de langage dans la grande scène de Cinna et d'Émilie, où Cinna rend compte de son entrevue avec les conjurés; et à peine en trouve-t-il une ou deux dans cette autre scène immortelle où Auguste délibère s'il se démettra de l'empire.

Par une fatalité singulière, les scènes les plus froides de ses autres pièces sont celles où l'on

trouve le plus de vices de langage. Presque toutes ces scènes n'étant point animées par des sentiments vrais et intéressants, et n'étant remplies que de raisonnements alambiqués, pèchent autant par l'expression que par le fond même. Rien n'y est clair, rien ne se montre au grand jour; tant est vrai ce que dit Boileau (*Art. poét.*):

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement.

L'impropriété des termes est le défaut le plus commun dans les mauvais ouvrages.

HARMONIE DES LANGUES.

J'ai connu plus d'un Anglais et plus d'un Allemand qui ne trouvaient d'harmonie que dans leurs langues. La langue russe, qui est la slavonne, mêlée de plusieurs mots grecs et de quelques uns tartares, paraît mélodieuse aux oreilles russes.

Cependant un Allemand, un Anglais qui aura de l'oreille et du goût, sera plus content d'*ouranos* que de *heaven* et de *himmel;* d'*anthropos* que de *man;* de *Theos* que de *God* ou *Gott;* d'*aristos* que de *goud*. Les dactyles et les spondées flatteront plus son oreille que les syllabes uniformes et peu senties de tous les autres langages.

Toutefois j'ai connu de grands scoliastes qui se plaignaient violemment d'Horace. Comment!

disent-ils, ces gens-là qui passent pour les modèles de la mélodie, non seulement font heurter continuellement des voyelles les unes contre les autres, ce qui nous est expressément défendu; non seulement ils vous alongent ou vous raccourcissent un mot à la façon grecque selon leur besoin, mais ils vous coupent hardiment un mot en deux; ils en mettent une moitié à la fin d'un vers, et l'autre moitié au commencement du vers suivant.

« Redditum Cyri solio Phraaten,
« Dissidens plebi, numero beato-
« rum eximit virtus, etc. »
Hor., lib. II, *od.* II.

C'est comme si nous écrivions dans une ode en français :

Défions-nous de la fortu-
ne, et n'en croyons que la vertu.

Horace ne se bornait pas à ces petites libertés; il met à la fin de son vers la première lettre du mot qui commence le vers qui suit :

« Jove non probante, u-
« xorius amnis. »
Hor., lib. I, *od.* II.

Ce dieu du Tibre ai-
mait beaucoup sa femme.

Que dirons-nous de ces vers harmonieux :

« Septimi, Gades aditure mecum, et
« Cantabrum indoctum juga ferre nostra, et... »
Hor., lib. II, od. VI.

Septime, qu'avec moi je mène à Cadix, et
Qui verrez le Cantabre ignorant du joug, et...

Horace en a cinquante de cette force, et Pindare en est tout rempli.

« Tout est noble dans Horace, » dit Dacier dans sa préface. N'aurait-il pas mieux fait de dire : Tantôt Horace a de la noblesse, tantôt de la délicatesse et de l'enjouement, etc.?

Le malheur des commentateurs de toute espèce est, ce me semble, de n'avoir jamais d'idée précise, et de prononcer de grands mots qui ne signifient rien. Monsieur et madame Dacier y étaient fort sujets avec tout leur mérite.

Je ne vois pas quelle noblesse, quelle grandeur peut nous frapper dans ces ordres qu'Horace donne à son laquais, en vers qualifiés du nom d'ode. Je me sers, à quelques mots près, de la traduction même de Dacier :

« Laquais, je ne suis point pour la magnificence « des Perses. Je ne puis souffrir les couronnes « pliées avec des bandelettes de tilleul. Cesse donc « de t'informer où tu pourras trouver des roses « tardives. Je ne veux que du simple myrte sans

« autre façon. Le myrte sied bien à un laquais « comme toi, et à moi qui bois sous une petite « treille. »

Ses vers contre de pauvres vieilles, et contre des sorcières, me semblent encore moins nobles que l'ode à son laquais.

Mais revenons à ce qui dépend uniquement de la langue. Il paraît évident que les Romains et les Grecs se donnaient des libertés qui seraient chez nous des licences intolérables.

Pourquoi voyons-nous tant de moitiés de mots à la fin des vers dans les odes d'Horace, et pas un exemple de cette licence dans Virgile?

N'est-ce point parceque les odes étaient faites pour être chantées, et que la musique fesait disparaître ce défaut? il faut bien que cela soit, puisqu'on voit dans Pindare tant de mots coupés en deux d'un vers à l'autre, et qu'on n'en voit pas dans Homère.

Mais, me dira-t-on, les rapsodes chantaient les vers d'Homère. On chantait des morceaux de l'Énéide à Rome comme on chante des stances de l'Arioste et du Tasse en Italie. Il est clair, par l'exemple du Tasse, que ce ne fut pas un chant proprement dit, mais une déclamation soutenue, à-peu-près comme quelques morceaux assez mélodieux du chant grégorien.

Les Grecs prenaient d'autres libertés qui nous

sont rigoureusement interdites; par exemple, de répéter souvent dans la même page des épithètes, des moitiés de vers, des vers même tout entiers; et cela prouve qu'ils ne s'astreignaient pas à la même correction que nous. Le πόδας ὠκὺς Ἀχιλλευς, l'ὀλύμπια δώματ' ἔχοντες, l'ἑκηβόλον Ἀπολλωνα[1], etc., flattent agréablement l'oreille. Mais si dans nos langues modernes nous fesions rimer si souvent « Achille aux pieds légers, les flèches d'Apollon, les demeures célestes, » nous ne serions pas tolérés.

Si nous fesions répéter par un personnage les mêmes paroles qu'un autre personnage lui a dites, ce double emploi serait plus insupportable encore.

Si le Tasse s'était servi tantôt du dialecte bergamasque, tantôt du patois du Piémont, tantôt de celui de Gênes, il n'aurait été lu de personne. Les Grecs avaient donc pour leur poésie des facilités qu'aucune nation ne s'est permises. Et de tous les peuples, le Français est celui qui s'est asservi à la gêne la plus rigoureuse.

SECTION III.

Il n'est aucune langue complète, aucune qui puisse exprimer toutes nos idées et toutes nos sensations; leurs nuances sont trop imperceptibles

[1] Toutes ces expressions se trouvent dès le premier chant de l'*Iliade*, vers 58, 18, 21, etc. Elles sont souvent répétées dans le reste du poëme. (*Nouv. Éd.*)

et trop nombreuses. Personne ne peut faire connaître précisément le degré du sentiment qu'il éprouve. On est obligé, par exemple, de désigner sous le nom général d'*amour* et de *haine* mille amours et mille haines toutes différentes ; il en est de même de nos douleurs et de nos plaisirs. Ainsi toutes les langues sont imparfaites comme nous.

Elles ont toutes été faites successivement et par degrés selon nos besoins. C'est l'instinct commun à tous les hommes qui a fait les premières grammaires sans qu'on s'en aperçût. Les Lapons, les Nègres, aussi bien que les Grecs, ont eu besoin d'exprimer le passé, le présent, le futur; et ils l'ont fait: mais comme jamais il n'y a eu d'assemblée de logiciens qui ait formé une langue, aucune n'a pu parvenir à un plan absolument régulier.

Tous les mots, dans toutes les langues possibles, sont nécessairement l'image des sensations. Les hommes n'ont pu jamais exprimer que ce qu'ils sentaient. Ainsi tout est devenu métaphore; par-tout on éclaire l'ame, le cœur brûle, l'esprit voit, il compose, il unit, il divise, il s'égare, il se recueille, il se dissipe.

Toutes les nations se sont accordées à nommer *souffle*, *esprit*, *ame*, l'entendement humain, dont ils sentent les effets sans le voir, après avoir nommé *vent*, *souffle*, *esprit*, l'agitation de l'air qu'ils ne voient point.

Chez tous les peuples l'infini a été négation de fini; immensité, négation de mesure. Il est évident que ce sont nos cinq sens qui ont produit toutes les langues, aussi bien que toutes nos idées.

Les moins imparfaites sont comme les lois: celles dans lesquelles il y a le moins d'arbitraire sont les meilleures.

Les plus complètes sont nécessairement celles des peuples qui ont le plus cultivé les arts et la société. Ainsi la langue hébraïque devait être une des langues les plus pauvres, comme le peuple qui la parlait. Comment les Hébreux auraient-ils pu avoir des termes de marine, eux qui avant Salomon n'avaient pas un bateau? comment les termes de la philosophie, eux qui furent plongés dans une si profonde ignorance jusqu'au temps où ils commencèrent à apprendre quelque chose dans leur transmigration à Babylone? La langue des Phéniciens, dont les Hébreux tirèrent leur jargon, devait être très supérieure, parcequ'elle était l'idiome d'un peuple industrieux, commerçant, riche, répandu dans toute la terre.

La plus ancienne langue connue doit être celle de la nation rassemblée le plus anciennement en corps de peuple. Elle doit être encore celle du peuple qui a été le moins subjugué, ou qui, l'ayant été, a policé ses conquérants. Et à cet égard, il est constant que le chinois et l'arabe sont

les plus anciennes langues de toutes celles qu'on parle aujourd'hui.

Il n'y a point de langue-mère. Toutes les nations voisines ont emprunté les unes des autres: mais on a donné le nom de *langue-mère* à celles dont quelques idiomes connus sont dérivés. Par exemple, le latin est langue-mère par rapport à l'italien, à l'espagnol, au français: mais il était lui-même dérivé du toscan, et le toscan l'était du celte et du grec.

Le plus beau de tous les langages doit être celui qui est à-la-fois le plus complet, le plus sonore, le plus varié dans ses tours, et le plus régulier dans sa marche, celui qui a le plus de mots composés, celui qui par sa prosodie exprime le mieux les mouvements lents ou impétueux de l'ame, celui qui ressemble le plus à la musique.

Le grec a tous ces avantages; il n'a point la rudesse du latin, dont tant de mots finissent en *um*, *ur*, *us*. Il a toute la pompe de l'espagnol, et toute la douceur de l'italien. Il a par-dessus toutes les langues vivantes du monde l'expression de la musique, par les syllabes longues et brèves, et par le nombre et la variété de ses accents. Ainsi, tout défiguré qu'il est aujourd'hui dans la Grèce, il peut être encore regardé comme le plus beau langage de l'univers.

La plus belle langue ne peut être la plus géné-

ralement répandue, quand le peuple qui la parle est opprimé, peu nombreux, sans commerce avec les autres nations, et quand ces autres nations ont cultivé leurs propres langages. Ainsi le grec doit être moins étendu que l'arabe, et même que le turc.

De toutes les langues de l'Europe, la française doit être la plus générale, parcequ'elle est la plus propre à la conversation : elle a pris son caractère dans celui du peuple qui la parle.

Les Français ont été, depuis près de cent cinquante ans, le peuple qui a le plus connu la société, qui en a le premier écarté toute la gêne, et le premier chez qui les femmes ont été libres et même souveraines, quand elles n'étaient ailleurs que des esclaves. La syntaxe de cette langue toujours uniforme, et qui n'admet point d'inversions, est encore une facilité que n'ont guère les autres langues; c'est une monnaie plus courante que les autres, quand même elle manquerait de poids. La quantité prodigieuse de livres agréablement frivoles que cette nation a produits est encore une raison de la faveur que sa langue a obtenue chez toutes les nations.

Des livres profonds ne donneront point de cours à une langue: on les traduira; on apprendra la philosophie de Newton; mais on n'apprendra pas l'anglais pour l'entendre.

Ce qui rend encore le français plus commun, c'est la perfection où le théâtre a été porté dans cette langue. C'est à *Cinna*, à *Phèdre*, au *Misanthrope*, qu'elle a dû sa vogue, et non pas aux conquêtes de Louis XIV.

Elle n'est ni si abondante et si maniable que l'italien, ni si majestueuse que l'espagnol, ni si énergique que l'anglais; et cependant elle a fait plus de fortune que ces trois langues, par cela seul qu'elle est plus de commerce, et qu'il y a plus de livres agréables chez elle qu'ailleurs : elle a réussi comme les cuisiniers de France, parce-qu'elle a plus flatté le goût général.

Le même esprit qui a porté les nations à imiter les Français dans leurs ameublements, dans la distribution des appartements, dans les jardins, dans la danse, dans tout ce qui donne de la grace, les a portées aussi à parler leur langue. Le grand art des bons écrivains français est précisément celui des femmes de cette nation, qui se mettent mieux que les autres femmes de l'Europe, et qui sans être plus belles le paraissent par l'art de leur parure, par les agréments nobles et simples qu'elles se donnent si naturellement.

C'est à force de politesse que cette langue est parvenue à faire disparaître les traces de son ancienne barbarie. Tout attesterait cette barbarie à qui voudrait y regarder de près. On verrait que

le nombre *vingt* vient de *viginti*, et qu'on prononçait autrefois ce *g* et ce *t* avec une rudesse propre à toutes les nations septentrionales; du mois d'*Augustus* on fit le mois d'août.

Il n'y a pas long-temps qu'un prince allemand, croyant qu'en France on ne prononçait jamais autrement le terme d'*Auguste*, appelait le roi Auguste de Pologne le roi Août.

De *pavo* nous fîmes *paon;* nous le prononcions comme *Phaon;* et aujourd'hui nous disons *pan*.

De *lupus* on avait fait *loup*, et on fesait entendre le *p* avec une dureté insupportable. Toutes les lettres qu'on a retranchées depuis dans la prononciation, mais qu'on a conservées en écrivant, sont nos anciens habits de sauvages.

C'est quand les mœurs se sont adoucies qu'on a aussi adouci la langue : elle était agreste comme nous, avant que François Ier eût appelé les femmes à sa cour. Il eût autant valu parler l'ancien celte que le français du temps de Charles VIII et de Louis XII : l'allemand n'était pas plus dur. Tous les imparfaits avaient un son affreux; chaque syllabe se prononçait dans *aimaient*, *fesaient*, *croyaient;* on disait, ils *croy-oi-ent;* c'était un croassement de corbeaux, comme dit l'empereur Julien du langage celte, plutôt qu'un langage d'hommes.

Il a fallu des siècles pour ôter cette rouille. Les

imperfections qui restent seraient encore intolérables, sans le soin qu'on prend continuellement de les éviter, comme un habile cavalier évite les pierres sur sa route.

Les bons écrivains sont attentifs à combattre les expressions vicieuses que l'ignorance du peuple met d'abord en vogue, et qui, adoptées par les mauvais auteurs, passent ensuite dans les gazettes et dans les écrits publics. Ainsi du mot italien *celata*, qui signifie *elmo*, *casque*, *armet*, les soldats français firent en Italie le mot *salade*; de sorte que quand on disait *il a pris sa salade*, on ne savait si celui dont on parlait avait pris son *casque* ou des *laitues*. Les gazetiers ont traduit le mot *ridotto* par *redoute*, qui signifie une espèce de fortification : mais un homme qui sait sa langue conservera toujours le mot d'*assemblée*. *Roastbeef* signifie en anglais du *bœuf rôti*, et nos maîtres d'hôtel nous parlent aujourd'hui d'un *roastbeef* de mouton. *Ridingcoat* veut dire un *habit de cheval*; on en a fait *redingote*, et le peuple croit que c'est un ancien mot de la langue. Il a bien fallu adopter cette expression avec le peuple, parcequ'elle signifie une chose d'usage.

Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts et métiers et des choses nécessaires, subjugue la cour, si on l'ose dire; comme en fait de religion, ceux qui méprisent le plus le vulgaire sont obli-

gés de parler et de paraître penser comme lui.

Ce n'est pas mal parler que de nommer les choses du nom que le bas peuple leur a imposé; mais on reconnaît un peuple naturellement plus ingénieux qu'un autre par les noms propres qu'il donne à chaque chose.

Ce n'est que faute d'imagination qu'un peuple adapta la même expression à cent idées différentes. C'est une stérilité ridicule de n'avoir pas su exprimer autrement *un bras de mer, un bras de balance, un bras de fauteuil;* il y a de l'indigence d'esprit à dire également la *tête d'un clou*, la *tête d'une armée*. On trouve le mot de *cul* par-tout, et très mal à propos: une rue sans issue ne ressemble en rien à un *cul de sac;* un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des *impasses;* la populace les a nommés *culs*, et les reines ont été obligées de les nommer ainsi. Le fond d'un artichaut, la pointe qui termine le dessous d'une lampe, ne ressemblent pas plus à un *cul* que des rues sans passage: on dit pourtant toujours *cul d'artichaut, cul de lampe*, parceque le peuple qui a fait la langue était alors grossier. Les Italiens, qui auraient été plus en droit que nous de faire souvent servir ce mot, s'en sont bien donné de garde. Le peuple d'Italie, né plus ingénieux que ses voisins, forma une langue beaucoup plus abondante que la nôtre.

Il faudrait que le cri de chaque animal eût un

terme qui le distinguât. C'est une disette insupportable de manquer d'expression pour le cri d'un oiseau, pour celui d'un enfant, et d'appeler des choses si différentes du même nom. Le mot de *vagissement*, dérivé du latin *vagitus*, aurait exprimé très bien le cri des enfants au berceau.

L'ignorance a introduit un autre usage dans toutes les langues modernes. Mille termes ne signifient plus ce qu'ils doivent signifier. *Idiot* voulait dire *solitaire*, aujourd'hui il veut dire *sot; épiphanie* signifiait *superficie*, c'est aujourd'hui la fête des trois rois; *baptiser*, c'est se plonger dans l'eau, nous disons *baptiser du nom* de Jean ou de Jacques.

A ces défauts de presque toutes les langues, se joignent des irrégularités barbares. *Garçon, courtisan, coureur,* sont des mots honnêtes; *garce, courtisane, coureuse*, sont des injures. Vénus est un nom charmant, *vénérien* est abominable.

Un autre effet de l'irrégularité de ces langues composées au hasard dans des temps grossiers, c'est la quantité de mots composés dont le simple n'existe plus. Ce sont des enfants qui ont perdu leur père. Nous avons des *architraves* et point de *traves*, des *architectes* et point de *tectes*, des *soubassements* et point de *bassements;* il y a des choses *ineffables* et point d'*effables*. On est *intrépide*, on n'est pas *trépide; impotent* et jamais *potent;* un fonds est

inépuisable, sans pouvoir être *épuisable*. Il y a des *impudents*, des *insolents*, mais ni *pudents* ni *solents*: *nonchalant* signifie *paresseux*, et *chaland* celui qui achète.

Toutes les langues tiennent plus ou moins de ces défauts; ce sont des terrains tous irréguliers, dont la main d'un habile artiste sait tirer avantage.

Il se glisse toujours dans les langues d'autres défauts qui font voir le caractère d'une nation. En France les modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures. Un malade ou un médecin du bel air se sera avisé de dire qu'il a eu un *soupçon* de fièvre pour signifier qu'il en a eu une légère atteinte; voilà bientôt toute la nation qui a des *soupçons* de coliques, des *soupçons* de haine, d'amour, de ridicule. Les prédicateurs vous disent en chaire qu'il faut avoir au moins un *soupçon* d'amour de Dieu. Au bout de quelques mois cette mode passe pour faire place à une autre. *Vis-à-vis* s'introduit par-tout. On se trouve dans toutes les conversations *vis-à-vis* de ses goûts et de ses intérêts. Les courtisans sont bien ou mal *vis-à-vis* du roi; les ministres embarrassés *vis-à-vis* d'eux-mêmes; le parlement encore fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois *vis-à-vis* de l'archevêque; et les hommes, en chaire, sont *vis-à-vis* de Dieu dans un état de perdition.

Ce qui nuit le plus à la noblesse de la langue, ce n'est pas cette mode passagère dont on se dégoûte bientôt, ce ne sont pas les solécismes de la bonne compagnie, dans lesquels les bons auteurs ne tombent point; c'est l'affectation des auteurs médiocres de parler de choses sérieuses dans le style de la conversation. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire *à pure perte les frais de penser;* que les éclipses sont *en droit d'effrayer le peuple;* qu'Épicure avait un extérieur *à l'unisson de son ame;* que Clodius *renvia sur Auguste;* et mille autres expressions pareilles, dignes du laquais des *Précieuses ridicules.*

Le style des ordonnances des rois, et des arrêts prononcés dans les tribunaux, ne sert qu'à faire voir de quelle barbarie on est parti. On s'en moque dans la comédie des *Plaideurs* (acte II, scène IV):

> Lequel Hiérôme, après plusieurs rebellions,
> Aurait atteint, frappé, moi sergent à la joue.

Cependant il est arrivé que des gazetiers et des faiseurs de journaux ont adopté cette incongruité; et vous lisez dans des papiers publics: « On a appris que la flotte aurait mis à la voile le 7 mars, « et qu'elle aurait doublé les Sorlingues. »

Tout conspire à corrompre une langue un peu étendue; les auteurs qui gâtent le style par affec-

tation; ceux qui écrivent en pays étranger, et qui mêlent presque toujours des expressions étrangères à leur langue naturelle; les négociants qui introduisent dans la conversation les termes de leur comptoir, et qui vous disent que l'Angleterre arme une flotte, mais que *par contre* la France équipe des vaisseaux; les beaux esprits des pays étrangers, qui, ne connaissant pas l'usage, vous disent qu'un jeune prince a été très bien *éduqué*, au lieu de dire qu'il a reçu une bonne éducation.

Toute langue étant imparfaite, il ne s'ensuit pas qu'on doive la changer. Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée; et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, au français, sans les corrompre; la raison en est claire: c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction et le plaisir des nations.

LARMES.

Les larmes sont le langage muet de la douleur. Mais pourquoi? quel rapport y a-t-il entre une idée triste et cette liqueur limpide et salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez et dans

la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal, et par ses conduits?

Pourquoi dans les enfants et dans les femmes, dont les organes sont d'un réseau faible et délicat, les larmes sont-elles plus aisément excitées par la douleur que dans les hommes faits, dont le tissu est plus ferme?

La nature a-t-elle voulu faire naître en nous la compassion à l'aspect de ces larmes qui nous attendrissent, et nous porter à secourir ceux qui les répandent? La femme sauvage est aussi fortement déterminée à secourir l'enfant qui pleure, que le serait une femme de la cour, et peut-être davantage, parcequ'elle a moins de distractions et de passions.

Tout a une fin sans doute dans le corps animal. Les yeux sur-tout ont des rapports mathématiques si évidents, si démontrés, si admirables avec les rayons de lumière; cette mécanique est si divine, que je serais tenté de prendre pour un délire de fièvre chaude l'audace de nier les causes finales de la structure de nos yeux.

L'usage des larmes ne paraît pas avoir une fin si déterminée et si frappante; mais il serait beau que la nature les fît couler pour nous exciter à la pitié.

Il y a des femmes qui sont accusées de pleurer quand elles veulent. Je ne suis nullement surpris

de leur talent. Une imagination vive, sensible et tendre, peut se fixer à quelque objet, à quelque ressouvenir douloureux, et se le représenter avec des couleurs si dominantes, qu'elles lui arrachent des larmes. C'est ce qui arrive à plusieurs acteurs, et principalement à des actrices, sur le théâtre.

Les femmes qui les imitent dans l'intérieur de leurs maisons joignent à ce talent la petite fraude de paraître pleurer pour leur mari, tandis qu'en effet elles pleurent pour leur amant. Leurs larmes sont vraies, mais l'objet en est faux.

Il est impossible d'affecter les pleurs sans sujet, comme on peut affecter de rire. Il faut être sensiblement touché pour forcer la glande lacrymale à se comprimer et à répandre sa liqueur sur l'orbite de l'œil; mais il ne faut que vouloir pour former le rire.

On demande pourquoi le même homme qui aura vu d'un œil sec les événements les plus atroces, qui même aura commis des crimes de sang froid, pleurera au théâtre à la représentation de ces événements et de ces crimes? c'est qu'il ne les voit pas avec les mêmes yeux, il les voit avec ceux de l'auteur et de l'acteur. Ce n'est plus le même homme; il était barbare, il était agité de passions furieuses quand il vit tuer une femme innocente, quand il se souilla du sang de son ami; il redevient homme au spectacle. Son

ame était remplie d'un tumulte orageux; elle est tranquille, elle est vide; la nature y rentre; il répand des larmes vertueuses. C'est là le vrai mérite, le grand bien des spectacles; c'est là ce que ne peuvent jamais faire ces froides déclamations d'un orateur gagé pour ennuyer tout un auditoire pendant une heure.

Le capitoul David, qui, sans s'émouvoir, vit et fit mourir l'innocent Calas sur la roue, aurait versé des larmes en voyant son propre crime dans une tragédie bien écrite et bien récitée.

C'est ainsi que Pope a dit dans le prologue du Caton d'Addison :

« Tyrants no more their savage nature kept;
« And foes to virtue wondered how they wept. »

De se voir attendris les méchants s'étonnèrent;
Le crime eut des remords, et les tyrans pleurèrent.

LÈPRE ET VÉROLE.

Il s'agit ici de deux grandes divinités, l'une ancienne et l'autre moderne, qui ont régné dans notre hémisphère. Le révérend père dom Calmet, grand antiquaire, c'est-à-dire grand compilateur de ce qu'on a dit autrefois, et de ce qu'on a répété de nos jours, a confondu la vérole et la lèpre. Il prétend que c'est de la vérole que le bon homme Job était attaqué, et il suppose, d'après un fier commentateur nommé Pinéda, que la vérole et la

lèpre sont précisément la même chose. Ce n'est pas que Calmet soit médecin; ce n'est pas qu'il raisonne, mais il cite; et, dans son métier de commentateur, les citations ont toujours tenu lieu de raisons. Il cite entre autres le consul Ausone, né Gascon et poëte, précepteur du malheureux empereur Gratien, et que quelques uns ont cru avoir été évêque.

Calmet, dans sa dissertation sur la maladie de Job, renvoie le lecteur à cette épigramme d'Ausone sur une dame romaine nommée Crispa :

« Crispa pour ses amants ne fut jamais farouche;
« Elle offre à leurs plaisirs et sa langue et sa bouche;
« Tous ses trous en tout temps furent ouverts pour eux :
« Célébrons, mes amis, des soins si généreux. »

AUSONE, *épig.* LXXI.

On ne voit pas ce que cette prétendue épigramme a de commun avec ce qu'on impute à Job, qui d'ailleurs n'a jamais existé, et qui n'est qu'un personnage allégorique d'une fable arabe, ainsi que nous l'avons vu *.

Quand Astruc, dans son *Histoire de la vérole*, allègue des autorités pour prouver que la vérole vient en effet de Saint-Domingue, et que les Espagnols la rapportèrent d'Amérique, ses citations sont plus concluantes.

Deux choses prouvent, à mon avis, que nous

* A l'article ARABES.

devons la vérole à l'Amérique : la première est la foule des auteurs, des médecins, et des chirurgiens du seizième siècle qui attestent cette vérité; la seconde est le silence de tous les médecins et de tous les poëtes de l'antiquité, qui n'ont jamais connu cette maladie, et qui n'ont jamais prononcé son nom. Je regarde ici le silence des médecins et des poëtes comme une preuve également démonstrative. Les premiers, à commencer par Hippocrate, n'auraient pas manqué de décrire cette maladie, de la caractériser, de lui donner un nom, de chercher quelques remèdes. Les poëtes, aussi malins que les médecins sont laborieux, auraient parlé dans leurs satires de la chaudepisse, du chancre, du poulain, de tout ce qui précède ce mal affreux, et de toutes ses suites : vous ne trouvez pas un seul vers dans *Horace*, dans *Catulle*, dans *Martial*, dans *Juvénal*, qui ait le moindre rapport à la vérole, tandis qu'ils s'étendent tous avec tant de complaisance sur tous les effets de la débauche.

Il est très certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle, que la vérole américaine ne fut apportée en Europe qu'à la fin du quinzième, et que la lèpre est aussi étrangère à ces deux maladies que la paralysie l'est à la danse de Saint-Vit ou de Saint-Guy.

La lèpre était une gale d'une espèce horrible. Les Juifs en furent attaqués plus qu'aucun peuple

des pays chauds, parcequ'ils n'avaient ni linge ni bains domestiques. Ce peuple était si malpropre, que ses législateurs furent obligés de lui faire une loi de se laver les mains.

Tout ce que nous gagnâmes à la fin de nos croisades, ce fut cette gale; et de tout ce que nous avions pris, elle fut la seule chose qui nous resta. Il fallut bâtir par-tout des léproseries, pour renfermer ces malheureux, attaqués d'une gale pestilentielle et incurable.

La lèpre, ainsi que le fanatisme et l'usure, avait été le caractère distinctif des Juifs. Ces malheureux n'ayant point de médecins, les prêtres se mirent en possession de gouverner la lèpre, et d'en faire un point de religion. C'est ce qui a fait dire à quelques téméraires que les Juifs étaient de véritables sauvages, dirigés par leurs jongleurs. Leurs prêtres, à la vérité, ne guérissaient pas la lèpre, mais ils séparaient les galeux de la société, et par-là ils acquéraient un pouvoir prodigieux. Tout homme atteint de ce mal était emprisonné comme un voleur; de sorte qu'une femme qui voulait se défaire de son mari n'avait qu'à gagner un prêtre; le mari était enfermé: c'était une espèce de lettre de cachet de ce temps-là. Les Juifs, et ceux qui les gouvernaient, étaient si ignorants qu'ils prirent les teignes qui rongent les habits, et les moisissures des murailles, pour une lèpre. Ils imagi-

nèrent donc la lèpre des maisons et des habits; de sorte que le peuple, ses guenilles et ses cabanes, tout fut sous la verge sacerdotale.

Une preuve qu'au temps de la découverte de la vérole il n'y avait nul rapport entre ce mal et la lèpre, c'est que le peu qui restait encore de lépreux à la fin du quinzième siècle ne voulut faire aucune sorte de comparaison avec les vérolés.

On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux; mais ceux-ci les reçurent avec indignation. Ils présentèrent requête pour en être séparés; comme des gens en prison pour dettes, ou pour des affaires d'honneur, demandent à n'être pas confondus avec la canaille des criminels.

Nous avons déja dit que le parlement de Paris rendit, le 6 mars 1496, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus. L'arrêt n'était ni chrétien, ni légal, ni sensé; et nous en avons beaucoup de cette espèce: mais il prouve que la vérole était regardée comme un fléau nouveau, qui n'avait rien de commun avec la lèpre, puisqu'on ne pendait pas les lépreux pour avoir couché à Paris, et qu'on pendait les vérolés.

Les hommes peuvent se donner la lèpre par leur saleté, ainsi qu'une certaine espèce d'animaux auxquels la canaille ressemble assez; mais

pour la vérole, c'est la nature qui a fait ce présent à l'Amérique. Nous lui avons déja reproché à cette nature, si bonne et si méchante, si éclairée et si aveugle, d'avoir été contre son but, en empoisonnant la source de la vie; et nous gémissons encore de n'avoir point trouvé de solution à cette difficulté terrible.

Nous avons vu ailleurs que l'homme en général, l'un portant l'autre, n'a qu'environ vingt-deux ans à vivre; et pendant ces vingt-deux ans il est sujet à plus de vingt-deux mille maux, dont plusieurs sont incurables.

Dans cet horrible état, on se pavane encore, on fait l'amour au hasard de tomber en pourriture, on s'intrigue, on fait la guerre, on fait des projets, comme si on devait vivre mille siècles dans les délices.

LETTRES, GENS DE LETTRES, OU LETTRÉS.

Dans nos temps barbares, lorsque les Francs, les Germains, les Bretons, les Lombards, les Mosarabes espagnols, ne savaient ni lire ni écrire, on institua des écoles, des universités, composées presque toutes d'ecclésiastiques, qui, ne sachant que leur jargon, enseignèrent ce jargon à ceux qui voulurent l'apprendre; les académies ne sont venues que long-temps après; elles ont méprisé les sottises des écoles, mais elles n'ont pas toujours

osé s'élever contre elles, parcequ'il y a des sottises qu'on respecte, attendu qu'elles tiennent à des choses respectables.

Les gens de lettres qui ont rendu le plus de services au petit nombre d'êtres pensants répandus dans le monde sont les lettrés isolés, les vrais savants renfermés dans leur cabinet, qui n'ont ni argumenté sur les bancs des universités ni dit les choses à moitié dans les académies; et ceux-là ont presque tous été persécutés. Notre misérable espèce est tellement faite que ceux qui marchent dans le chemin battu jettent toujours des pierres à ceux qui enseignent un chemin nouveau.

Montesquieu dit que les Scythes crevaient les yeux à leurs esclaves, afin qu'ils fussent moins distraits en battant leur beurre; c'est ainsi que l'inquisition en use, et presque tout le monde est aveuglé dans les pays où ce monstre règne. On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre; les Français commencent à ouvrir un œil; mais quelquefois il se trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on soit borgne.

Ces pauvres gens en place sont comme le docteur Balouard de la comédie italienne, qui ne veut être servi que par le balourd *Arlequin*, et qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des odes à la louange de monseigneur Superbus Fadus, des madrigaux pour sa mai-

tresse; dédiez à son portier un livre de géographie, vous serez bien reçu; éclairez les hommes, vous serez écrasé.

Descartes est obligé de quitter sa patrie, Gassendi est calomnié, Arnauld traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs.

Qui croirait que dans le dix-huitième siècle un philosophe ait été traîné devant les tribunaux séculiers, et traité d'impie par les tribunaux d'arguments, pour avoir dit que les hommes ne pourraient exercer les arts s'ils n'avaient pas de mains? Je ne désespère pas qu'on ne condamne bientôt aux galères le premier qui aura l'insolence de dire qu'un homme ne penserait pas s'il était sans tête; car, lui dira un bachelier, l'ame est un esprit pur, la tête n'est que de la matière; Dieu peut placer l'ame dans le talon, aussi bien que dans le cerveau; partant, je vous dénonce comme un impie.

Le plus grand malheur d'un homme de lettres n'est peut-être pas d'être l'objet de la jalousie de ses confrères, la victime de la cabale, le mépris des puissants du monde; c'est d'être jugé par des sots. Les sots vont loin quelquefois, sur-tout quand le fanatisme se joint à l'ineptie, et à l'ineptie l'esprit de vengeance. Le grand malheur encore d'un homme de lettres est ordinairement de ne tenir à rien. Un bourgeois achète un petit office, et le

voilà soutenu par ses confrères. Si on lui fait une injustice, il trouve aussitôt des défenseurs. L'homme de lettres est sans secours; il ressemble aux poissons volants: s'il s'élève un peu, les oiseaux le dévorent; s'il plonge, les poissons le mangent.

Tout homme public paie tribut à la malignité, mais il est payé en deniers et en honneurs *:

LIBELLE.

On nomme *libelles* de petits livres d'injures. Ces livres sont petits, parceque les auteurs, ayant peu de raisons à donner, n'écrivant point pour instruire, et voulant être lus, sont forcés d'être courts. Ils y mettent très rarement leurs noms, parceque les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues.

Il y a les libelles politiques. Les temps de la Ligue et de la Fronde en regorgèrent. Chaque dispute en Angleterre en produit des centaines. On en fit contre Louis XIV de quoi fournir une vaste bibliothèque.

Nous avons les libelles théologiques depuis environ seize cents ans: c'est bien pis; ce sont des injures sacrées des halles. Voyez seulement comment saint Jérôme traite Rufin et Vigilantius. Mais, depuis lui, les disputeurs ont bien enchéri.

* Voyez GENS DE LETTRES.

Les derniers libelles ont été ceux des molinistes contre les jansénistes; on les compte par milliers. De tous ces fatras, il ne reste aujourd'hui que les seules *Lettres provinciales*.

Les gens de lettres pourraient le disputer aux théologiens. Boileau et Fontenelle, qui s'attaquèrent à coups d'épigrammes, disaient tous deux que les libelles dont ils avaient été gourmés n'auraient pas tenu dans leurs chambres. Tout cela tombe comme les feuilles en automne. Il y a eu des gens qui ont traité de libelles toutes les injures qu'on dit par écrit à son prochain.

Selon eux les pouilles que les prophètes chantèrent quelquefois aux rois d'Israël étaient des libelles diffamatoires pour faire soulever les peuples contre eux. Mais comme la populace n'a jamais lu dans aucun pays du monde, il est à croire que ces satires qu'on débitait sous le manteau, ne fesaient pas grand mal. C'est en parlant au peuple assemblé qu'on excite des séditions bien plutôt qu'en écrivant. C'est pourquoi la première chose que fit, à son avénement, la reine d'Angleterre Élisabeth, chef de l'église anglicane et défenseur de la foi, ce fut d'ordonner qu'on ne prêchât de six mois sans sa permission expresse.

L'Anti-Caton de César était un libelle; mais César fit plus de mal à Caton par la bataille de Pharsale et par celle de Tapsa que par ses diatribes.

Les Philippiques de Cicéron sont des libelles; mais les proscriptions des triumvirs furent des libelles plus terribles.

Saint Cyrille, saint Grégoire de Nazianze, firent des libelles contre le grand empereur Julien; mais ils eurent la générosité de ne les publier qu'après sa mort.

Rien ne ressemble plus à des libelles que certains manifestes de souverains. Les secrétaires du cabinet de Moustapha, empereur des Osmanlis, ont fait un libelle de leur déclaration de guerre.

Dieu les en a punis, eux et leur commettant. Le même esprit qui anima César, Cicéron, et les secrétaires de Moustapha, domine dans tous les polissons qui font des libelles dans leurs greniers: *Natura est semper sibi consona.* Qui croirait que les ames de Garasse, du cocher de Vertamon, de Nonnotte, de Paulian, de Fréron, de Langleviel dit La Beaumelle, fussent, à cet égard, de la même trempe que les ames de César, de Cicéron, de saint Cyrille, et du secrétaire de l'empereur des Osmanlis? rien n'est pourtant plus vrai.

LIBERTÉ.

Ou je me trompe fort, ou Locke le définisseur a très bien défini la liberté *puissance*. Je me trompe encore, ou Collins, célèbre magistrat de Londres, est le seul philosophe qui ait bien approfondi cette

idée, et Clarke ne lui a répondu qu'en théologien. Mais de tout ce qu'on a écrit en France sur la liberté, le petit dialogue suivant est ce qui m'a paru de plus net.

A.

Voilà une batterie de canons qui tire à nos oreilles; avez-vous la liberté de l'entendre ou de ne l'entendre pas?

B.

Sans doute; je ne puis pas m'empêcher de l'entendre.

A.

Voulez-vous que ce canon emporte votre tête et celles de votre femme et de votre fille, qui se promènent avec vous?

B.

Quelle proposition me faites-vous là? je ne peux pas, tant que je suis de sens rassis, vouloir chose pareille; cela m'est impossible.

A.

Bon; vous entendez nécessairement ce canon, et vous voulez nécessairement ne pas mourir vous et votre famille d'un coup de canon à la promenade; vous n'avez ni le pouvoir de ne pas entendre, ni le pouvoir de vouloir rester ici?

B.

Cela est clair [1].

[1] Un pauvre d'esprit, dans un petit écrit honnête, poli, et sur-

A.

Vous avez en conséquence fait une trentaine de pas pour être à l'abri du canon, vous avez eu le pouvoir de marcher avec moi ce peu de pas?

B.

Cela est encore très clair.

A.

Et si vous aviez été paralytique, vous n'auriez pu éviter d'être exposé à cette batterie, vous n'auriez pas eu le pouvoir d'être où vous êtes; vous auriez nécessairement entendu et reçu un coup de canon; et vous seriez mort nécessairement?

B.

Rien n'est plus véritable.

A.

En quoi consiste donc votre liberté, si ce n'est dans le pouvoir que votre individu a exercé de faire ce que votre volonté exigeait d'une nécessité absolue?

B.

Vous m'embarrassez; la liberté n'est donc autre chose que le pouvoir de faire ce que je veux?

tout bien raisonné, objecte que si le prince ordonne à B. de rester exposé au canon, il y restera. Oui, sans doute, s'il a plus de courage, ou plutôt plus de crainte de la honte que d'amour de la vie, comme il arrive très souvent. Premièrement, il s'agit ici d'un cas tout différent. Secondement, quand l'instinct de la crainte de la honte l'emporte sur l'instinct de la conservation de soi-même, l'homme est autant nécessité à demeurer exposé au canon, qu'il est nécessité

A.

Réfléchissez-y, et voyez si la liberté peut être entendue autrement.

B.

En ce cas mon chien de chasse est aussi libre que moi; il a nécessairement la volonté de courir quand il voit un lièvre, et le pouvoir de courir s'il n'a pas mal aux jambes. Je n'ai donc rien au-dessus de mon chien; vous me réduisez à l'état des bêtes.

A.

Voilà les pauvres sophismes des pauvres sophistes qui vous ont instruit. Vous voilà bien malade d'être libre comme votre chien. Ne mangez-vous pas, ne dormez-vous pas, ne propagez-vous pas comme lui, à l'attitude près? Voudriez-vous avoir l'odorat autrement que par le nez? Pourquoi voudriez-vous avoir la liberté autrement que votre chien?

B.

Mais j'ai une ame qui raisonne beaucoup, et mon chien ne raisonne guère. Il n'a presque que des idées simples, et moi j'ai mille idées métaphysiques.

à fuir quand il n'est pas honteux de fuir. Le pauvre d'esprit était nécessité à faire des objections ridicules, et à dire des injures; et les philosophes se sentent nécessités à se moquer un peu de lui, et à lui pardonner.

A.

Hé bien, vous êtes mille fois plus libre que lui; c'est-à-dire vous avez mille fois plus de pouvoir de penser que lui; mais vous n'êtes pas libre autrement que lui.

B.

Quoi! je ne suis pas libre de vouloir ce que je veux?

A.

Qu'entendez-vous par-là?

B.

J'entends ce que tout le monde entend. Ne dit-on pas tous les jours, les volontés sont libres?

A.

Un proverbe n'est pas une raison; expliquez-vous mieux.

B.

J'entends que je suis libre de vouloir comme il me plaira.

A.

Avec votre permission, cela n'a pas de sens; ne voyez-vous pas qu'il est ridicule de dire, je veux vouloir? Vous voulez nécessairement, en conséquence des idées qui se sont présentées à vous. Voulez-vous vous marier, oui ou non?

B.

Mais si je vous disais que je ne veux ni l'un ni l'autre?

A.

Vous répondriez comme celui qui disait: Les uns croient le cardinal Mazarin mort, les autres le croient vivant, et moi je ne crois ni l'un ni l'autre.

B.

Hé bien, je veux me marier.

A.

Ah! c'est répondre cela. Pourquoi voulez-vous vous marier?

B.

Parceque je suis amoureux d'une jeune fille, belle, douce, bien élevée, assez riche, qui chante très bien; dont les parents sont de très honnêtes gens, et que je me flatte d'être aimé d'elle, et fort bien venu de sa famille.

A.

Voilà une raison. Vous voyez que vous ne pouvez vouloir sans raison. Je vous déclare que vous êtes libre de vous marier; c'est-à-dire que vous avez le pouvoir de signer le contrat, de faire la noce, et de coucher avec votre femme.

B.

Comment! je ne peux vouloir sans raison? Eh! que deviendra cet autre proverbe: *Sit pro ratione voluntas;* ma volonté est ma raison, je veux parceque je veux?

A.

Cela est absurde, mon cher ami; il y aurait en vous un effet sans cause.

B.

Quoi! lorsque je joue à pair ou non, j'ai une raison de choisir pair plutôt qu'impair?

A.

Oui, sans doute.

B.

Et quelle est cette raison, s'il vous plaît?

A.

C'est que l'idée de pair s'est présentée à votre esprit plutôt que l'idée opposée. Il serait plaisant qu'il y eût des cas où vous voulez parcequ'il y a une cause de vouloir, et qu'il y eût quelques cas où vous voulussiez sans cause. Quand vous voulez vous marier, vous en sentez la raison dominante évidemment; vous ne la sentez pas quand vous jouez à pair ou non; et cependant il faut bien qu'il y en ait une.

B.

Mais, encore une fois, je ne suis donc pas libre?

A.

Votre volonté n'est pas libre, mais vos actions le sont. Vous êtes libre de faire quand vous avez le pouvoir de faire.

Digitized by Google

B.

Mais tous les livres que j'ai lus sur la liberté d'indifférence...

A.

Qu'entendez-vous par liberté d'indifférence?

B.

J'entends de cracher à droite ou à gauche, de dormir sur le côté droit ou sur le gauche, de faire quatre tours de promenade ou cinq.

A.

Vous auriez là vraiment une plaisante liberté! Dieu vous aurait fait un beau présent! il y aurait bien là de quoi se vanter. Que vous servirait un pouvoir qui ne s'exercerait que dans des occasions si futiles? Mais le fait est qu'il est ridicule de supposer la volonté de vouloir cracher à droite. Non seulement cette volonté de vouloir est absurde, mais il est certain que plusieurs petites circonstances vous déterminent à ces actes que vous appelez indifférents. Vous n'êtes pas plus libre dans ces actes que dans les autres. Mais, encore une fois, vous êtes libre en tout temps, en tout lieu, dès que vous faites ce que vous voulez faire.

B.

Je soupçonne que vous avez raison. J'y rêverai*.

* Voyez l'article FRANC ARBITRE.

Digitized by Google

LIBERTÉ DE CONSCIENCE*.

LIBERTÉ DE PENSER.

Vers l'an 1707, temps où les Anglais gagnèrent la bataille de Saragosse, protégèrent le Portugal, et donnèrent pour quelque temps un roi à l'Espagne, milord Boldmind, officier-général, qui avait été blessé, était aux eaux de Barrège. Il y rencontra le comte Médroso, qui, étant tombé de cheval derrière le bagage, à une lieue et demie du champ de bataille, venait prendre les eaux aussi. Il était familier de l'inquisition; milord Boldmind n'était familier que dans la conversation: un jour, après boire, il eut avec Médroso cet entretien:

BOLDMIND.

Vous êtes donc sergent des dominicains? vous faites là un vilain métier.

MÉDROSO.

Il est vrai; mais j'ai mieux aimé être leur valet que leur victime, et j'ai préféré le malheur de brûler mon prochain à celui d'être cuit moi-même.

BOLDMIND.

Quelle horrible alternative! vous étiez cent fois plus heureux sous le joug des Maures, qui vous

* On n'a pas dû répéter ici cet article, qui forme la quatrième section de l'article CONSCIENCE, sauf quelques variantes qui y ont été placées au bas des pages.

Digitized by Google

laissaient croupir librement dans toutes vos superstitions, et qui, tout vainqueurs qu'ils étaient, ne s'arrogeaient pas le droit inouï de tenir les ames dans les fers.

MÉDROSO.

Que voulez-vous! il ne nous est permis ni d'écrire, ni de parler, ni même de penser. Si nous parlons, il est aisé d'interpréter nos paroles, encore plus nos écrits. Enfin, comme on ne peut nous condamner dans un auto-da-fé pour nos pensées secrètes, on nous menace d'être brûlés éternellement par l'ordre de Dieu même, si nous ne pensons pas comme les jacobins. Ils ont persuadé au gouvernement que si nous avions le sens commun, tout l'état serait en combustion, et que la nation deviendrait la plus malheureuse de la terre.

BOLDMIND.

Trouvez-vous que nous soyons si malheureux, nous autres Anglais qui couvrons les mers de vaisseaux, et qui venons gagner pour vous des batailles au bout de l'Europe? Voyez-vous que les Hollandais, qui vous ont ravi presque toutes vos découvertes dans l'Inde, et qui aujourd'hui sont au rang de vos protecteurs, soient maudits de Dieu pour avoir donné une entière liberté à la presse, et pour faire le commerce des pensées des hommes? L'empire romain en a-t-il été moins puissant parceque Tullius Cicero a écrit avec liberté?

MÉDROSO.

Quel est ce Tullius Cicero? jamais je n'ai entendu prononcer ce nom-là à la Sainte-Hermandad.

BOLDMIND.

C'était un bachelier de l'université de Rome, qui écrivait ce qu'il pensait, ainsi que Julius Cæsar, Marcus Aurelius, Titus Lucretius Carus, Plinius, Seneca, et autres docteurs.

MÉDROSO.

Je ne les connais point; mais on m'a dit que la religion catholique, basque et romaine, est perdue, si on se met à penser.

BOLDMIND.

Ce n'est pas à vous à le croire; car vous êtes sûr que votre religion est divine, et que les portes d'enfer ne peuvent prévaloir contre elle. Si cela est, rien ne pourra jamais la détruire.

MÉDROSO.

Non, mais on peut la réduire à peu de chose; et c'est pour avoir pensé que la Suède, le Danemarck, toute votre île, la moitié de l'Allemagne, gémissent dans le malheur épouvantable de n'être plus sujets du pape. On dit même que si les hommes continuent à suivre leurs fausses lumières, ils s'en tiendront bientôt à l'adoration simple de Dieu et à la vertu. Si les portes de l'enfer prévalent jamais jusque-là, que deviendra le saint-office?

BOLDMIND.

Si les premiers chrétiens n'avaient pas eu la liberté de penser, n'est-il pas vrai qu'il n'y eût point eu de christianisme?

MÉDROSO.

Que voulez-vous dire? je ne vous entends point.

BOLDMIND.

Je le crois bien. Je veux dire que si Tibère et les premiers empereurs avaient eu des jacobins qui eussent empêché les premiers chrétiens d'avoir des plumes et de l'encre; s'il n'avait pas été long-temps permis dans l'empire romain de penser librement, il eût été impossible que les chrétiens établissent leurs dogmes. Si donc le christianisme ne s'est formé que par la liberté de penser, par quelle contradiction, par quelle injustice voudrait-il anéantir aujourd'hui cette liberté sur laquelle seule il est fondé?

Quand on vous propose quelque affaire d'intérêt, n'examinez-vous pas long-temps avant de conclure? Quel plus grand intérêt y a-t-il au monde que celui de notre bonheur ou de notre malheur éternel? Il y a cent religions sur la terre, qui toutes vous damnent si vous croyez à vos dogmes, qu'elles appellent absurdes et impies; examinez donc ces dogmes.

MÉDROSO.

Comment puis-je les examiner? je ne suis pas jacobin.

BOLDMIND.

Vous êtes homme, et cela suffit.

MÉDROSO.

Hélas! vous êtes bien plus homme que moi.

BOLDMIND.

Il ne tient qu'à vous d'apprendre à penser; vous êtes né avec de l'esprit; vous êtes un oiseau dans la cage de l'inquisition; le saint-office vous a rogné les ailes, mais elles peuvent revenir. Celui qui ne sait pas la géométrie peut l'apprendre; tout homme peut s'instruire: il est honteux de mettre son ame entre les mains de ceux à qui vous ne confieriez pas votre argent; osez penser par vous-même.

MÉDROSO.

On dit que si tout le monde pensait par soi-même, ce serait une étrange confusion.

BOLDMIND.

C'est tout le contraire. Quand on assiste à un spectacle, chacun en dit librement son avis, et la paix n'est point troublée; mais si quelque protecteur insolent d'un mauvais poëte voulait forcer tous les gens de goût à trouver bon ce qui leur paraît mauvais, alors les sifflets se feraient entendre, et les deux partis pourraient se jeter des pommes à la tête, comme il arriva une fois à

Londres. Ce sont ces tyrans des esprits qui ont causé une partie des malheurs du monde. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.

MÉDROSO.

Nous sommes aussi fort tranquilles à Lisbonne, où personne ne peut dire le sien.

BOLDMIND.

Vous êtes tranquilles, mais vous n'êtes pas heureux; c'est la tranquillité des galériens, qui rament en cadence et en silence.

MÉDROSO.

Vous croyez donc que mon ame est aux galères?

BOLDMIND.

Oui; et je voudrais la délivrer.

MÉDROSO.

Mais si je me trouve bien aux galères?

BOLDMIND.

En ce cas vous méritez d'y être.

LIBERTÉ D'IMPRIMER.

Mais quel mal peut faire à la Russie la prédiction de Jean-Jacques*? Aucun; il lui sera permis

* Rousseau a prédit la destruction prochaine de l'empire de Russie*: sa grande raison est que Pierre Ier a cherché à répandre les arts et les sciences dans son empire. Mais, malheureusement pour

* Voyez ci-après l'article PIERRE-LE-GRAND.

de l'expliquer dans un sens mystique, typique, allégorique, selon l'usage. Les nations qui détruiront les Russes, ce seront les belles-lettres, les mathématiques, l'esprit de société, la politesse, qui dégradent l'homme et pervertissent sa nature.

On a imprimé cinq à six mille brochures en Hollande contre Louis XIV; aucune n'a contribué à lui faire perdre les batailles de Bleinheim, de Turin, et de Ramillies.

En général, il est de droit naturel de se servir de sa plume comme de sa langue, à ses périls, risques et fortune. Je connais beaucoup de livres qui ont ennuyé, je n'en connais point qui aient fait de mal réel. Des théologiens, ou de prétendus politiques, crient: « La religion est détruite, le « gouvernement est perdu, si vous imprimez cer- « taines vérités ou certains paradoxes. Ne vous « avisez jamais de penser qu'après en avoir de- « mandé la licence à un moine ou à un commis. « Il est contre le bon ordre qu'un homme pense « par soi-même: Homère, Platon, Cicéron, Vir- « gile, Pline, Horace, n'ont jamais rien publié

le prophète, les arts et les sciences n'existent que dans la nouvelle capitale, et n'y sont presque cultivés que par des mains étrangères: cependant ces lumières, quoique bornées à la capitale, ont contribué à augmenter la puissance de la Russie, et jamais elle n'a été moins exposée aux évènements qui peuvent détruire un grand empire, que depuis le temps où Rousseau a prophétisé.

« qu'avec l'approbation des docteurs de Sorbonne « et de la sainte inquisition.

« Voyez dans quelle décadence horrible la li- « berté de la presse a fait tomber l'Angleterre et « la Hollande. Il est vrai qu'elles embrassent le « commerce du monde entier, et que l'Angleterre « est victorieuse sur mer et sur terre; mais ce n'est « qu'une fausse grandeur, une fausse opulence: « elles marchent à grands pas à leur ruine. Un « peuple éclairé ne peut subsister. »

On ne peut raisonner plus juste, mes amis; mais voyons, s'il vous plaît, quel état a été perdu par un livre. Le plus dangereux, le plus pernicieux de tous, est celui de Spinosa. Non seulement en qualité de juif il attaque le *Nouveau Testament*, mais en qualité de savant il ruine l'*Ancien;* son système d'athéisme est mieux lié, mieux raisonné mille fois que ceux de Straton et d'Épicure. On a besoin de la plus profonde sagacité pour répondre aux arguments par lesquels il tâche de prouver qu'une substance n'en peut former une autre.

Je déteste comme vous son livre, que j'entends peut-être mieux que vous, et auquel vous avez très mal répondu; mais avez-vous vu que ce livre ait changé la face du monde? Y a-t-il quelque prédicant qui ait perdu un florin de sa pension par le débit des œuvres de Spinosa? y a-t-il un évêque dont les rentes aient diminué? Au contraire, leur

revenu a doublé depuis ce temps-là; tout le mal s'est réduit à un petit nombre de lecteurs paisibles, qui ont examiné les arguments de Spinosa dans leur cabinet, et qui ont écrit pour ou contre des ouvrages très peu connus.

Vous-mêmes vous êtes assez peu conséquents pour avoir fait imprimer, *ad usum Delphini*, l'athéisme de Lucrèce (comme on vous l'a déja reproché), et nul trouble, nul scandale n'en est arrivé; aussi laissa-t-on vivre en paix Spinosa en Hollande, comme on avait laissé Lucrèce en repos à Rome.

Mais paraît-il parmi vous quelque livre nouveau dont les idées choquent un peu les vôtres (supposé que vous ayez des idées), ou dont l'auteur soit d'un parti contraire à votre faction, ou, qui pis est, dont l'auteur ne soit d'aucun parti: alors vous criez au feu; c'est un bruit, un scandale, un vacarme universel dans votre petit coin de terre. Voilà un homme abominable, qui a imprimé que si nous n'avions point de mains, nous ne pourrions faire des bas ni des souliers: quel blasphème! Les dévotes crient, les docteurs fourrés s'assemblent, les alarmes se multiplient de collége en collége, de maison en maison; des corps entiers sont en mouvement: et pourquoi? pour cinq ou six pages dont il n'est plus question

au bout de trois mois. Un livre vous déplaît-il, réfutez-le; vous ennuie-t-il, ne le lisez pas.

Oh! me dites-vous, les livres de Luther et de Calvin ont détruit la religion romaine dans la moitié de l'Europe. Que ne dites-vous aussi que les livres du patriarche Photius ont détruit cette religion romaine en Asie, en Afrique, en Grèce, et en Russie?

Vous vous trompez bien lourdement quand vous pensez que vous avez été ruiné par des livres. L'empire de Russie a deux mille lieues d'étendue, et il n'y a pas six hommes qui soient au fait des points controversés entre l'Église grecque et la latine. Si le moine Luther, si le chanoine Jean Chauvin, si le curé Zuingle, s'étaient contentés d'écrire, Rome subjuguerait encore tous les états qu'elle a perdus; mais ces gens-là et leurs adhérents couraient de ville en ville, de maison en maison, ameutaient des femmes, étaient soutenus par des princes. La furie qui agitait Amate, et qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit Virgile, n'était pas plus turbulente. Sachez qu'un capucin enthousiaste, factieux, ignorant, souple, véhément, émissaire de quelque ambitieux, prêchant, confessant, communiant, cabalant, aura plus tôt bouleversé une province que cent auteurs ne l'auront éclairée. Ce n'est pas l'*Alcoran*

qui fit réussir Mahomet, ce fut Mahomet qui fit le succès de l'*Alcoran*.

Non, Rome n'a point été vaincue par des livres : elle l'a été pour avoir révolté l'Europe par ses rapines, par la vente publique des indulgences ; pour avoir insulté aux hommes, pour avoir voulu les gouverner comme des animaux domestiques, pour avoir abusé de son pouvoir à un tel excès qu'il est étonnant qu'il lui soit resté un seul village. Henri VIII, Élisabeth, le duc de Saxe, le landgrave de Hesse, les princes d'Orange, les Condé, les Coligni ont tout fait, et les livres rien. Les trompettes n'ont jamais gagné de batailles, et n'ont fait tomber de murs que ceux de Jéricho.

Vous craignez les livres comme certaines bourgades ont craint les violons. Laissez lire, et laissez danser ; ces deux amusements ne feront jamais de mal au monde.

LIBERTÉ NATURELLE. *Voyez* ARRÊTS NOTABLES.

LIEUX COMMUNS EN LITTÉRATURE.

Quand une nation se dégrossit, elle est d'abord émerveillée de voir l'Aurore ouvrir de ses doigts de rose les portes de l'Orient, et semer de topazes et de rubis le chemin de la lumière ; Zéphyre caresser Flore, et l'Amour se jouer des armes de Mars.

Toutes les images de ce genre, qui plaisent par

la nouveauté, dégoûtent par l'habitude. Les premiers qui les employaient passaient pour des inventeurs, les derniers ne sont que des perroquets.

Il y a des formules de prose qui ont le même sort. « Le roi manquerait à ce qu'il se doit à lui-« même si... Le flambeau de l'expérience a con-« duit ce grand apothicaire dans les routes téné-« breuses de la nature. — Son esprit ayant été la « dupe de son cœur, il ouvrit trop tard les yeux « sur le bord de l'abyme. — Messieurs, plus je sens « mon insuffisance, plus je sens aussi vos bien-« faits; mais, éclairé par vos lumières, soutenu « par vos exemples, vous me rendrez digne de « vous. »

La plupart des pièces de théâtre deviennent enfin des lieux communs, comme les oraisons funèbres et les discours de réception. Dès qu'une princesse est aimée, on devine qu'elle aura une rivale. Si elle combat sa passion, il est clair qu'elle y succombera. Le tyran a-t-il envahi le trône d'un pupille, soyez sûrs qu'au cinquième acte justice se fera, et que l'usurpateur mourra de mort violente.

Si un roi et un citoyen romain paraissent sur la scène, il y a cent contre un à parier que le roi sera traité par le Romain plus indignement que les ministres de Louis XIV ne le furent à Gertruydenberg par les Hollandais.

Toutes les situations tragiques sont prévues, tous les sentiments que ces situations amènent sont devinés; les rimes même sont souvent prononcées par le parterre avant de l'être par l'acteur. Il est difficile d'entendre parler à la fin d'un vers d'une *lettre*, sans voir clairement à quel héros on doit la *remettre*. L'héroïne ne peut guère manifester ses *alarmes*, qu'aussitôt on ne s'attende à voir couler ses *larmes*. Peut-on voir un vers finir par César, et n'être pas sûr de voir des vaincus traînés après son *char?*

Vient un temps où l'on se lasse de ces lieux communs d'amour, de politique, de grandeur, et de vers alexandrins. L'opéra comique prend la place d'Iphigénie et d'Ériphyle, de Xipharès et de Monime. Avec le temps cet opéra comique devient lieu commun à son tour; et Dieu sait alors à quoi on aura recours!

Nous avons les lieux communs de la morale. Ils sont si rebattus, qu'on devrait absolument s'en tenir aux bons livres faits sur cette matière en chaque langue. Le *Spectateur anglais* conseilla à tous les prédicateurs d'Angleterre de réciter les excellents sermons de Tillotson ou de Smalridge. Les prédicateurs de France pourraient bien s'en tenir à réciter Massillon, ou des extraits de Bourdaloue. Quelques uns de nos jeunes orateurs de la chaire ont appris de Le Kain à déclamer; mais ils

ressemblent tous à Dancourt, qui ne voulait jamais jouer que dans ses pièces.

Les lieux communs de la controverse sont absolument passés de mode, et probablement ne reviendront plus; mais ceux de l'éloquence et de la poésie pourront renaître après avoir été oubliés: pourquoi? c'est que la controverse est l'éteignoir et l'opprobre de l'esprit humain, et que la poésie et l'éloquence en sont le flambeau et la gloire.

LITTÉRATURE.

Littérature; ce mot est un de ces termes vagues si fréquents dans toutes les langues; tel est celui de *philosophie*, par lequel on désigne tantôt les recherches d'un métaphysicien, tantôt les démonstrations d'un géomètre, ou la sagesse d'un homme détrompé du monde, etc. Tel est le mot d'*esprit*, prodigué indifféremment, et qui a toujours besoin d'une explication qui en limite le sens; et tels sont tous les termes généraux, dont l'acception précise n'est déterminée en aucune langue que par les objets auxquels on les applique.

La littérature est précisément ce qu'était la grammaire chez les Grecs et chez les Romains; le mot de *lettre* ne signifiait d'abord que *gramma*. Mais comme les lettres de l'alphabet sont le fondement de toutes les connaissances, on appela avec le temps grammairiens, non seulement ceux qui en-

seignèrent la langue, mais ceux qui s'appliquèrent à la philologie, à l'étude des poëtes et des orateurs, aux scolies, aux discussions des faits historiques.

On donna, par exemple, le nom de grammairien à Athénée qui vivait sous Marc-Aurèle, auteur du *Banquet des philosophes*, ramas, agréable alors, de citations et de faits vrais ou faux. Aulus Gellius, qu'on appelle communément Aulu-Gelle, et qui vivait sous Adrien, est compté parmi les grammairiens à cause de ses *Nuits Attiques*, dans lesquelles on trouve une grande variété de critiques et de recherches; les *Saturnales* de Macrobe, au quatrième siècle, ouvrage d'une érudition instructive et agréable, furent appelées encore l'ouvrage d'un bon grammairien.

La littérature, qui est cette grammaire d'Aulu-Gelle, d'Athénée, de Macrobe, désigne dans toute l'Europe une connaissance des ouvrages de goût, une teinture d'histoire, de poésie, d'éloquence, de critique.

Un homme qui possède les auteurs anciens, qui a comparé leurs traductions et leurs commentaires, a une plus grande littérature que celui qui, avec plus de goût, s'est borné aux bons auteurs de son pays, et qui n'a eu pour précepteur qu'un plaisir facile.

La littérature n'est point un art particulier;

Digitized by Google

c'est une lumière acquise sur les beaux-arts, lumière souvent trompeuse. Homère était un génie, Zoïle un littérateur. Corneille était un génie; un journaliste qui rend compte de ses chefs-d'œuvre est un homme de littérature. On ne distingue point les ouvrages d'un poëte, d'un orateur, d'un historien par ce terme vague de littérature, quoique leurs auteurs puissent étaler une connaissance très variée, et posséder tout ce qu'on entend par le mot de lettres. Racine, Boileau, Bossuet, Fénélon, qui avaient plus de littérature que leurs critiques, seraient très mal à propos appelés des gens de lettres, des littérateurs; de même qu'on ne se bornerait pas à dire que Newton et Locke sont des gens d'esprit.

On peut avoir de la littérature sans être ce que l'on appelle un *savant*. Quiconque a lu avec fruit les principaux auteurs latins dans sa langue maternelle a de la littérature; mais le savoir demande des études plus vastes et plus approfondies. Ce ne serait pas assez de dire que le Dictionnaire de Bayle est un recueil de littérature; ce ne serait pas même assez de dire que c'est un ouvrage très savant, parceque le caractère distinctif et supérieur de ce livre est une dialectique profonde, et que s'il n'était pas un dictionnaire de raisonnement encore plus que de faits et d'observations la plupart assez inutiles, il n'aurait pas cette réputation si

justement acquise et qu'il conservera toujours. Il forme des littérateurs, et il est au-dessus d'eux.

On appelle la belle littérature celle qui s'attache aux objets qui ont *de la beauté*, à la poésie, à l'éloquence, à l'histoire bien écrite. La simple critique, la polymathie, les diverses interprétations des auteurs, les sentiments des anciens philosophes, la chronologie, ne sont point de la belle littérature, parceque ces recherches sont *sans beauté*. Les hommes étant convenus de nommer *beau* tout objet qui inspire sans effort des sentiments agréables, ce qui n'est qu'exact, difficile et utile ne peut prétendre à la beauté. Ainsi on ne dit point une belle scolie, une belle critique, une belle discussion, comme on dit un beau morceau de Virgile, d'Horace, de Cicéron, de Bossuet, de Racine, de Pascal. Une dissertation bien faite, aussi élégante qu'exacte, et qui répand des fleurs sur un sujet épineux, peut encore être appelée un *beau* morceau de littérature, quoique dans un rang très subordonné aux ouvrages de génie.

Parmi les arts libéraux, qu'on appelle les beaux-arts par cette raison-là même qu'ils cessent presque d'être des arts dès qu'ils n'ont point de beauté, dès qu'ils manquent le grand but de plaire, il y en a beaucoup qui ne sont point l'objet de la littérature, tels sont la peinture, l'architecture, la musique, etc.; ces arts, par eux-mêmes, n'ont

point de rapports aux lettres, à l'art d'exprimer des pensées: ainsi le mot *ouvrage de littérature* ne convient point à un livre qui enseigne l'architecture ou la musique, les fortifications, la castramétation, etc.; c'est un ouvrage technique: mais lorsqu'on écrit l'histoire de ces arts...

LIVRES.

SECTION PREMIÈRE.

Vous les méprisez, les livres, vous dont toute la vie est plongée dans les vanités de l'ambition et dans la recherche des plaisirs ou dans l'oisiveté; mais songez que tout l'univers connu n'est gouverné que par des livres, excepté les nations sauvages. Toute l'Afrique jusqu'à l'Éthiopie et la Nigritie obéit au livre de l'*Alcoran*, après avoir fléchi sous le livre de l'*Évangile*. La Chine est régie par le livre moral de Confucius; une grande partie de l'Inde par le livre du *Veidam*. La Perse fut gouvernée pendant des siècles par les livres d'un des Zoroastres.

Si vous avez un procès, votre bien, votre honneur, votre vie même dépend de l'interprétation d'un livre que vous ne lisez jamais.

Robert le Diable, les Quatre fils Aymon, les Imaginations de M. Oufle, sont des livres aussi; mais il

Digitized by Google

en est des livres comme des hommes : le très petit nombre joue un grand rôle, le reste est confondu dans la foule.

Qui mène le genre humain dans les pays policés? ceux qui savent lire et écrire. Vous ne connaissez ni Hippocrate ni Boerhaave, ni Sydenham; mais vous mettez votre corps entre les mains de ceux qui les ont lus. Vous abandonnez votre ame à ceux qui sont payés pour lire la Bible, quoiqu'il n'y en ait pas cinquante d'entre eux qui l'aient lue tout entière avec attention.

Les livres gouvernent tellement le monde, que ceux qui commandent aujourd'hui dans la ville des Scipions et des Catons ont voulu que les livres de leur loi ne fussent que pour eux; c'est leur sceptre: ils ont fait un crime de lèse-majesté à leurs sujets d'y toucher sans une permission expresse. Dans d'autres pays on a défendu de penser par écrit sans lettres-patentes.

Il est des nations chez qui l'on regarde les pensées purement comme un objet de commerce. Les opérations de l'entendement humain n'y sont considérées qu'à deux sous la feuille. Si par hasard le libraire veut un privilége pour sa marchandise, soit qu'il vende *Rabelais*, soit qu'il vende *les pères de l'Église*, le magistrat donne le privilége sans répondre de ce que le livre contient.

Dans un autre pays, la liberté de s'expliquer par

Digitized by Google

des livres est une des prérogatives les plus inviolables. Imprimez tout ce qu'il vous plaira sous peine d'ennuyer, ou d'être puni si vous avez trop abusé de votre droit naturel.

Avant l'admirable invention de l'imprimerie, les livres étaient plus rares et plus chers que les pierres précieuses. Presque point de livres chez nos nations barbares jusqu'à Charlemagne, et depuis lui jusqu'au roi de France Charles V, dit *le Sage;* et depuis ce Charles jusqu'à François Ier c'est une disette extrême.

Les Arabes seuls en eurent depuis le huitième siècle de notre ère jusqu'au treizième.

La Chine en était pleine quand nous ne savions ni lire ni écrire.

Les copistes furent très employés dans l'empire romain depuis le temps des Scipions jusqu'à l'inondation des barbares.

Les Grecs s'occupèrent beaucoup à transcrire vers le temps d'Amyntas, de Philippe, et d'Alexandre; ils continuèrent sur-tout ce métier dans Alexandrie.

Ce métier est assez ingrat. Les marchands de livres payèrent toujours fort mal les auteurs et les copistes. Il fallait deux ans d'un travail assidu à un copiste pour bien transcrire la Bible sur du vélin. Que de temps et de peine pour copier correctement en grec et en latin les ouvrages d'Ori-

gène, de Clément d'Alexandrie, et de tous ces autres écrivains nommés *Pères!*

Saint Hieronymos, ou Hieronymus, que nous nommons Jérôme, dit dans une de ses lettres satiriques contre Rufin [1], qu'il s'est ruiné en achetant les *œuvres d'Origène*, contre lequel il écrivit avec tant d'amertume et d'emportement. « Oui, dit-il, « j'ai lu Origène; si c'est un crime, j'avoue que je « suis coupable, et que j'ai épuisé toute ma bourse « à acheter ses ouvrages dans Alexandrie. »

Les sociétés chrétiennes eurent dans les trois premiers siècles cinquante-quatre Évangiles, dont à peine deux ou trois copies transpirèrent chez les Romains de l'ancienne religion jusqu'au temps de Dioclétien.

C'était un crime irrémissible chez les chrétiens de montrer les Évangiles aux Gentils; ils ne les prêtaient pas même aux catéchumènes.

Quand Lucien raconte dans son *Philopatris* [*] (en insultant notre religion, qu'il connaissait très peu) « qu'une troupe de gueux le mena dans un « quatrième étage où l'on invoquait le père par le « fils, et où l'on prédisait des malheurs à l'empe- « reur et à l'empire, » il ne dit point qu'on lui ait montré un seul livre. Aucun historien, aucun auteur romain ne parle des Évangiles.

[1] Lettre de Jérôme à Pammaque.

[*] Il est bien reconnu que le *Philopatris* n'est point de Lucien.

Lorsqu'un chrétien, malheureusement téméraire et indigne de sa sainte religion, eut mis en pièces publiquement, et foulé aux pieds un édit de l'empereur Dioclétien, et qu'il eut attiré sur le christianisme la persécution qui succéda à la plus grande tolérance, les chrétiens furent alors obligés de livrer leurs Évangiles et leurs autres écrits aux magistrats; ce qui ne s'était jamais fait jusqu'à ce temps. Ceux qui donnèrent leurs livres dans la crainte de la prison ou même de la mort furent regardés par les autres chrétiens comme des apostats sacriléges; on leur donna le surnom de *traditores*, d'où vient le mot *traîtres;* et plusieurs évêques prétendirent qu'il fallait les rebaptiser, ce qui causa un schisme épouvantable.

Les poëmes d'Homère furent long-temps si peu connus, que Pisistrate fut le premier qui les mit en ordre, et qui les fit transcrire dans Athènes, environ cinq cents ans avant l'ère dont nous nous servons.

Il n'y a peut-être pas aujourd'hui une douzaine de copies du *Veidam* et du *Zend-Avesta* dans tout l'Orient.

Vous n'auriez pas trouvé un seul livre dans toute la Russie en 1700, excepté des *Missels* et quelques *Bibles* chez des papas ivres d'eau-de-vie.

Aujourd'hui on se plaint du trop : mais ce n'est pas aux lecteurs à se plaindre; le remède est aisé,

rien ne les force à lire. Ce n'est pas non plus aux auteurs : ceux qui font la foule ne doivent pas crier qu'on les presse. Malgré la quantité énorme de livres, combien peu de gens lisent ! et, si on lisait avec fruit, verrait-on les déplorables sottises auxquelles le vulgaire se livre encore tous les jours en proie ?

Ce qui multiplie les livres, malgré la loi de ne point multiplier les êtres sans nécessité, c'est qu'avec des livres on en fait d'autres. C'est avec plusieurs volumes déja imprimés qu'on fabrique une nouvelle histoire de France ou d'Espagne, sans rien ajouter de nouveau. Tous les dictionnaires sont faits avec des dictionnaires ; presque tous les livres nouveaux de géographie sont des répétitions de livres de géographie. La *Somme de saint Thomas* a produit deux mille gros volumes de théologie ; et les mêmes races de petits vers qui ont rongé la mère rongent aussi les enfants.

> Écrive qui voudra, chacun à ce métier
> Peut perdre impunément de l'encre et du papier.
>
> BOILEAU, *sat.* IX.

SECTION II.

Il est quelquefois bien dangereux de faire un livre. Silhouette, avant qu'il pût se douter qu'il serait un jour contrôleur-général des finances, avait imprimé un livre sur l'accord de la religion avec

Digitized by Google

la politique; et son beau-père le médecin Astruc avait donné au public les *Mémoires* dans lesquels l'auteur du *Pentatéuque* avait pu prendre toutes les choses étonnantes qui s'étaient passées si longtemps avant lui.

Le jour même que Silhouette fut en place, quelque bon ami chercha un exemplaire des livres du beau-père et du gendre, pour les déférer au parlement, et les faire condamner au feu, selon l'usage. Ils rachetèrent tous deux tous les exemplaires qui étaient dans le royaume: de là vient qu'ils sont très rares aujourd'hui.

Il n'est guère de livre philosophique ou théologique dans lequel on ne puisse trouver des hérésies et des impiétés, pour peu qu'on aide à la lettre.

Théodore de Mopsueste osait appeler le *Cantique des cantiques* un *recueil d'impuretés;* Grotius les détaille, il en fait horreur; Chatillon le traite d'*ouvrage scandaleux*.

Croirait-on qu'un jour le docteur Tamponet dit à plusieurs docteurs: Je me ferais fort de trouver une foule d'hérésies dans le *Pater noster,* si on ne savait pas de quelle bouche divine sortit cette prière, et si c'était un jésuite qui l'imprimât pour la première fois?

Voici comme je m'y prendrais.

Notre père qui êtes aux cieux.

Proposition sentant l'hérésie, puisque Dieu est par-tout. On peut même trouver dans cet énoncé un levain de socinianisme, puisqu'il n'y est rien dit de la Trinité.

« Que votre règne arrive, que votre volonté soit « faite dans la terre comme au ciel. »

Proposition sentant encore l'hérésie, puisqu'il est dit cent fois dans l'Écriture que Dieu règne éternellement. De plus, il est téméraire de demander que sa volonté s'accomplisse, puisque rien ne se fait, ni ne peut se faire que par la volonté de Dieu.

« Donnez-nous aujourd'hui notre pain quoti- « dien (notre pain substantiel, notre bon pain, « notre pain nourrissant). »

Proposition directement contraire à ce qui est émané ailleurs de la bouche de Jésus-Christ[1] : « Ne dites point que mangerons-nous, que boi- « rons-nous, comme font les Gentils, etc. Ne de- « mandez que le royaume des cieux, et tout le reste « vous sera donné. »

« Remettez-nous nos dettes comme nous les re- « mettons à nos débiteurs. »

Proposition téméraire qui compare l'homme à Dieu, qui détruit la prédestination gratuite, et qui enseigne que Dieu est tenu d'en agir avec nous comme nous en agissons avec les autres. De plus, qui a dit à l'auteur que nous fesons grace à nos

[1] Matthieu, ch. VI, v. 31 et 33.

débiteurs? nous ne leur avons jamais fait grace d'un écu. Il n'y a point de couvent en Europe qui ait jamais remis un sou à ses fermiers. Oser dire le contraire est une hérésie formelle.

Ne nous induisez point en tentation.

Proposition scandaleuse, manifestement hérétique, attendu qu'il n'y a que le diable qui soit tentateur, et qu'il est dit expressément dans l'Épître de saint Jacques[1] : Dieu est intentateur des méchants; cependant il ne tente personne. « Deus « enim intentator malorum est; ipse autem nemi- « nem tentat. »

Vous voyez, dit le docteur Tamponet, qu'il n'est rien de si respectable auquel on ne puisse donner un mauvais sens. Quel sera donc le livre à l'abri de la censure humaine si on peut attaquer jusqu'au *Pater noster*, en interprétant diaboliquement tous les mots divins qui le composent? Pour moi, je tremble de faire un livre. Je n'ai jamais, Dieu merci, rien imprimé; je n'ai même jamais fait jouer aucune de mes pièces de théâtre, comme ont fait les frères *Larue*, *Ducerceau* et *Folard*; cela est trop dangereux.

Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà,
Peut aller au parterre attaquer Attila;
Et si le roi des Huns ne lui charme l'oreille,
Traiter de visigoths tous les vers de Corneille.

BOILEAU, *sat.* IX.

[1] Chap. I, v. 13.

Si vous imprimez, un habitué de paroisse vous accuse d'hérésie, un cuistre de collége vous dénonce, un homme qui ne sait pas lire vous condamne; le public se moque de vous; votre libraire vous abandonne; votre marchand de vin ne veut plus vous faire crédit. J'ajoute toujours à mon *Pater noster:* « Mon Dieu, délivrez-moi de la rage « de faire des livres! »

O vous qui mettez comme moi du noir sur du blanc, et qui barbouillez du papier, souvenez-vous de ces vers que j'ai lus autrefois, et qui auraient dû nous corriger:

Tout ce fatras fut du chanvre en son temps;
Linge il devint par l'art des tisserands;
Puis en lambeaux des pilons le pressèrent;
Il fut papier. Cent cerveaux à l'envers
De visions à l'envi le chargèrent;
Puis on le brûle, il vole dans les airs,
Il est fumée aussi bien que la gloire.
De nos travaux voilà quelle est l'histoire.
Tout est fumée, et tout nous fait sentir
Ce grand néant qui doit nous engloutir*.

SECTION III.

Les livres sont aujourd'hui multipliés à un tel point que non seulement il est impossible de les lire tous, mais d'en savoir même le nombre et d'en connaître les titres. Heureusement on n'est

* Voyez *Guerre de Genève*, chant IV.

pas obligé de lire tout ce qui s'imprime; et le plan de Caramuel, qui se proposait d'écrire cent volumes in-folio, et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire, est demeuré sans exécution. Ringelberg avait aussi formé le dessein de composer environ mille volumes différents; mais, quand il aurait assez vécu pour les publier, il n'eût pas encore approché d'Hermès Trismégiste, lequel, selon Jamblique, écrivit trente-six mille cinq cent vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait, les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multitude des livres.

Aussi convient-on assez généralement qu'un petit nombre de livres choisis suffisent. Quelques uns proposent de se borner à la *Bible* ou à l'Écriture sainte, comme les Turcs se réduisent à l'*Alcoran*: il y a cependant une grande différence entre les sentiments de respect que les mahométans ont pour leur *Alcoran*, et ceux des chrétiens pour l'Écriture. On ne saurait porter plus loin la vénération que les premiers témoignent en parlant de l'*Alcoran*. C'est, disent-ils, le plus grand des miracles, et tous les hommes ensemble ne sont point capables de rien faire qui en approche; ce qui est d'autant plus admirable que l'auteur n'avait fait aucune étude ni lu aucun livre. L'*Alcoran* vaut lui seul soixante mille miracles (c'est à-peu-près le

nombre des versets qu'il contient): la résurrection d'un mort ne prouverait pas plus la vérité d'une religion que la composition de l'*Alcoran*. Il est si parfait qu'on doit le regarder comme un ouvrage incréé.

Les chrétiens disent à la vérité que leur Écriture a été inspirée par le Saint-Esprit; mais, outre que les cardinaux Cajetan[1] et Bellarmin[2] avouent qu'il s'y est glissé quelques fautes par la négligence ou l'ignorance des libraires et des rabbins qui y ont ajouté les points, elle est regardée comme un livre dangereux pour le plus grand nombre des fidèles. C'est ce qui est exprimé par la cinquième règle de l'*index*, ou de la congrégation de l'indice, qui est chargée à Rome d'examiner les livres qui doivent être défendus. La voici[3]:

« Étant évident par l'expérience que, si la *Bible* traduite en langue vulgaire était permise indifféremment à tout le monde, la témérité des hommes serait cause qu'il en arriverait plus de mal que de bien, nous voulons que l'on s'en rapporte au jugement de l'évêque ou de l'inquisiteur, qui, sur l'avis du curé ou du confesseur, pourront accorder la permission de lire la *Bible*, traduite par des auteurs catholiques en langue vulgaire, à ceux à qui ils jugeront que cette lecture n'apportera aucun

[1] *Commentaires sur l'Ancien Testament.* — [2] Lib. II, ch. II, *de la parole de Dieu.* — [3] Starti, quatrième partie, page 5.

dommage. Il faudra qu'ils aient cette permission par écrit; on ne les absoudra point qu'auparavant ils n'aient remis leur *Bible* entre les mains de l'ordinaire; et, quant aux libraires qui vendront des *Bibles* en langue vulgaire à ceux qui n'ont pas cette permission par écrit, ou en quelque autre manière la leur auront mise entre les mains, ils perdront le prix de leurs livres, que l'évêque emploiera à des choses pieuses, et seront punis d'autres peines arbitraires: les réguliers ne pourront aussi lire ni acheter ces livres sans avoir eu la permission de leurs supérieurs. »

Le cardinal du Perron prétendait aussi que[1] l'Écriture était un couteau à deux tranchants dans la main des simples, qui pourrait les percer; que, pour éviter cela, il valait mieux que le simple peuple l'ouît de la bouche de l'Église avec les solutions et les interprétations des passages qui semblent aux sens être pleins d'absurdités et de contradictions, que de les lire par soi sans l'aide d'aucune solution ni interprétation. Il fesait ensuite une longue énumération de ces absurdités, en termes si peu ménagés, que le ministre Jurieu ne craignit point de dire qu'il ne se souvenait pas d'avoir jamais rien lu de si effroyable ni de si scandaleux dans un auteur chrétien.

Jurieu, qui invectivait si vivement contre le

[1] *Esprit de M. Arnauld*, tome II, page 119.

cardinal du Perron, essuya lui-même de semblables reproches de la part des catholiques. « Je vis ce ministre, dit Papin en parlant de lui[1], qui enseignait au public que tous les caractères de l'Écriture sainte, sur lesquels ces prétendus réformateurs avaient fondé leur persuasion de sa divinité, ne lui paraissaient point suffisants. Jà n'advienne, disait Jurieu, que je veuille diminuer la force et la lumière des caractères de l'Écriture; mais j'ose affirmer qu'il n'y en a pas un qui ne puisse être éludé par les profanes. Il n'y en a pas un qui fasse une preuve et à quoi on ne puisse répondre quelque chose; et, considérés tous ensemble, quoiqu'ils aient plus de force que séparément pour faire une démonstration morale, c'est-à-dire une preuve capable de fonder une certitude qui exclut tout doute, j'avoue que rien ne paraît plus opposé à la raison que de dire que ces caractères par eux-mêmes sont capables de produire une telle certitude. »

Il n'est donc pas étonnant que les Juifs et les premiers chrétiens, qui, comme on le voit par les *Actes des apôtres*[2], se bornaient dans leurs assemblées à la lecture de la *Bible*, aient été divisés en différentes sectes, comme nous l'avons dit à

[1] *Traité de la nature et de la grace. Les suites de la tolérance*, page 12.
[2] Chap. xv, v. 21.

l'article HÉRÉSIE. On substitua dans la suite à cette lecture celle de plusieurs ouvrages apocryphes, ou du moins celle des extraits que l'on fit de ces derniers écrits. L'auteur de la Synopse de l'Écriture, qui est parmi les œuvres de saint Athanase[1], reconnaît expressément qu'il y a dans les livres apocryphes des choses très véritables et inspirées de Dieu, lesquelles en ont été choisies et extraites pour les faire lire aux fidèles.

LOCKE.

SECTION PREMIÈRE*.

SECTION II.

Il n'y a point de philosophe qui n'essuie beaucoup d'outrages et de calomnies. Pour un homme qui est capable d'y répondre par des raisons, il y en a cent qui n'ont que des injures à dire, et chacun paie dans sa monnaie. J'entends tous les jours rebattre à mes oreilles: « Locke nie l'immortalité « de l'ame, Locke détruit la morale; » et, ce qu'il y a de surprenant (si quelque chose pouvait surprendre), c'est que de tous ceux qui font le procès à la morale de Locke, il y en a très peu qui l'aient lu, encore moins qui l'aient entendu, et nul à

[1] Tome II, page 134.

* Cette première section se formait d'une partie de la treizième des *Lettres sur les Anglais*.

qui on ne doive souhaiter les vertus qu'avait cet homme si digne du nom de sage et de juste.

On lit volontiers Malebranche à Paris; il s'est fait quantité d'éditions de son roman métaphysique; mais j'ai remarqué qu'on ne lit guère que les chapitres qui regardent les erreurs des sens et de l'imagination. Il y a très peu de lecteurs qui examinent les choses abstraites de ce livre. Ceux qui connaissent la nation française m'en croiront aisément quand j'assurerai que si le père Malebranche avait supposé les erreurs des sens et de l'imagination comme des erreurs connues des philosophes, et était entré tout d'un coup en matière, il n'aurait fait aucun sectateur, et qu'à peine il eût trouvé des lecteurs. Il a étonné la raison de ceux à qui il a plu par son style. On l'a cru dans les choses qu'on n'entendait point, parcequ'il avait commencé par avoir raison dans les choses qu'on entendait; il a séduit parcequ'il était agréable, comme Descartes parcequ'il était hardi. Locke n'était que sage: aussi a-t-il fallu vingt années pour débiter à Paris la première édition, faite en Hollande, de son livre sur *l'Entendement humain*. Jamais homme n'a été jusqu'à présent moins lu et plus condamné parmi nous que Locke. Les échos de la calomnie et de l'ignorance répètent tous les jours: « Locke ne croyait point l'ame immortelle, « donc il n'avait point de probité. » Je laisse à d'au-

tres le soin de confondre l'horreur de ce mensonge; je me borne ici à montrer l'impertinence de cette conclusion. Le dogme de l'immortalité de l'ame a été très long-temps ignoré dans toute la terre. Les premiers Juifs l'ignoraient; n'y avait-il point d'honnête homme parmi eux? La loi judaïque, qui n'enseignait rien touchant la nature et l'immortalité de l'ame, n'enseignait-elle pas la vertu? Quand même nous ne serions pas assurés aujourd'hui par la foi que nous sommes immortels, quand nous aurions une démonstration que tout périt avec nos corps, nous n'en devrions pas moins adorer le Dieu qui nous a faits, et suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre vie et notre existence ne durer qu'un seul jour, il est sûr que pour passer ce jour heureusement il faudrait être vertueux; et il est sûr qu'en tous pays et en tous temps, être vertueux n'est autre chose que de « faire aux autres ce que nous voulons qu'on nous fasse. » C'est cette vertu véritable, la fille de la raison et non de la crainte, qui a conduit tant de sages dans l'antiquité; c'est elle qui dans nos jours a réglé la vie d'un Descartes, ce précurseur de la physique; d'un Newton, l'interprète de la nature; d'un Locke, qui seul a appris à l'esprit humain à se bien connaître; d'un Bayle, ce juge impartial et éclairé, aussi estimable que calomnié; car, il faut le dire à l'honneur des lettres, la philosophie

fait un cœur droit, comme la géométrie fait l'esprit juste. Mais non seulement Locke était vertueux, non seulement il croyait l'ame immortelle, mais il n'a jamais affirmé que la matière pense; il a dit seulement que la matière peut penser, si Dieu le veut, et que c'est une absurdité téméraire de nier que Dieu en ait le pouvoir.

Je veux encore supposer qu'il ait dit et que d'autres aient dit comme lui qu'en effet Dieu a donné la pensée à la matière; s'ensuit-il de là que l'ame soit mortelle? L'école crie qu'un composé retient la nature de ce dont il est composé, que la matière est périssable et divisible, qu'ainsi l'ame serait périssable et divisible comme elle. Tout cela est également faux.

Il est faux que, si Dieu voulait faire penser la matière, la pensée fût un composé de la matière, car la pensée serait un don de Dieu ajouté à l'être inconnu qu'on nomme matière, de même que Dieu lui a ajouté l'attraction des forces centripètes et le mouvement, attributs indépendants de la divisibilité.

Il est faux que, même dans le système des écoles, la matière soit divisible à l'infini. Nous considérons, il est vrai, la divisibilité à l'infini en géométrie; mais cette science n'a d'objet que nos idées, et, en supposant des lignes sans largeur et des points sans étendue, nous supposons aussi une

infinité de cercles passant entre une tangente et un cercle donné.

Mais quand nous venons à examiner la nature telle qu'elle est, alors la divisibilité à l'infini s'évanouit. La matière, il est vrai, reste à jamais divisible par la pensée, mais elle est nécessairement indivisée; et cette même géométrie, qui me démontre que ma pensée divisera éternellement la matière, me démontre aussi qu'il y a dans la matière des parties indivisées parfaitement solides, et en voici la démonstration.

Puisque l'on doit supposer des pores à chaque ordre d'éléments dans lesquels on imagine la matière divisée à l'infini, ce qui restera de matière solide sera donc exprimé par le produit d'une suite infinie de termes plus petits chacun que l'autre; or un tel produit est nécessairement égal à zéro; donc si la matière était physiquement divisible à l'infini, il n'y aurait point de matière. Cela fait voir en passant que M. de Malezieu, dans ses *Éléments de géométrie* pour M. le duc de Bourgogne, a bien tort de se récrier sur la prétendue incompatibilité qui se trouve entre des unités et des parties divisibles à l'infini; il se trompe en cela doublement: il se trompe en ce qu'il ne considère pas qu'une unité est l'objet de notre pensée, et la divisibilité un autre objet de notre pensée, lesquels ne sont point incompatibles; car je puis faire une unité

d'une centaine, et je puis faire une centaine d'une unité; et il se trompe encore en ce qu'il ne considère pas la différence qui est entre la matière divisible par la pensée, et la matière divisible en effet.

Qu'est-ce que je prouve de tout ceci?

Qu'il y a des parties de matière impérissables et indivisibles; que Dieu tout-puissant, leur créateur, pourra, quand il voudra, joindre la pensée à une de ces parties, et la conserver à jamais. Je ne dis pas que ma raison m'apprend que Dieu en a usé ainsi; je dis seulement qu'elle m'apprend qu'il le peut. Je dis avec le sage Locke que ce n'est pas à nous, qui ne sommes que d'hier, à oser mettre des bornes à la puissance du Créateur, de l'Être infini, du seul Être nécessaire et immuable.

M. Locke dit qu'il est impossible à la raison de prouver la spiritualité de l'ame: j'ajoute qu'il n'y a personne sur la terre qui ne soit convaincu de cette vérité.

Il est indubitable que si un homme était bien persuadé qu'il sera plus libre et plus heureux en sortant de sa maison, il la quitterait tout-à-l'heure; or on ne peut croire que l'ame est spirituelle sans la croire en prison dans le corps, où elle est d'ordinaire, sinon malheureuse, au moins inquiète et ennuyée: on doit donc être charmé de sortir de sa prison; mais quel est l'homme charmé de mourir par ce motif?

« Quod si immortalis nostra foret mens,
« Non jam se moriens dissolvi conquereretur;
« Sed magis ire foras, vestemque relinquere, ut anguis,
« Gauderet, prælonga senex aut cornua cervus. »

LUCRÈCE, III, 611-614.

Il faut tâcher de savoir, non ce que les hommes ont dit sur cette matière, mais ce que notre raison peut nous découvrir, indépendamment des opinions des hommes.

LOI NATURELLE.

DIALOGUE.

B.

Qu'est-ce que la loi naturelle*?

A.

L'instinct qui nous fait sentir la justice.

B.

Qu'appelez-vous juste et injuste?

A.

Ce qui paraît tel à l'univers entier.

B.

L'univers est composé de bien des têtes. On dit qu'à Lacédémone on applaudissait aux larcins, pour lesquels on condamnait aux mines dans Athènes.

* Ce dialogue est déja imprimé, en grande partie, dans le second volume des *Dialogues*.

A.

Abus de mots, logomachie, équivoque; il ne pouvait se commettre de larcin à Sparte, lorsque tout y était commun. Ce que vous appelez *vol* était la punition de l'avarice.

B.

Il était défendu d'épouser sa sœur à Rome. Il était permis chez les Égyptiens, les Athéniens, et même chez les Juifs, d'épouser sa sœur de père. Je ne cite qu'à regret ce malheureux petit peuple juif, qui ne doit assurément servir de règle à personne, et qui (en mettant la religion à part) ne fut jamais qu'un peuple de brigands ignorants et fanatiques. Mais enfin, selon ses livres, la jeune Thamar, avant de se faire violer par son frère Ammon, lui dit: « Mon frère, ne me faites pas « de sottises, mais demandez-moi en mariage à « mon père; il ne vous refusera pas*. »

A.

Lois de convention que tout cela, usages arbitraires, modes qui passent; l'essentiel demeure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse, de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoisonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son père et sa mère quand ils vous présentent à manger.

* *Rois*, II, ch. XIII.

Digitized by Google

B.

Avez-vous oublié que Jean-Jacques, un des pères de l'Église moderne, a dit: « Le premier qui osa « clore et cultiver un terrain *fut l'ennemi* du genre « humain; » qu'il fallait l'exterminer, et que « les « fruits sont à tous, et que la terre n'est à per- « sonne*? » N'avons-nous pas déja examiné ensemble cette belle proposition si utile à la société?

A.

Quel est ce Jean-Jacques? ce n'est assurément ni Jean-Baptiste, ni Jean l'évangéliste, ni Jacques-le-Majeur, ni Jacques-le-Mineur; il faut que ce soit quelque Hun bel esprit qui ait écrit cette impertinence abominable, ou quelque mauvais plaisant, *buffo magro*, qui ait voulu rire de ce que le monde entier a de plus sérieux. Car, au lieu d'aller gâter le terrain d'un voisin sage et industrieux, il n'avait qu'à l'imiter; et chaque père de famille ayant suivi cet exemple, voilà bientôt un très joli village tout formé. L'auteur de ce passage me paraît un animal bien insociable.

B.

Vous croyez donc qu'en outrageant et en volant le bon homme qui a entouré d'une haie vive son jardin et son poulailler, il a manqué aux devoirs de la loi naturelle?

* *Discours sur l'inégalité*, seconde partie. Voyez la note du quatrième Entretien entre A, B, C, *Dialogues*, t. II.

A.

Oui, oui, encore une fois, il y a une loi naturelle, et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui ni à s'en réjouir.

B.

Je conçois que l'homme n'aime et ne fait le mal que pour son avantage. Mais tant de gens sont portés à se procurer leur avantage par le malheur d'autrui, la vengeance est une passion si violente, il y en a des exemples si funestes; l'ambition, plus fatale encore, a inondé la terre de tant de sang, que, lorsque je m'en retrace l'horrible tableau, je suis tenté d'avouer que l'homme est très diabolique. J'ai beau avoir dans mon cœur la notion du juste et de l'injuste; un Attila que saint Léon courtise, un Phocas que saint Grégoire flatte avec la plus lâche bassesse, un Alexandre VI souillé de tant d'incestes, de tant d'homicides, de tant d'empoisonnements, avec lequel le faible Louis XII, qu'on appelle *bon*, fait la plus indigne et la plus étroite alliance; un Cromwell dont le cardinal Mazarin recherche la protection, et pour qui il chasse de France les héritiers de Charles Ier, cousins-germains de Louis XIV, etc., etc.; cent exemples pareils dérangent mes idées, et je ne sais plus où j'en suis.

A.

Eh bien! les orages empêchent-ils que nous ne

jouissions aujourd'hui d'un beau soleil? Le tremblement qui a détruit la moitié de la ville de Lisbonne empêche-t-il que vous n'ayez fait très commodément le voyage de Madrid? Si Attila fut un brigand et le cardinal Mazarin un fripon, n'y a-t-il pas des princes et des ministres honnêtes gens? N'a-t-on pas remarqué que, dans la guerre de 1701, le conseil de Louis XIV était composé des hommes les plus vertueux, le duc de Beauvilliers, le marquis de Torci, le maréchal de Villars, Chamillart enfin qui passa pour incapable, mais jamais pour malhonnête homme? L'idée de la justice ne subsiste-t-elle pas toujours? C'est sur elle que sont fondées toutes les lois. Les Grecs les appelaient *filles du ciel*, cela ne veut dire que filles de la nature.

N'avez-vous pas des lois dans votre pays?

B.

Oui, les unes bonnes, les autres mauvaises.

A.

Où en auriez-vous pris l'idée, si ce n'est dans les notions de la loi naturelle, que tout homme a dans soi quand il a l'esprit bien fait? Il faut bien les avoir puisées là, ou nulle part.

B.

Vous avez raison, il y a une loi naturelle; mais il est encore plus naturel à bien des gens de l'oublier.

A.

Il est naturel aussi d'être borgne, bossu, boiteux, contrefait, malsain; mais on préfère les gens bien faits et bien sains.

B.

Pourquoi y a-t-il tant d'esprits borgnes et contrefaits?

A.

Paix! Mais allez à l'article *Toute-puissance*.

LOI SALIQUE.

Celui qui a dit que la loi salique fut écrite avec une plume des ailes de l'aigle à deux têtes, par l'aumônier de Pharamond, au dos de la donation de Constantin, pourrait bien ne s'être pas trompé.

C'est la loi fondamentale de l'empire français, disent de braves jurisconsultes. Le grand Jérôme Bignon, dans son livre *de l'Excellence de la France*, dit[1] que cette loi vient de la loi naturelle selon le grand Aristote, parceque « dans les familles c'était « le père qui gouvernait, et qu'on ne donnait point « de dot aux filles, comme il se lit des père, mère « et frères de Rebecca. »

Il assure[2] que le royaume de France est si excellent, qu'il a conservé précieusement cette loi recommandée par Aristote et par l'*Ancien Testament*. Et, pour prouver cette excellence de la

[1] Pages 288 et suivantes. — [2] Page 9.

France, il remarque que l'empereur Julien trouvait le vin de Surêne admirable.

Mais, pour démontrer l'excellence de la loi salique, il s'en rapporte à Froissard, selon lequel « les douze pairs de France dient que le royaume « de France est de si grande noblesse, qu'il ne « doit mie par succession aller à femelle. »

On doit avouer que cette décision est fort incivile pour l'Espagne, pour l'Angleterre, pour Naples, pour la Hongrie, sur-tout pour la Russie, qui a vu sur son trône quatre impératrices de suite.

Le royaume de France est de grande noblesse: d'accord; mais celui d'Espagne, du Mexique et du Pérou est aussi de grande noblesse; et grande noblesse est aussi en Russie.

On a allégué qu'il est dit dans la sainte Écriture *que les lis ne filent point*[1]: on en a conclu que les femmes ne doivent point régner en France. C'est encore puissamment raisonner: mais on a oublié que les léopards, qui sont (on ne sait pourquoi) les armoiries d'Angleterre, ne filent pas plus que les lis qui sont (on ne sait pourquoi) les armoiries de France. En un mot, de ce qu'on n'a jamais vu filer un lis, il n'est pas démontré que l'exclusion des filles soit une loi fondamentale des Gaules.

[1] « Considerate lilia agri quomodò crescant: non laborant neque « nent. » MATTHIEU, *évang.*, ch. VI, v. 28; et LUC, ch. XII, v. 27. (L. D. B.)

DES LOIS FONDAMENTALES.

La loi fondamentale de tout pays est qu'on sème du blé si l'on veut avoir du pain; qu'on cultive le lin et le chanvre si on veut avoir de la toile; que chacun soit le maître dans son champ, soit que ce champ appartienne à un garçon ou à une fille; que le Gaulois demi-barbare tue tout autant de Francs, entièrement barbares, qui viendront, des bords du Mein qu'ils ne savent pas cultiver, ravir ses moissons et ses troupeaux; sans quoi le Gaulois deviendra serf du Franc, ou sera assassiné par lui.

C'est sur ce fondement que porte l'édifice. L'un bâtit son fondement sur un roc, et la maison dure; l'autre sur du sable, et elle s'écroule. Mais une loi fondamentale, née de la volonté changeante des hommes, et en même temps irrévocable, est une contradiction dans les termes, un être de raison, une chimère, une absurdité: qui fait les lois peut les changer. La Bulle d'or fut appelée *loi fondamentale de l'Empire*. Il fut ordonné qu'il n'y aurait jamais que sept électeurs tudesques, par la raison péremptoire qu'un certain chandelier juif n'avait eu que sept branches, et qu'il n'y a que sept dons du Saint-Esprit. Cette loi fondamentale fut qualifiée d'*éternelle* par la toute-puissance et certaine science de Charles IV. Dieu

ne trouva pas bon que le parchemin de Charles prît le nom d'éternel. Il a permis que d'autres empereurs germains, par leur toute-puissance et certaine science, ajoutassent deux branches au chandelier, et deux présents aux sept dons du Saint-Esprit. Ainsi les électeurs sont au nombre de neuf.

C'était une loi très fondamentale que les disciples du Seigneur Jésus n'eussent rien en propre. Ce fut ensuite une loi encore plus fondamentale que les évêques de Rome fussent très riches, et que le peuple les choisît. La dernière loi fondamentale est qu'ils sont souverains, et élus par un petit nombre d'hommes, vêtus d'écarlate, qui étaient absolument inconnus du temps de Jésus. Si l'empereur, roi des Romains, toujours auguste, était maître de Rome de fait comme il l'est par le style de sa chancellerie, le pape serait son grand-aumônier, en attendant quelque autre loi irrévocable à toujours qui serait détruite par une autre.

Je suppose (ce qui peut très bien arriver) qu'un empereur d'Allemagne n'ait qu'une fille, et qu'il soit un bon homme n'entendant rien à la guerre; je suppose que, si Catherine II ne détruit pas l'empire turc qu'elle a fort ébranlé dans l'an 1771 où j'écris ces rêveries, le Turc vienne attaquer mon bon prince chéri des neuf électeurs; que sa fille se mette à la tête des troupes avec deux jeunes

électeurs amoureux d'elle; qu'elle batte les Ottomans, comme Débora battit le capitaine Sisara et ses trois cent mille soldats, et ses trois mille chars de guerre, dans un petit champ pierreux au pied du mont Thabor; que ma princesse chasse les musulmans jusque par-delà Andrinople; que son père meure de joie ou autrement; que les deux amants de ma princesse engagent leurs sept confrères à la couronner; que tous les princes de l'Empire et des villes y consentent: que deviendra la loi fondamentale et éternelle qui porte que le saint empire romain ne peut tomber de lance en quenouille, que l'aigle à deux têtes ne file point, et qu'on ne peut sans culotte s'asseoir sur le trône impérial? On se moquera de cette vieille loi, et ma princesse règnera très glorieusement.

COMMENT LA LOI SALIQUE S'EST ÉTABLIE.

On ne peut contester la coutume passée en loi qui veut que les filles ne puissent hériter la couronne de France tant qu'il reste un mâle du sang royal. Cette question est décidée depuis longtemps, le sceau de l'antiquité y est apposé. Si elle était descendue du ciel, elle ne serait pas plus révérée de la nation française. Elle s'accommode mal avec la galanterie de cette nation; mais c'est qu'elle était en vigueur avant que cette nation fût galante.

Le président Hénault répète dans sa *Chronologie*[1] ce qu'on avait dit au hasard avant lui, que Clovis rédigea la loi salique en 511, l'année même de sa mort. Je veux croire qu'il avait rédigé cette loi, et qu'il savait lire et écrire, comme je veux croire qu'il avait quinze ans lorsqu'il se mit à conquérir les Gaules; mais je voudrais qu'on me montrât, à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés ou de Saint-Martin, ce cartulaire de la loi salique signé Clovis, ou Clodvic, ou Hildovic; par-là du moins on apprendrait son véritable nom, que personne ne sait.

Nous avons deux éditions de cette loi salique, l'une par un nommé Hérold, l'autre par François Pithou; et toutes deux sont différentes, ce qui n'est pas un bon signe. Quand le texte d'une loi est rapporté différemment dans deux écrits, non seulement il est clair que l'un des deux est faux, mais il est fort probable qu'ils le sont tous deux. Aucune coutume des Francs ne fut écrite dans nos premiers siècles: il serait bien étrange que la loi des Saliens l'eût été. Cette loi est en latin; et il n'y a pas d'apparence que ni Clovis ni ses prédé-

[1] Il est évident qu'il faut lire *Chronologie*, au lieu de *Chronique*, qui est une faute d'impression répétée sans examen par les divers imprimeurs du *Dictionnaire philosophique*. Le titre de l'ouvrage du président Hénault, dont il est ici question, est, comme on sait, *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, que Voltaire désigne souvent par le simple mot de *Chronologie*. (L. D. B.)

cesseurs parlassent latin dans leurs marais entre les Souabes et les Bataves.

On suppose que cette loi peut regarder les rois de France; et tous les savants conviennent que les Sicambres, les Francs, les Saliens n'avaient point de rois, ni même aucun chef héréditaire.

Le titre de la loi salique commence par ces mots: *In Christi nomine*. Elle a donc été faite hors des terres saliques, puisque le Christ n'était pas plus connu de ces barbares que du reste de la Germanie, et de tous les pays du Nord.

On fait rédiger cette loi salique par quatre grands jurisconsultes Francs; ils s'appellent dans l'édition de Hérold, Wisogast, Arogast, Salogast, et Windogast. Dans l'édition de Pithou, ces noms sont un peu différents. Il se trouve malheureusement que ces noms sont les vieux noms déguisés de quelques cantons d'Allemagne.

> Notre magot prend pour ce coup
> Le nom d'un port pour un nom d'homme.
>
> La Fontaine, liv. IV, fab. 7.

En quelque temps que cette loi ait été rédigée en mauvais latin, on trouve dans l'article touchant les alleus, « que nulle portion de terre sa- « lique ne passe à la femme. » Il est clair que cette prétendue loi ne fut point suivie. Premièrement on voit par les formules de Marculphe, qu'un

père pouvait laisser ses alleus à sa fille, en renonçant *à certaine loi salique, impie et abominable.*

Secondement, si on applique cette loi aux fiefs, il est clair que les rois d'Angleterre qui n'étaient pas de la race normande n'avaient eu tous leurs grands fiefs en France que par les filles.

Troisièmement, si on prétend qu'il est nécessaire qu'un fief soit entre les mains d'un homme, parcequ'il doit se battre pour son seigneur, cela prouve que la loi ne pouvait être entendue des droits au trône. Tous les seigneurs de fief se seraient battus tout aussi bien pour une reine que pour un roi. Une reine n'était point obligée d'endosser une cuirasse, de se garnir de cuissarts et de brassarts, et d'aller au trot à l'ennemi sur un grand cheval de charrette, comme ce fut longtemps la mode.

Il est donc clair qu'originairement la loi salique ne pouvait regarder en rien la couronne, ni comme alleu ni comme fief dominant.

Mézerai dit que *l'imbécillité du sexe ne permet pas de régner.* Mézerai ne parle ni en homme d'esprit ni en homme poli. L'histoire le dément assez. La reine Anne d'Angleterre, qui humilia Louis XIV; l'impératrice reine de Hongrie, qui résista au roi Louis XV, à Frédéric-le-Grand, à l'électeur de Bavière et à tant d'autres princes; Élisabeth d'Angleterre, qui empêcha notre grand Henri de suc-

comber; l'impératrice de Russie, dont nous avons déja parlé, font assez voir que Mézerai n'est pas plus véridique qu'honnête. Il devait savoir que la reine Blanche avait trop régné en France sous le nom de son fils, et Anne de Bretagne sous Louis XII.

Velli, dernier écrivain de l'histoire de France, devrait, par cette raison même, être le meilleur, puisqu'il avait tous les matériaux de ses devanciers; mais il n'a pas toujours su profiter de ses avantages. Il s'emporte en invectives contre le sage et profond Rapin de Thoyras; il veut lui prouver que jamais aucune princesse n'a succédé à la couronne tant qu'il y a eu des mâles capables de succéder. On le sait bien, et jamais Thoyras n'a dit le contraire.

Dans ce long âge de la barbarie, lorsqu'il ne s'agissait dans l'Europe que d'usurper et de soutenir ses usurpations, il faut avouer que les rois étaient fort souvent des chefs de bandits, ou des guerriers armés contre ces bandits; il n'était pas possible de se soumettre à une femme; quiconque avait un grand cheval de bataille ne voulait aller à la rapine et au meurtre que sous le drapeau d'un homme monté comme lui sur un grand cheval. Un bouclier ou un cuir de bœuf servait de trône. Les califes gouvernaient par l'*Alcoran*, les papes étaient censés gouverner par l'*Évangile*. Le Midi ne vit aucune femme régner, jusqu'à Jeanne de

Naples, qui ne dut sa couronne qu'à la tendresse des peuples pour le roi Robert son grand-père, et à leur haine pour André son mari. Cet André était à la vérité du sang royal, mais né dans la Hongrie alors barbare. Il révolta les Napolitains par ses mœurs grossières, par son ivrognerie et par sa crapule. Le bon roi Robert fut obligé de contredire l'usage immémorial, et de déclarer Jeanne seule reine par son testament approuvé de la nation.

On ne voit dans le Nord aucune femme régner de son chef jusqu'à Marguerite de Valdemar, qui gouverna quelques mois en son propre nom vers l'an 1377.

L'Espagne n'eut aucune reine de son chef jusqu'à l'habile Isabelle en 1461.

En Angleterre, la cruelle et superstitieuse Marie, fille de Henri VIII, est la première qui hérita du trône, de même que la faible et coupable Marie Stuart, en Écosse, au seizième siècle.

Le vaste pays de la Russie n'eut jamais de souveraine jusqu'à la veuve de Pierre-le-Grand.

Toute l'Europe, que dis-je? toute la terre était gouvernée par des guerriers au temps où Philippe de Valois soutint son droit contre Édouard III. Ce droit d'un mâle qui succédait à un mâle semblait la loi de toutes les nations. Vous êtes petit-fils de Philippe-le-Bel par votre mère, disait Valois à son

compétiteur; mais comme je l'emporterais sur la mère, je l'emporte à plus forte raison sur le fils. Votre mère n'a pu vous transmettre un droit qu'elle n'avait pas.

Il fut donc reconnu en France que le prince du sang le plus éloigné serait l'héritier de la couronne au préjudice de la fille du roi. C'est une loi sur laquelle personne ne dispute aujourd'hui. Les autres nations ont adjugé depuis le trône à des princesses: la France a conservé l'ancien usage. Le temps a donné à cet usage la force de la loi la plus sainte. En quel temps que la loi salique ait été ou faite, ou interprétée, il n'importe; elle existe, elle est respectable, elle est utile; et son utilité l'a rendue sacrée.

EXAMEN SI LES FILLES DANS TOUS LES CAS SONT PRIVÉES DE TOUTE HÉRÉDITÉ PAR CETTE LOI SALIQUE.

J'ai déja donné l'Empire à une fille malgré la *Bulle d'or:* je n'aurai pas de peine à gratifier une fille du royaume de France. Je suis plus en droit de disposer de cet état que le pape Jules II, qui en dépouilla Louis XII, et le transféra de son autorité privée à l'empereur Maximilien. Je suis plus autorisé à parler en faveur des filles de la maison de France que le pape Grégoire XIII et le cordelier Sixte-Quint ne l'étaient à exclure du trône nos princes du sang, sous prétexte, disaient ces bons

prêtres, que Henri IV et les princes de Condé étaient *race bâtarde et détestable de Bourbon;* belles et saintes paroles dont il faut se souvenir à jamais, pour être convaincu de ce qu'on doit aux évêques de Rome. Je puis donner ma voix dans les états-généraux, et aucun pape n'y peut avoir de suffrage. Je donne donc ma voix sans difficulté, dans trois ou quatre cents ans, à une fille de France qui resterait seule descendante en droite ligne de Hugues Capet. Je la fais reine, pourvu qu'elle soit bien élevée, qu'elle ait l'esprit juste, et qu'elle ne soit point bigote. J'interprète en sa faveur cette loi qui dit que *fille ne doit mie succéder.* J'entends qu'elle n'héritera mie tant qu'il y aura mâle; mais dès que les mâles défaillent, je prouve que le royaume est à elle, par nature qui l'ordonne, et pour le bien de la nation.

J'invite tous les bons Français à montrer le même respect pour le sang de tant de rois. Je crois que c'est l'unique moyen de prévenir les factions qui démembreraient l'état. Je propose qu'elle règne de son chef et qu'on la marie à quelque bon prince, qui prendra le nom et les armes, et qui par lui-même pourra posséder quelque canton, lequel sera annexé à la France, ainsi qu'on a conjoint Marie-Thérèse de Hongrie et François duc de Lorraine, le meilleur prince du monde.

Quel est le Welche qui refusera de la reconnai-

tre, à moins qu'on ne déterre quelque autre belle princesse issue de Charlemagne, dont la famille fut chassée par Hugues Capet malgré la loi salique; ou bien qu'on ne trouve quelque princesse plus belle encore, qui descende évidemment de Clovis, dont la famille fut précédemment chassée par son domestique Pepin, et toujours en dépit de la loi salique?

Je n'aurai certainement nul besoin d'intrigues pour faire sacrer ma princesse dans Reims, ou dans Chartres, ou dans la chapelle du Louvre, car tout cela est égal; ou même pour ne la point faire sacrer du tout, car on règne tout aussi bien non sacré que sacré : les rois, les reines d'Espagne n'observent point cette cérémonie.

Parmi toutes les familles des secrétaires du roi, il ne se trouve personne qui dispute le trône à cette princesse capétienne. Les plus illustres maisons sont si jalouses l'une de l'autre, qu'elles aiment bien mieux obéir à la fille des rois qu'à un de leurs égaux.

Reconnue aisément de toute la France, elle reçoit l'hommage de tous ses sujets avec une grace majestueuse qui la fait aimer autant que révérer; et tous les poëtes font des vers en l'honneur de ma princesse*.

* Voyez le *Commentaire sur l'Esprit des lois.* (*Politique et législation.*)

LOIS.

SECTION PREMIÈRE.

Il est difficile qu'il y ait une seule nation qui vive sous de bonnes lois. Ce n'est pas seulement parcequ'elles sont l'ouvrage des hommes, car ils ont fait de très bonnes choses; et ceux qui ont inventé et perfectionné les arts pouvaient imaginer un corps de jurisprudence tolérable. Mais les lois ont été établies dans presque tous les états par l'intérêt du législateur, par le besoin du moment, par l'ignorance, par la superstition. On les a faites à mesure, au hasard, irrégulièrement, comme on bâtissait les villes. Voyez à Paris le quartier des Halles, de Saint-Pierre-aux-bœufs, la rue Brisemiche, celle du Pet-au-diable, contraster avec le Louvre et les Tuileries: voilà l'image de nos lois.

Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendres. Les rues, depuis cette époque, furent élargies et alignées: Londres fut une ville pour avoir été brûlée. Voulez-vous avoir de bonnes lois; brûlez les vôtres, et faites-en de nouvelles.

Les Romains furent trois cents années sans lois fixes; ils furent obligés d'en aller demander aux Athéniens, qui leur en donnèrent de si mauvaises que bientôt elles furent presque toutes abrogées.

Digitized by Google

Comment Athènes elle-même aurait-elle eu une bonne législation? On fut obligé d'abolir celle de Dracon, et celle de Solon périt bientôt.

Votre coutume de Paris est interprétée différemment par vingt-quatre commentaires; donc il est prouvé vingt-quatre fois qu'elle est mal conçue. Elle contredit cent quarante autres coutumes, ayant toutes force de loi chez la même nation, et toutes se contredisant entre elles. Il est donc dans une seule province de l'Europe, entre les Alpes et les Pyrénées, plus de cent quarante petits peuples qui s'appellent *compatriotes*, et qui sont réellement étrangers les uns pour les autres, comme le Tunquin l'est pour la Cochinchine.

Il en est de même dans toutes les provinces de l'Espagne. C'est bien pis dans la Germanie; personne n'y sait quels sont les droits du chef, ni des membres. L'habitant des bords de l'Elbe ne tient au cultivateur de la Souabe que parcequ'ils parlent à-peu-près la même langue, laquelle est un peu rude.

La nation anglaise a plus d'uniformité; mais n'étant sortie de la barbarie et de la servitude que par intervalles et par secousses, et ayant dans sa liberté conservé plusieurs lois promulguées autrefois par de grands tyrans qui disputaient le trône, ou par de petits tyrans qui envahissaient des prélatures, il s'en est formé un corps assez ro-

buste, sur lequel on aperçoit encore beaucoup de blessures couvertes d'emplâtres.

L'esprit de l'Europe a fait de plus grands progrès depuis cent ans, que le monde entier n'en avait fait depuis Brama, Fo-Hi, Zoroastre, et le Thaut de l'Égypte. D'où vient que l'esprit de législation en a fait si peu?

Nous fûmes tous sauvages depuis le cinquième siècle. Telles sont les révolutions du globe; brigands qui pillaient, cultivateurs pillés, c'était là ce qui composait le genre humain du fond de la mer Baltique au détroit de Gibraltar; et, quand les Arabes parurent au Midi, la désolation du bouleversement fut universelle.

Dans notre coin d'Europe, le petit nombre étant composé de hardis ignorants, vainqueurs et armés de pied en cap; et le grand nombre, d'ignorants esclaves désarmés, presque aucun ne sachant ni lire ni écrire, pas même Charlemagne, il arriva très naturellement que l'Église romaine, avec sa plume et ses cérémonies, gouverna ceux qui passaient leur vie à cheval, la lance en arrêt et le morion en tête.

Les descendants des Sicambres, des Bourguignons, des Ostrogoths, Visigoths, Lombards, Hérules, etc., sentirent qu'ils avaient besoin de quelque chose qui ressemblât à des lois. Ils en cherchèrent où il y en avait. Les évêques de Rome en sa-

vaient faire en latin. Les barbares les prirent avec d'autant plus de respect qu'ils ne les entendaient pas. Les décrétales des papes, les unes véritables, les autres effrontément supposées, devinrent le code des nouveaux regas, des leuds, des barons, qui avaient partagé les terres. Ce furent des loups qui se laissèrent enchaîner par des renards. Ils gardèrent leur férocité, mais elle fut subjuguée par la crédulité, et par la crainte que la crédulité produit. Peu à peu l'Europe, excepté la Grèce et ce qui appartenait encore à l'empire d'Orient, se vit sous l'empire de Rome; de sorte qu'on put dire une seconde fois:

« Romanos rerum dominos gentemque togatam. »
VIRG., Æn. I, v. 282.

* Presque toutes les conventions étant accompagnées d'un signe de croix et d'un serment qu'on fesait souvent sur des reliques, tout fut du ressort de l'Église; Rome, comme la métropole, fut juge suprême des procès de la Chersonèse Cimbrique et de ceux de la Gascogne. Mille seigneurs féodaux joignant leurs usages au droit canon, il en résulta cette jurisprudence monstrueuse dont il reste encore tant de vestiges.

Lequel eût le mieux valu, de n'avoir point du tout de lois, ou d'en avoir de pareilles?

* Voyez l'article AAUS.

Il a été avantageux à un empire plus vaste que l'empire romain d'être long-temps dans le chaos; car tout étant à faire, il était plus aisé de bâtir un édifice que d'en réparer un dont les ruines seraient respectées.

La Thesmophore du Nord assembla en 1767 des députés de toutes les provinces qui contenaient environ douze cent mille lieues carrées. Il y avait des païens, des mahométans d'Ali, des mahométans d'Omar, des chrétiens d'environ douze sectes différentes. On proposait chaque loi à ce nouveau synode; et, si elle paraissait convenable à l'intérêt de toutes les provinces, elle recevait alors la sanction de la souveraine et de la nation.

La première loi qu'on porta fut la tolérance, afin que le prêtre grec n'oubliât jamais que le prêtre latin est homme; que le musulman supportât son frère le païen; et que le romain ne fût pas tenté de sacrifier son frère le presbytérien.

La souveraine écrivit de sa main dans ce grand conseil de législation: « Parmi tant de croyances « diverses, la faute la plus nuisible serait l'intolé- « rance. »

On convint unanimement qu'il n'y a qu'une puissance*, qu'il faut dire toujours puissance civile, et discipline ecclésiastique, et que l'allégorie des deux glaives est le dogme de la discorde.

* Voyez l'article PUISSANCE.

Elle commença par affranchir les serfs de son domaine particulier.

Elle affranchit tous ceux du domaine ecclésiastique; ainsi elle créa des hommes.

Les prélats et les moines furent payés du trésor public.

Les peines furent proportionnées aux délits, et les peines furent utiles; les coupables, pour la plupart, furent condamnés aux travaux publics, attendu que les morts ne servent à rien.

La torture fut abolie, parceque c'est punir avant de connaître, et qu'il est absurde de punir pour connaître; parceque les Romains ne mettaient à la torture que les esclaves; parceque la torture est le moyen de sauver le coupable et de perdre l'innocent.

On en était là quand Moustapha III, fils de Mahmoud, força l'impératrice d'interrompre son code pour le battre.

SECTION II.

J'ai tenté de découvrir quelque rayon de lumière dans les temps mythologiques de la Chine qui précèdent Fo-Hi, et j'ai tenté en vain.

Mais, en m'en tenant à Fo-Hi, qui vivait environ trois mille ans avant l'ère nouvelle et vulgaire de notre Occident septentrional, je vois déja des lois douces et sages établies par un roi bienfesant. Les

anciens livres des cinq Kings, consacrés par le respect de tant de siècles, nous parlent de ses institutions d'agriculture, de l'économie pastorale, de l'économie domestique, de l'astronomie simple qui règle les saisons, de la musique qui, par des modulations différentes, appelle les hommes à leurs fonctions diverses. Ce Fo-Hi vivait incontestablement il y a cinq mille ans. Jugez de quelle antiquité devait être un peuple immense qu'un empereur instruisait sur tout ce qui pouvait faire son bonheur. Je ne vois dans ses lois rien que de doux, d'utile et d'agréable.

On me montre ensuite le code d'un petit peuple qui arrive, deux mille ans après, d'un désert affreux sur les bords du Jourdain, dans un pays serré et hérissé de montagnes. Ses lois sont parvenues jusqu'à nous: on nous les donne tous les jours comme le modèle de la sagesse. En voici quelques unes:

« De ne jamais manger d'onocrotal, ni de cha-
« radre, ni de griffon, ni d'ixion, ni d'anguille,
« ni de lièvre, parceque le lièvre rumine et qu'il
« n'a pas le pied fendu.

« De ne point coucher avec sa femme quand elle
« a ses régles, sous peine d'être mis à mort l'un et
« l'autre.

« D'exterminer sans miséricorde tous les pau-
« vres habitants du pays de Canaan, qui ne les

« connaissaient pas ; d'égorger tout, de massacrer « tout, hommes, femmes, vieillards, enfants, ani- « maux, pour la plus grande gloire de Dieu.

« D'immoler au Seigneur tout ce qu'on aura « voué en anathème au Seigneur, et de le tuer sans « pouvoir le racheter.

« De brûler les veuves qui, n'ayant pu être re- « mariées à leurs beaux-frères, s'en seraient con- « solées avec quelque autre Juif sur le grand che- « min ou ailleurs, etc., etc., etc.[1]. »

Un jésuite, autrefois missionnaire chez les Cannibales, dans le temps que le Canada appartenait encore au roi de France, me contait qu'un jour, comme il expliquait les lois juives à ses néophytes, un petit Français imprudent, qui assistait au catéchisme, s'avisa de s'écrier : « Mais voilà des lois « de Cannibales. » Un des citoyens lui répondit : « Petit drôle, apprends que nous sommes d'hon- « nêtes gens : nous n'avons jamais eu de pareilles « lois. Et si nous n'étions pas gens de bien, nous te « traiterions en citoyen de Canaan, pour t'appren- « dre à parler. »

[1] C'est ce qui arriva à Thamar, qui, étant voilée, coucha sur le grand chemin avec son beau-père Juda, dont elle fut méconnue. Elle devint grosse. Juda la condamna à être brûlée. L'arrêt était d'autant plus cruel, que, s'il eût été exécuté, notre sauveur, qui descend en droite ligne de ce Juda et de cette Thamar, ne serait pas né, à moins que tous les événements de l'univers n'eussent été mis dans un autre ordre.

Il appert, par la comparaison du premier code chinois et du code hébraïque, que les lois suivent assez les mœurs des gens qui les ont faites. Si les vautours et les pigeons avaient des lois, elles seraient sans doute différentes.

SECTION III.

Les moutons vivent en société fort doucement, leur caractère passe pour très débonnaire, parceque nous ne voyons pas la prodigieuse quantité d'animaux qu'ils dévorent. Il est à croire même qu'ils les mangent innocemment et sans le savoir, comme lorsque nous mangeons d'un fromage de Sassenage. La république des moutons est l'image fidèle de l'âge d'or.

Un poulailler est visiblement l'état monarchique le plus parfait. Il n'y a point de roi comparable à un coq. S'il marche fièrement au milieu de son peuple, ce n'est point par vanité. Si l'ennemi approche, il ne donne point d'ordre à ses sujets d'aller se faire tuer pour lui en vertu de sa certaine science et pleine puissance; il y va lui-même, range ses poules derrière lui, et combat jusqu'à la mort. S'il est vainqueur, c'est lui qui chante le *Te Deum*. Dans la vie civile, il n'y a rien de si galant, de si honnête, de si désintéressé. Il a toutes les vertus. A-t-il dans son bec royal un grain de blé, un vermisseau, il le donne à la première de ses sujettes

qui se présente. Enfin Salomon dans son sérail n'approchait pas d'un coq de basse-cour.

S'il est vrai que les abeilles soient gouvernées par une reine à qui tous ses sujets font l'amour, c'est un gouvernement plus parfait encore.

Les fourmis passent pour une excellente démocratie. Elle est au-dessus de tous les autres états, puisque tout le monde y est égal, et que chaque particulier y travaille pour le bonheur de tous.

La république des castors est encore supérieure à celle des fourmis, du moins si nous en jugeons par leurs ouvrages de maçonnerie.

Les singes ressemblent plutôt à des bateleurs qu'à un peuple policé; et ils ne paraissent pas être réunis sous des lois fixes et fondamentales, comme les espèces précédentes.

Nous ressemblons plus aux singes qu'à aucun autre animal par le don de l'imitation, par la légèreté de nos idées, et par notre inconstance, qui ne nous a jamais permis d'avoir des lois uniformes et durables.

Quand la nature forma notre espèce, et nous donna quelques instincts, l'amour-propre pour notre conservation, la bienveillance pour la conservation des autres, l'amour qui est commun avec toutes les espèces, et le don inexplicable de combiner plus d'idées que tous les animaux ensemble; après nous avoir ainsi donné notre

lot, elle nous dit : Faites comme vous pourrez.

Il n'y a aucun bon code dans aucun pays. La raison en est évidente ; les lois ont été faites à mesure, selon les temps, les lieux, les besoins, etc.

Quand les besoins ont changé, les lois qui sont demeurées sont devenues ridicules. Ainsi la loi qui défendait de manger du porc et de boire du vin était très raisonnable en Arabie, où le porc et le vin sont pernicieux ; elle est absurde à Constantinople.

La loi qui donne tout le fief à l'aîné est fort bonne dans un temps d'anarchie et de pillage. Alors l'aîné est le capitaine du château que des brigands assailliront tôt ou tard ; les cadets seront ses premiers officiers, les laboureurs ses soldats. Tout ce qui est à craindre c'est que le cadet n'assassine ou n'empoisonne le seigneur salien son aîné, pour devenir à son tour le maître de la masure ; mais ces cas sont rares, parcequc la nature a tellement combiné nos instincts et nos passions, que nous avons plus d'horreur d'assassiner notre frère aîné que nous n'avons d'envie d'avoir sa place. Or cette loi, convenable à des possesseurs de donjons du temps de Chilpéric, est détestable quand il s'agit de partager des rentes dans une ville.

A la honte des hommes, on sait que les lois du jeu sont les seules qui soient par-tout justes, clai-

res, inviolables, et exécutées. Pourquoi l'Indien qui a donné les règles du jeu d'échecs est-il obéi de bon gré dans toute la terre, et que les décrétales des papes, par exemple, sont aujourd'hui un objet d'horreur et de mépris? c'est que l'inventeur des échecs combina tout avec justesse pour la satisfaction des joueurs, et que les papes, dans leurs décrétales, n'eurent en vue que leur seul avantage. L'Indien voulut exercer également l'esprit des hommes, et leur donner du plaisir; les papes ont voulu abrutir l'esprit des hommes. Aussi le fond du jeu des échecs a subsisté le même depuis cinq mille ans, il est commun à tous les habitants de la terre; et les décrétales ne sont reconnues qu'à Spolette, à Orviette, à Lorète, où le plus mince jurisconsulte les déteste et les méprise en secret.

SECTION IV.

Du temps de Vespasien et de Tite, pendant que les Romains éventraient les Juifs, un Israélite fort riche, qui ne voulait point être éventré, s'enfuit avec tout l'or qu'il avait gagné à son métier d'usurier, et emmena vers Aziongaber toute sa famille, qui consistait en sa vieille femme, un fils et une fille; il avait dans son train deux eunuques, dont l'un servait de cuisinier, l'autre était labou-

reur et vigneron. Un bon essénien, qui savait par cœur le *Pentateuque*, lui servait d'aumônier : tout cela s'embarqua dans le port d'Aziongaber, traversa la mer qu'on nomme Rouge, et qui ne l'est point, et entra dans le golfe Persique, pour aller chercher la terre d'Ophir, sans savoir où elle était. Vous croyez bien qu'il survint une horrible tempête, qui poussa la famille hébraïque vers les côtes des Indes; le vaisseau fit naufrage à une des îles Maldives, nommée aujourd'hui Padrabranca, laquelle était alors déserte.

Le vieux richard et la vieille se noyèrent; le fils, la fille, les deux eunuques et l'aumônier se sauvèrent; on tira comme on put quelques provisions du vaisseau, on bâtit de petites cabanes dans l'île, et on y vécut assez commodément. Vous savez que l'île de Padrabranca est à cinq degrés de la ligne, et qu'on y trouve les plus gros cocos et les meilleurs ananas du monde; il était fort doux d'y vivre dans le temps qu'on égorgeait ailleurs le reste de la nation chérie: mais l'essénien pleurait en considérant que peut-être il ne restait plus qu'eux de Juifs sur la terre, et que la semence d'Abraham allait finir.

Il ne tient qu'à vous de la ressusciter, dit le jeune Juif; épousez ma sœur. Je le voudrais bien, dit l'aumônier, mais la loi s'y oppose. Je suis essénien; j'ai fait vœu de ne me jamais marier : la loi

porte qu'on doit accomplir son vœu ; la race juive finira si elle veut, mais certainement je n'épouserai point votre sœur, toute jolie qu'elle est.

Mes deux eunuques ne peuvent pas lui faire d'enfants, reprit le Juif: je lui en ferai donc, s'il vous plaît, et ce sera vous qui bénirez le mariage.

J'aimerais mieux cent fois être éventré par les soldats romains, dit l'aumônier, que de servir à vous faire commettre un inceste: si c'était votre sœur de père, encore passe, la loi le permet; mais elle est votre sœur de mère, cela est abominable.

Je conçois bien, répondit le jeune homme, que ce serait un crime à Jérusalem, où je trouverais d'autres filles; mais dans l'île de Padrabranca, où je ne vois que des cocos, des ananas et des huîtres, je crois que la chose est très permise. Le Juif épousa donc sa sœur, et en eut une fille, malgré les protestations de l'essénien; ce fut l'unique fruit d'un mariage que l'un croyait très légitime, et l'autre abominable.

Au bout de quatorze ans, la mère mourut: le père dit à l'aumônier: Vous êtes-vous enfin défait de vos anciens préjugés? voulez-vous épouser ma fille? Dieu m'en préserve! dit l'essénien. Oh bien! je l'épouserai donc moi, dit le père: il en sera ce qui pourra; mais je ne veux pas que la semence d'Abraham soit réduite à rien. L'essénien, épouvanté de cet horrible propos, ne voulut plus de-

meurer avec un homme qui manquait à la loi, et s'enfuit. Le nouveau marié avait beau lui crier: Demeurez, mon ami; j'observe la loi naturelle, je sers la patrie, n'abandonnez pas vos amis; l'autre le laissait crier, ayant toujours la loi dans la tête, et s'enfuit à la nage dans l'île voisine.

C'était la grande île d'Attole, très peuplée et très civilisée; dès qu'il aborda on le fit esclave. Il apprit à balbutier la langue d'Attole; il se plaignit très amèrement de la façon inhospitalière dont on l'avait reçu; on lui dit que c'était la loi, et que depuis que l'île avait été sur le point d'être surprise par les habitants de celle d'Ada, on avait sagement réglé que tous les étrangers qui aborderaient dans Attole seraient mis en servitude. Ce ne peut être une loi, dit l'essénien, car elle n'est pas dans le *Pentateuque;* on lui répondit qu'elle était dans le digeste du pays, et il demeura esclave: il avait heureusement un très bon maître fort riche, qui le traita bien, et auquel il s'attacha beaucoup.

Des assassins vinrent un jour pour tuer le maître et pour voler ses trésors; ils demandèrent aux esclaves s'il était à la maison, et s'il avait beaucoup d'argent. Nous vous jurons, dirent les esclaves, qu'il n'a point d'argent, et qu'il n'est point à la maison; mais l'essénien dit: La loi ne permet pas de mentir; je vous jure qu'il est à la maison, et qu'il a beaucoup d'argent: ainsi le maître fut volé

et tué. Les esclaves accusèrent l'essénien devant les juges d'avoir trahi son patron; l'essénien dit qu'il ne voulait mentir, et qu'il ne mentirait pour rien au monde; et il fut pendu.

On me contait cette histoire et bien d'autres semblables dans le dernier voyage que je fis des Indes en France. Quand je fus arrivé, j'allai à Versailles pour quelques affaires; je vis passer une belle femme suivie de plusieurs belles femmes. Quelle est cette belle femme? dis-je à mon avocat en parlement, qui était venu avec moi; car j'avais un procès en parlement à Paris, pour mes habits qu'on m'avait faits aux Indes, et je voulais toujours avoir mon avocat à mes côtés. C'est la fille du roi, dit-il; elle est charmante et bienfesante; c'est bien dommage que dans aucun cas elle ne puisse jamais être reine de France. Quoi! lui dis-je, si on avait le malheur de perdre tous ses parents et les princes du sang (ce qu'à Dieu ne plaise!), elle ne pourrait hériter du royaume de son père? Non, dit l'avocat; la loi salique s'y oppose formellement. Et qui a fait cette loi salique? dis-je à l'avocat. Je n'en sais rien, dit-il; mais on prétend que chez un ancien peuple nommé les Saliens, qui ne savaient ni lire ni écrire, il y avait une loi écrite qui disait qu'en terre salique fille n'héritait pas d'un alleu; et cette loi a été adoptée en terre non salique. Et moi, lui dis-je, je la casse; vous m'avez assuré que cette

princesse est charmante et bienfesante; donc elle aurait un droit incontestable à la couronne, si le malheur arrivait qu'il ne restât qu'elle du sang royal: ma mère a hérité de son père, et je veux que cette princesse hérite du sien.

Le lendemain mon procès fut jugé en une chambre du parlement, et je perdis tout d'une voix; mon avocat me dit que je l'aurais gagné tout d'une voix en une autre chambre. Voilà qui est bien comique, lui dis-je: ainsi donc chaque chambre, chaque loi. Oui, dit-il, il y a vingt-cinq commentaires sur la coutume de Paris; c'est-à-dire on a prouvé vingt-cinq fois que la coutume de Paris est équivoque; et s'il y avait vingt-cinq chambres de juges, il y aurait vingt-cinq jurisprudences différentes. Nous avons, continua-t-il, à quinze lieues de Paris une province nommée Normandie, où vous auriez été tout autrement jugé qu'ici. Cela me donna envie de voir la Normandie. J'y allai avec un de mes frères: nous rencontrâmes à la première auberge un jeune homme qui se désespérait; je lui demandai quelle était sa disgrace, il me répondit que c'était d'avoir un frère aîné. Où est donc le grand malheur d'avoir un frère? lui dis-je; mon frère est mon aîné, et nous vivons très bien ensemble. Hélas! monsieur, me dit-il, la loi donne tout ici aux aînés, et ne laisse rien aux cadets. Vous avez raison, lui dis-je, d'être fâché; chez

nous on partage également ; et quelquefois les frères ne s'en aiment pas mieux.

Ces petites aventures me firent faire de belles et profondes réflexions sur les lois, et je vis qu'il en est d'elles comme de nos vêtements ; il m'a fallu porter un doliman à Constantinople, et un justaucorps à Paris.

Si toutes les lois humaines sont de convention, disais-je, il n'y a qu'à bien faire ses marchés. Les bourgeois de Delhi et d'Agra disent qu'ils ont fait un très mauvais marché avec Tamerlan : les bourgeois de Londres se félicitent d'avoir fait un très bon marché avec le roi Guillaume d'Orange. Un citoyen de Londres me disait un jour : C'est la nécessité qui fait les lois, et la force les fait observer. Je lui demandai si la force ne fesait pas aussi quelquefois des lois, et si Guillaume le bâtard et le conquérant ne leur avait pas donné des ordres sans faire de marché avec eux. Oui, dit-il ; nous étions des bœufs alors ; Guillaume nous mit un joug, et nous fit marcher à coups d'aiguillon ; nous avons depuis été changés en hommes, mais les cornes nous sont restées, et nous en frappons quiconque veut nous faire labourer pour lui et non pas pour nous.

Plein de toutes ces réflexions, je me complaisais à penser qu'il y a une loi naturelle indépendante de toutes les conventions humaines : le fruit de

mon travail doit être à moi; je dois honorer mon père et ma mère; je n'ai nul droit sur la vie de mon prochain, et mon prochain n'en a point sur la mienne, etc. Mais quand je songeai que, depuis Chodorlahomor jusqu'à Mentzel*, colonel des housards, chacun tue loyalement et pille son prochain avec une patente dans sa poche, je fus très affligé.

On me dit que parmi les voleurs il y avait des lois, et qu'il y en avait aussi à la guerre. Je demandai ce que c'était que ces lois de la guerre. C'est, me dit-on, de pendre un brave officier qui aura tenu dans un mauvais poste sans canon contre une armée royale; c'est de faire pendre un prisonnier, si on a pendu un des vôtres; c'est de mettre à feu et à sang les villages qui n'auront pas apporté toute leur subsistance au jour marqué, selon les ordres du gracieux souverain du voisinage. Bon, dis-je, voilà l'*Esprit des lois*.

Après avoir été bien instruit, je découvris qu'il y a de sages lois par lesquelles un berger est condamné à neuf ans de galères pour avoir donné un peu de sel étranger à ses moutons. Mon voisin a

* Chodorlahomor était roi des Élamites, et contemporain d'Abraham. (Voyez la *Genèse*, chap. XIV.)

Mentzel était un fameux chef de partisans autrichiens dans la guerre de 1741. A la tête de cinq mille hommes, il fit capituler Munich, le 13 février 1742.

été ruiné par un procès pour deux chênes qui lui appartenaient, qu'il avait fait couper dans son bois, parcequ'il n'avait pu observer une formalité qu'il n'avait pu connaître : sa femme est morte dans la misère, et son fils traîne une vie plus malheureuse. J'avoue que ces lois sont justes, quoique leur exécution soit un peu dure; mais je sais mauvais gré aux lois qui autorisent cent mille hommes à aller loyalement égorger cent mille voisins. Il m'a paru que la plupart des hommes ont reçu de la nature assez de sens commun pour faire des lois, mais que tout le monde n'a pas assez de justice pour faire de bonnes lois.

Assemblez d'un bout de la terre à l'autre les simples et tranquilles agriculteurs, ils conviendront tous aisément qu'il doit être permis de vendre à ses voisins l'excédant de son blé, et que la loi contraire est inhumaine et absurde; que les monnaies représentatives des denrées ne doivent pas plus être altérées que les fruits de la terre; qu'un père de famille doit être le maître chez soi; que la religion doit rassembler les hommes pour les unir, et non pour en faire des fanatiques et des persécuteurs; que ceux qui travaillent ne doivent pas se priver du fruit de leurs travaux pour en doter la superstition et l'oisiveté: ils feront en une heure trente lois de cette espèce, toutes utiles au genre humain.

Mais que Tamerlan arrive et subjugue l'Inde, alors vous ne verrez plus que des lois arbitraires. L'une accablera une province pour enrichir un publicain de Tamerlan; l'autre fera un crime de lèse-majesté d'avoir mal parlé de la maîtresse du premier valet-de-chambre d'un raja; une troisième ravira la moitié de la récolte de l'agriculteur, et lui contestera le reste; il y aura enfin des lois par lesquelles un appariteur tartare viendra saisir vos enfants au berceau, fera du plus robuste un soldat, et du plus faible un eunuque, et laissera le père et la mère sans secours et sans consolation.

Or lequel vaut le mieux d'être le chien de Tamerlan ou son sujet? Il est clair que la condition de son chien est fort supérieure.

LOIS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

On a trouvé dans les papiers d'un jurisconsulte ces notes, qui méritent peut-être un peu d'examen.

Que jamais aucune loi ecclésiastique n'ait de force que lorsqu'elle aura la sanction expresse du gouvernement. C'est par ce moyen qu'Athènes et Rome n'eurent jamais de querelles religieuses.

Ces querelles sont le partage des nations barbares ou devenues barbares.

Que le magistrat seul puisse permettre ou prohiber le travail les jours de fête, parcequ'il n'ap-

partient pas à des prêtres de défendre à des hommes de cultiver leurs champs.

Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement du magistrat, et que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir.

Que le prêt à intérêt soit purement un objet de la loi civile, parcequ'elle seule préside au commerce.

Que tous les ecclésiastiques soient soumis en tous les cas au gouvernement, parcequ'ils sont sujets de l'état.

Que jamais on n'ait le ridicule honteux de payer à un prêtre étranger la première année du revenu d'une terre que des citoyens ont donnée à un prêtre concitoyen.

Qu'aucun prêtre ne puisse jamais ôter à un citoyen la moindre prérogative, sous prétexte que ce citoyen est pécheur, parceque le prêtre pécheur doit prier pour les pécheurs et non les juger.

Que les magistrats, les laboureurs, et les prêtres paient également les charges de l'état, parceque tous appartiennent également à l'état.

Qu'il n'y ait qu'un poids, une mesure, une coutume.

Que les supplices des criminels soient utiles. Un homme pendu n'est bon à rien, et un homme condamné aux ouvrages publics sert encore la patrie, et est une leçon vivante.

Que toute loi soit claire, uniforme, et précise: l'interpréter, c'est presque toujours la corrompre.

Que rien ne soit infame que le vice.

Que les impôts ne soient jamais que proportionnels.

Que la loi ne soit jamais en contradiction avec l'usage: car si l'usage est bon, la loi ne vaut rien [1].

LOIS CRIMINELLES*.

Il n'y a point d'année où quelques juges de province ne condamnent à une mort affreuse quelque père de famille innocent, et cela tranquillement, gaiement même, comme on égorge un dindon dans sa basse-cour. On a vu quelquefois la même chose à Paris.

LOIS (ESPRIT DES).

Il eût été à desirer que de tous les livres faits sur les lois, par Bodin, Hobbes, Grotius, Puffendorf, Montesquieu, Barbeyrac, Burlamaqui, il en eût résulté quelque loi utile, adoptée dans tous les tribunaux de l'Europe, soit sur les successions, soit sur les contrats, sur les finances, sur les délits, etc. Mais ni les citations de Grotius, ni celles de Puffendorf, ni celles de l'*Esprit des lois*,

[1] Voyez le poëme de la *Loi naturelle*. (*Poëmes et discours.*)

* Voyez sur cette matière la *Méprise d'Arras*. (*Politique et législation.*)

n'ont jamais produit une sentence du Châtelet de Paris, ou de l'*Old Bailey* de Londres. On s'appesantit avec Grotius, on passe quelques moments agréablement avec Montesquieu; et si on a un procès, on court chez son avocat.

On a dit que la lettre tuait et que l'esprit vivifiait: mais dans le livre de Montesquieu l'esprit égare, et la lettre n'apprend rien.

DES CITATIONS FAUSSES DANS L'ESPRIT DES LOIS, DES CONSÉQUENCES FAUSSES QUE L'AUTEUR EN TIRE, ET DE PLUSIEURS ERREURS QU'IL EST IMPORTANT DE DÉCOUVRIR.

Il fait dire à Denis d'Halicarnasse que, selon Isocrate, « Solon ordonna qu'on choisirait les juges « dans les quatre classes des Athéniens. »

Denis d'Halicarnasse n'en a pas dit un seul mot; voici ses paroles: « Isocrate, dans sa ha- « rangue, rapporte que Solon et Clisthène n'a- « vaient donné aucune puissance aux scélérats, « mais aux gens de bien. » Qu'importe d'ailleurs que dans une déclamation Isocrate ait dit ou non une chose si peu digne d'être rapportée? et quel législateur aurait pu prononcer cette loi: *Les scélérats auront de la puissance?*

« A Gênes la banque de Saint-George est gou- « vernée par le peuple, ce qui lui donne une grande « influence. » Cette banque est gouvernée par six classes de nobles appelées *magistratures*.

Un Anglais, un newtonien n'approuverait pas qu'il dise : « On sait que la mer, qui semble vou-« loir couvrir la terre, est arrêtée par les herbes « et les moindres graviers. » (Liv. II, chap. IV.)

On ne sait point cela ; on sait que la mer est arrêtée par les lois de la gravitation, qui ne sont ni gravier ni herbe, et que la lune agit comme trois, et le soleil comme un, sur les marées.

« Les Anglais, pour favoriser la liberté, ont « ôté toutes les puissances intermédiaires qui for-« maient leur monarchie. » (Liv. II, chap. IV.)

Au contraire, ils ont consacré la prérogative de la chambre haute, et conservé la plupart des anciennes juridictions qui forment des puissances intermédiaires.

« L'établissement d'un visir est dans un état « despotique une loi fondamentale. » (Liv. II, chap. V.)

Un critique judicieux a remarqué que c'est comme si on disait que l'office des maires du palais était une loi fondamentale. Constantin était plus que despotique, et n'eut point de grand-visir. Louis XIV était un peu despotique, et n'eut point de premier ministre. Les papes sont assez despotiques, et en ont rarement. Il n'y en a point dans la Chine, que l'auteur regarde comme un empire despotique : il n'y en eut point chez le czar Pierre Ier, et personne ne fut plus despotique que

lui. Le Turc Amurat II n'avait point de grand-visir. Gengis-kan n'en eut jamais.

Que dirons-nous de cette étrange maxime : « La « vénalité des charges est bonne dans les états « monarchiques, parcequ'elle fait faire, comme « un métier de famille, ce qu'on ne voudrait pas « entreprendre pour la vertu ? » (Liv. V, chap. XIX.)

Est-ce Montesquieu qui a écrit ces lignes honteuses? Quoi! parceque les folies de François Ier avaient dérangé ses finances, il fallait qu'il vendît à de jeunes ignorants le droit de décider de la fortune, de l'honneur et de la vie des hommes! Quoi! cet opprobre devient *bon* dans la monarchie, et la place de magistrat devient un métier de famille! Si cette infamie était si bonne, elle aurait au moins été adoptée par quelque autre monarchie que la France. Il n'y a pas un seul état sur la terre qui ait osé se couvrir d'un tel opprobre. Ce monstre est né de la prodigalité d'un roi devenu indigent, et de la vanité de quelques bourgeois dont les pères avaient de l'argent. On a toujours attaqué cet infame abus par des cris impuissants, parcequ'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus. Il eût mieux valu mille fois, dit un grand jurisconsulte, vendre le trésor de tous les couvents et l'argenterie de toutes les églises, que de vendre la justice. Lorsque François Ier prit la grille d'argent de Saint-Martin, il

ne fit tort à personne; saint Martin ne se plaignit point; il se passe très bien de sa grille: mais vendre la place de juge, et faire jurer à ce juge qu'il ne l'a pas achetée, c'est une bassesse sacrilège.

Plaignons Montesquieu d'avoir déshonoré son ouvrage par de tels paradoxes; mais pardonnons-lui. Son oncle avait acheté une charge de président en province, et il la lui laissa. On retrouve l'homme par-tout. Nul de nous n'est sans faiblesse.

« Auguste, lorsqu'il rétablit les fêtes Lupercales, ne voulut pas que les jeunes gens courussent nus » (liv. XXIV, chap. xv), et il cite Suétone. Mais voici le texte de Suétone: *Lupercalibus vetuit currere imberbes:* Il défendit qu'on courût dans les Lupercales avant l'âge de puberté. C'est précisément le contraire de ce que Montesquieu avance.

« Pour les vertus, Aristote ne peut croire qu'il « y en ait de propres aux esclaves. » (Liv. IV, chap. III.)

Aristote dit en termes exprès: « Il faut qu'ils « aient les vertus nécessaires à leur état, la tempérance et la vigilance. » (De la République, liv. I, chap. XIII.)

« Je trouve dans Strabon que, quand à Lacédémone une sœur épousait son frère, elle avait « pour sa dot la moitié de la portion de son frère. » (Liv. V, chap. v.)

Strabon (liv. X) parle ici des Crétois, et non des Lacédémoniens.

Il fait dire à Xénophon que « dans Athènes un « homme riche serait au désespoir que l'on crût « qu'il dépendît du magistrat. » (Liv. V, chap. VII.)

Xénophon en cet endroit ne parle point d'Athènes. Voici ses paroles: « Dans les autres villes, « les puissants ne veulent pas qu'on les soupçonne « de craindre les magistrats*. »

« Les lois de Venise défendent aux nobles le « commerce. » (Liv. V, chap. VIII.)

« Les anciens fondateurs de notre république, « et nos législateurs, eurent grand soin de nous « exercer dans les voyages et le trafic de mer. La « première noblesse avait coutume de naviguer, « soit pour exercer le commerce, soit pour s'in- « struire[1]. »

Sagredo dit la même chose.

Les mœurs et non les lois font qu'aujourd'hui les nobles en Angleterre et à Venise ne s'adonnent presque point au commerce.

« Voyez avec quelle industrie le gouvernement « moscovite cherche à sortir du despotisme, etc. » (Liv. V, chap. XIV.)

Est-ce en abolissant le patriarcat et la milice entière des strélitz, en étant le maître absolu des

* Xénophon, *République de Lacédémone*, chap. VIII.

[1] Voyez l'*Histoire de Venise*, par le noble Paolo Paruta.

troupes, des finances, et de l'Église, dont les desservants ne sont payés que du trésor impérial; et enfin en fesant des lois qui rendent cette puissance aussi sacrée que forte? Il est triste que dans tant de citations et dans tant d'axiomes, le contraire de ce que dit l'auteur soit presque toujours le vrai. Quelques auteurs instruits s'en sont aperçus: les autres se sont laissé éblouir, et on dira pourquoi.

« Le luxe de ceux qui n'auront que le nécessaire sera égal à zéro. Celui qui aura le double « aura un luxe égal à un. Celui qui aura le double « du bien de ce dernier aura un luxe égal à « trois, etc. » (Liv. VII, chap. I.)

Il aura trois au-delà du nécessaire de l'autre, mais il ne s'ensuit pas qu'il ait trois de luxe; car il peut avoir trois d'avarice; il peut mettre ce trois dans le commerce; il peut le faire valoir pour marier ses filles. Il ne faut pas soumettre de telles propositions à l'arithmétique: c'est une charlatanerie misérable.

« A Venise, les lois forcent les nobles à la modestie. Ils se sont tellement accoutumés à l'épargne, qu'il n'y a que les courtisanes qui puissent leur faire donner de l'argent. » (Liv. VII, chap. III.)

Quoi! l'esprit des lois à Venise serait de ne dépenser qu'en filles! Quand Athènes fut riche, il y

eut beaucoup de courtisanes. Il en fut de même à Venise et à Rome, aux quatorze, quinze et seizième siècles. Elles y sont moins en crédit aujourd'hui, parcequ'il y a moins d'argent. Est-ce là l'esprit des lois?

« Les Suions, nation germanique, rendent hon-
« neur aux richesses, ce qui fait qu'ils vivent sous
« le gouvernement d'un seul. Cela signifie bien
« que le luxe est singulièrement propre aux mo-
« narchies, et qu'il n'y faut point de lois somp-
« tuaires. » (Liv. VII, chap. IV.)

Les Suions, selon Tacite[1], étaient des habitants d'une île de l'Océan au-delà de la Germanie: *Suionum hinc civitates in ipso Oceano.* Guerriers valeureux et bien armés, ils ont encore des flottes: *Præter viros armaque classibus valent.* Les riches y sont considérés: *Est et opibus honos.* Ils n'ont qu'un chef: *eòque unus imperitat.*

Ces barbares que Tacite ne connaissait point, qui, dans leur petit pays, n'avaient qu'un seul chef, et qui préféraient le possesseur de cinquante vaches à celui qui n'en avait que douze, ont-ils le moindre rapport avec nos monarchies et nos lois somptuaires?

« Les Samnites avaient une *belle* coutume, et
« qui devait produire d'admirables effets. Le jeune
« homme déclaré le meilleur prenait pour sa

[1] *De Moribus German.*, c. 44. (*Nouv. édit.*)

« femme la fille qu'il voulait. Celui qui avait les « suffrages après lui choisissait encore, et ainsi « de suite. » (Liv. VII, chap. XVI.)

L'auteur a pris les Sunites, peuples de Scythie, pour les Samnites voisins de Rome. Il cite un fragment de Nicolas de Damas, recueilli par Stobée; mais Nicolas de Damas est-il un sûr garant? Cette belle coutume d'ailleurs serait très préjudiciable dans tout état policé : car si le garçon déclaré le meilleur avait trompé les juges, si la fille ne voulait pas de lui, s'il n'avait pas de bien, s'il déplaisait au père et à la mère, que d'inconvénients et que de suites funestes!

« Si l'on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite « sur les mœurs des Germains, on verra que c'est « d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gou- « vernement politique. Ce beau système a été « trouvé dans les bois. » (Liv. XI, chap. VI.)

La chambre des pairs et celle des communes, la cour d'équité, trouvées dans les bois! on ne l'aurait pas deviné. Sans doute les Anglais doivent aussi leurs escadres et leur commerce aux mœurs des Germains, et les sermons de Tillotson à ces pieuses sorcières germaines qui sacrifiaient les prisonniers, et qui jugeaient du succès d'une campagne par la manière dont leur sang coulait. Il faut croire aussi qu'ils doivent leurs belles manufactures à la louable coutume des Germains,

qui aimaient mieux vivre de rapine que de travailler, comme le dit Tacite.

« Aristote met au rang des monarchies l'empire « des Perses et le royaume de Lacédémone. Mais « qui ne voit que l'un était un état despotique, et « l'autre une république? » (Liv. XI, chap. IX.)

Qui ne voit au contraire que Lacédémone eut un seul roi pendant quatre cents ans, ensuite deux rois jusqu'à l'extinction de la race des Héraclides, ce qui fait une période d'environ mille années? On sait bien que nul roi n'était despotique de droit, pas même en Perse; mais tout prince dissimulé, hardi, et qui a de l'argent, devient despotique en peu de temps en Perse et à Lacédémone; et voilà pourquoi Aristote distingue des républiques tout état qui a des chefs perpétuels et héréditaires.

« Un ancien usage des Romains défendait de « faire mourir les filles qui n'étaient pas nubiles. » (Liv. XI, chap. XIV.)

Il se trompe. « More tradito nefas virgines « strangulare; » défense d'étrangler les filles nubiles ou non.

« Tibère trouva l'expédient de les faire violer « par le bourreau. » (*Ibid.*)

Tibère n'ordonna point au bourreau de violer la fille de Séjan. Et s'il est vrai que le bourreau de Rome ait commis cette infamie dans la prison, il

n'est nullement prouvé que ce fût sur une lettre de cachet de Tibère. Quel besoin avait-il d'une telle horreur?

« En Suisse on ne paie point de tributs, mais « on en sait la raison particulière. Dans ces mon- « tagnes stériles, les vivres sont si chers et le pays « est si peuplé, qu'un Suisse paie quatre fois plus « à la nature qu'un Turc ne paie au sultan. » (Liv. XIII, ch. XII.)

Tout cela est faux. Il n'y a aucun impôt en Suisse, mais chacun paie les dîmes, les cens, les lods et ventes qu'on payait aux ducs de Zéringue et aux moines. Les montagnes, excepté les glaciers, sont de fertiles pâturages; elles font la richesse du pays. La viande de boucherie est environ la moitié moins chère qu'à Paris. On ne sait ce que l'auteur entend quand il dit qu'un Suisse paie quatre fois plus à la nature qu'un Turc au sultan. Il peut boire quatre fois plus qu'un Turc, car il a le vin de la Côte et l'excellent vin de la Vaux.

« Les peuples des pays chauds sont timides « comme les vieillards le sont; ceux des pays froids « sont courageux comme le sont les jeunes gens. » (Liv. XIV, chap. II.)

Il faut bien se garder de laisser échapper de ces propositions générales. Jamais on n'a pu faire aller à la guerre un Lapon, un Samoïède; et les

Arabes conquirent en quatre-vingts ans plus de pays que n'en possédait l'empire romain. Les Espagnols en petit nombre battirent à la bataille de Mulberg les soldats du nord de l'Allemagne. Cet axiome de l'auteur est aussi faux que tous ceux du climat*.

« Lopez de Gama avoue que le droit sur lequel « les Espagnols ont fondé l'esclavage des Améri- « cains, est qu'ils trouvèrent près de Sainte-Mar- « the des paniers où les habitants avaient mis « quelques denrées, comme des cancres, des li- « maçons, des sauterelles. Les vainqueurs en « firent un crime aux vaincus, outre qu'ils fu- « maient du tabac, et qu'ils ne se fesaient pas la « barbe à l'espagnole. » (Liv. XV, chap. III.)

Il n'y a rien dans Lopez de Gama qui donne la moindre idée de cette sottise. Il est trop ridicule d'insérer dans un ouvrage sérieux de pareils traits, qui ne seraient pas supportables même dans les *Lettres persanes*.

« C'est sur l'idée de la religion que les Espagnols « fondèrent le droit de rendre tant de peuples « esclaves; car ces brigands, qui voulaient abso- « lument être brigands et chrétiens, étaient très « dévots. » (Liv. XV, chap. IV.)

Ce n'est donc pas sur ce que les Américains ne se fesaient pas la barbe à l'espagnole, et qu'ils fu-

* Voyez CLIMAT.

maient du tabac; ce n'est donc point parcequ'ils avaient quelques paniers de limaçons et de sauterelles.

Ces contradictions fréquentes coûtent trop peu à l'auteur.

« Louis XIII se fit une peine extrême de la loi « qui rendait esclaves les nègres de ses colonies; « mais quand on lui eut bien mis dans l'esprit que « c'était la voie la plus sûre pour les convertir, il y « consentit. » (*Ibid.*)

Où l'imagination de l'auteur a-t-elle pris cette anecdote? La première concession pour la traite des nègres est du 11 novembre 1673. Louis XIII était mort en 1643. Cela ressemble au refus de François Ier d'écouter Christophe Colomb[1] qui avait découvert les îles Antilles avant que François Ier naquît.

« Perry dit que les Moscovites se vendent très « aisément. J'en sais bien la raison, c'est que leur « liberté ne vaut rien. » (Liv. XV, chap. VI.)

Nous avons déja remarqué, à l'article *Esclavage*, que Perry ne dit pas un mot de tout ce que l'auteur de l'*Esprit des lois* lui fait dire.

« A Achem tout le monde cherche à se vendre. » (*Ibid.*)

Nous avons remarqué encore que rien n'est plus faux. Tous ces exemples pris au hasard chez

[1] *Esprit des lois*, liv. XXI, chap. XXII. (*Nouv. édit.*)

les peuples d'Achem, de Bentam, de Ceylan, de Bornéo, des îles Moluques, des Philippines, tous copiés d'après des voyageurs très mal instruits, et tous falsifiés, sans en excepter un seul, ne devaient pas assurément entrer dans un livre où l'on promet de nous développer les lois de l'Europe.

« Dans les états mahométans, on est non seule-« ment maître de la vie et des biens des femmes « esclaves, mais encore de ce qu'on appelle leur « vertu et leur honneur. » (Liv. XV, chap. XII.)

Où a-t-il pris cette étrange assertion, qui est de la plus grande fausseté? Le sura ou chap. XXIV de l'*Alcoran*, intitulé *la Lumière*, dit expressément : « Traitez bien vos esclaves, et si vous voyez en « eux quelque mérite, partagez avec eux les ri-« chesses que Dieu vous a données. Ne forcez pas « vos femmes esclaves à se prostituer à vous, etc. »

A Constantinople, on punit de mort le maître qui a tué son esclave, à moins qu'il ne soit prouvé que l'esclave a levé la main sur lui. Une femme esclave qui prouve que son maître l'a violée est déclarée libre avec des dédommagements.

« A Patane, la lubricité des femmes est si « grande, que les hommes sont obligés de se faire « certaines garnitures pour se mettre à l'abri de « leurs entreprises. » (Liv. XV, chap. X.)

Peut-on rapporter sérieusement cette imperti-

nente extravagance? Quel est l'homme qui ne pourrait se défendre des assauts d'une femme débauchée sans s'armer d'un cadenas? quelle pitié! et remarquez que le voyageur nommé Sprinkel, qui seul a fait ce conte absurde, dit en propres mots « que les maris à Patane sont extrêmement jaloux « de leurs femmes, et qu'ils ne permettent pas à « leurs meilleurs amis de les voir, elles ni leurs « filles. »

Quel esprit des lois, que de grands garçons qui cadenassent leurs hauts-de-chausses, de peur que les femmes ne viennent y fouiller dans la rue!

« Les Carthaginois, au rapport de Diodore, « trouvèrent tant d'or et d'argent dans les Pyré- « nées, qu'ils en mirent aux ancres de leurs na- « vires. » (Liv. XXI, chap. XI.)

L'auteur cite le sixième livre de Diodore, et ce sixième livre n'existe pas. Diodore au cinquième parle des Phéniciens, et non pas des Carthaginois.

« On n'a jamais remarqué de jalousie aux Ro- « mains sur le commerce. Ce fut comme nation ri- « vale, et non comme nation commerçante, qu'ils « attaquèrent Carthage. » (Liv. XXI, chap. XIV.)

Ce fut comme nation commerçante et guerrière, ainsi que le prouve le savant Huet dans son *Traité sur le commerce des anciens*. Il prouve que long-temps avant la première guerre punique les Romains s'étaient adonnés au commerce.

« On voit dans le traité qui finit la première « guerre punique, que Carthage fut principale- « ment attentive à se conserver l'empire de la « mer, et Rome à garder celui de la terre. » (Liv. XXI, chap. XI.)

Ce traité est de l'an 510 de Rome. Il y est dit que les Carthaginois ne pourraient naviguer vers aucune île près de l'Italie, et qu'ils évacueraient la Sicile. Ainsi les Romains eurent l'empire de la mer, pour lequel ils avaient combattu. Et Montesquieu a précisément pris le contre-pied d'une vérité historique la mieux constatée.

« Hannon, dans la négociation avec les Ro- « mains, déclara que les Carthaginois ne souffri- « raient pas seulement que les Romains se lavas- « sent les mains dans les mers de Sicile. » (*Ibid.*)

L'auteur fait ici un anachronisme de vingt-deux ans. La négociation de Hannon est de l'an 488 de Rome, et le traité de paix dont il est question est de 510 [1].

« Il ne fut pas permis aux Romains de naviguer « au-delà du beau promontoire. Il leur fut dé- « fendu de trafiquer en Sicile, en Sardaigne, en « Afrique, excepté à Carthage. » (*Ibid.*)

L'auteur fait ici un anachronisme de deux cent soixante et cinq ans. C'est d'après Polybe que l'auteur rapporte ce traité conclu l'an de Rome 245,

[1] Voyez les *Œuvres de Polybe*.

sous le consulat de Junius Brutus, immédiatement après l'expulsion des rois; encore les conditions ne sont-elles pas fidèlement rapportées. « Carthaginem verò, et in cætera Africæ loca quæ « eis pulchrum promontorium erant; item in Sar« diniam atque Siciliam, ubi Carthaginienses im« perabant, navigare mercimonii causâ licebat *. » Il fut permis aux Romains de naviguer pour leur commerce à Carthage, sur toutes les côtes de l'Afrique en-deçà du promontoire, de même que sur les côtes de la Sardaigne et de la Sicile qui obéissaient aux Carthaginois.

Ce mot seul, *mercimonii causâ, pour raison de leur commerce,* démontre que les Romains étaient occupés des intérêts du commerce dès la naissance de la république.

N. B. Tout ce que dit l'auteur sur le commerce ancien et moderne est extrêmement erroné.

Je passe un nombre prodigieux de fautes capitales sur cette matière, quelque importantes qu'elles soient, parcequ'un des plus célèbres négociants de l'Europe s'occupe à les relever dans un livre qui sera très utile.

« La stérilité du terrain de l'Attique y établit le « gouvernement populaire, et la fertilité de celui « de Lacédémone le gouvernement aristocrati« que. » (Liv. XVIII, chap. I.)

* Polyb., lib. III, c. 23.

Où a-t-il pris cette chimère? Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclave, du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs; et du pays de Lacédémone, rien. Athènes était vingt fois plus riche que Lacédémone. A l'égard de la bonté du sol, il faut y avoir été pour l'apprécier. Mais jamais on n'attribua la forme d'un gouvernement au plus ou moins de fertilité d'un terrain. Venise avait très peu de blé quand les nobles gouvernèrent. Gênes n'a pas assurément un sol fertile, et c'est une aristocratie. Genève tient plus de l'état populaire, et n'a pas de son cru de quoi se nourrir quinze jours. La Suède pauvre a été longtemps sous le joug de la monarchie, tandis que la Pologne fertile fut une aristocratie. Je ne conçois pas comment on peut ainsi établir de prétendues régles continuellement démenties par l'expérience. Presque tout le livre, il faut l'avouer, est fondé sur des suppositions que la moindre attention détruirait.

« La féodalité est un évènement arrivé une fois « dans le monde, et qui n'arrivera peut-être ja- « mais, etc. » (Liv. XXX, chap. I.)

Nous trouvons la féodalité, les bénéfices militaires établis sous Alexandre Sévère, sous les rois lombards, sous Charlemagne, dans l'empire ottoman, en Perse, dans le Mogol, au Pégu; et en dernier lieu Catherine II, impératrice de Russie,

a donné en fief pour quelque temps la Moldavie, que ses armes ont conquise. Enfin on ne doit pas dire que le gouvernement féodal ne reviendra plus, quand la diète de Ratisbonne est assemblée.

« Chez les Germains, il y avait des vassaux et « non pas des fiefs. Les fiefs étaient des chevaux « de bataille, des armes, des repas. » (Liv. XXX, chap. III.)

Quelle idée ! il n'y a point de vassalité sans terre. Un officier à qui son général aura donné à souper n'est pas pour cela son vassal.

« Du temps du roi Charles IX, il y avait vingt « millions d'hommes en France. » (Liv. XXIII, chap. XXIV.)

Il donne Puffendorf pour garant de cette assertion : Puffendorf va jusqu'à vingt-neuf millions, et il avait copié cette exagération d'un de nos auteurs, qui se trompait d'environ quatorze à quinze millions. La France ne comptait point alors au nombre de ses provinces la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la moitié de la Flandre, l'Artois, le Cambrésis, le Roussillon, le Béarn ; et aujourd'hui qu'elle possède tous ces pays, elle n'a pas vingt millions d'habitants, suivant le dénombrement des feux, exactement fait en 1751. Cependant elle n'a jamais été si peuplée, et cela est prouvé par la quantité de terrains mis en valeur depuis Charles IX.

« En Europe, les empires n'ont jamais pu sub-« sister. » (Liv. XVII, chap. VI.)

Cependant l'empire romain s'y est maintenu cinq cents ans, et l'empire turc y domine depuis l'an 1453.

« La cause de la durée des grands empires en « Asie, c'est qu'il n'y a que de grandes plaines. » (*Ibid.*)

Il ne s'est pas souvenu des montagnes qui traversent la Natolie et la Syrie, du Caucase, du Taurus, de l'Ararat, de l'Immaüs, du Saron, dont les branches couvrent l'Asie.

« En Espagne, on a défendu les étoffes d'or et « d'argent. Un pareil décret serait semblable à ce-« lui que feraient les états de Hollande, s'ils dé-« fendaient la consommation de la cannelle. »

On ne peut faire une comparaison plus fausse, ni dire une chose moins politique. Les Espagnols n'avaient point de manufactures; ils auraient été obligés d'acheter ces étoffes de l'étranger. Les Hollandais, au contraire, sont les seuls possesseurs de la cannelle. Ce qui était raisonnable en Espagne eût été absurde en Hollande.

Je n'entrerai point dans la discussion de l'ancien gouvernement des Francs, vainqueurs des Gaulois; dans ce chaos de coutumes toutes bizarres, toutes contradictoires; dans l'examen de cette barbarie, de cette anarchie qui a duré si

long-temps, et sur lesquelles il y a autant de sentiments différents que nous en avons en théologie. On n'a perdu que trop de temps à descendre dans ces abymes de ruines; et l'auteur de l'*Esprit des Lois* a dû s'y égarer comme les autres.

Je viens à la grande querelle entre l'abbé Dubos, digne secrétaire de l'académie française, et le président de Montesquieu, digne membre de cette académie. Le membre se moque beaucoup du secrétaire, et le regarde comme un visionnaire ignorant. Il me paraît que l'abbé Dubos est très savant et très circonspect; il me paraît sur-tout que Montesquieu lui fait dire ce qu'il n'a jamais dit, et cela selon sa coutume de citer au hasard et de citer faux.

Voici l'accusation portée par Montesquieu contre Dubos:

« M. l'abbé Dubos veut ôter toute espèce d'idée « que les Francs soient entrés dans les Gaules en « conquérants. Selon lui, nos rois, appelés par les « peuples, n'ont fait que se mettre à la place, et « succéder aux droits des empereurs romains. » (Liv. XXX, chap. XXIV.)

Un homme plus instruit que moi a remarqué avant moi que jamais Dubos n'a prétendu que les Francs fussent partis du fond de leur pays pour venir se mettre en possession de l'empire des Gaules, par l'aveu des peuples, comme on va re-

cueillir une succession. Dubos dit tout le contraire: il prouve que Clovis employa les armes, les négociations, les traités, et même les concessions des empereurs romains, résidants à Constantinople, pour s'emparer d'un pays abandonné. Il ne le ravit point aux empereurs romains, mais aux barbares, qui sous Odoacre, avaient détruit l'empire.

Dubos dit que dans quelque partie des Gaules voisine de Bourgogne, on desirait la domination des Francs: mais c'est précisément ce qui est attesté par Grégoire de Tours: « Cùm jam terror « Francorum resonaret in his partibus, et omnes « eos amore desiderabili cuperent regnare, sanc- « tus Aprunculus, Lingonicæ civitatis episcopus, « apud Burgundiones cœpit haberi suspectus; « cùmque odium de die in diem cresceret, jussum « est ut clam gladio feriretur. » Greg. Tur. Hist. lib. II, cap. XXIII.

Montesquieu reproche à Dubos qu'il ne saurait montrer l'existence de la république armorique: cependant Dubos l'a prouvée incontestablement par plusieurs monuments, et sur-tout par cette citation exacte de l'historien Zosime, Liv. VI: « Totus tractus armoricus, ceteræque Gallorum « provinciæ Britannos imitatæ, consimili se modo « liberârunt, ejectis magistratibus romanis, et suâ « quâdam republicâ pro arbitrio constitutâ. »

Montesquieu regarde comme une grande erreur dans Dubos d'avoir dit que Clovis succéda à Childéric son père dans la dignité de maître de la milice romaine en Gaule: mais jamais Dubos n'a dit cela. Voici ses paroles: « Clovis parvint à « la couronne des Francs à l'âge de seize ans, et « cet âge ne l'empêcha point d'être revêtu peu de « temps après des dignités militaires de l'empire « romain que Childéric avait exercées, et qui « étaient, selon l'apparence, des emplois dans la « milice. » Dubos se borne ici à une conjecture qui se trouve ensuite appuyée sur des preuves évidentes.

En effet, les empereurs étaient accoutumés depuis long-temps à la triste nécessité d'opposer des barbares à d'autres barbares, pour tâcher de les exterminer les uns par les autres. Clovis même eut à la fin la dignité de consul: il respecta toujours l'empire romain, même en s'emparant d'une de ses provinces. Il ne fit point frapper de monnaie en son propre nom; toutes celles que nous avons de Clovis sont de Clovis II; et les nouveaux rois francs ne s'attribuèrent cette marque de puissance indépendante qu'après que Justinien, pour se les attacher à lui, et pour les employer contre les Ostrogoths d'Italie, leur eut fait une cession des Gaules en bonne forme.

Montesquieu condamne sévèrement l'abbé Du-

bos sur la fameuse lettre de Remi, évêque de Reims, qui s'entendit toujours avec Clovis, et qui le baptisa depuis. Voici cette lettre importante:

« Nous apprenons de la renommée que vous « vous êtes chargé de l'administration des affaires « de la guerre, et je ne suis pas surpris de vous « voir être ce que vos pères ont été. Il s'agit main- « tenant de répondre aux vues de la Providence, « qui récompense votre modération, en vous éle- « vant à une dignité si éminente. C'est la fin qui « couronne l'œuvre. Prenez donc pour vos con- « seillers des personnes dont le choix fasse hon- « neur à votre discernement. Ne faites point « d'exactions dans votre bénéfice militaire. Ne dis- « putez point la préséance aux évêques dont les « diocèses se trouvent dans votre département, et « prenez leurs conseils dans les occasions. Tant « que vous vivrez en bonne intelligence avec eux, « vous trouverez toute sorte de facilité dans l'exer- « cice de votre emploi, etc. »

On voit évidemment par cette lettre que Clovis, jeune roi des Francs, était officier de l'empereur Zénon; qu'il était grand-maître de la milice impériale, charge qui répond à celle de notre colonel-général; que Remi voulait le ménager, se liguer avec lui, le conduire, et s'en servir comme d'un protecteur contre les prêtres eusébiens de la Bourgogne, et que par conséquent Montesquieu

a grand tort de se moquer tant de l'abbé Dubos, et de faire semblant de le mépriser. Mais enfin il vient un temps où la vérité s'éclaircit.

Après avoir vu qu'il y a des erreurs comme ailleurs dans l'*Esprit des Lois*, après que tout le monde est convenu que ce livre manque de méthode, qu'il n'y a nul plan, nul ordre, et qu'après l'avoir lu on ne sait guère ce qu'on a lu, il faut rechercher quel est son mérite, et quelle est la cause de sa grande réputation.

C'est premièrement qu'il est écrit avec beaucoup d'esprit, et que tous les autres livres sur cette matière sont ennuyeux. C'est pourquoi nous avons déja remarqué qu'une dame* qui avait autant d'esprit que Montesquieu disait que son livre était de *l'esprit sur les lois*. On ne l'a jamais mieux défini.

Une raison beaucoup plus forte encore, c'est que ce livre, plein de grandes vues, attaque la tyrannie, la superstition, et la maltôte, trois choses que les hommes détestent. L'auteur console des esclaves en plaignant leurs fers; et les esclaves le bénissent.

Ce qui lui a valu les applaudissements de l'Europe lui a valu aussi les invectives des fanatiques.

Un de ses plus acharnés et de ses plus absurdes ennemis, qui contribua le plus par ses fureurs à faire respecter le nom de Montesquieu dans l'Eu-

* Madame du Deffand.

rope, fut le gazetier des convulsionnaires. Il le traita de *spinosiste* et de *déiste*, c'est-à-dire il l'accusa de ne pas croire en Dieu, et de croire en Dieu.

Il lui reproche d'avoir estimé Marc-Aurèle, Épictète, et les stoïciens, et de n'avoir jamais loué Jansénius, l'abbé de Saint-Cyran, et le père Quesnel.

Il lui fait un crime irrémissible d'avoir dit que Bayle est un grand homme.

Il prétend que l'*Esprit des Lois* est un de ces ouvrages monstrueux, dont la France n'est inondée que depuis la bulle *Unigenitus*, qui a corrompu toutes les consciences.

Ce gredin, qui de son grenier tirait au moins trois ceuts pour cent de sa *Gazette ecclésiastique*, déclama comme un ignorant contre l'intérêt de l'argent au taux du roi. Il fut secondé par quelques cuistres de son espèce: ils finirent par ressembler aux esclaves qui sont aux pieds de la statue de Louis XIV: ils sont écrasés, et ils se mordent les mains.

Montesquieu a presque toujours tort avec les savants, parcequ'il ne l'était pas; mais il a toujours raison contre les fanatiques et contre les promoteurs de l'esclavage: l'Europe lui en doit d'éternels remerciements.

On nous demande pourquoi donc nous avons relevé tant de fautes dans son ouvrage. Nous ré-

pondons : C'est parceque nous aimons la vérité, à laquelle nous devons les premiers égards. Nous ajoutons que les fanatiques ignorants qui ont écrit contre lui, avec tant d'amertume et d'insolence, n'ont connu aucune de ses véritables erreurs, et que nous révérons, avec les honnêtes gens de l'Europe, tous les passages après lesquels ces dogues du cimetière de Saint-Médard ont aboyé.

LUXE.

SECTION PREMIÈRE.

Dans un pays où tout le monde allait pieds nus, le premier qui se fit faire une paire de souliers avait-il du luxe? n'était-ce pas un homme très sensé et très industrieux?

N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise? Pour celui qui la fit blanchir et repasser, je le crois un génie plein de ressources, et capable de gouverner un état.

Cependant ceux qui n'étaient pas accoutumés à porter des chemises blanches le prirent pour un riche efféminé qui corrompait la nation.

Gardez-vous du luxe, disait Caton aux Romains : vous avez subjugué la province du Phase, mais ne mangez jamais de faisans ; vous avez conquis le pays où croît le coton, couchez sur la dure ; vous avez volé à main armée l'or, l'argent et

les pierreries de vingt nations, ne soyez jamais assez sots pour vous en servir; manquez de tout après avoir tout pris: il faut que les voleurs de grand chemin soient vertueux et libres.

Lucullus lui répondit: Mon ami, souhaite plutôt que Crassus, Pompée, César, et moi nous dépensions tout en luxe. Il faut bien que les grands voleurs se battent pour le partage des dépouilles. Rome doit être asservie, mais elle le sera bien plus tôt, et bien plus sûrement par l'un de nous, si nous fesons valoir comme toi notre argent, que si nous le dépensons en superfluités et en plaisirs. Souhaite que Pompée et César s'appauvrissent assez pour n'avoir pas de quoi soudoyer des armées.

Il n'y a pas long-temps qu'un homme de Norvége reprochait le luxe à un Hollandais. Qu'est devenu, disait-il, cet heureux temps où un négociant, partant d'Amsterdam pour les Grandes-Indes, laissait un quartier de bœuf fumé dans sa cuisine, et le retrouvait à son retour? Ou sont vos cuillers de bois et vos fourchettes de fer? n'est-il pas honteux pour un sage Hollandais de coucher dans un lit de damas?

Va-t'en à Batavia, lui répondit l'homme d'Amsterdam; gagne comme moi dix tonnes d'or, et vois si l'envie ne te prendra pas d'être bien vêtu, bien nourri, et bien logé.

Depuis cette conversation on a écrit vingt vo-

lumes sur le luxe, et ces livres ne l'ont ni diminué, ni augmenté.

SECTION II.

On a déclamé contre le luxe depuis deux mille ans, en vers et en prose, et on l'a toujours aimé.

Que n'a-t-on pas dit des premiers Romains! Quand ces brigands ravagèrent et pillèrent les moissons; quand, pour augmenter leur pauvre village, ils détruisirent les pauvres villages des Volsques et des Samnites, c'étaient des hommes désintéressés et vertueux; ils n'avaient pu encore voler ni or, ni argent, ni pierreries, parcequ'il n'y en avait point dans les bourgs qu'ils saccagèrent. Leurs bois ni leurs marais ne produisaient ni perdrix ni faisans, et on loue leur tempérance.

Quand de proche en proche ils eurent tout pillé, tout volé du fond du golfe Adriatique à l'Euphrate, et qu'ils eurent assez d'esprit pour jouir du fruit de leurs rapines; quand ils cultivèrent les arts, qu'ils goûtèrent tous les plaisirs, et qu'ils les firent même goûter aux vaincus, ils cessèrent alors, dit-on, d'être sages et gens de bien.

Toutes ces déclamations se réduisent à prouver qu'un voleur ne doit jamais ni manger le dîner qu'il a pris, ni porter l'habit qu'il a dérobé, ni se parer de la bague qu'il a volée. Il fallait, dit-on, jeter tout cela dans la rivière, pour vivre en hon-

nêtes gens; dites plutôt qu'il ne fallait pas voler. Condamnez les brigands quand ils pillent; mais ne les traitez pas d'insensés quand ils jouissent[1]. De bonne foi, lorsqu'un grand nombre de marins anglais se sont enrichis à la prise de Pondichéri et de la Havane, ont-ils eu tort d'avoir ensuite du plaisir à Londres, pour prix de la peine qu'ils avaient eue au fond de l'Asie et de l'Amérique?

Les déclamateurs voudraient qu'on enfouît les richesses qu'on aurait amassées par le sort des armes, par l'agriculture, par le commerce, et par l'industrie. Ils citent Lacédémone; que ne citent-ils aussi la république de Saint-Marin? Quel bien Sparte fit-elle à la Grèce? Eut-elle jamais des Démosthène, des Sophocle, des Apelles, et des Phidias? Le luxe d'Athènes a fait des grands hommes en tout genre; Sparte a eu quelques capitaines, et encore en moins grand nombre que les autres villes. Mais à la bonne heure qu'une aussi petite république que Lacédémone conserve sa pauvreté*. On arrive à la mort aussi bien en man-

[1] Le pauvre d'esprit que nous avons déja cité, ayant lu ce passage dans une mauvaise édition où il y avait un point après ce mot *bonne foi*, crut que l'auteur voulait dire que les voleurs jouissaient de bonne foi. Nous savons bien que ce pauvre d'esprit est méchant, mais de bonne foi il ne peut être dangereux.

* Lacédémone n'évita le luxe qu'en conservant la communauté ou l'égalité des biens; mais elle ne conserva l'un ou l'autre qu'en fesant cultiver les terres par un peuple esclave. C'était la législation

quant de tout qu'en jouissant de ce qui peut rendre la vie agréable. Le sauvage du Canada subsiste, et atteint la vieillesse comme le citoyen d'Angleterre qui a cinquante mille guinées de revenu. Mais qui comparera jamais le pays des Iroquois à l'Angleterre?

Que la république de Raguse et le canton de Zug fassent des lois somptuaires, ils ont raison, il faut que le pauvre ne dépense point au-delà de ses forces; mais j'ai lu quelque part:

> Sachez sur-tout que le luxe enrichit
> Un grand état, s'il en perd un petit*.
>
> *Défense du Mondain.*

Si par le luxe vous entendez l'excès, on sait que l'excès est pernicieux en tout genre, dans l'abstinence comme dans la gourmandise, dans l'économie comme dans la libéralité. Je ne sais comment il est arrivé que dans mes villages où la terre

du couvent de Saint-Claude; à cela près, que les moines ne se permettaient point d'assassiner ni d'assommer leurs mainmortables. L'existence de l'égalité ou de la communauté des biens suppose celle d'un peuple esclave. Les Spartiates avaient de la vertu, comme les voleurs de grand chemin, comme les inquisiteurs, comme toutes les classes d'hommes que l'habitude a familiarisés avec une espèce de crimes, au point de les commettre sans remords.

* Les lois somptuaires sont par leur nature une violation du droit de propriété. Si dans un petit état il n'y a point une grande inégalité de fortune, il n'y aura pas de luxe: si cette inégalité y existe, le luxe en est le remède. Ce sont les lois somptuaires de Genève qui lui ont fait perdre la liberté.

est ingrate, les impôts lourds, la défense d'exporter le blé qu'on a semé intolérable, il n'y a guère pourtant de colon qui n'ait un bon habit de drap, et qui ne soit bien chaussé et bien nourri. Si ce colon laboure avec son bel habit, avec du linge blanc, les cheveux frisés et poudrés, voilà certainement le plus grand luxe, et le plus impertinent; mais qu'un bourgeois de Paris ou de Londres paraisse au spectacle vêtu comme ce paysan, voilà la lésine la plus grossière et la plus ridicule.

« Est modus in rebus, sunt certi denique fines,
« Quos ultra citraque nequit consistere rectum. »

Hor., l. 1, *sat.* 1.

Lorsqu'on inventa les ciseaux, qui ne sont certainement pas de l'antiquité la plus haute, que ne dit-on pas contre les premiers qui se rognèrent les ongles, et qui coupèrent une partie des cheveux qui leur tombaient sur le nez! On les traita sans doute de petits-maîtres et de prodigues, qui achetaient chèrement un instrument de la vanité, pour gâter l'ouvrage du Créateur. Quel péché énorme d'accourcir la corne que Dieu fait naître au bout de nos doigts! C'était un outrage à la Divinité. Ce fut bien pis quand on inventa les chemises et les chaussons. On sait avec quelle fureur les vieux conseillers, qui n'en avaient jamais

porté, crièrent contre les jeunes magistrats qui donnèrent dans ce luxe funeste[1].

M.

MAGIE.

La magie est une science bien plus plausible que l'astrologie et que la doctrine des génies. Dès qu'on commença à penser qu'il y a dans l'homme un être tout-à-fait distinct de la machine, et que l'entendement subsiste après la mort, on donna à cet entendement un corps délié, subtil, aérien, ressemblant au corps dans lequel il était logé.

[1] Si l'on entend par luxe tout ce qui est au-delà du nécessaire, le luxe est une suite naturelle des progrès de l'espèce humaine; et pour raisonner conséquemment, tout ennemi du luxe doit croire avec Rousseau que l'état de bonheur et de vertu pour l'homme est celui, non de sauvage, mais d'orang-outang. On sent qu'il serait absurde de regarder comme un mal des commodités dont tous les hommes jouiraient: aussi ne donne-t-on en général le nom de luxe qu'aux superfluités dont un petit nombre d'individus seulement peuvent jouir. Dans ce sens, le luxe est une suite nécessaire de la propriété, sans laquelle aucune société ne peut subsister, et d'une grande inégalité entre les fortunes, qui est la conséquence, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, et ce sont les bonnes lois qui peuvent le détruire. Les moralistes doivent adresser leurs sermons aux législateurs, et non aux particuliers, parcequ'il est dans l'ordre des choses possibles qu'un homme vertueux et éclairé ait le pouvoir de faire des lois raisonnables, et qu'il n'est pas dans la nature humaine que tous les riches d'un pays renoncent par vertu à se procurer à prix d'argent des jouissances de plaisir ou de vanité.

Deux raisons toutes naturelles introduisirent cette opinion : la première, c'est que dans toutes les langues l'ame s'appelait *esprit, souffle, vent :* cet esprit, ce souffle, ce vent était donc quelque chose de fort mince et de fort délié. La seconde, c'est que si l'ame d'un homme n'avait pas retenu une forme semblable à celle qu'il possédait pendant sa vie, on n'aurait pas pu distinguer après la mort l'ame d'un homme d'avec celle d'un autre. Cette ame, cette ombre, qui subsistait séparée de son corps, pouvait très bien se montrer dans l'occasion, revoir les lieux qu'elle avait habités, visiter ses parents, ses amis, leur parler, les instruire ; il n'y avait dans tout cela aucune incompatibilité. Ce qui est peut paraître.

Les ames pouvaient très bien enseigner à ceux qu'elles venaient voir la manière de les évoquer : elles n'y manquaient pas ; et le mot *Abraxa,* prononcé avec quelques cérémonies, fesait venir les ames auxquelles on voulait parler. Je suppose qu'un Égyptien eût dit à un philosophe : « Je des-« cends en ligne droite des magiciens de Pharaon « qui changèrent des bagnettes en serpents, et les « eaux du Nil en sang ; un de mes ancêtres se « maria avec la pythonisse d'Endor qui évoqua « l'ombre de Samuel à la prière du roi Saül : elle « communiqua ses secrets à son mari, qui lui fit « part des siens : je possède cet héritage de père

« et de mère; ma généalogie est bien avérée; je « commande aux ombres et aux éléments; » le philosophe n'aurait eu autre chose à faire qu'à lui demander sa protection : car si ce philosophe avait voulu nier et disputer, le magicien lui eût fermé la bouche en lui disant : « Vous ne pouvez nier les « faits; mes ancêtres ont été incontestablement de « grands magiciens, et vous n'en doutez pas; vous « n'avez nulle raison pour croire que je sois de « pire condition qu'eux, sur-tout quand un homme « d'honneur comme moi vous assure qu'il est sor- « cier. » Le philosophe aurait pu lui dire : Faites-moi le plaisir d'évoquer une ombre, de me faire parler à une ame, de changer cette eau en sang, cette baguette en serpent. Le magicien pouvait répondre : Je ne travaille pas pour les philosophes; j'ai fait voir des ombres à des dames très respectables, à des gens simples qui ne disputent point : vous devez croire au moins qu'il est très possible que j'aie ces secrets, puisque vous êtes forcé d'avouer que mes ancêtres les ont possédés : ce qui s'est fait autrefois se peut faire aujourd'hui, et vous devez croire à la magie sans que je sois obligé d'exercer mon art devant vous.

Ces raisons sont si bonnes, que tous les peuples ont eu des sorciers. Les plus grands sorciers étaient payés par l'état pour voir clairement l'avenir dans le cœur et dans le foie d'un bœuf. Pourquoi donc

a-t-on si long-temps puni les autres de mort? ils fesaient des choses plus merveilleuses; on devait donc les honorer beaucoup, on devait sur-tout craindre leur puissance. Rien n'est plus ridicule que de condamner un vrai magicien à être brûlé; car on devait présumer qu'il pouvait éteindre le feu, et tordre le cou à ses juges. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était de lui dire: Mon ami, nous ne vous brûlons pas comme un sorcier véritable, mais comme un faux sorcier, qui vous vantez d'un art admirable que vous ne possédez pas; nous vous traitons comme un homme qui débite de la fausse monnaie: plus nous aimons la bonne, plus nous punissons ceux qui en donnent de fausse: nous savons très bien qu'il y a eu autrefois de vénérables magiciens, mais nous sommes fondés à croire que vous ne l'êtes pas, puisque vous vous laissez brûler comme un sot.

Il est vrai que le magicien poussé à bout pourrait dire: Ma science ne s'étend pas jusqu'à éteindre un bûcher sans eau, et jusqu'à donner la mort à mes juges avec des paroles; je peux seulement évoquer des ames, lire dans l'avenir, changer certaines matières en d'autres: mon pouvoir est borné; mais vous ne devez pas pour cela me brûler à petit feu; c'est comme si vous fesiez pendre un médecin qui aurait guéri de la fièvre, et qui ne pourrait vous guérir d'une paralysie. Mais les

juges lui répliqueraient : Faites-nous donc voir quelque secret de votre art, ou consentez à être brûlé de bonne grace *.

MAHOMÉTANS.

Je vous le dis encore, ignorants imbéciles, à qui d'autres ignorants ont fait accroire que la religion mahométane est voluptueuse et sensuelle, il n'en est rien; on vous a trompés sur ce point comme sur tant d'autres.

Chanoines, moines, curés même, si on vous imposait la loi de ne manger ni boire depuis quatre heures du matin jusqu'à dix du soir, pendant le mois de juillet, lorsque le carême arriverait dans ce temps; si on vous défendait de jouer à aucun jeu de hasard sous peine de damnation; si le vin vous était interdit sous la même peine; s'il vous fallait faire un pèlerinage dans des déserts brûlants; s'il vous était enjoint de donner au moins deux et demi pour cent de votre revenu aux pauvres; si, accoutumés à jouir de dix-huit femmes, on vous en retranchait tout d'un coup quatorze; en bonne foi, oseriez-vous appeler cette religion sensuelle?

Les chrétiens latins ont tant d'avantages sur les musulmans, je ne dis pas en fait de guerre, mais en fait de doctrine; les chrétiens grecs les

* Voyez l'article Possédés.

ont tant battus en dernier lieu depuis 1769 jusqu'en 1773, que ce n'est pas la peine de se répandre en reproches injustes sur l'islamisme.

Tâchez de reprendre sur les mahométans tout ce qu'ils ont envahi; mais il est plus aisé de les calomnier.

Je hais tant la calomnie que je ne veux pas même qu'on impute des sottises aux Turcs, quoique je les déteste comme tyrans des femmes et ennemis des arts.

Je ne sais pourquoi l'historien du *Bas-Empire* prétend [1] que Mahomet parle dans son *Koran* de son voyage dans le ciel: Mahomet n'en dit pas un mot; nous l'avons prouvé.

Il faut combattre sans cesse. Quand on a détruit une erreur, il se trouve toujours quelqu'un qui la ressuscite *.

MAITRE.

SECTION PREMIÈRE.

Que je suis malheureux d'être né! disait Ardassan Ougli, jeune icoglan du grand padisha des Turcs. Encore si je ne dépendais que du grand padisha; mais je suis soumis au chef de mon oda, au capigi bachi; et quand je veux recevoir ma

[1] Douzième volume, page 209.

* Voyez les articles ABOT ET MABOT, et ALCORAN.

paie, il faut que je me prosterne devant un commis du tefterdar, qui m'en retranche la moitié. Je n'avais pas sept ans que l'on me coupa, malgré moi, en cérémonie, le bout de mon prépuce, et j'en fus malade quinze jours. Le derviche qui nous fait la prière est mon maître; un iman est encore plus mon maître; le mollah l'est encore plus que l'iman. Le cadi est un autre maître; le cadilesquier l'est davantage; le mufti l'est beaucoup plus que tous ceux-là ensemble. Le kiaïa du grand-visir peut d'un mot me faire jeter dans le canal; et le grand-visir enfin peut me faire serrer le cou à son plaisir, et empailler la peau de ma tête, sans que personne y prenne seulement garde.

Que de maîtres, grand Dieu! quand j'aurais autant de corps et autant d'ames que j'ai de devoirs à remplir, je n'y pourrais pas suffire. O Allah! que ne m'as-tu fait chat-huant! je vivrais libre dans mon trou, et je mangerais des souris à mon aise sans maître et sans valets. C'est assurément la vraie destinée de l'homme; il n'a des maîtres que depuis qu'il est perverti. Nul homme n'était fait pour servir continuellement un autre homme. Chacun aurait charitablement aidé son prochain, si les choses étaient dans l'ordre. Le clairvoyant aurait conduit l'aveugle, le dispos aurait servi de béquilles au cul-de-jatte. Ce monde

aurait été le paradis de Mahomet; et il est l'enfer qui se trouve précisément sous le pont-aigu.

Ainsi parlait Ardassan Ougli, après avoir reçu les étrivières de la part d'un de ses maîtres.

Ardassan Ougli, au bout de quelques années, devint bacha à trois queues. Il fit une fortune prodigieuse, et il crut fermement que tous les hommes, excepté le grand-turc et le grand-visir, étaient nés pour le servir, et toutes les femmes pour lui donner du plaisir selon ses volontés.

SECTION II.

Comment un homme a-t-il pu devenir le maître d'un autre homme, et par quelle espèce de magie incompréhensible a-t-il pu devenir le maître de plusieurs autres hommes? On a écrit sur ce phénomène un grand nombre de bons volumes; mais je donne la préférence à une fable indienne, parcequ'elle est courte, et que les fables ont tout dit.

Adimo, le père de tous les Indiens, eut deux fils et deux filles de sa femme Procriti. L'aîné était un géant vigoureux, le cadet était un petit bossu, les deux filles étaient jolies. Dès que le géant sentit sa force, il coucha avec ses deux sœurs, et se fit servir par le petit bossu. De ses deux sœurs, l'une fut sa cuisinière, l'autre sa jardinière. Quand le géant voulait dormir, il commençait par en-

chaîner à un arbre son petit frère le bossu; et lorsque celui-ci s'enfuyait, il le rattrapait en quatre enjambées, et lui donnait vingt coups de nerf de bœuf.

Le bossu devint soumis et le meilleur sujet du monde. Le géant, satisfait de le voir remplir ses devoirs de sujet, lui permit de coucher avec une de ses sœurs dont il était dégoûté. Les enfants qui vinrent de ce mariage ne furent pas tout-à-fait bossus; mais ils eurent la taille assez contrefaite. Ils furent élevés dans la crainte de Dieu et du géant. Ils reçurent une excellente éducation; on leur apprit que leur grand oncle était géant de droit divin, qu'il pouvait faire de toute sa famille ce qui lui plaisait; que s'il avait quelque jolie nièce, ou arrière-nièce, c'était pour lui seul sans difficulté, et que personne ne pouvait coucher avec elle que quand il n'en voudrait plus.

Le géant étant mort, son fils, qui n'était pas à beaucoup près si fort ni si grand que lui, crut cependant être géant comme son père de droit divin. Il prétendit faire travailler pour lui tous les hommes, et coucher avec toutes les filles. La famille se ligua contre lui, il fut assommé, et on se mit en république.

Les Siamois au contraire prétendaient que la famille avait commencé par être républicaine, et que le géant n'était venu qu'après un grand nom-

bre d'années et de dissensions; mais tous les auteurs de Bénarès et de Siam conviennent que les hommes vécurent une infinité de siècles avant d'avoir l'esprit de faire des lois; et ils le prouvent par une raison sans réplique, c'est qu'aujourd'hui même où tout le monde se pique d'avoir de l'esprit on n'a pas trouvé encore le moyen de faire une vingtaine de lois passablement bonnes.

C'est encore, par exemple, une question insoluble dans l'Inde, si les républiques ont été établies avant ou après les monarchies, si la confusion a dû paraître aux hommes plus horrible que le despotisme. J'ignore ce qui est arrivé dans l'ordre des temps; mais dans celui de la nature il faut convenir que les hommes naissant tous égaux, la violence et l'habileté ont fait les premiers maîtres, les lois ont fait les derniers.

MALADIE, MÉDECINE.

Je suppose qu'une belle princesse qui n'aura jamais entendu parler d'anatomie soit malade pour avoir trop mangé, trop dansé, trop veillé, trop fait tout ce que font plusieurs princesses; je suppose que son médecin lui dise: Madame, pour que vous vous portiez bien il faut que votre cerveau et votre cervelet distribuent une moelle alongée bien conditionnée dans l'épine de votre dos jus-

qu'au bout du croupion de votre altesse, et que cette moelle alongée aille animer également quinze paires de nerfs à droite, et quinze paires à gauche. Il faut que votre cœur se contracte et se dilate avec une force toujours égale, et que tout votre sang, qu'il envoie à coups de piston dans vos artères, circule dans toutes ces artères et dans toutes les veines environ six cents fois par jour.

Ce sang, en circulant avec cette rapidité que n'a point le fleuve du Rhône, doit déposer sur son passage de quoi former et abreuver continuellement la lymphe, les urines, la bile, la liqueur spermatique de votre altesse, de quoi fournir à toutes ses sécrétions, de quoi arroser insensiblement votre peau douce, blanche et fraîche, qui sans cela serait d'un jaune grisâtre, sèche et ridée comme un vieux parchemin.

LA PRINCESSE.

Eh bien, monsieur, le roi vous paie pour me faire tout cela; ne manquez pas de mettre toutes choses à leur place, et de me faire circuler mes liqueurs de façon que je sois contente. Je vous avertis que je ne veux jamais souffrir.

LE MÉDECIN.

Madame, adressez vos ordres à l'Auteur de la nature. Le seul pouvoir qui fait courir des milliards de planètes et de comètes autour des millions de soleils a dirigé la course de votre sang.

LA PRINCESSE.

Quoi! vous êtes médecin, et vous ne pouvez rien me donner?

LE MÉDECIN.

Non, madame; nous ne pouvons que vous ôter. On n'ajoute rien à la nature. Vos valets nettoient votre palais, mais l'architecte l'a bâti. Si votre altesse a mangé goulument, je puis déterger ses entrailles avec de la casse, de la manne, et des follicules de séné; c'est un balai que j'y introduis, et je pousse vos matières. Si vous avez un cancer, je vous coupe un téton, mais je ne puis vous en rendre un autre. Avez-vous une pierre dans la vessie, je puis vous en délivrer au moyen d'un dilatoire; et je vous fais beaucoup moins de mal qu'aux hommes: je vous coupe un pied gangrené, et vous marchez sur l'autre. En un mot, nous autres médecins nous ressemblons parfaitement aux arracheurs de dents; ils vous délivrent d'une dent gâtée sans pouvoir vous en substituer une qui tienne, quelque charlatans qu'ils puissent être.

LA PRINCESSE.

Vous me faites trembler. Je croyais que les médecins guérissaient tous les maux.

LE MÉDECIN.

Nous guérissons infailliblement tous ceux qui se guérissent d'eux-mêmes. Il en est généralement, et à peu d'exceptions près, des maladies internes

comme des plaies extérieures. La nature seule vient à bout de celles qui ne sont pas mortelles: celles qui le sont ne trouvent dans l'art aucune ressource.

LA PRINCESSE.

Quoi! tous ces secrets pour purifier le sang dont m'ont parlé mes dames de compagnie, ce baume de vie du sieur Le Lièvre, ces sachets du sieur Arnoult, toutes ces pilules vantées par leurs femmes de chambre....

LE MÉDECIN.

Autant d'inventions pour gagner de l'argent et pour flatter les malades pendant que la nature agit seule.

LA PRINCESSE.

Mais il y a des spécifiques.

LE MÉDECIN.

Oui, madame, comme il y a l'eau de Jouvence dans les romans.

LA PRINCESSE.

En quoi donc consiste la médecine?

LE MÉDECIN.

Je vous l'ai déja dit, à débarrasser, à nettoyer, à tenir propre la maison qu'on ne peut rebâtir.

LA PRINCESSE.

Cependant il y a des choses salutaires, d'autres nuisibles.

LE MÉDECIN.

Vous avez deviné tout le secret. Mangez, et mo-

Digitized by Google

dérément, ce que vous savez par expérience vous convenir. Il n'y a de bon pour le corps que ce qu'on digère. Quelle médecine vous fera digérer? l'exercice. Quelle réparera vos forces? le sommeil. Quelle diminuera des maux incurables? la patience. Qui peut changer une mauvaise constitution? rien. Dans toutes les maladies violentes nous n'avons que la recette de Molière: *Seignare*, *purgare*, et, si l'on veut, *clysterium donare*. Il n'y en a pas une quatrième. Tout cela n'est autre chose, comme je vous l'ai dit, que nettoyer une maison à laquelle nous ne pouvons pas ajouter une cheville. Tout l'art consiste dans l'à-propos.

LA PRINCESSE.

Vous ne fardez point votre marchandise. Vous êtes honnête homme. Si je suis reine, je veux vous faire mon premier médecin.

LE MÉDECIN.

Que votre premier médecin soit la nature. C'est elle qui fait tout. Voyez tous ceux qui ont poussé leur carrière jusqu'à cent années, aucun n'était de la faculté. Le roi de France* a déja enterré une quarantaine de ses médecins, tant premiers médecins que médecins de quartier et consultants.

LA PRINCESSE.

Vraiment, j'espère bien vous enterrer aussi.

* Louis XV, né en 1710, mort en 1774.

FIN DU SIXIÈME VOLUME
DU DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

HISTOIRE. Section première. Définition. Page 1

Premiers fondements de l'histoire. 2. — Des monuments. 3

Section II. 10

Section III. De la certitude de l'histoire. 18

Incertitude de l'histoire. 19. — Les temples, les fêtes, les cérémonies annuelles, les médailles mêmes sont-elles des preuves historiques? 21. — Doit-on, dans l'histoire, insérer des harangues, et faire des portraits? 24. — Des portraits. Ibid. — De la maxime de Cicéron concernant l'histoire: que l'historien n'ose dire une fausseté, ni cacher une vérité. 25. — De l'histoire satirique. 26

Section IV. De la méthode, de la manière d'écrire l'histoire, et du style. 30

Section V. Histoire des rois juifs et des Paralipomènes. 33

Section VI. Des mauvaises actions consacrées ou excusées dans l'histoire. 35

HISTORIOGRAPHE. 39

HOMME. 43

Différentes races d'hommes. 50. — Que toutes les races d'hommes ont toujours vécu en société. 53. — L'homme est-il né méchant? 58. — De l'homme dans l'état de pure nature. 61. — Examen d'une pensée de Pascal sur l'homme. 64. — Réflexion générale sur l'homme. 66

HONNEUR. 67

HORLOGE. Horloge d'Achaz. 71

HUMILITÉ. 75

HYPATIE. 78

IDÉE. Section première. 80

Section II. Tout en Dieu. Page 84
Lois de la nature. 86. — Mécanique des sens et des idées. Ibid. — Le grand Être fait tout. 87. — Comment tout est-il action de Dieu? 88
IDENTITÉ. 90
IDOLE, IDOLATRE, IDOLATRIE. 95
Section première. Y a-t-il jamais eu un gouvernement idolâtre? 96
Section II. Examen de l'idolâtrie ancienne. 99
Section III. Si les Perses, les Sabéens, les Égyptiens, les Tartares, les Turcs, ont été idolâtres; et de quelle antiquité est l'origine des simulacres appelés idoles. Histoire de leur culte. 106
IGNACE DE LOYOLA. 118
IGNORANCE. Section première. 122
Première ignorance. 123. — Seconde ignorance. 125. — Troisième ignorance. 126. — Quatrième ignorance. Ibid. Cinquième ignorance. 127. — Sixième ignorance. 131
Section II. Les ignorances. 133
IMAGINATION. Section première. 138
Section II. 151
IMPIE. 157
IMPOT. Section première. 159
Section II. 163
Section III. 165
Section IV. 167
IMPUISSANCE. 168
INALIÉNATION, INALIÉNABLE. 179
INCESTE. 180
INCUBES. 183
INFINI. Section première. 186
De l'infini en nombre. 189. — La matière est-elle divisible à l'infini? Ibid. — De l'univers infini. 190. — De l'infini en géométrie. Ibid. — De l'infini en puissance, en action, en sagesse, en bonté, etc. 191
Section II. Histoire de l'infini. 195

Digitized by Google

INFLUENCE. Page 200
Influence des passions des mères sur leur fœtus. 204
INITIATION. Anciens mystères. 206
INNOCENTS. Du massacre des innocents. 216
INOCULATION, ou insertion de la petite-vérole. 221
INONDATION. Ibid.
INQUISITION. Section première. 224
Section II. 241
Établissement curieux de l'inquisition en Portugal. 244
INSTINCT. 247
INTÉRÊT. 250
INTOLÉRANCE. 256
JAPON. 258
JÉOVA. 262
JEPHTÉ. Section première. 263
Section II. 264
JÉSUITES, ou ORGUEIL. 267
JOB. 275
JOSEPH. 281
JUDÉE. 285
JUIFS. Section première. 287
Section II. Sur la loi des Juifs. 307
Section III. De la dispersion des Juifs. 310
Section IV. Réponse à quelques objections. 315
Première lettre à MM. Joseph Ben Jonathan, Aaron Mathataï, et David Wincker. Ibid. — Seconde lettre. De l'antiquité des Juifs. 319. — Troisième lettre. Sur quelques chagrins arrivés au peuple de Dieu. 324. — Quatrième lettre. Sur la femme à Michas. 325. — Cinquième lettre. Assassinats juifs. Les Juifs ont-ils été anthropophages? leurs mères ont-elles couché avec des bouc? les pères et mères ont-ils immolé leurs enfants? et de quelques autres belles actions du peuple de Dieu. 328. — Calamités juives et grands assassinats. Ibid. — Roitelets, ou melchim juifs. 330. — Si les Juifs ont mangé de la chair humaine. 331. — Si les dames juives cou-

chèrent avec des boucs. 331. — Si les Juifs immolèrent des hommes. 332. — Des trente-deux mille pucelles, des soixante et quinze mille bœufs, et du fertile désert de Madian. 333. — Des enfants juifs immolés par leurs mères. 335 — Sixième lettre. Sur la beauté de la terre promise. 337. — Septième lettre. Sur la charité que le peuple de Dieu et les chrétiens doivent avoir les uns pour les autres. Page 341
JULIEN. Section première. 342
Section II. Ibid.
Section III. 350
JUSTE (DU) ET DE L'INJUSTE. 352
JUSTICE. 357
KALENDES. 358
LANGUES. Section première. 362
Des mots les plus communs et les plus naturels en toute langue. 363. — D'un système sur les langues. 364. — Génie des langues. 371
Section II. 377
Harmonie des langues. 379
Section III. 383
LARMES. 395
LÈPRE ET VÉROLE. 398
LETTRES, GENS DE LETTRES, ou LETTRÉS. 403
LIBELLE. 406
LIBERTÉ. 408
LIBERTÉ DE CONSCIENCE. 416
LIBERTÉ DE PENSER. Ibid.
LIBERTÉ D'IMPRIMER. 421
LIBERTÉ NATURELLE. *Voyez* ARRÊTS NOTABLES.
LIEUX COMMUNS EN LITTÉRATURE. 426
LITTÉRATURE. 429
LIVRES. Section première. 433
Section II. 438
Section III. 442
LOCKE. Section première. 447

Digitized by Google

SECTION II. Page 447
LOI NATURELLE. Dialogue. 453
LOI SALIQUE 458. — Des lois fondamentales. 460. — Comment la loi salique s'est établie. 462. — Examen si les filles, dans tous les cas, sont privées de toute hérédité par cette loi salique. 468
LOIS. SECTION PREMIÈRE. 471
SECTION II. 476
SECTION III. 479
SECTION IV. 482
LOIS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES. 491
LOIS CRIMINELLES. 493
LOIS (ESPRIT DES). Ibid. — Des citations fausses dans l'*Esprit des lois*, des conséquences fausses que l'auteur en tire, et de plusieurs erreurs qu'il est important de découvrir. 494
LUXE. SECTION PREMIÈRE. 519
SECTION II. 521
MAGIE. 525
MAHOMÉTANS. 529
MAITRE. SECTION PREMIÈRE. 530
SECTION II. 532
MALADIE, Médecine. 534

FIN DE LA TABLE.

VA1 1525855

Digitized by Google
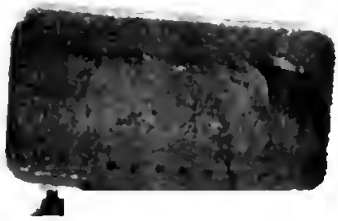
Digitized by Google